

150000

L'OFFENSIVE CONTRE LE DROIT DU TRAVAIL

Pages 16 et 17

LE MONDE

N° 409 - 35^e année



32 pages - 15 F
Algérie : 6 DA
Autriche : 19,00 F
Belgique : 95 FB
Canada : 2,25 \$ C
C-Fra : 990 F CFA
Espagne : 270 P
E.-U. : 2,50 \$ US
Abonnements : voir tarif page 2

diplomatique

Publication mensuelle 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

DEUX COMPÉTITIONS PRÉSIDENTIELLES

La civilisation libérale

par CLAUDE JULIEN

INDIGNATION ou dédain : lequel de ces deux sentiments l'emporte dans le public devant l'indignité des débats ? Le pire serait l'indifférence, par accoutumance désabusée. Plus avisés qu'on ne le croit, la plupart des citoyens observent d'un œil narquois l'embarras des politiques qui, dans le souci de ratisser large, visent bas, très bas. Au fond, ils les comprennent... Mais compréhension ne vaut approbation ni indulgence. Car chacun voit bien que, en cette exceptionnelle époque d'amples mutations, la consultation électorale doit trancher entre diverses manières d'appréhender la vie, de concevoir les relations entre groupes humains. Les résultats du scrutin impriment leur marque à la civilisation qui cherche péniblement sa voie : grande pauvreté et processus technologiques ; élan généreux porteur de solidarité qui creuse les inégalités ; priorité accordée à l'affairisme, qui sacrifie tout, y compris la culture, au profit immédiat, ou primauté de l'esprit, qui ne va pas sans quelque désintéressement.

pas impunément avec la facilité et la démagogie, surtout lorsque l'appel aux urnes met en jeu la qualité même de l'existence, la cohésion de la société, les raisons que les citoyens peuvent avoir de vivre ensemble.

ENSEMBLE ? Dans une société qui reste prospère malgré la « crise », veut-on voir grandir le nombre d'exclus, inutilement rejetés vers les marges, volontiers oubliés, mal tolérés lorsqu'ils ont l'impudence de s'imposer aux regards ? Combien d'émigrés de l'intérieur souhaite-t-on ainsi ajouter aux enfants d'immigrés, assez mal accueillis en ce pays qui se targue d'une longue tradition d'ouverture ? Alors que le patronat reprend son offensive contre le SMIC, source de tous nos maux, sait-on que 11,9 % des familles disposent d'un revenu inférieur à 60 % du salaire minimum (1) ? Les électeurs sont-ils disposés à persévérer dans une voie qui, en dépit de tous les progrès accomplis en deux générations, laisse encore à Paris quinze mille personnes errer sans domicile fixe, pendant que, par exemple, une ville comme Dunkerque reçoit sept fois plus de demandes de logement qu'elle ne peut en satisfaire (2) ? Désire-t-on reculer une politique qui se sent désemparée devant les échecs scolaires, l'aggravation annoncée du chômage, le malaise qui pèse sur l'administration de la justice, les causes morales et sociales de la délinquance et de l'usage régulier de la drogue ?

N'en déplaise aux prophètes de malheur, une société qui tolère en son sein de telles disparités et de telles tares

n'est pas nécessairement prête à exploser. Elle peut conserver un calme de surface. La démonstration en est fournie par les Etats-Unis : entre 1970 et 1980, l'underclass est passée de 750 000 à 2 500 000 individus (3), tandis que le pays estime être en train de « perdre sa guerre contre la drogue » (4) - et cependant rien ne laisse présager la moindre agitation. Pour sauvegarder cet étrange « ordre » social, il suffit que le désespoir des plus mal lotis se mue en résignation et non pas en révolte. Y pourvoient des secours distribués en temps opportun, des aides plus ou moins équitablement réparties, l'ostensible vigilance des forces du maintien de l'ordre.

Aucune de ces mesures n'arrêtera la machine à fabriquer des injustices et des inégalités. Une étroite conception de la démocratie y trouvera pourtant son compte, du moins aussi longtemps que le système dégagera une majorité d'électeurs s'estimant plus ou moins satisfaits, vivant dans l'illusion de bénéficier d'une politique menée par des nantis pour des nantis. Courtés par tous les partis, une classe qui ne craint pas de se dire moyenne - moyenne par ses revenus, par sa culture, par ses ambitions - peut fort bien se prêter à ce jeu. Moyenne ou, au sens premier du terme, médiocre. Vainement on se vantait des gens qui « ont de grandes prévisions et de petits projets ». Une démocratie ne peut, à la longue, survivre dans cette médiocrité.

MÉDIOCRE ? Le caractère des personnages en lice ne l'est certes pas. Il ne peut expliquer que le ton insipide, terme, de la compétition. Pour séduire des couches sociales très différenciées, ils pensent devoir arrondir les angles, éviter les positions tranchées, nuancer à l'extrême leurs propos, même lorsqu'ils abordent des sujets brûlants. Ils y sont incités par un mythe périmé et par des techniques qu'ils croient modernes.

(Lire la suite page 14.)

(1) Conseil économique et social, Grande Pauvreté et précarité économique et sociale, séances des 10 et 11 février 1987 ; Journal officiel, 28 février 1987, page 35. (2) Idem, pages 40 et 41. (3) Cf. Newsweek, 7 mars 1988. (4) La même semaine, dans leurs numéros datés du 14 mars 1988, Newsweek titre à propos de la drogue : « Losing the War ? », et Time : « Where the War is Being Lost ».

PRÉSAGES DE GUERRE ET LAMBEAUX DE PAIX

Alertes en Amérique centrale

Par IGNACIO RAMONET

Deux logiques politiques continuent de s'affronter en Amérique centrale : celle qui a inspiré le plan Arias de paix signé par les cinq chefs d'Etat de la région le 7 août 1987, et celle du président Reagan qui cherche à rétablir le principe d'une « souveraineté limitée » dans cette zone, considérée comme l'« arrière-cour des Etats-Unis » et relevant à ce titre de leur « sécurité intérieure ».

Le plan Arias n'a jamais été réellement approuvé par Washington sous le prétexte qu'il a été élaboré, à l'initiative du président du Costa-Rica, sans tenir compte des priorités politiques de M. Reagan, notamment le renversement du régime sandiniste du Nicaragua et le soutien militaire à la Contra. Depuis août dernier, la région est soumise à l'élan contradictoire de deux logiques, l'une qui pousse à la réconciliation, à la reconstruction économique et à l'intégration politique, l'autre qui fait délibérément obstacle à de tels objectifs.

Le choc frontal de ces deux conceptions explique la précipitation des événements et leur apparente incohérence. A commencer par la crise de Panama (lire page 3 l'article de Jean Lapéze) où l'offensive de Washington contre leur ancien allié, le général Noriega, vise beaucoup moins à « rétablir la démocratie » qu'à sanctionner le refus de l'« homme fort » du Panama d'aider la Contra, tout en affaiblissant le groupe de Contadora et en rappelant à tous l'importance stratégique du canal pour la sécurité des Etats-Unis.

De même, le déclenchement précipité de la spectaculaire opération « Faisan doré » et l'envoi de trois mille deux cents « marines » au Honduras, le 16 mars, ne recherchent pas l'objectif déclaré de contenir une « invasion » sandiniste. Une telle gesticulation visant d'abord, en période électorale américaine, à jeter un rideau de fumée sur l'inspiration, le jour même, de deux des principaux protagonistes du scandale de l'Irangate - MM. John Poindexter et Oliver North - pour leur rôle dans le détournement vers les « contras » de fonds provenant de ventes d'armes illégales à l'Iran, et à protéger le candidat républicain M. George Bush.

Une telle opération avait également pour but de torpiller les conversations

directes, prévues pour le 21 mars à Sapos (au sud du Nicaragua), entre le gouvernement sandiniste et la Contra, en application du plan Arias. En dramatisant la situation, M. Reagan cherchait aussi à impressionner le Congrès et à obtenir de lui le vote de nouveaux crédits pour les « contras ». Enfin, à la veille des entretiens américano-soviétiques de Genève, cette démonstration de force rappelait aux Soviétiques l'attachement de Washington au contrôle de cette région.

Tous ces objectifs ont échoué. A Genève, l'URSS n'a pas accepté la demande américaine de cesser de livrer des armes au Nicaragua. Et cela d'autant moins que - même si les situations ne sont pas comparables - les Etats-Unis, de leur côté, n'ont pas fait de concession sur l'aide qu'ils apportent à la résistance afghane (lire pages 6 et 7 l'article de Selig S. Harrison).

La rencontre de Sapos a eu lieu comme prévu ; elle a permis la signature d'un accord de cessez-le-feu au Nicaragua et le déclenchement d'une série de mesures d'ordre politique qui peuvent favoriser le retour à la paix. Cet accord a montré, une fois encore, que le gouvernement sandiniste tient les engagements qu'il a pris en août 1987 en signant le plan Arias. Il est même le seul gouvernement de la région à le faire à l'heure actuelle. Dans les quatre autres pays - plus sensibles aux pressions des Etats-Unis - le plan Arias est en panne.

En particulier au Salvador où la situation s'est brutalement détériorée après le succès du parti d'extrême droite ARENA aux élections législatives et municipales du 20 mars. Le président Duarte, encore au pouvoir pour un an, n'a pas su choisir la paix et se retrouve à la tête d'un pays ingouvernable. Les Escadrons de la mort ont empêché les dirigeants proches des guérilleros de faire campagne et restaurer un régime de terreur. La guérilla, dans ces conditions, a relancé les combats et parie à nouveau sur ses armes.

De fragiles perspectives de paix au Nicaragua ne parviennent pas à entamer les lourds présages de guerre qui, au moins jusqu'à la fin du mandat de M. Reagan, continuent de peser sur cette tragique région.

En vente le 11 avril : LE LIBÉRALISME CONTRE LES LIBERTÉS Manière de voir n° 2

Arabies COURSE A L'ELYSEE LES BEURS ARBITRENT L'INSTITUT DU MONDE ARABE DANS TOUS SES ETATS UNESCO LE DIRECTEUR GENERAL SE CONFIE SYRIE ASSAD L'EQUILIBRISTE

Le numéro d'avril d'Arabes... le mensuel du monde arabe et de la francophonie. En vente en kiosques et en librairies. Abonnement : 300 FF - 250 FF étudiant. 78, rue Jouffroy 75017 Paris

DANS CE NUMERO : Un monde en effervescence

Les élections, en France et aux Etats-Unis, interviennent en un moment où tout change en profondeur. Les forces conservatrices abordent cette mutation avec l'idéologie floue du vieux néolibéralisme. Elles défendent, dit Claude Julien, les valeurs d'une « civilisation libérale » (pages 1, 14 et 15).

VERTUS SANS MORALE Les maîtres-mots sont : rentabilité, profit. En leur nom est conclue l'offensive libérale contre le monde du travail » (pages 16 et 17). Ces mêmes principes, appliqués au commerce international, posent des problèmes de taille. On voit ainsi, par exemple, « les filiales américaines jouer contre l'économie des Etats-Unis » (page 20) alors que, au sein du GATT, des pays se demandent « comment concilier la lutte contre le protectionnisme et la recherche de nouveaux débouchés » (pages 18 et 19). La bataille commerciale favorise l'essor d'industries de la contrefaçon, que les Etats combattent par la protection des marques en se livrant à une véritable « guerre des brevets » (pages 21 à 24). L'obsession de la rentabilité gagne aussi le champ de la culture et met aujourd'hui « l'édition à l'encan » (pages 26 et 27).

TERRES TRAGIQUES Entretiens, des hommes meurent dans ces « conflits régionaux » auxquels sont mêlés les deux super-Grands. A commencer par l'Afghanistan où l'annonce du retrait des troupes soviétiques semble avoir stimulé « les divisions de la résistance » (pages 6 et 7). Au Cambodge, où la perspective d'un départ des Vietnamiens, incite à « rechercher une réelle neutralité » (page 8). En Amérique centrale enfin, où « la croisade de Washington contre le général Noriega » affaiblit le groupe de Contadora et ruine le plan Arias de paix (pages 7 et 8).

Dans la région du Golfe, la guerre entre l'Iran et l'Irak atteint de nouveaux degrés d'horreur tandis que se maintient « l'interminable dépendance économique de Téhéran » à l'égard de l'Occident (page 9). La « révolte des pierres » dans les territoires occupés par Israël, avec son cortège quotidien de morts, provoque de profonds « traumatismes dans la communauté juive américaine » (page 10), et nous rappelle - comme le fait Henri Guillemin dans sa nouvelle « Reste avec nous » (pages 28 et 29) - que dans ces terres tragiques se mêlent, depuis plus de deux mille ans, haute spiritualité et rage de libération.

HORIZONS DE PAIX Des luttes d'un autre type se livrent ailleurs. Pour des réformes indispensables, par exemple, en Europe de l'Est et, plus précisément, en Roumanie et en Pologne (pages 4 et 5). Pour la victoire des urnes, récemment au Sénégal, où l'on a pu constater comment « les ratés de la démocratie » (page 12) pouvaient déboucher sur la répression et la violence.

La plus grande violence est celle de la terreur nucléaire. Les citoyens à cet égard, peuvent-ils peser sur les décisions qui concernent le sort de l'humanité ? Moins qu'on ne le croit. Comme le prouve, en France, l'absence de scrupules de ceux qui, au mépris des impératifs de sécurité, font « main basse sur les crédits militaires » (page 13). Entre « la peur ou la paix » (page 32), le choix, dans ce monde en effervescence, ne serait-il pas évident ? Lire le sommaire détaillé page 32.

M 2136 - 409 - 15.00 F 3792136015009 04090

MARS 1988... Pour l'Afrique... Mars 1988

La faute gestionnaire

M. Paul-Florian Valet, de Paris, nous fait part de ses réflexions après lecture de l'article de Claude Julien, « La faute gestionnaire », paru dans notre numéro de février :

Il y a une dichotomie entre la vie étudiante et la vie professionnelle, du point de vue de l'environnement intellectuel.

Pour les gestionnaires qui ont fait des études de macro-économie, les seules à intégrer une dimension dépassant volontairement la vie de l'entreprise, ils sont réduits, une fois en entreprise, à ne débattre professionnellement que des données internes à l'entreprise, ou à la branche économique.

Considérer des données macro-économiques se réduit pour eux à « repiquer » les données d'instituts de conjonctures, ou d'organisations professionnelles patronales, ou de journaux

Le docteur Claire Souchon, de Paris, après lecture du même article de Claude Julien, se souvient d'une « tragique anecdote » :

Cela débute à l'époque où le premier économiste de France - siégeait à Matignon. Une de ses amies, la quarantaine, divorcée, essayée, cherche à rebâtir un couple. Elle rencontre un monsieur dans la cinquantaine, veuf, et qui vient de marier ses enfants. Lui aussi souffre de solitude. Ils s'accordent. Ce monsieur dirige une petite entreprise de travaux publics qu'il a héritée de son père. Il se trouve tout à coup devant une échéance que sa trésorerie ne lui permet pas d'honorer. Mais, depuis de longs mois, l'Etat lui doit bien davantage. Il va au ministre, supplier qu'on lui consente une avance sur son dû. Le haut fonctionnaire qui le reçoit refuse, et se moque de lui, lui conseillant d'aller voir M. Barre - dont il applique les directives -.

Cet homme, honnête, pour qui la faillite n'est pas une combine, ne peut plus penser à autre chose. Perte de vigilance au volant - accident gravissime où il assume tous les torts. Des morts. Il a la chance d'en être. Mon amie en a

économiques, sans en discuter les fondements.

Rares sont les entreprises à avoir un service d'études macro-économiques. (Et pourtant, ça serait bien utile à beaucoup.) Gestion à vue très égoïste ; restriction à l'entreprise « boîte noire » dans un environnement hostile.

Par ailleurs, les écoles de dirigeants sont des écoles qui mettent moins l'accent sur la macro-économie et la chose publique ou sociale que les universités. On y forme plus des « chefs » que des responsables sociopolitiques. L'idéal pour les diplômés de ces écoles est donc plus de faire partie de l'élite dirigeante, si dur soit parfois le prix à payer ou à faire payer, que de réfléchir par soi de façon critique et pour la société globale. Ce qui n'exclut pas chez eux une approche sociale des situations, mais alors elle vise plus à réduire les embêtements d'une situation, qu'à dégager une perspective consensuelle, ou un projet de société.

moins : les deux carotides atteintes et des lésions multiples. Elle en est, aujourd'hui, à sa dix-septième intervention correctrice. Tout cela accroit le PNB

Entre-temps, bien sûr, l'entreprise a fermé ; les ouvriers ont été au chômage, dans l'attente d'une hypothétique embauche. Tel fut, dans le concret, le processus de « restructuration » patronal par M. Barre, notre futur « gardien ».

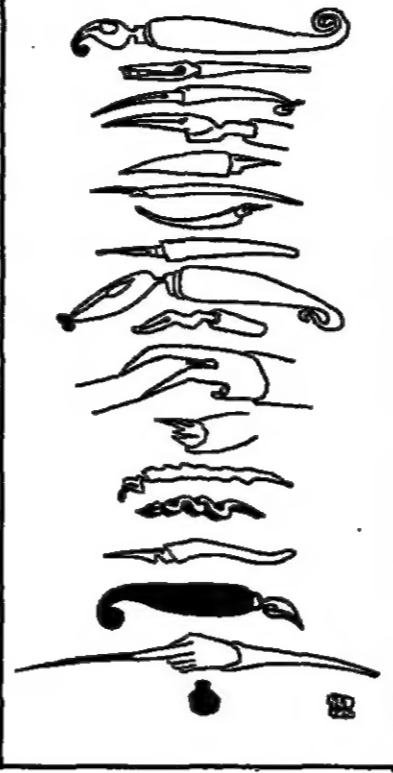
Pour Fernand Brandel, pourtant, un matelas de petites entreprises joue un rôle d'amortisseur lors des crises cycliques qui affectent l'économie capitaliste.

Etre africain à Bruxelles

Poète cap-verdien résidant à Bruxelles, M. Joao José Braga Tavares attire notre attention sur les difficultés de vie des étrangers africains en Belgique :

C'est avec une profonde consternation que nous, Noirs, subissons une discrimination intolérable. Les appartements nous sont systématiquement refusés alors que nous remplissons les mêmes conditions que les Européens... Par exemple, une étudiante noire parmi tant d'autres, qui s'exprime en français impeccablement au téléphone, est repoussée une fois arrivée chez les propriétaires. Ou ce jeune couple zairais qui cherche un appartement depuis plusieurs mois, et doit vivre chez des parents faute d'en trouver un. Un autre Africain a cherché durant huit mois un appartement ; hélas, il est tombé sur une commune qui refuse catégoriquement les étrangers. Moi-même, je cherche depuis plusieurs mois un logis mais, comme j'ai un fort accent africain, le dialogue s'interrompt là [...]. Parfois, quand je dis que viens du Cap-Vert, on me demande où se situe ce pays. On me taxe de Sénégalais ; parfois, certains m'accusent de vivre au « petit château des réfugiés politiques »... bien que je ne sois pas réfugié.

COURRIER DES LECTEURS



Agis Spinas

Un lecteur souhaite rappeler le rôle d'Agis Spinas, militant communiste grec, décédé en novembre dernier à Athènes à l'âge de quatre-vingt-sept ans :

Agis Spinas est surtout resté dans les mémoires pour avoir, comme dirigeant du Parti communiste à Thessalonique et membre du comité central, animé le combat contre l'emprise stalinienne sur le parti. Exilé en 1931, il passa au trotskisme.

Il tenait son action pendant la dernière guerre pour la plus importante de sa vie. Evadé en 1942 - il était interné depuis 1937 comme les quelques centaines de communistes qui avaient refusé de se « repentir » sous la dictature Metaxas, - il revient dans Athènes occupée et essaye, avec une poignée d'amis, de donner une perspective révolutionnaire à la radicalisation populaire provoquée par la famine qui venait de tuer des centaines de milliers de personnes. Il dénonce la politique d'union nationale de la résistance communiste comme une duperie pour les opprimés et la création d'une armée de guérilla dans la montagne comme un moyen de canaliser leur énergie vers le soutien exclusif aux buts de guerre des alliés. Alliés dont les visées en Grèce étaient purement coloniales, comme ils allaient le démontrer en écrasant militairement la résistance à Athènes en décembre 1944.

Déçu dans son attente d'une vague révolutionnaire en Europe après la guerre, considérant que l'URSS, cogendarme du monde depuis Yalta, était devenue impérialiste, il rompt avec le trotskisme pour se rapprocher du courant Socialisme ou barbarie, puis de l'anarchisme. Il avait publié ses Mémoires en 1976.

« Ethique, économie et droits de l'homme »

A la suite de la publication de l'article de Jacques Decornoy, « Ethique, économie et droits de l'homme » (Le Monde diplomatique de février), M. Xavier Godis, membre du comité directeur du Centre économique de Liaisons Internationales (COELI), nous écrit de Bruxelles :

Vous citez certains écrits catholiques et protestants, et notamment la lettre pastorale des évêques américains. Il est sûr que cette lettre pastorale représente une avancée sur le plan des prises de position de l'Eglise. On ne peut que saluer la sortie de ce document qui dévoile courageusement les failles d'un système.

Cela dit, il importe aussi de connaître quelles sont, face à ce document,

les réactions de représentants de pays du tiers-monde, et notamment de théologiens de la libération - en l'occurrence Leonardo et Clodovis Boff. Ceux-ci reconnaissent l'audace prophétique des évêques américains, mais constatent que, fondamentalement, leur proposition est la réforme et l'amélioration des structures du système ; il n'est pas question d'un changement du système lui-même, mais bien d'une moralisation du capitalisme. Mais sans doute, notent les frères Boff, n'était-il pas possible à des évêques des Etats-Unis de faire davantage, « étant donné les conditions sociales spécifiques dans lesquelles ils vivent et pensent ».

[Le texte de L. et C. Boff a été diffusé dans le numéro de décembre 1987 de Liaisons Internationales, publication du COELI, 31, rue de Soulet, B-1000 Bruxelles.]

M. Michel Jobert et le dollar

Après avoir bronché sur la tempête boursière qui semble avoir révisé à certains experts et hommes politiques le déficit du commerce extérieur et le déficit budgétaire américains, M. Alexis P. Noël, de Rueil-Malmaison, nous adresse la lettre suivante :

Qui se souvient de cette interrogation de Michel Jobert : « Avons-nous assez d'indépendance pour dénoncer publiquement le système de spoliation économique et d'asservissement politique que nous impose le dollar ? » (Lettre de Michel Jobert, n° 48, septembre 1978) et - comme en écho - en janvier 1980, face au dollar abusif oublieux de toute morale, cet avis : « Tout désordre qui se lève dans le monde s'apaisera si sa gestion était plus sérieuse. »

L'impérialisme du dollar (...) était alors, au gouvernement et ailleurs, savamment tué ; il n'eût pas été convenable, ces années-là, de parler du « racket sans précédent historique » constitué par les millions de dollars apatrides en promenade dans le monde. Pour reprendre une formule célèbre : Dieu, que la crise était jolie ! Ce que les prophètes du moment présent - sérieux comme des papes - ont oublié, évidemment, c'est que Michel Jobert nous a constamment alertés depuis plus d'une douzaine d'années sur le caractère explosif de la gestion du dollar. Ainsi, en octobre 1974 (Lettre, n° 1), après six mois d'un septennat nouveau, esti-

mant qu'on s'était trompé depuis un an dans l'évaluation de la conjoncture, il déplorait que, moyennant une lame sur la dégradation des échanges avec les pays sous-développés, nous ayons « accepté que les Etats-Unis exportent leur déficit, croyant qu'il était la condition de l'expansion internationale ». Il récidivait le mois suivant : plutôt que de parler de « gérer l'imprévisible (...) il eût été plus judicieux, sans dramatiser, de rappeler simplement au pays les origines d'une crise mondiale et de décrire les moyens de s'en protéger ». En des pages explicites et denses, il décrivait à la fois l'origine de l'inflation de 1950 à 1973 - le déficit de la balance des paiements des Etats-Unis - et le mécanisme par lequel ce déficit affectait l'économie mondiale (...).

Face au dollar souverain, inégalement réparti sans contrôle, il revenait à la charge. Février 1975 : il déplore que la France se taise sur le système monétaire international. Mai 1975 : « En économie, on s'est trompé de crise, donc de remède ». Ce qui n'empêchait pas nos responsables de nous inviter à partir en vacances en paix : de notre flot de prospérité, ne voyions-nous pas le bout du tunnel ? Prophète de malheur ? Même pas : en haut lieu on le jugeait « irresponsable ».

Depuis, son analyse, au fil des années et des gouvernements de droite et de gauche, n'a pas varié.

« LECTEURS SOLIDAIRES »

Nous avons lancé, dans nos précédents numéros, un appel à des « lecteurs solidaires » afin de constituer un fonds permettant d'abonner au Monde diplomatique des institutions ou organismes situés dans des pays qui limitent strictement les sorties de devises, ou dans des pays dont le taux de change est très défavorable.

En réponse à cet appel nous avons reçu, à la fin du mois de mars 1988, la somme de 34 969 F. Le comité de gestion de ce fonds, constitué par M^{me} Claire Bristet, M. Jacques Chonchol, M. Pierre de Charentenay, M. Edmond Josse et M. Tchicaya U Tam'Si, a établi une première liste de bibliothèques, centres de recherche, universités, instituts, groupements associatifs, organisations humanitaires, etc. auxquels nous avons envoyé gratuitement notre journal. Ont déjà été servis : 34 abonnements en Afrique, 26 en Amérique et 3 en Asie.

Si vous souhaitez participer à ce mouvement de solidarité, remplissez le bulletin ci-dessous.

M. ou M^{me}
 n° rue
 à Code postal
 Lecteur de « Monde diplomatique » depuis ans, verse par
 chèque bancaire chèque postal
 la somme de :
 250 F pour un abonnement en Afrique ou en Proche-Orient.
 313 F pour un abonnement en Amérique latine.
 343 F pour un abonnement en Asie.
 ou de 50 F 100 F 200 F, destinés au fonds commun « LECTEURS SOLIDAIRES » pour un abonnement attribué par le comité chargé de gérer le fonds.
 (Chèques libellés à l'ordre du Monde diplomatique et adressés au Monde diplomatique, « Lecteurs Solidaires », 7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09).

LE MONDE DIPLOMATIQUE
 Fondateur : Hubert BEUVE-MÉRY
 Directeur : Claude JULIEN
 Rédaction en chef :
 Micheline FAUNET
 Ignacio RAMONET
 Rédaction : Christiane DE BRIE
 Bernard CASSEN, Jacques DECORNOY,
 Alain GRESH
 Secrétaire de rédaction :
 Solange BRAND
 RÉDACTION
 7, rue des Italiens
 75427 PARIS CEDEX 09
 Tél. : MONDIPAR 650572 F
 Tél. : 42-47-97-27
 Publiété : le Monde Publiété S.A.
 Responsable : Antoine Gavrin
 75007 Paris
 Tél. : 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
 Reproduction interdite de tous articles,
 sauf accord avec l'administration.

C.I.H.E.A.M.
 CENTRE INTERNATIONAL DE HAUTES ETUDES AGRONOMIQUES MEDITERRANÉENNES
Institut agronomique méditerranéen de Montpellier
 PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT - POST-UNIVERSITAIRE
 ANNÉE ACADEMIQUE 1988-1989
CYCLES DE SPECIALISATION POST-UNIVERSITAIRE
 octobre 1988-juin 1989
 Economie rurale, Politiques agricoles et alimentaires
 Commercialisation des produits agricoles et alimentaires
 Gestion des entreprises agro-alimentaires
 Projets de développement rural et vulgarisation
CYCLES MASTER OF SCIENCE (M.S.), 2 ANS
 Formation par la recherche
 Formation à la pratique du développement
 Formation pédagogique spécialisée
CYCLES COURTS ET STAGES DE RECHERCHES
 Informatique et Agriculture : 19 septembre-16 décembre 1988
 Pastoralisme et Développement : 23 mai-9 juillet 1988
 en collaboration avec l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan-II - Rabat
 Stages de recherche de durées variables sur dossier.
STAGES DE FORMATION LINGUISTIQUE
 (français langue étrangère)
DIPLOMES REQUIS : Ingénieur ou DEA. Expérience professionnelle souhaitée
DATE LIMITE DES PRE-CANDIDATURES : 1^{er} mai 1988
BOURSES
 Un certain nombre de bourses d'études sont octroyées chaque année. Elles sont attribuées en priorité aux ressortissants des pays membres du C.I.H.E.A.M. (Algérie, Egypte, Espagne, France, Grèce, Italie, Liban, Maroc, Portugal, Tunisie, Turquie, Yougoslavie).
 pour plus de renseignements, s'adresser à :
 M. le directeur
 Institut agronomique méditerranéen
 3191, route de Mende
 34060 MONTPELLIER CEDEX (FRANCE)
 Tél. : 67-63-28-80 - Tél. : 480783 F

... COMPRENDRE L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL... ANTICIPER L'ÉVÉNEMENT...
ABONNEZ VOUS
LE MONDE diplomatique
 ● Vous bénéficiez d'un tarif spécial
 ● Vous êtes certain de ne manquer aucun numéro
 ● Vous pouvez recevoir directement chez vous
LE MONDE DIPLOMATIQUE
 dans le monde entier
 Pour vous abonner, renvoyez le coupon ci-dessous
 ou par MINTEL 38.15 LEMONDE puis ABO
 Je m'abonne pour **1 AN** **6 MOIS**
 NOM PRÉNOM
 ADRESSE
 CODE POSTAL LOCALITÉ PAYS
 Bulletin d'abonnement à renvoyer accompagné de votre règlement en francs
 (ou en devises négociables en France)
LE MONDE diplomatique
 Service des abonnements BP 80708 - 75422 Paris Cedex 09

La croisade
 L'ELLE formidable pour...
 démocratie, luxe des médias
 DEMOCRATIE
 démocratie organisée par
 Libération
 75003 PARIS

Handwritten signature or note at the bottom center of the page.

OBJECTIF : GARDER LE CANAL DE PANAMA

La croisade de Washington contre le général Noriega

QUELLE formidable pression pour obtenir le départ du général Noriega ! Depuis neuf mois, les Etats-Unis ont multiplié les initiatives : ils ont suspendu leur aide économique ; ont gelé les fonds détenus par le Panama (dont la monnaie est le dollar) aux Etats-Unis, ce qui a entraîné la fermeture des banques et désorganisé la vie économique. Ils ont continué de reconnaître le général Delvalle, destitué le 26 février, ont soutenu le putsch du 16 mars et encouragé les grèves déclenchées par l'opposition.

Au-delà du général Noriega, Washington cherche à briser le nationalisme des Forces de défense, à sanctionner l'attitude de Panama au sein du groupe de Contadora et à conserver le contrôle du canal.

Par JEAN LAPÈZE

Pourquoi le gouvernement des Etats-Unis s'acharne-t-il contre le général Manuel Antonio Noriega, chef des Forces de défense et homme fort du Panama ? La principale raison, quoi qu'on dise, est le refus de Washington d'accepter la remise des installations du canal aux autorités panaméennes à la fin de 1999 comme le prévoit le traité Carter-Torrijos signé en 1977.

A la veille de la signature de ce traité, M. Ronald Reagan ne déclarait-il pas : « La zone du canal n'est pas une colonie, ni une location à long terme, elle est le territoire souverain des Etats-Unis, au même titre que l'Alaska et que tous les Etats nés lors de l'achèvement de la Louisiane. Nous devons mettre un point final aux négociations sur le canal et dire au général que nous l'avons acheté, nous l'avons payé, nous l'avons construit, et nous allons le garder (1) ».

En 1903, les Etats-Unis ont en effet favorisé la sécession du Panama, jusqu'aux provinces de la Colombie afin de mieux contrôler la construction du canal interocéanique inauguré en août 1914. Par le traité Hay-Bunau-Varilla, Washington obtenait la pleine souveraineté sur une bande de territoire de 16 kilomètres de large (la « zone du canal ») s'étendant des deux côtés de la voie d'eau. Ce traité faisait,

par ailleurs, du Panama un « protectorat des Etats-Unis ».

Ce n'est qu'en 1939 qu'un nouveau traité mettra fin à ce statut de protectorat et que le Panama obtiendra sa pleine indépendance. Mais les liens, notamment économiques, avec Washington resteront considérables. Les Etats-Unis sont de loin le principal partenaire commercial (30 % des importations, 60 % des exportations). Au point que le Panama est - avec le Libéria - l'un des deux pays du monde (outre les Etats-Unis) dont le dollar est la monnaie nationale.

Le canal, pour Washington, possède une importance stratégique de premier ordre. Il relie la côte est et la côte ouest des Etats-Unis et c'est la voie qu'empruntent l'indispensable pétrole brut de l'Alaska vers les raffineries des Caraïbes. Près de dix mille soldats américains, dispersés dans une dizaine de bases, protègent les installations du canal (à titre de comparaison, les Forces de défense panaméennes comptent douze mille hommes).

Ces installations sont toujours sous la double souveraineté des Etats-Unis et de Panama, mais le 31 décembre 1999 elles doivent passer sous la tutelle unique de l'Etat panaméen. L'ancienne « zone du canal » a été incorporée au Panama le 1^{er} octobre 1979.

Fidélité à la Constitution de 1972

LES relations entre les deux Etats ont toujours été complexes, mais elles ont connu un tournant radical après l'arrivée au pouvoir, en 1968, à Panama, du général Omar Torrijos, chef de l'armée et leader populiste. Il fit très vite des Etats-Unis sa bête noire politique et mobilisa en permanence les citoyens pour obtenir la restitution de la zone du canal et des installations de celui-ci.

Dans l'espoir de modérer les revendications du général Torrijos et de diviser les nationalistes panaméens, Washington avait choisi de soutenir le général Noriega lorsqu'il était chef des services de renseignements dans les années 70, et avait également favorisé, en 1983, son accession à la tête des Forces de défense.

Pourquoi, alors, Washington s'est-il changé récemment d'attitude à l'égard du général Noriega ? Quelle menace représente-t-il pour la politique des Etats-Unis à Panama et dans la région d'Amérique centrale et des Caraïbes ? L'itinéraire politique du général Noriega - inculqué récemment par la justice américaine de trafic de drogue - est loin d'être transparent. Il aurait collaboré avec les services de renseignements cubains ainsi qu'avec la CIA ; on le soupçonne d'être impliqué dans l'accident qui coûta la vie, en

1981, au général Omar Torrijos, et dans l'assassinat d'Hugo Spadafora, une personnalité politique très controversée.

Le général Noriega ne manque pas d'habileté politique, et la manière dont il s'est hissé à la tête des Forces de défense révèle ses grandes capacités manœuvrières. Normalement, l'héritier de Torrijos était le général Ruben Darío Paredes. Mais celui-ci renouça à la direction de l'armée pour se présenter à l'élection présidentielle de 1984, comptant sur l'appui des Forces de défense. Son successeur à la tête de celles-ci n'était autre que le général Noriega, qui s'empressa de lui refuser son soutien et, dans le but de l'éliminer politiquement, appuya ouvertement le candidat soutenu par les Etats-Unis, M. Nicolas Ardito Barletta. Celui-ci sera effectivement élu en mai 1984.

M. Barletta, économiste formé à l'école de Chicago, avait été chargé par le général Torrijos de mettre sur pied le ministère de la planification (1974-1977) selon les vœux de la Constitution de 1972.

Cette Constitution, pourtant, prônait une conception du développement très opposée à l'idéologie et aux méthodes de l'école de Chicago. Elle devait profondément bouleverser le rapport des forces économiques et politiques du pays tel qu'il existait avant le coup d'Etat de 1968.

Anteur d'une thèse de docteur d'Etat sur « le développement régional au Panama » ; ancien expert du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) à Panama.

garchie terricienne, devenue par la suite une bourgeoisie traditionnelle, et la bourgeoisie marchande, dont les intérêts ont toujours été liés au trafic transisthmique, d'abord par voie terrestre, puis par la voie du canal. Les besoins nécessaires à la construction de cette voie ont obligé la bourgeoisie d'affaires - aujourd'hui les libéraux - à se tourner vers l'étranger pour y trouver des sources de financement.

La Grande-Bretagne, la France et les Etats-Unis manifestèrent très tôt un réel intérêt pour la construction d'un canal interocéanique. Déjà la construction du chemin de fer transisthmique, terminée en 1855, fut réalisée par la compagnie américaine Pacific Mail and Co. C'est durant la période de construction du canal, au début du siècle, que s'affirma la suprématie économique de la bourgeoisie d'affaires. C'est elle qui va rechercher le soutien des Etats-Unis pour détacher le Panama de la Colombie, quitta à leur côté la souveraineté du nouvel Etat.

Parallèlement, se met en place une politique de concessions pour l'exploitation bananière. La célèbre United Fruit Company - aujourd'hui la Chiriqui Land Company - s'installe dans la province du Chiriqui, la plus éloignée de la zone du canal mais aussi la plus riche et le fief de la bourgeoisie traditionnelle.

Des liens puissants se tissent alors entre les intérêts des Etats-Unis et les deux groupes dominants dans le pays. Depuis, l'histoire se répète. Bourgeoisie terricienne et milieux d'affaires

Ce n'est qu'en 1981 que le général décide enfin de mettre en place l'administration provinciale contrôlée effectivement par le pouvoir populaire.

Le bilan de la décennie torrijiste apparaît ambigu. Il y a, certes, des aspects positifs : création d'un code du travail, de la Sécurité sociale et, bien sûr, signature du traité Torrijos-Carter. Il faut ajouter : baisse considérable des taux de natalité et de mortalité (le taux de mortalité infantile diminue de moitié) ; équipement massif en eau potable, électricité et services d'hygiène ; doublement du nombre d'écoles primaires ; l'analphabétisme baisse de 20 % à 13 % ; les services de santé se multiplient ; le système routier et celui des télécommunications se développent fortement. Bref, la population est dotée de droits sociaux essentiels, et le pays acquiert les équipements indispensables.

Pendant, l'ensemble de cet effort est mal planifié faute d'administration appropriée et en raison des pratiques budgétaires brouillonnes de l'administration centrale. Beaucoup de fonds sont gaspillés. Par ailleurs, les résultats économiques sont médiocres : l'agriculture recule de 18 % à 13 % du PIB ; l'industrie de 17 % à 13 % et le commerce stagne. La réforme agraire est avortée ; le chômage déclaré passe de 5 % à 8 % et le sous-emploi connaît une croissance galopante.

Devant ce résultat mitigé, Torrijos impose, dès 1981, une stratégie de développement fidèle à l'esprit de la Constitution. L'administration se décentralise enfin, la planification s'organise autour d'une direction régionale, et ce modèle est appliqué en priorité dans quelques provinces. Petit à petit, l'ensemble de l'appareil commence à fonctionner différemment, avec plus d'efficacité. Cette année-là, comme par hasard, Torrijos trouve la mort dans un étrange accident d'avion...

lière pas et des tensions fortes apparaissent avec la récession. De surcroît, le gouvernement libéral de M. Barletta, appuyé par les Etats-Unis, prend ses distances à l'égard de l'armée. Le pouvoir de celle-ci s'en trouve réduit.

En peu de temps, l'acquis social du torrijisme est dilapidé au profit d'intérêts étrangers.

Une telle constatation encouragea sans doute le général Noriega à déclarer dès 1986 : « Un des aspects sur lesquels Torrijos s'est trompé - et lui-même le reconnaît aujourd'hui - a été de croire que, en préservant ceux qui détenaient le pouvoir économique, il arriverait à les gagner à la cause panaméenne. Torrijos leur avait enlevé le pouvoir politique en 1968 ; il a omis de leur ôter le pouvoir économique (5) ».

Les soutiens sur lesquels pouvait compter le général Noriega pour se maintenir au pouvoir - outre celui des militaires - étaient les masses paysannes et une partie des employés du secteur public. Pour conserver ces soutiens, il était revenu à l'orthodoxie torrijiste et avait fait appliquer la Constitution de 1972, en rétablissant dans sa plénitude le pouvoir populaire comme le voulait Omar Torrijos (6). Un tel projet politique est radicalement contraire au plan de la Banque mondiale, que soutient la bourgeoisie libérale, et au maintien des structures agraires traditionnelles sur lesquelles repose la force de la bourgeoisie terricienne. Les deux bourgeoisies sont financièrement soutenues par les Etats-Unis et provisoirement regroupées au sein de la Croisade civique nationale.

Washington craint-il que la restauration de l'esprit torrijiste ne favorise la mise en place d'une sorte d'axe La Havane - Managua - Panama ? Ou bien estime-t-il qu'un développement cohérent du pays, grâce à un régime à vocation progressiste, permettra au Panama d'être en mesure, en l'an 2000, de maîtriser le fonctionnement des installations du canal et d'en assurer sa gestion ?

Il paraît sûr, en revanche, que le désordre économique et social que créerait l'application du plan de la Banque mondiale l'en empêcherait. Or une clause du traité Torrijos-Carter prévoit que la rétrocession du canal ne sera effective le 31 décembre 1999 que si le Panama possède la capacité manifeste de maîtriser la technologie et la gestion du canal...



« L'HOMME FORT » AVEC M. DELVALLE EN JUILLET 1967

s'opposent ; les Etats-Unis jouent un rôle d'arbitre, et sont courtisés tour à tour par ces deux groupes.

Le coup d'Etat du général Torrijos, en 1968, introduit deux nouvelles forces dans ce tableau : le peuple et l'armée. Les officiers qui entourent Torrijos sont d'origine populaire et gardent « une sourde rancune contre la caste possédante » ; ils cherchent à constituer « une alliance de toutes les forces provinciales, avec une préférence pour la paysannerie (2) ».

L'armée a besoin de gens compétents aux postes-clés du gouvernement. Aussi doit-elle recourir au gisement de cadres que représentent les bourgeoisies. Torrijos essaie de fonder les forces en présence (officiers, les deux bourgeoisies et le peuple) dans un même creuset nationaliste et avec deux objectifs prioritaires : récupérer le canal et développer le pays.

Torrijos souhaite qu'une partie des capitaux des grandes sociétés financières internationales installées à Ciudad-de-Panama soit investie dans le développement de l'espace rural panaméen au profit des petits exploitants et des exploitations communautaires.

C'est autour de cette dernière idée qu'est élaborée la Constitution de 1972, celle du nouveau Pouvoir populaire. Elle établit la structure et les mécanismes de fonctionnement d'un gouvernement décentralisé. Surtout, elle permet que l'ensemble du pouvoir politique change de mains. Alors qu'il avait toujours été partagé entre les deux bourgeoisies, il revient maintenant aux élus de chaque commune du pays (3). Non seulement le pouvoir politique ne peut plus s'exercer par désignation présidentielle, mais le corps des décisions futures doit venir de l'ensemble des provinces (4) et de leur élus. Le gouvernement central, sensible à toutes les pressions du pouvoir économique, voit son rôle diminuer.

Pour une fois, les deux bourgeoisies semblent s'allier, sans pour autant enterrer leur rivalité. Sans doute afin de faire participer toutes les forces nationales à son projet de développement, Torrijos confie les postes de responsabilité administrative aux membres de ces bourgeoisies.

Le président élu en 1984, M. Barletta, va s'empresser de désavouer le modèle de planification régionale mis en place par Torrijos. Il opte pour un plan élaboré par la

Banque mondiale, qui défend la nécessité d'ajustements structurels ». Ce plan vise à supprimer ou rendre inopérant le code du travail, à favoriser l'investissement étranger au détriment des petites et moyennes entreprises, à comprimer l'emploi public et à réduire les salaires ; enfin, et surtout, à enlever tout pouvoir politique aux représentants des communautés populaires.

Déjà, sous la présidence de M. Ricardo de La Esparilla (1982-1984), la Constitution de 1972 avait été amendée et l'Assemblée nationale des représentants des communautés remplacée par une Assemblée législative, constituée de députés élus sur une base électorale beaucoup plus vaste qu'auparavant. Le modèle du pouvoir populaire mis en place par Torrijos avait été ainsi démantelé.

La situation économique pourtant, malgré les changements politiques introduits par M. Barletta, ne s'amé-

(1) Discours télévisé du 31 mars 1976, cité dans V.E. Vega-Royes, Le régime juridique des canaux de Suez et de Panama, thèse de troisième cycle, Institut du droit de la paix et du développement, Nice, 1981.

(2) P. Gilhodes, « Le gouvernement de la garde nationale à Panama », Problèmes d'Amérique latine, n° 4043-4044, la Documentation française, novembre 1973.

(3) La communauté populaire, un corrigé-décrite, est la plus petite unité politico-administrative. Il en fait un minimum de cinq pour former une municipalité, sauf cas exceptionnels. Leurs représentants, seuls élus de la nation, forment les conseils municipaux qui désignent les maires. Au niveau provincial, ils forment le Conseil provincial de coordination chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre des plans de développement régional. Au niveau national, ils forment l'Assemblée nationale des représentants, l'organe législatif du pays.

(4) Voir J. Lapèze, Le développement régional au Panama : de la participation populaire à la centralisation, thèse de doctorat d'Etat, Institut de géographie, université de Toulouse-III, juin 1987.

(5) Le Presse, janvier 1986, et Summa, avril 1986.

(6) Ces aspects devaient encore plus évidents quand on considère la personnalité du président Solis Palma mis en place par le général Noriega le 26 février 1988, pour remplacer M. Delvalle. Vice-ministre de la planification (1984-1985), M. Solis Palma fut démis de ses fonctions pour avoir renforcé les mécanismes de la Constitution et pour avoir défendu le rôle de la direction de la planification et de la coordination régionale.

La démocratie, luxe ou nécessité pour le Tiers Monde ?
DEMOCRATIE ET DEVELOPPEMENT
Un séminaire organisé par la Fondation Liberté Sans Frontières, animé par : Rony BRAUMAN Yves CHEVRIER Jean ESMEN Jacques GIRI Guy HERMET Olivier ROY Paul THIBAUD Alala TOURAINE
Du 20 avril au 15 juin 1988, tous les mercredis de 18h à 20h30
Participation : 600F (individuel) 4500 F (entreprise - Agréé formation permanente)
Fondation Liberté Sans Frontières, 68, bd Saint Marcel, 75005 PARIS. Tél.: (1) 45.35.65.56

L'EUROPE A ENFIN SA REVUE
L'ÉVÉNEMENT EUROPÉEN
Initiatives et débats
Directeur politique: Edgard Pisani
Rédacteur en chef: Sami Nair
N° 1
"La gauche dans tous ses états" en librairie dès avril
ont collaboré à ce numéro: Edgard Pisani, Peter Glatz, Fernando Moran, Carlo Barbelloni, James Callaghan, Caroline Anstey, Sami Nair, Massimo Salvadori, Jean-Pierre Cot, Jean Lapeyre, Jean-Marie Vincent, Manuel Vazquez Montalban
Diffusion en librairie - Prix: 75F - Abonnement: 4 numéros par an: 250F
S.A.C.P. INITIATIVES - 62, bd Garibaldi, 75015 PARIS - Tél.: (1) 40 56 08 02

et droits de l'homme
libert et le dollar
Lecteurs
ANTICIPER L'ÉVÉNEMENT...
MONDE diplomatique
6 MOIS
PAYS

LES SACRIFICES ET L'ESPOIR DES

En Roumanie, la faillite d'une

LES tensions sociales s'accroissent dans les pays d'Europe de l'Est : marches contre l'austérité à Budapest, manifestations d'étudiants à Varsovie, révolte ouvrière à Brasov (Roumanie)...

Par EDITH LHOMEL

Un mois exactement après l'éminent ouvrier de Brasov, la conférence nationale du Parti communiste roumain (PCR) tenait ses assises à Bucarest, du 14 au 16 décembre 1987.

De 1981 à 1986, la dette s'est abaissée de 10,1 milliards de dollars à 5,9 milliards. Pourtant M. Ceausescu entend persister dans sa politique d'austérité jusqu'en 1990 du moins, année où elle devrait être intégralement remboursée.

La population ne souffre pas seulement de carences alimentaires; elle pâtit aussi cruellement du froid, car elle est mise à un régime d'économie d'électricité et de chauffage rigoureux (5). A cause des restrictions, les citoyens doivent passer le plus clair de leur temps à tenter de se « débrouiller » pour faire face à l'absence de chauffage, aux coupures d'eau et aux pénuries alimentaires (6).

Grâce à une diplomatie « originale » (7), M. Nicolas Ceausescu était parvenu dans les années 70 à se bâtir une incontestable popularité auprès de ses concitoyens, solidement maintenus sous sa férule.

Invitant la politique des droits de l'homme du président Ceausescu, notamment à l'égard de la minorité hongroise de Transylvanie et des communautés religieuses (Eglises évangélique et uniate, sectes néoprotestantes), les pays occidentaux prennent maintenant leurs distances.

refusé la proposition de Bonn visant à établir un pont d'aide alimentaire à destination de la minorité allemande de Roumanie. Ce relâchement des relations avec l'Ouest, tout autant que la faillite économique, s'accompagne - fait sans précédent depuis les années 50 - d'un resserrement des liens commerciaux avec l'Union soviétique.

Un « tournant » dans la contestation ?

EN dépit de telles réalités commerciales, la population roumaine n'en tourne pas moins aujourd'hui ses espoirs vers Moscou, ou plus exactement vers M. Gorbatchev.

quement très antisoviétiques, voire antirusse, à attendre un geste de leur puissant voisin pour les débarrasser d'un dirigeant unanimement haï.

- (1) Cf. « Les relations financières Est-Ouest », in Tendances des marchés des capitaux, OCDE, février 1987, p. 13-46; sur les mobiles de cette volonté de liquider la dette, cf. Edith Lhomel, « Roumanie : une économie verrouillée », le Courrier des pays de l'Est, n° 301, décembre 1985, et Mihail Botz, « Memorandum au comité central », la Nouvelle Alternative, Paris, n° 9, mars 1988.

- (5) Un décret de novembre 1987 a ramené la norme de consommation mensuelle d'électricité par ménage de 47 à 35 kWh (contre, par exemple, 190 en moyenne en URSS). La température intérieure est limitée à 14°. (6) Une nouvelle « vague » d'austérité, pour certains récemment émigrés en Occident, dépasse du climat social et des conditions de vie en Roumanie des descriptions saisissantes. Voir, entre autres, Louis Orles, Un socialisme aveugle, Seuil, Paris, 1986. (7) Cf. Serban Orescu, « La voie roumaine et les contradictions d'une politique d'indépendance », le Monde diplomatique, mai 1979. (8) Pour des raisons commerciales et humanitaires, notamment. En décembre 1987, l'arrestation de M. Doina Cornea et de M. Radu Filipescu, libérés un mois plus tard, et la mise en résidence surveillée de M. Mariana Celac ont conduit le Quai d'Orsay à convoquer l'ambassadeur de Roumanie à Paris; ces opposants avaient accueilli d'être interrogés à visage découvert par une équipe d'Antenne 2.

L'indispensable réforme est-elle possible

LES propositions de réforme économique faites par le gouvernement du général Jaruzelski en Pologne représentent l'effort le plus sérieux pour infléchir la crise qui sévit dans ce pays depuis dix ans déjà.

Libérées de la tutelle de ces échelons intermédiaires, les entreprises doivent pouvoir s'orienter sur un marché devenu, en partie, concurrentiel. Cela implique des modifications de taille : la possibilité laissée, en premier lieu, aux entreprises de s'approvisionner librement et de trouver les partenaires financiers de leur choix.

mondiale, dont les experts ont accueilli avec faveur cette seconde étape. Plusieurs propositions ont reçu son plein soutien. Par exemple, la volonté d'instaurer l'équilibre économique, la réforme du système bancaire et l'instauration de la discipline financière.



DANS UN BISTROT DE VARSOVIE. Les jeunes ne sont absolument pas engagés dans les organisations politiques officielles.

Par ailleurs, la liste des postes de hauts dirigeants économiques (à la discrétion des instances supérieures du parti) n'a cessé de s'accroître (passant de 200 en décembre 1981 à 1 400 quatre ans plus tard), tandis que les conseils ouvriers, définis à l'origine comme cogérants de l'entreprise, ont vu leurs prérogatives diminuer comme peau de chagrin.

maintenant sept ans : le parti est une organisation faible, déprimée et indisciplinée. La grande secousse de 1980-1981 a diminué les effectifs de 779 000 membres officiels (5). L'hémorragie, au dire des autorités, a été stoppée en 1983 et, au début de 1987, le parti aurait compté 2 130 000 membres.

- (1) Zycie Partii cité par la Pologne contemporaine, n° 10, 1987. (2) Pour plus d'informations voir Barbara Rogalska, La Régulation indirecte en Pologne, Centre d'économie internationale des pays socialistes, 1985; ainsi que François Baffol, L'entreprise polonaise, le paradoxe de la réforme, in le Courrier des pays de l'Est, n° 322, 1987. (3) Le Courrier des pays de l'Est, n° 306, Georges Mink, Pologne, 1985 : une trop lente reprise, p. 48-57; voir également n° 308, Waldemar Kuczyński, « Un regard critique sur l'économie polonaise depuis le 13 décembre 1981 », p. 5-22. (4) Cf. Polityka, n° 24, 1986, cité par Jan Winiarski in « Pourquoi les réformes économiques échouent-elles dans les systèmes de type soviétique ? », Revue d'études comparatives Est-Ouest, 3, 1987. (5) Nowe Drogi, 1, 1987. (6) Cf. Trybuna Ludu, 5 février 1987. (7) Cf. Zycie Partii, 19/505, 23 septembre 1987. (8) Cf. Trybuna Ludu, 30 avril 1987.

Recherches internationales N° 26 - HIVER 1987-88 DE LA DICTATURE A LA DEMOCRATIE EXPERIENCES REUSSIES ?

Vertical text on the right edge of the page, partially cut off, including 'ÉTÉS D'EU' and 'conom'.

Handwritten signature or mark at the bottom center of the page.

SOCIÉTÉS D'EUROPE DE L'EST

économie d'état de guerre



MARCHÉ A BUCAREST Une situation alimentaire dramatique

ouvriers, s'expliquent aussi par la fragilité de traditions de lutte peu affirmées, la spécificité d'une culture politique empreinte d'un certain fatalisme, l'absence de solidarité entre les différents couches sociales. Il n'existe de surcroît aucun pôle de rassemblement de la contestation sociale à l'image de l'Eglise en Pologne.

La manifestation ouvrière qui réunit au moins quinze mille personnes le 15 novembre dernier à Brasov a eu un retentissement dans tout le pays. Ainsi le mouvement d'opposition clandestin Action démocratique roumaine a-t-il de nouveau signalé son existence. Un

comité de soutien aux personnes arrêtées et à leurs familles a été constitué. Des mouvements de solidarité se sont organisés, le plus souvent à l'initiative d'étudiants, à Timisoara, à Iasi, à Brasov... et, fait sans précédent, des rassemblements de soutien ont eu lieu à Prague, Varsovie, Berlin-Est et Budapest. Faut-il y voir un « tournant », comme l'a couragement affirmé M. Silviu Brucan, vétérinaire du PCR, ancien haut responsable politique, dans un appel adressé en vain aux dirigeants et d'autant plus remarqué que la classe politique roumaine, à quelques rares exceptions près, se distingue généralement par son esprit de soumission ?

rence ne peuvent avoir en Roumanie qu'un impact éminemment déstabilisateur pour le pouvoir. Même si le culte de la personnalité et le dogmatisme idéologique de M. Ceausescu ne sont point du goût de M. Gorbatchev, voilà qui ne parait pas suffisant pour convaincre Moscou d'encourager la mise à l'écart d'un homme qui, depuis vingt-trois ans, tient parfaitement le pays en main. Il arrive que la presse ou les radio soviétiques fassent état de difficultés d'approvisionnement et du rationnement de l'électricité en Roumanie, ainsi que des « nombreuses » demandes qui leur sont adressées par des auditeurs roumains désireux d'en savoir plus sur la « perestroïka » (la presse soviétique est quasiment introuvable à Bucarest) ; cependant, les journaux hongrois et yougoslaves ont été les seuls, à l'est, à faire mention des événements de Brasov.

Conscients de la vive tension qui règne dans la population, les dirigeants soviétiques n'ont en réalité aucun intérêt à prendre l'initiative d'un changement politique - à supposer qu'ils en aient les moyens - risquant de déclencher des réactions sociales imprévisibles. Cela étant, une telle prudence ne serait pas incompatible avec le soutien en sous-main d'un courant « réformateur » au sein du pouvoir roumain, si tant est que celui-ci parvienne à se constituer. En attendant, le renforcement de la coopération économique et commerciale soviéto-roumaine est une autre manière de préparer l'avenir.

EDITH LHOMEL

(1) Cf. « Les relations financières Est-Ouest... » (2) Cf. « La situation est malheureusement assez stable, même si elle repose sur un volcan de frustration », dit encore M. Mihai Botez dans des déclarations à la revue Dialog, Francfort-sur-le-Main, septembre 1987. (3) Cf. « Roumanie : crise et répression, 1977-1982 », l'Alternative, n° 20, janvier 1983. Pour la suite des événements, voir la revue la Nouvelle Alternative et la publication annuelle de la Documentation française l'URSS et l'Europe de l'Est, Paris. (4) Cf. les articles de Vlad Soare in Radio Free Europe Research, RAD/5, 10 janvier 1986, et de Michael Sharif in Südost-Europa, Munich, n° 3-4, 1986.

ES ET L'ESPOIR DES... illite d'une

me...). Certes, toujours obéissant à l'édification d'un communisme national, M. Ceausescu continue de répondre aux appels en faveur de l'indépendance du Comecon. Mais cette « historicité » ne serait-elle pas un bar d'arrière-garde à un régime qui n'aurait pas de sensibilité des besoins roumano-soviétiques prévus dans le rapport aux années 1981-1990 (plus de 70% d'importation des livraisons soviétiques de gaz, de pétrole, d'électricité, de 6,5 millions de tonnes, de produits d'approvisionnement extérieur). En retour, la Roumanie est devenue, par exemple, le premier fournisseur de viande à l'URSS (24 % des besoins de celle-ci), le troisième de légumes et fruits, alors que ces denrées font traditionnellement défaut sur le marché intérieur.

quement très antisoviétique, les roumains, à attendre au geste de leur puissant voisin pour les démentir d'un dirigeant unanimement haï.

- (5) Un décret de novembre 1987 a limité la norme de consommation mensuelle de viande par ménage de 47 à 35 kg... (6) Une nouvelle vague d'émigration... (7) Cf. Serban Cioculescu, « La voie roumaine... » (8) Pour des raisons économiques et humanitaires, notamment. En décembre 1987, M. Radu Filipescu, libéré un mois plus tôt de sa prison, a résidé surveillé à la résidence de M. Ceausescu à Bucharest. (9) Cf. l'ouvrage de M. Ceausescu, « Les principes de la révolution », Paris, 1986.

mais ont osé dénoncer la politique de « sous-développement » de leurs dirigeants - tel M. Mihai Botez, figure de l'opposition (9) pour qui le régime pratique un « stalinisme des années 30 » - et ont dit ouvertement leur intérêt pour les réformes impulsées par M. Gorbatchev, au risque d'ailleurs d'être emprisonnés comme il advint pour MM. Nicolas Stancescu et Ion Fistioc, anciens membres du parti s'exprimant à titre individuel. Mais cette déconcompte attende est surtout engendrée par le désarroi d'une société abusée dans son sentiment national, laminée par les difficultés quotidiennes et encadrée très efficacement par une milice et des forces de sécurité omniprésentes.

Grèves courtes, mais souvent dures ; actes de sabotage isolés ; circulation de tracts manuscrits vouant la « dicta-

ture » aux gémonies : les signes de mécontentement se sont multipliés ces dernières années. Mais ces protestations avaient un caractère spontané, localisé et la plus souvent spontanée. Rien qui soit de nature à ébranler le régime. Car aucun mouvement d'opposition plus ou moins structuré n'est parvenu jusqu'à présent à résister très longtemps à la brutalité de la répression, qu'il s'agisse du mouvement Goma en 1977, avec lequel les 35 000 mineurs en grève de la vallée de Jiu se solidarisèrent, ou, en 1979, du Syndicat libre des travailleurs de Roumanie (SLOMR), qui recueillit en deux mois l'adhésion de deux mille ouvriers (10). La fragilité des structures d'organisation et les faiblesses de la pensée politique de l'opposition, tant parmi les intellectuels que chez les

de possible



LE VARSOVIE

ne seraient strictement rien que des directives émises par le bureau politique et que 40 % se décideraient par une fonction d'elles. Or les communistes du bureau politique le soulignent à l'égard : le renouveau ne pourra s'opérer sans le parti ; le POUF reste le vecteur essentiel de la réussite de la réforme.

- (1) Epoca Partii cité par le Polak... (2) Pour plus d'informations voir... (3) Centre d'économie internationale de... (4) L'entreprise polonaise, le paradis de... (5) La Courrier des pays de l'Est, n° 30, 1987. (6) La Courrier des pays de l'Est, n° 30, 1987. (7) La Courrier des pays de l'Est, n° 30, 1987. (8) La Courrier des pays de l'Est, n° 30, 1987. (9) La Courrier des pays de l'Est, n° 30, 1987. (10) La Courrier des pays de l'Est, n° 30, 1987.

en Pologne ?

38,5 % des effectifs du parti (8). Quant à l'adhésion aux syndicats, des données officielles (9) font mention de taux avoisinant les 30 % en 1985, et même moins pour de très grandes entreprises des régions de Lodz, Varsovie, Wrocław, Cracovie, qui, elles, comptent 70 % et plus d'ouvriers.

Jeunes à la dérive

LES moins de trente ans constituent l'une des principales sources de préoccupations, d'autant que, en décembre 1987, ils représentaient 48,3 % de la population (37,5 millions d'habitants) et que, pour les années 80, les prévisions parlent d'une augmentation de 7 % au total de cette classe d'âge. Un constat s'impose brutalement aux autorités : les jeunes ne sont absolument pas engagés dans les organisations officielles. Pas plus le parti que les syndicats ne comptent en leur sein plus de 15 % de jeunes. Parmi les cinquante-cinq hauts responsables de région nommés en 1986, on ne trouve que deux hommes de moins de trente-cinq ans.

Les problèmes affectant la situation du logement frappent de plein fouet. Seulement 52 % des jeunes couples ont pu en 1985 disposer de 250 000 appartements construits. Et dans le même temps 300 000 nouveaux couples ont dû rester sous le toit des parents, sans qu'aucune évolution positive ne se dessine pour les années à venir.

sociologues de l'Académie des sciences de Varsovie, en 1985, indique que 25 % des personnes interrogées soutiennent l'action des autorités, 50 % se situent dans une position d'attente médiane et 25 % y sont résolument opposés (10). Il semble donc que la direction de l'ex-Solidarité ne peut pas se prévaloir d'une autorité sans partage sur la classe ouvrière. Il n'est pas certain que ses propositions correspondent ni aux attentes d'une population fatiguée ni aux nécessités économiques de l'heure. Ce qui semble, en revanche, se produire, c'est l'éclatement de l'unité de l'ex-Solidarité au profit de multiples liens entre eux.

Jeunes à la dérive

rités se refusent à fournir des indications précises, elles soulignent que 65 % des drogués ne dépassent pas vingt-cinq ans et qu'ils sont majoritairement issus de la classe ouvrière et de l'intelligentsia (12). Au total, le chiffre des drogués s'élèverait à 200 000 en 1986 ; selon le ministère de l'intérieur, ils ne sont que 20 000 à 30 000 et selon la milice 17 000.

Si l'on considère que la même équipe est à la tête du pays depuis sept ans et qu'elle n'a pas administré la preuve qu'elle pouvait mobiliser les travailleurs pour un surcroît d'efforts, on comprend que le sentiment le plus communément partagé soit la méfiance à l'endroit de nouvelles propositions visant à renouveler le jeu.

PEUGEOT - CD - TT - SODEXA



Quand le lion présente ses lettres de créance

Quand on est en poste, le choix d'un véhicule requiert réflexion. Une marque réputée, un réseau complet et dense, un passé historique dans la production comme dans la compétition sont autant de quartiers de noblesse. Pour le personnel diplomatique, Automobiles PEUGEOT a mis en place une organisation spécialisée, PEUGEOT SODEXA qui apporte une expérience et un savoir-faire internationaux : tarif préférentiel, facilités de règlement personnalisées, gamme de véhicules conformes aux normes en vigueur sur le territoire d'affectation, reprise du véhicule d'occasion, expédition dans le monde entier, formalités.

Autant de lettres de créance qui font de PEUGEOT SODEXA un partenaire fiable, sérieux, discret et efficace sur toutes les routes étrangères où le Lion PEUGEOT est l'expression du rayonnement de la technique française.

PEUGEOT - CD - TT - SODEXA - SERVICE VENTES DIRECTES AUX DIPLOMATES magasin d'exposition PEUGEOT Bureau SODEXA - CD - TT - 136 Champs-Élysées - 75008 PARIS - Tél. : (1) 42 25 20 98 Siège social SODEXA - 115 rue Danton - 92400 COURBEVOIE - Tél. : (1) 47 88 50 83 - Télex 615 072 F SODEXA - Filiale Automobiles PEUGEOT

UN OBSTACLE PERSISTANT

Divisions de la résistance et conflits

EN annonçant sa décision de retirer les troupes soviétiques d'Afghanistan le 8 février dernier, M. Gorbatchev entendait lever un obstacle majeur sur la voie de la détente. Mais la rencontre à Washington, fin mars, des ministres des affaires étrangères soviétique et américain n'a pas fait progresser d'un pas la solution du conflit. Il faut éviter un éclatement du pays. La résistance est divisée et la montée des forces fondamentalistes, principales bénéficiaires du soutien pakistanais et américain, suscite l'hostilité des populations, en particulier dans les zones pachtounes, qui sont attachées à d'autres loyautés plus traditionnelles.

Par SELIG S. HARRISON *

Pourquoi l'URSS a-t-elle décidé de retirer ses troupes d'Afghanistan ? Les déclarations successives de M. Mikhaïl Gorbatchev traduisent une motivation première : empêcher que l'obstacle afghan n'entrave l'amélioration des relations avec les Etats-Unis et l'Europe occidentale. Bien sûr, le coût de l'occupation soviétique a augmenté en raison de l'accroissement des fournitures occidentales d'armements sophistiqués à la résistance, dont les missiles Stinger. Mais ce n'est pas pour des raisons militaires que Moscou souhaite se désengager : dans ce domaine, plus que de défaite c'est d'impasse qu'il faut parler. Simplement, en évaluant les coûts et les bénéfices d'une telle situation, M. Gorbatchev accorde plus de poids que ses prédécesseurs aux dommages politiques et diplomatiques qui en résultent.

Un diplomate soviétique en poste à Washington résumait de manière révélatrice cette nouvelle attitude. Parlant de M. Ahmadzai Najibullah, chef du régime communiste de Kaboul, et de M. Hekmaytar Gulbuddin, le plus « dur » des dirigeants fondamentalistes, et qui, depuis mars, préside l'alliance des sept mouvements de la résistance, le représentant du Kremlin assurait : « Nous, en URSS et aux Etats-Unis, nous ne devons plus [leur] permettre de décider de nos relations. »

On comprend mieux, alors, pourquoi les négociations de Genève sont dans l'impasse. Croyant à tort que Moscou est contraint de se retirer sous la pression de la résistance, les Etats-Unis et le Pakistan ont tenté à la dernière minute de modifier les termes du projet d'accord de trente-cinq pages négocié par le médiateur des Nations unies, M. Diego Cordovez, durant les cinq dernières années. Pratiquement, l'URSS n'avait plus qu'à choisir entre deux manières d'abandonner les communistes afghans : en mettant fin à l'aide militaire qu'elle leur accordait, ou en acceptant la constitution d'un nouveau gouvernement dont ils seraient exclus. Le Kremlin ayant avalisé le texte des Nations unies comme un compromis lui permettant de sauver

* Chercheur, Carnegie Endowment for International Peace, Washington.

la face, ces nouvelles exigences furent rejetées.

L'URSS a toutefois reconnu récemment les carences politiques de ses protégés afghans. Dans l'hebdomadaire moscovite Literaturnaja Gazeta du 17 février, le spécialiste militaire Alexander Prokhanov critiqua l'appui soviétique au Parti communiste afghan, fondé sur la « fausse croyance » que ce dernier était à même d'étendre son pouvoir à l'ensemble du pays. La société afghane, poursuivait-il, est un « cocktail médieval » de tribus nomades et de chefs de guerre, « et pourtant, sur ce marçage, on a pensé construire un édifice socialiste ». Néanmoins l'armée rouge n'est pas intervenue en vain car « un fondamentalisme de type iranien n'est plus possible là-bas. Il n'y a plus de danger

d'émergence aux frontières de l'URSS d'un régime musulman extrémiste prêt à exporter ses pratiques et sa propagande vers les républiques soviétiques d'Asie centrale ».

Ce commentaire semble indiquer que Moscou croit à la survie des communistes en tant que force politique en Afghanistan après le retrait de ses cent quinze mille hommes. Même s'ils ne l'emportent pas et si leur idéologie ne recueille pas une vaste adhésion dans les campagnes, ils seront assez forts dans les villes, pense-t-on en URSS, pour empêcher l'établissement d'un régime fondamentaliste anticommuniste.

Si le gouvernement actuel, faible et impopulaire, ne maintient une présence administrative que dans sept mille des vingt-six mille villages du pays, les dirigeants de la résistance et le Pakistan ne sont pas convaincus d'un total effondrement dès le retrait des troupes soviétiques.

Plus de trois cent cinquante mille Afghans émargent au budget du gouvernement de Kaboul. La revendication par le Parti démocratique et populaire d'Afghanistan (PDPA) de cent cinquante mille adhérents n'a pas grande signification dans la mesure où beaucoup de ses membres pourraient retourner leur veste. Pourtant l'appareil communiste est loin d'être insignifiant. Il s'est étendu, à partir d'un noyau dur de sept mille activistes en 1978, lors de la prise du pouvoir, à plus de trente-cinq mille aujourd'hui, la plupart occupant des postes-clés dans les forces armées, les milices et les services secrets.

Communisme, islam et tribalisme

MOSCOU, Washington et les Nations unies sont à la recherche d'un accord sur le retrait soviétique et la fin de l'aide étrangère à la résistance, avant le sommet entre MM. Reagan et Gorbatchev, prévu pour la fin de mai et le début de juin. Mais les communistes afghans et les groupes désunis de la résistance sont davantage soucieux de savoir qui présidera aux destinées du pays pendant et après le départ de l'armée rouge. Les groupes de la résistance ont donc tenté de faire dépendre l'accord de Genève de la formation d'un nouveau gouvernement sous leur égide. Et les communistes, tout en acceptant de discuter l'élargissement du pouvoir à Kaboul, ont insisté pour reporter ce débat après la conclusion du règlement de l'ONU.

Depuis 1982, des « négociations indirectes » se déroulent à Genève. Le médiateur, M. Diego Cordovez, secrétaire général adjoint des Nations unies, fait la navette entre les délégations afghane et pakistanaise qui siègent dans des pièces adjacentes. Tout en déniaient toute légitimité au gouvernement de Kaboul, Islamabad s'était engagé à signer avec lui un accord de

paix dès qu'une solution satisfaisante aurait été trouvée au problème du retrait des troupes soviétiques. Toutefois, à la veille de l'actuelle session de négociation, le Pakistan a annoncé qu'il soutiendrait la position de la résistance exigeant comme préalable la mise sur pied d'un nouveau gouvernement à Kaboul.

Les diplomates soviétiques se disent disposés à accepter la formation d'un gouvernement de coalition intérimaire, « neutre », dominé par des centristes qui, pour la plupart, seraient des technocrates ayant servi sous le roi Zahir Shah. Toutefois, Moscou, pour ne pas être accusé d'avoir abandonné ses clients, tient à une participation nominale des communistes dans ce futur conseil des ministres ainsi qu'à leur droit à disposer d'un parti légal pour participer aux futures élections.

Si le régime communiste demeure en place à la suite d'un retrait soviétique, on peut penser qu'il survivra comme une forteresse assiégée dans la capitale et quelques autres villes. Les chefs rivaux de la résistance risquent fort de s'affronter tout autant qu'ils combattent le régime de Kaboul. Ce serait d'abord un retour à la situation de



MISSILES SAM SOVIÉTIQUES LOES D'UN DÉFILÉ A KABOUL. Le fourneur des armes ne parvient pas...

guerre civile qui avait entraîné l'intervention de l'armée rouge. Puis, le nationalisme afghan diluerait le caractère communiste du régime de Kaboul ; des réalignements politiques, fondés sur des solidarités tribales et ethniques, déboucheraient enfin sur une paix difficile.

Les forces armées afghanes et les milices gouvernementales totalisent environ cent mille hommes. Quant au nombre de combattants de la résistance présents à un moment ou à un autre sur le terrain, les estimations varient sensiblement. Une évaluation étonnamment faible en a été donnée en 1986 par le colonel Rod Paschall, directeur de l'Army Military History Institute, qui a accès aux informations confidentielles du gouvernement américain. Résumant le rapport de un à deux entre les effectifs de la guérilla et les forces combinées soviéto-afghanes, il écrivait : « Comme seulement vingt mille guerilleros se trouvent en même temps engagés dans une opposition active, un ratio plus crédible est de un pour dix (1). » Ces chiffres ne concernent que les unités financées et équipées par les Etats-Unis, qui opèrent à partir des bases du Pakistan, sous le contrôle du Pakistan Interservice Intelligence Directorate, et en coopération avec les sept organisations exilées. A la fin février, les agents officiels de la CIA affirmaient en privé que le nombre de guerilleros actifs se montait à soixante-cinq mille.

Ces évaluations ne tiennent pas compte des milliers d'hommes liés, de manière plus ou moins lâche, aux bandes opérant sous la direction de chefs tribaux ou de commandants locaux. Mais ces combattants, qui interviennent de manière intermittente et avec des équipements de fortune, n'ont pas l'efficacité des unités plus disciplinées et mieux équipées basées au Pakistan. Ceux qui qualifient l'Afghanistan de « nation en armes » effacent cette distinction et ignorent que des millions d'Afghans n'aident aucun des deux camps. « En réalité, concluaient un commentateur américain, si les Soviétiques pouvaient, politiquement ou militairement, isoler les sanctuaires du Pakistan, l'intensité et l'efficacité de la guérilla tomberaient au niveau d'une nuisance supportable (2). »

Les tensions entre les factions exilées au Pakistan et les commandants locaux de l'intérieur affaiblissent la résistance. Ces contradictions ont aggravé les divisions ethniques et tribales qui entrave

vent l'union du nationalisme afghan depuis le dix-septième siècle. Et, plus récemment, la montée en puissance des groupes fondamentalistes a introduit un nouveau facteur de déstabilisation dans cette société.

Les sept dirigeants de la résistance exilés au Pakistan ont formé une alliance ténue, l'Unité islamique des moudjahidines afghans. Quatre d'entre eux embrassent différentes formes de fondamentalisme tandis que les trois autres sont des théologiens traditionnels, alliés à des tribus. Le principal rôle des sept chefs consiste à canaliser l'aide étrangère pour la distribuer aux commandants de l'intérieur qui leur font allégeance. Périodiquement, ils mobilisent leurs partisans dans des camps de réfugiés, pour appuyer les actions de ces chefs locaux.

Les dirigeants fondamentalistes ont reçu la part du lion de l'aide étrangère, mais ils n'ont pas d'influence notable à l'intérieur du pays, à l'exception de la vallée du Panshir ; s'inspirant du mouvement des Frères musulmans originaire d'Egypte et des groupes wahhabites d'Arabie saoudite, les fondamentalistes n'avaient qu'une audience négligeable avant 1978. Ils se mobilisaient à la fois contre la monarchie, contre l'ensemble des théologiens traditionnels - identifiés à l'école de jurisprudence hanafite - contre les sectes soufies, et contre les « modernisateurs », pro-occidentaux ou communistes. Ils se sont aliéné la puissante hiérarchie des chefs pachtounes en réclamant l'abolition du tribalisme. En dépit des persécutions, les militants fondamentalistes - environ mille cinq cents personnes sous la royauté - ont survécu clandestinement avant de s'enfuir en 1973 au Pakistan où ils ont noué d'utiles alliances avec leurs homologues locaux et avec les services de renseignements.

En Iran, le pouvoir de l'ayatollah Khomeiny s'appuie sur des institutions chiites solides. Le chiisme exige des croyants qu'ils paient des taxes substantielles aux mosquées, ce qui a permis au Parti de la République islamique de construire un appareil politique implanté dans les masses. Par contre, l'islam sunnite afghan est orga-

(1) Rod Paschall, « Marxist Counterinsurgencies », Parameters, Journal of the US Army War College, été 1986, vol. XVI, n° 2, p. 10.

(2) James B. Curran et Philip A. Karber, « Afghanistan's Crisis », Armed Forces Journal, mars 1985, p. 105.

LE BILAN DU SEPTENNAT



7 ANNÉES QUI ONT MARQUÉ LA FRANCE

EDITÉ PAR

Le Monde

156 PAGES

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Etudes en SUISSE

littéraires, scientifiques et économiques

Baccalauréat (séries A, B, C, D) statut officiel de Collège et de Lycée français à l'étranger

Admission dès 10 ans. Aussi avec internat dès 15 ans. Ambiance calme et studieuse. Excellents résultats.

Accès aux bourses officielles. Une grande école fondée en 1908

école lemania lausanne

3, ch. de Préville - CH-1001 Lausanne Suisse Tél. 19-41/21/201501 - Fax 19-41/21/226700 - Téléc. 450800ch

LA VOIE DE ethniques



MEHMOUDIN - EN DEUX TE...

Evolution

Handwritten signature or text at the bottom center.

SUR LA VOIE DE LA DÉTENTE

ethniques hypothèquent l'avenir de l'Afghanistan



MOUJAHIDINES EN ROUTE VERS UNE POSITION DE COMBAT

niés de manière plus distendue et les dirigeants religieux ont de faibles bases, même s'ils jouissent d'un vaste respect populaire. Leur statut dépend de leur coopération avec les chefs tribaux.

Bien que l'avènement du régime communiste à Kaboul ait soulevé de sérieuses craintes dans l'ensemble du monde musulman, ce sont les fondamentalistes du Golfe et du Proche-Orient qui ont réagi avec le plus de détermination et ont fait de la question afghane leur affaire. Ils y ont vu une occasion rêvée de créer des structures pour encadrer les réfugiés et visant à suppléer, à terme, toute l'organisation traditionnelle du pays. Dans cette perspective, leurs ennemis n'étaient pas seulement les « infidèles » communistes, mais aussi la plupart des autres éléments non fondamentalistes de la résistance.

L'essentiel de l'aide américaine et saoudienne a été réparti sous le contrôle d'officiels d'Islamabad, liés aux fondamentalistes pakistanais de la Jamiat-I-Islami - un allié de poids du régime de M. Zia Ul Haq - qui coopère étroitement avec M. Abdoul Bin Baz, le puissant chef des wahabites saoudiens. Dans les camps de réfugiés, les quatre organisations fondamentalistes ont été largement favorisées. Les Frères musulmans et le régime de l'ayatollah Khomeiny ont aussi épaulé certains de ces groupes.

Les fondamentalistes distribuent parcimonieusement armes, argent et ravitaillement à des commandants de l'intérieur en qui ils ont confiance - comme M. Ahmed Shah Massoud dans la vallée du Panjshir - ou en qui ils voient des alliés potentiels. Mais ils gardent l'essentiel des dons de l'étranger pour renforcer, au Pakistan, leurs propres cadres paramilitaires, qui servent pour des missions à l'intérieur de l'Afghanistan ou comme réserve de la gendarmerie de M. Zia Ul Haq dans la turbulente province de la frontière du Nord-Ouest.

Si ces hommes ont pu jouer un rôle dans le succès de missions à l'intérieur, ils sont disqualifiés parce que venus de l'étranger pour établir, grâce à ces victoires, un contrôle permanent sur les campagnes. Et ils ne souhaitent pas que se mette sur pied une infrastructure politique clandestine : celle-ci serait, par la force des choses, sous le contrôle des dirigeants tribaux non fondamentalistes qui dominent à l'intérieur.

talistes et les traditionalistes de l'extérieur seraient représentés.

Le souverain déposé envisageait sa proposition comme un pas vers une sorte d'accord avec Moscou et les communistes afghans, qui entraînerait le départ des troupes soviétiques. Cette offre recueillait un large écho à l'intérieur du pays, y compris parmi les commandants locaux. Mais pour les fondamentalistes, l'objectif de la guerre est la destruction de toute influence communiste ou soviétique, pour faire place à la version fondamentaliste de l'islam politique, même si cela doit prendre des générations. Ils misent sur une lutte prolongée et recherchent des appuis étrangers durables pour édifier des écoles, et même une université au Pakistan où seraient formés les futurs dirigeants.

Un récent sondage effectué parmi des réfugiés afghans du Pakistan, pris au hasard, a montré que l'ensemble des dirigeants de l'exil ont été discrédités par des rumeurs persistantes de trafic de drogue et de détournement de l'aide américaine vers le marché noir. Sur deux mille deux cent quatre-vingt-sept réfugiés interrogés dans cent six des deux-cent quarante-neuf camps, 71,65 % demandaient que l'ancien roi - qui symbolise une période de relative stabilité et de relations de bon voisinage avec l'URSS - préside le futur gouvernement ; à peine 1 % souhaitaient que ce rôle soit accordé à un chef de la résistance.

Des animosités profondément enracinées dans l'histoire font obstacle à toute formule viable de gouvernement d'après-guerre. N'ayant point oublié la répression menée contre eux par le roi, M. Gulbuddin Hekmatyar, du Hezb-I-Islami, et d'autres dirigeants fondamentalistes refusent tout rôle pour Zahir Shah. Agé aujourd'hui de soixante-trois ans, l'ancien souverain, qui vit en exil à Rome, avait dirigé le pays pendant quarante ans avant d'être écarté en 1973 par son cousin et rival Mohamed Daoud.

Le Pakistan aussi a activement fait obstacle aux efforts de Zahir Shah. Il a refusé d'accorder des visas à l'ancien monarque et à deux de ses plus proches conseillers, son cousin Sultan Ghazi et son beau-fils Abdoul Wali, leur interdisant ainsi de visiter les camps de réfugiés. Par contre, Islamabad considère l'alliance dominée par les fondamentalistes comme la seule voix de la résistance non communiste dans les négociations.



Une mosaïque de populations

La brûlante question pachtoune

JUSQU'AU dix-neuvième siècle, l'Etat afghan - créé en 1747 par les tribus pachtones dirigées par Ahmad Shah Durrani - incluait les zones pachtones de l'actuel nord-ouest du Pakistan. Puis, dans le cadre du « grand jeu », le raj britannique annexa la partie du territoire afghan située entre le fleuve Indus et la passe de Khyber. La moitié des Pachtones furent ainsi arrachés au contrôle de Kaboul. A cette blessure, la Grande-Bretagne ajouta l'insulte en imposant, en 1893, la ligne Durand qui avalisait cette conquête, puis en cédant le territoire au Pakistan, en 1947. Avec cette division des Pachtones, les Britanniques léguèrent un irrédentisme explosif qui a toujours hanté les régimes successifs à Kaboul, à dominante pachtonne, et qui a contribué à empoisonner les relations entre le Pakistan et l'Afghanistan.

A plusieurs reprises, la monarchie de Zahir Shah et la république de Mohamed Daoud et les gouvernements communistes d'après 1978 ont contesté le droit du Pakistan d'administrer les zones pachtones, demandant la création d'un Etat autonome pachtonne à l'intérieur du Pakistan, ou bien un Pashtounistan indépendant, voire la création d'un « grand Afghanistan » incluant les territoires perdus.

La vision que les dirigeants d'Islamabad se font de la guerre afghane a ainsi été dominée par la crainte de voir émerger une force unifiée pachtonne. D'où leur insistance à contrôler la répartition de l'aide américaine, canalisée pour les soins de leurs services de renseignements vers les groupes fondamentalistes non pachtones. Cette politique de division devait empêcher toute unité d'action entre les sept partis de l'alliance.

Le contrôle pakistanais s'est fait plus lourd ces derniers mois. Un colonel nommé par Islamabad siège maintenant de manière permanente aux réunions des sept. Le refus de permettre aux représentants du roi de visiter les camps reflète aussi la volonté de M. Zia Ul Haq d'empêcher la renaissance d'un Afghanistan indépendant et unifié, dominé par les Pachtones et où ses divers services de renseignements perdraient l'influence qu'ils peuvent exercer aujourd'hui dans les affaires afghanes.

Le régime pakistanais subit de fortes pressions internes pour conclure l'accord élaboré avec l'aide des Nations unies et soulager ainsi le pays des tensions engendrées par la présence de deux millions cinq cent mille réfugiés. Mais le président soutient que la création d'un nouveau gouvernement à Kaboul doit se faire parallèlement au retrait soviétique, car c'est la meilleure façon d'assurer le retour rapide des réfugiés, qui autrement réapparaîtraient à rentrer chez eux pour vivre sous un régime communiste. Tandis que les négociateurs de l'ONU estiment que c'est seulement après la signature d'un accord entre les Deux Grands sur le retrait soviétique que les diverses factions afghanes pourront faire les compromis nécessaires à la mise en place d'un régime de coalition.

Le projet présenté par les Nations unies engage l'URSS à se retirer dans

un délai précis, fixé maintenant à neuf mois, en échange, dès le début de l'évacuation, de la cessation de l'aide étrangère à la résistance. Il contient aussi des propositions précises pour le rapatriement des réfugiés et le lancement d'un programme de réinstallation sous la direction du Haut Commissariat pour les réfugiés qui, graduellement, transférerait ses activités du Pakistan en Afghanistan. Les Etats-Unis et l'Union soviétique approuveraient l'accord et s'engageraient à en respecter les clauses. Toutefois, avant de donner son aval, le gouvernement américain veut que les Soviétiques lui donnent directement l'assurance qu'ils suspendront leur aide militaire à Kaboul, au moins pendant la période d'évacuation.

Le texte de M. Cordovez prévoit aussi la mise sur pied d'une force de cinquante observateurs de l'ONU composée de militaires fournis par des pays neutres et disposant de vingt-cinq hélicoptères. Pourtant, dans sa déclaration du 8 février, M. Gorbatchev permettait envisager une force de maintien de la paix plus importante avec un pouvoir d'intervention si des heurts opposaient les différentes factions. « Est-ce que les hostilités peuvent reprendre de plus belle après le retrait soviétique ? s'interrogeait-il. Si nécessaire, il faudrait alors envisager d'utiliser toutes les possibilités qu'offrent les Nations unies et le Conseil de sécurité ».

SELIG S. HARRISON.

(3) Edward L. Girardot, Afghanistan: the Soviet War, St. Martin's Press, New-York, 1985, p. 183. (4) D.M. Khalil, « Coordination Leads to Success », Journal of the Writer's Union for Free Afghanistan, Peshawar, vol. 1, n° 1, 1985, p. 25. (5) A. Rasul Amin, « Unity is the Remedy », Journal of the Writer's Union for Free Afghanistan, vol. 1, n° 1, 1985, p. 13.

Evolution politique

- 1747: début du règne d'Ahmad Shah Durrani, le fondateur de l'Afghanistan moderne. 1893: la ligne Durand entérine la perte par l'Afghanistan, au profit de l'Inde britannique, des provinces pachtones situées entre la passe de Khyber et l'Indus. 1923: première Constitution. 1933: accession de Zahir Shah au trône. 1937: le pachtoon devient la langue officielle. 1955: début d'un programme intensif d'aide économique soviétique. 1964: une nouvelle Constitution met en place une Chambre élue et accorde le droit de vote aux femmes. 17 juillet 1973: un coup d'Etat dépose Zahir Shah. La république est proclamée. Mohamed Daoud devient chef de l'Etat. 1975: signature d'un traité de non-agression avec l'URSS. 27 avril 1978: coup d'Etat. Le Parti démocratique et populaire afghan (PDPA) s'empare du pouvoir. M. Taraki devient président du Conseil révolutionnaire. Novembre 1978: signature d'un traité d'amitié avec l'URSS. Septembre 1979: Taraki est renversé par Hafizullah Amin. Décembre 1979: Amin est exécuté. L'armée rouge envahit le pays. M. Babrak Karmal devient le nouvel homme fort. 1981: début à Genève des négociations indirectes entre Kaboul et Islamabad. 4 mai 1986: M. Ahmadzai Najibullah remplace M. Karmal comme secrétaire général du PDPA. 8 février 1988: M. Gorbatchev annonce le retrait des troupes soviétiques pour le 15 mai à condition qu'un accord soit conclu à Genève.

TACLE PERSISTANT et conflits



LES LOIS D'UN DÉFILE À KABOUL

vent l'union du nationalisme séculaire depuis le dix-septième siècle. En résumant, la montée en puissance de groupes fondamentalistes a constitué un nouveau facteur de déséquilibre dans cette société.

Les sept dirigeants de la résistance exilés au Pakistan ont formé une alliance ténue. L'Unité islamique et les moudjahidines afghans. Outre d'autres embrasements différents formes de fondamentalisme tandis que les autres sont des théologiens traditionnels, alliés à des tribus. Le principe des sept chefs consiste à confier l'aide étrangère pour la distribuer au commandant de l'intérieur qui ne fait allégeance. Périodiquement, ils mobilisent leurs partisans dans les camps de réfugiés, pour appuyer les actions de ces chefs locaux.

Les dirigeants fondamentalistes ne voient pas la part du lion de l'aide étrangère, mais ils n'ont pas d'influence notable à l'intérieur du pays. A l'exception de la vallée du Panjshir, à l'exception de la province de Feroz Kohat, le mouvement des Frères musulmans n'a pas d'impact. Les groupes wahabites d'Arabie saoudite, les fondamentalistes n'avaient qu'une faible influence avant 1978. Ils ont gagné la lutte contre la monarchie, contre l'ensemble des théologiens traditionnels - identifiés à l'école de jurisprudence hanafite - contre les « hommes soufflés », et contre les « modernes », procéduraux ou communistes. Ils se sont aliéné la puissance hiérarchique des chefs pachtones et réclamant l'abolition du tribunal. Le dépit des persécutés, les milieux fondamentalistes - environ mille cas - ont survécu clandestinement avant de s'unifier en 1973 au Pakistan où ils ont soudé d'utiles alliances avec leurs homologues locaux et avec les services de renseignements.

En Iran, le pouvoir de l'ayatollah Khomeiny s'appuie sur des institutions chérites solides. Le chisme est un croyant qui a puient des taxes hebdomadaires aux musulmans, ce qui a permis au Parti de la République de mener de concert une campagne politique qui a été implantée dans les masses. En outre, l'islam sunnite afghan est un

(1) Rod Paschall, « Marxist Communist Systems », Parameters, Journal of the US Army War College, n° 1986, vol. XVI, n° 1, p. 48. (2) James B. Curry et Philip A. Lane, « Afghanistan's Ordeal », Armed Forces Journal, mars 1985, p. 145.

SUISSE... ania... 450 600 01

Le TRIMESTRE du monde... 1er TRIMESTRE 1988... ENTRETIEN: Michel CAMDESSUS: "Les grands enjeux monétaires"... DOSSIER: La politique internationale de l'Iran... 2e TRIMESTRE 1988... ENTRETIEN: Léopold SEDAR SENGHOR: prospective de l'Afrique... DOSSIER: Elections présidentielles et politique étrangère de la France... La Nouvelle Revue de l'actualité internationale

APRÈS NEUF ANS D'INTERVENTION VIETNAMIENNE

Le Cambodge à la recherche d'une réelle neutralité

LA victoire en 1975 des Khmers rouges au Cambodge, leur refoulement début 1979, après quatre ans de régime esclavagiste, par l'armée vietnamienne et la persistance du contrôle de Hanoï, ont fait de ce « conflit régional » à dimensions multiples un des grands problèmes internationaux de la décennie, un foyer d'affrontements entre la Chine, l'Union soviétique, les États-Unis, les pays de l'ASEAN et le Vietnam. Comme en Afghanistan, au Nicaragua et en Angola, la recherche d'une « solution politique » à ce conflit se révèle pleine d'obstacles et truffée de risques.

Par PHILIPPE DEVILLERS

Isoler le Vietnam, décréter contre lui des sanctions économiques, financières et politiques : en 1979, la Chine, l'Association des nations du Sud-Est asiatique (ASEAN) (1), les États-Unis et leurs alliés avaient cru pouvoir ainsi forcer le gouvernement de Hanoï à retirer ses troupes du Cambodge pour y rétablir le gouvernement « légitime du Kampuchéa démocratique » (khmer rouge), titulaire du siège à l'ONU. Mais rien n'y fit, ni le boycottage, ni la « leçon » que Pékin crut devoir donner aux Vietnamiens sur leur frontière en février 1979, ni les résolutions annuelles de l'ONU.

Tactiquement soutenues par l'Occident, la Chine et la Thaïlande donnèrent d'abord aux Khmers rouges de Pol Pot les moyens de reprendre et d'intensifier la guérilla contre les troupes vietnamiennes. Mais, à partir de 1981, leurs crimes furent mondialement connus : dès lors il n'était plus possible de soutenir une telle faction si on n'y associait des forces politiques khmères plus « honorables ».

C'est ainsi que sous la pression, surtout, de Singapour et de la Thaïlande, et avec l'appui de Pékin et de Washington, a été créé en juin 1982 un « gouvernement de coalition du Kampuchéa démocratique » (GCKD) dont le prince Norodom Sihanouk, ancien chef d'Etat du Cambodge et désormais dirigeant du Front uni national pour un Cambodge indépendant, pacifique et coopératif (FUNCIPPEC), a assumé la présidence. M. Son Sann, chef du

Front national de libération du peuple khmer (FNLPK), en devenant le premier ministre, et un dirigeant khmer rouge moins compromis, M. Khieu Samphan, le ministre des affaires étrangères. Ce gouvernement de coalition tripartite a obtenu, pour chacune de ses composantes, ou « factions », une aide militaire et humanitaire de l'étranger, la plus généreuse, celle de la Chine, étant distribuée par le canal thaïlandais.

Mais, pas plus que la pression diplomatico-économique, la guérilla n'a obtenu de résultats probants. Elle a, certes, créé une certaine insécurité sur le territoire de la République populaire de Phnom-Penh, contrôlée par les communistes de M. Heng Samrin et son Parti populaire révolutionnaire ; mais elle n'a pu se rendre maîtresse d'aucun territoire. Et, à la suite de l'offensive vietnamienne de février-mars 1983, elle a perdu la quasi-totalité de ses bases situées sur la frontière thaïlandaise, d'où, puisant largement dans les camps de réfugiés, elle pouvait lancer des opérations vers l'intérieur. La base territoriale de la coalition anti-vietnamienne s'est ainsi réduite à quelques kilomètres carrés.

Sur le plan international, elle n'en représentait pas moins la « résistance », la « légitimité omnisienne » et demeurait l'espoir de tous ceux qui, jugeant inacceptable l'inclusion du Cambodge dans la sphère d'influence vietnamienne, luttèrent pour la restauration intégrale de sa souveraineté et de son indépendance.

idée : un certain partage du pouvoir, mais sans aucune perte de contrôle.

Le prince Sihanouk, saisissant la nature de l'impasse, lança alors, de concert avec Djakarta, l'idée d'une « cocktail party » où les quatre factions pourraient se rencontrer de manière informelle, sans préalable ni étiquette, et discuter des moyens de rétablir la paix au Cambodge. Pékin, les Khmers rouges et M. Son Sann exprimèrent leur désaccord. Cependant, à partir de décembre 1986, Pékin fit secrètement savoir au prince Sihanouk que, après tout, une rencontre bilatérale entre la coalition anti-vietnamienne et le gouvernement de Phnom-Penh pourrait être utile. Déjà, par des intermédiaires, Hanoï avait fait comprendre qu'il y était favorable. L'Union soviétique, à son tour, se montra active en ce sens. On continuait cependant à se heurter à l'opposition, voire au veto, du Front de M. Son Sann et des Khmers rouges, qui ne voulaient

gouvernement de coalition. Mais on sait que, pressé par ses partenaires et par Pékin de revenir sur cette décision, il a fini par y consentir après avoir obtenu, semble-t-il qu'ils acceptent de s'associer à ses efforts politico-diplomatiques (2).

M. Hun Sen s'étant en effet porté garant d'un retrait de l'armée vietnamienne du Cambodge dès la réalisation d'un accord entre les parties cambodgiennes, il s'agit de conclure cet accord le plus rapidement possible. Le prince Sihanouk pourrait alors rentrer dans son pays en libérateur. Il pourrait s'entendre avec M. Hun Sen sur le cadre général de ce qui suivrait, et tout d'abord sur la mise sur pied d'un gouvernement (ou d'une autorité) provisoire dont la composition et la tâche seraient précisées, ainsi que la façon dont il serait contrôlé. Dans quelles conditions, acceptables par toutes les parties concernées (khmères et étrangères), cette autorité provisoire

cesser-le-feu. Il faut que les parties (3) conviennent de rester où elles sont le jour J, de ne plus s'attaquer et, pour l'essentiel, de laisser les forces vietnamiennes se retirer du pays selon un calendrier précis.

Resterait à régler le problème des zones de contrôle des quatre factions. Comme Phnom-Penh a reconnu que son armée ne serait pas en mesure de faire face partout aux Khmers rouges, dont l'effectif combattant (estimé à 30 000) et l'entraînement sont supérieurs, la question la plus grave qui se pose dès maintenant, et qui serait le problème numéro un de l'autorité provisoire, est de savoir comment éviter un double écueil : d'une part, que les Khmers rouges réussissent ce que le prince Sihanouk appelle un « coup de force contre le peuple khmer (4) » et s'emparent de la capitale pour ensuite rétablir par la terreur leur pouvoir sur tout le pays ; d'autre part, que les parties tentent de se retrancher dans des zones déterminées, faisant rapidement du Cambodge un nouveau Liban. Comment passer de quatre armées à une armée nationale unique, condition primordiale de la réconciliation et de l'indépendance ? Comment éviter les règlements de comptes, les « bains de sang » et le chaos ?

Sachant désormais que le retrait vietnamien aura lieu en 1990, les Khmers rouges se préparent déjà à la « contre-offensive générale » qui, selon le credo maoïste, doit assurer la victoire finale. Ils en ont les moyens, ayant su préserver pratiquement tous leurs cadres et leur organisation. Le prince Sihanouk n'ignore pas que, dans sa recherche d'une solution, le principal obstacle est de ce côté-là. Il confesse, à propos des Khmers rouges : « Il vaut mieux les avoir avec nous que contre nous (5) ». Mais quelles illusions peut-il encore nourrir à leur endroit ?

Le « pluralisme politique », idéal du prince et de M. Son Sann, maintenant accepté par M. Hun Sen, se peut séduire les Khmers rouges. Dans des élections vraiment libres, quelles chances leur parti aurait-il en effet d'attirer les foules, en dehors de quelques milliers de fanatiques à qui le « génocide » n'a rien appris ? Se sachant condamnés par le verdict de la démocratie, n'ont-ils pas d'autre issue que le « maquis permanent » ?

Le retour des Khmers rouges au pouvoir est redouté par la quasi-totalité de la population khmère, mais aussi par les États-Unis et l'Europe, par l'Indonésie et la Malaisie, par l'Australie, sans compter le Vietnam, l'Inde, l'Union soviétique. Mais seules la Chine et, dans une moindre mesure, la Thaïlande ont les moyens de le prévenir.

Le calcul des Khmers rouges

Soulignant la nécessité de rééquilibrer les forces armées de la coalition anti-vietnamienne et de réduire la prépondérance des Khmers rouges, le prince Sihanouk a récemment indiqué (6) que les États-Unis envisageaient de renforcer ses propres unités. L'aide américaine pourrait tripler les forces sihanoukistes d'ici à 1990 et les porter à 50 000 hommes au moment où le retrait vietnamien serait parachevé, ce qui permettrait de mieux contrôler la situation. Mais il est évident que les politiciens ont tout intérêt à retarder le plus possible la solution politique, à attendre l'événement imprévu (une « indisponibilité » du prince, par exemple) qui leur laisserait la voie libre pour une reconquête du pouvoir une fois les Vietnamiens partis. Le prince semble avoir fort bien perçu ce calcul.

An point où est déjà parvenu le dialogue Sihanouk-Hun Sen, son interruption décevrait profondément les espoirs de tous ceux qui, à l'intérieur surtout, voient en Norodom Sihanouk l'homme capable à la fois d'obtenir que le retrait des Vietnamiens s'opère sans désastre et de restituer au Cambodge sa place dans l'économie mondiale, dans l'indépendance et la dignité. Le prince semble donc condamné à poursuivre ses efforts dans le sens qu'il a lui-même défini.

C'est pourquoi dès que l'accord de principe sur le gouvernement provisoire sera esquissé, et que se posera le problème du cessez-le-feu, la conférence internationale, proposée par le prince et acceptée par M. Hun Sen, s'imposera, avec comme tâche première de désigner une commission de contrôle et, éventuellement, une « force de paix internationale » de nature à éviter les coups d'Etat de l'une ou l'autre faction et à assurer les transitions pacifiques.

Il est difficile d'imaginer qu'une telle évolution puisse s'esquisser sans l'accord de M. Son Sann et des Khmers rouges. La paix ne peut être rétablie sans eux. Leur objectif avoué étant le



CÉRÉMONIE, DANS UN CAMP DE RÉFUGIÉS, EN L'HONNEUR DU PRINCE SIHANOUK. Debout sans après le coup d'Etat, un charisme quasiment intact.

discuter qu'avec Hanoï, et seulement du retrait.

Alors, le 7 mai 1987, perdant patience et voulant recouvrer sa liberté d'action et de manœuvre, le prince Sihanouk se mit à « en congé » pour un an de la présidence du gouvernement de coalition et, en son nom personnel cette fois, entama une remarquable exploration. Il obtint de sept personnalités khmères un appel à une négociation quadripartite à Paris (28 août 1987). En septembre, lui-même acceptait cette proposition, et M. Hun Sen l'imitait dix jours après. Une rencontre Sihanouk-Hun Sen était décidée dans le secret, alors que l'Assemblée générale de l'ONU se préparait à voter, le 14 octobre, une nouvelle résolution exigeant le départ du Cambodge de toutes les troupes étrangères.

On connaît la suite. La rencontre de Fère-en-Tardenois, « entre composantes », entre « personnes privées » (Samdech Norodom Sihanouk et M. Hun Sen), entre un « séné » et un « cadet », a abouti le 4 décembre 1987 à un bref communiqué déclarant en substance : 1) il n'y a pas de conflit cambodgien d'autre solution que politique ; 2) cette solution doit être négociée entre toutes les parties cambodgiennes concernées, sur la base d'un Cambodge souverain, indépendant, neutre et démocratique ; 3) dès l'accord intervenu, une conférence internationale se réunira pour en garantir les résultats.

Il n'était question dans ce texte ni du retrait vietnamien ni de la cessation de l'aide extérieure aux factions. Mais le prince Sihanouk fit savoir que M. Hun Sen lui avait donné l'assurance formelle qu'il avait la garantie du retrait vietnamien dès l'accord conclu entre Cambodgiens. De toute façon, précisait-il, les forces de la coalition lutteraient contre les Vietnamiens jusqu'à un retrait total de ceux-ci.

C'était une base de départ, qui fut presque unanimement saluée par l'opinion internationale. Malgré la réserve de Pékin et la franche désapprobation de MM. Son Sann et Khieu Samphan (qui amena le prince à réviser momentanément ses projets), une seconde rencontre, cette fois à Saint-Germain-en-Laye en janvier 1988, permit d'examiner un certain nombre de problèmes concrets. Le prince Sihanouk alla jusqu'à proposer, si on ne parvenait pas à associer à la discussion les deux autres factions, la formation d'un « gouvernement provisoire bipartite », entre lui-même et M. Hun Sen.

Immédiatement accusé de « trahison » par M. Son Sann et confronté, à son arrivée à Pékin, à la discrète mais profonde opposition des Chinois et des Khmers rouges, le prince annonça le 30 janvier sa décision « définitive, irrévocable et irréversible » de démissionner de ses fonctions de président du

Le rôle de l'Indonésie

DEPUIS 1983, cependant, l'impasse était évidente pour tous. A Hanoï comme à Phnom-Penh, on avait compris qu'il serait impossible d'obtenir une reconnaissance, même de facto, du fait accompli et que, tôt ou tard, le Vietnam devrait retirer ses troupes, et le gouvernement de Phnom-Penh élargir sa base politique. Phnom-Penh se déclarait alors disposé à négocier avec tout groupe khmer se dissociant de Pol Pot et à lui faire place dans la République. Il obtint quelques ralliements.

La coalition anti-vietnamienne persistait en revanche à exiger le retrait des troupes de Hanoï avant toute discussion. Mais déjà, parmi les puissances de la région, des attitudes divergentes se faisaient jour. Si la Thaïlande (et avec elle Singapour) entendait obtenir sans aucun marchandage cette évacuation du Cambodge - dont elle veut faire un « Etat tampon », - l'Indonésie, estimant qu'à long terme le danger pour elle est chinois, se préoccupait d'obtenir le même résultat par la négociation, en échange de garanties offertes au Vietnam. De telles assurances devraient éviter que le Cambodge ne retombe sous influence chinoise et laisser intacte la force d'un Vietnam perçu à Djakarta comme le glacis le plus avancé de l'Asie du Sud-Est. D'où les efforts de l'Indonésie pour entraîner l'ASEAN dans une exploration des possibilités de compromis avec Hanoï.

Ainsi est née en 1984 l'idée que la « solution politique » du conflit pourrait être un « gouvernement quadripartite de réconciliation nationale ». Venue du prince Sihanouk, elle allait faire son chemin, mais chacun allait l'interpréter à sa manière. Avant d'aller plus avant, le prince avait accepté de rencontrer M. Hun Sen, premier ministre de Phnom-Penh, début décembre 1984, à Paris. L'opposition de la Chine fit tout échouer et l'on allait perdre des mois en vaines explorations.

Finalement, ayant réussi à adopter une position commune, les trois factions de la coalition offrirent, le 17 mars 1986, un plan en huit points, proposant une négociation au Vietnam sur le retrait de ses troupes et, en même temps, la constitution d'un gouvernement quadripartite de coalition, toujours sous la présidence du prince Sihanouk, mais comprenant, cette fois, la faction Heng Samrin de Phnom-Penh. Ce plan fut immédiatement rejeté par Phnom-Penh et Hanoï, qui y virent une tentative de légitimer la « clique criminelle de Pol Pot » et de préparer son retour au pouvoir.

A Phnom-Penh, M. Hun Sen proposa, quant à lui, le 18 septembre 1986, une négociation aux factions adverses, à l'exception de Pol Pot : en fait, un élargissement de son gouvernement aux non-polpotistes. C'était une autre version, maximaliste, de la même

Evolution politique

- 18 mars 1970 : le prince Sihanouk est renversé par des militaires dirigés par Lon Nol et liés aux États-Unis.
27 janvier 1973 : signature des accords de Paris mettant fin à la guerre du Vietnam.
17 avril 1975 : les Khmers rouges conquièrent Phnom-Penh alors que la présence américaine s'effondre en Indochine. Le prince Sihanouk redevient chef de l'Etat. Les mesures « radicales » du nouveau pouvoir font des centaines de milliers de victimes.
25 décembre 1978 : le Vietnam envahit le Cambodge. Un nouveau pouvoir s'installe à Phnom-Penh, dirigé par M. Heng Samrin, chef de l'Etat. Le prince Sihanouk quitte le pays pour s'établir à Pékin.
Février 1979 : les Chinois attaquent le Vietnam pour « donner une leçon » aux dirigeants de Hanoï.
22 juin 1982 : formation d'une coalition d'opposition en exil sous la présidence du prince Sihanouk, qui coordonne les guérillas hostiles à la présence vietnamienne.
7 mai 1987 : le prince Sihanouk se met « en congé » de la présidence du gouvernement de coalition.
4 décembre 1987 : rencontre, en France, entre le prince Sihanouk et le premier ministre du gouvernement de Phnom-Penh, M. Hun Sen.

Edité par la S.A.R.L. Le Monde
Gérant : André FONTAINE, directeur de la publication.
Administrateur général : Bernard WOUTES
Imprimerie du « Monde », 7, rue des Italiens, 75009 PARIS
Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 438
ISSN : 0026-9395
A la disposition des diffuseurs de presse pour modifications de service, demandes de réimpression ou autre, utiliser notre numéro de téléphone vers : (16) 1 05-36-11-11.

Handwritten signature or mark at the bottom center of the page.

RHÉTORIQUE ANTI-OCCIDENTALE ET RÉALITÉS ÉCONOMIQUES

L'interminable dépendance de l'Iran

DU conflit opposant l'Iran aux Etats-Unis et à certains de leurs alliés, les médias iraniens et internationaux ne donnent qu'une image simplifiée. En insistant sur la rhétorique anti-occidentale des dirigeants de la révolution islamique ou sur les scandales des livraisons d'armes, ils oublient le plus souvent de rappeler que l'Iran reste dépendant des économies de l'Ouest pour une grande part de ses importations. Il ne pouvait guère en être autrement, puisque, neuf ans après la chute du régime des Pahlavi, le gouvernement de l'imam Khomeiny n'a fait aucune tentative pour changer la structure économique du pays.

Par AHMAD FAROUHY

En se fondant sur les déclarations des responsables iraniens, la production agricole nationale serait en chute libre. « Cette année (1) 2,25 milliards de rials ont été mis de côté pour les importations de produits de première nécessité, déclare M. Qassemi, gouverneur de la Banque centrale, tandis que la totalité de nos revenus pétroliers pour 1986-1987 n'a été que de 6 milliards de rials. Cela signifie que plus d'un tiers des ressources en devises du pays sont consacrées aux importations de denrées de base, alors que celles-ci auraient dû provenir du secteur agricole (2). »

Si un tel constat d'échec est fréquent parmi les autorités, notamment au sujet d'un secteur qui emploie encore près de 70 % de la population active, ce que le régime de l'imam Khomeiny évite de rendre public, c'est que la quasi-totalité des denrées agricoles importées proviennent des pays occidentaux. A cet égard, il est intéressant de comparer les chiffres de 1977 - soit deux ans avant la chute du régime du chah - avec ceux publiés depuis l'instauration de la République islamique (voir le tableau 1).

D'autres branches vitales de l'économie nationale connaissent une dépendance encore plus importante à l'égard des importations. Selon les rares statistiques officielles, les industries - dont la plupart ne sont que des ateliers de montage d'éléments fabriqués à l'étranger - ne pourraient fonctionner sans

les matières premières, également importées, et dont les principaux fournisseurs sont, une fois encore, les pays occidentaux. Mais c'est surtout dans le secteur des produits manufacturés que l'Iran est le plus dépendant de l'Occident.

Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le niveau des exportations occidentales vers la République islamique au cours du premier semestre de 1987 reste considérable (voir tableau II).

Ces quelques données illustrent la crise économique et politique à laquelle est confronté le régime de l'imam Khomeiny : la plupart des produits consommés étant importés des pays occidentaux, le gouvernement iranien est obligé de les subventionner à perte afin d'éviter que la hausse des prix pratiqués sur le marché mondial ne soit répercutée à l'intérieur. Les raisons politiques sont évidentes : le pays se trouve engagé depuis plus de sept ans dans une guerre meurtrière contre l'Irak, et certains responsables craignent que les problèmes économiques ne déclenchent une vague de mécontentement. « Le coût élevé de la vie pourrait dissuader de l'effort de guerre les familles des déshérités dont sont issus nos combattants », déclare l'homme fort du régime, président du Parlement, en ajoutant « qu'il n'est pas opportun de demander au peuple de consentir de plus grands sacrifices économiques (3). »

Qu'implique un tel avenir ? Comment le régime peut-il prétendre faire échec à l'imperialisme de l'Ouest - alors que, de l'alimentation à l'armement, il est totalement dépendant des puissances qu'il déclare combattre ?

Par les dépenses militaires qu'elle engendre, la poursuite de la guerre est également une dynamique de l'intégration économique de l'Iran dans le marché occidental. Si le budget militaire est officiellement, pour l'année iranienne 1366 (mars 1987 - mars 1988), de 9 milliards de dollars - soit environ 20 % du total des dépenses budgétaires prévues, - une grande partie de cette somme est officiellement consacrée aux achats d'armes. Malgré le secret qui entoure les négociations régulièrement menées par les émissaires iraniens dans les différents capitales occidentales, des informations de sources diverses ont mis l'accent sur le volume et la diversité des armes recherchées par le régime.

En 1986, les révélations de ventes secrètes d'armes américaines à l'Iran ont été à l'origine du scandale de l'« Irangate », dans lequel était directe-

ment impliquée l'administration Reagan. En Suède, la presse a révélé que des firmes telles que Bofors et Nobel encouraient des poursuites judiciaires pour avoir illégalement vendu de l'armement et des munitions à l'Iran, non seulement sous le gouvernement social-démocrate d'Olof Palme, mais aussi sous les précédents gouvernements conservateurs (4). En Grande-Bretagne, à la suite de la décision prise en septembre 1987 par le gouvernement de Mme Margaret Thatcher de fermer à Londres le bureau iranien d'achats d'armes, qui employait trente militaires iraniens, la presse révélait qu'environ 70 % des achats d'armes de la République islamique à l'étranger étaient effectués à partir de la capitale britannique. Ces acquisitions se montraient, depuis le début de la guerre contre l'Irak, à 5 milliards de livres, soit environ 10 milliards de dollars (5). Au fil des mois, de Rome à Paris, où l'« affaire Leuchars » n'est que la dernière en date, d'autres capitales européennes ont été mises en cause par des révélations analogues.

Cette dépendance à l'égard de l'Occident, bien entendu, des conséquences politiques. A l'intérieur, l'Etat est obligé de composer avec son principal concurrent, la puissante classe marchande du bazar, et avec les nombreux entrepreneurs du secteur privé, à la fois importateurs et distributeurs. Cette alliance présente cependant des risques : potentiellement dangereuse pour la stabilité du régime, en cas de déspiration soudaine de l'imam, elle ne manquera pas de peser lourdement sur la politique de son successeur.

Nul n'oublie au sein du gouvernement que la révolution islamique a été entièrement financée par le bazar et certains entrepreneurs. Ils espèrent, en effet, que l'avènement d'un gouvernement islamique changerait une structure économique qui les avait appauvris au profit des nombreux affiliaires de la cour, principaux intermédiaires entre l'Etat et les entreprises occidentales. Or la guerre contre l'Irak, qui mobilise les travailleurs et draine les ressources, la paupérisation qui frappe

les centres urbains, l'effondrement des cours du pétrole et, enfin, la hausse des prix sur le marché mondial ont augmenté l'inflation et fait chuter le rial. Un seul exemple illustre la crise financière iranienne : en 1979, année de la révolution, le dollar américain valait 75 rials ; aujourd'hui, sur le marché parallèle, il s'échange à 1 200 rials, soit une perte de valeur du rial de 1 500 % en moins de neuf ans.

Un tel échec économique était-il prévisible ? Les révolutionnaires islamiques sont arrivés au pouvoir avec pour objectif de changer la structure politique des institutions en évitant toute transformation économique de la société. Durant les années qui précéderont la révolution, plusieurs religieux avaient cependant tenté d'élaborer une théorie économique - islamique - dans le but de démontrer que, tels le capitalisme et le marxisme, l'Islam avait aussi sa propre philosophie économique. Deux religieux avaient particulièrement étudié ce sujet, l'ayatollah Mahmoud Taleghani - décédé durant les

premiers mois de la République islamique à la suite des tortures subies dans les prisons du chah - et l'ayatollah Mohamad Bagher Sadr, exécuté en 1980 en Irak, où il résidait, par le régime du président Saddam Hussein, qui l'accusait de comploter contre l'Etat afin d'instaurer une république islamique dans ce pays (6).

Quelles que soient les réserves que l'on puisse formuler à l'égard de ces études, elles ont le mérite de poser le problème des lois islamiques et de leur interprétation par l'appareil clérical, notamment dans le contexte du droit à l'entreprise et à la propriété privées. Mais la disparition de leurs auteurs, avant la consolidation de la République islamique, a permis au régime de l'imam Khomeiny d'éviter un débat sur la politique et l'orientation économiques de l'Iran qui aurait risqué de provoquer de sérieuses critiques en ce qui concerne l'intégration du pays au marché occidental et des conséquences politiques qui en découlent.

Craintes soviétiques

L'ACTUELLE structure économique de la République islamique conditionne également ses alliances étrangères, notamment les rapports conflictuels qu'elle entretient avec l'URSS (7). Selon certains officiels soviétiques, Moscou craindrait que Téhéran ne cherche à provoquer une révolution islamique dans les républiques soviétiques d'Asie centrale, dont bon nombre sont de culture iranienne. « Lorsque la guerre avec l'Irak aura pris fin, déclare M. Igor Belav, l'un des responsables politiques de l'hebdomadaire soviétique Literatournaïa Gazeta, Téhéran concentrera ses efforts au nord, c'est-à-dire sur les républiques musulmanes d'Union soviétique, tant sous l'influence de l'idéologie de l'imam Khomeiny - même s'il devait disparaître entre-temps - que sous celle des Américains, qui reviendront sans doute en

force en Iran (8). » Une telle crainte, avivée par le soutien financier et militaire que le régime de l'imam Khomeiny apporte aux groupes islamiques de la résistance afghane, expliquerait pourquoi l'URSS fournit et entretient 80 % des armes utilisées par le pouvoir baasiste irakien dans la guerre contre l'Iran.

Inféodée économiquement aux puissances industrialisées, combattant l'idéologie communiste à l'intérieur et les avances soviétiques à ses frontières, la République islamique en guerre contre l'Irak représente - en dépit des apparences et de la rhétorique officielle - l'un des plus sûrs alliés de l'Occident aux portes de l'Asie et au sein du monde musulman.

- (1) L'année iranienne commence le 21 mars.
(2) Etelaat (quotidien de Téhéran), 3 octobre 1987.
(3) Etelaat, 23 juillet 1987.
(4) Selon le New York Times du 1er mars 1987, l'ancien premier ministre Olof Palme aurait été assésiné pour avoir voulu faire cesser les livraisons militaires soviétiques à la République islamique.
(5) Le Monde, 25 septembre 1987.
(6) Mahmoud Taleghani, Enlam va Malakhyas, Entozharat Press, Téhéran, 1965. Mohamad Bagher Sadr, Eghtesad va Ma, Borhan Press, Téhéran, 1978. Voir la traduction de certains textes de Sadr dans les Cahiers de l'Orient, Paris, n° 8-9.
(7) Ahmad Farouhy, « Comment la diplomatie iranienne entend épauler l'influence soviétique », Le Monde diplomatique, septembre 1987.
(8) Déclaration à l'AFP, 7 décembre 1987.

Le neutralité

cesses-le-feu. Il faut que les parties conviennent de rester où elles sont. L'essentiel, de ne plus s'attaquer et de laisser se retirer les forces militaires du pays selon le calendrier précis.

Resterait à régler le problème des zones de contrôle des quatre faces. Comme Phnom-Penh a reconnu sa face face partout pas en matière de l'effectif combattant (environ 30 000) et l'entraînement (environ 100 000), la question la plus grave se pose dès maintenant, et qui sera le problème numéro un de l'année à venir, est de savoir comment faire un double échec : d'une part, que les Khmers rouges réussissent ce que le prince Sihanouk appelle un « coup à l'extérieur » et d'autre part, que le régime de Phnom-Penh réussisse à rétablir par la terreur leur pouvoir sur tout le pays ; d'autre part, que les zones déterminées, faisant rapidement passer de quatre armées à une armée nationale unique, conditionnent la dépendance de la réconciliation et l'indépendance ? Comment éviter le sang - et le chaos ?

Sachant désormais que le régime vietnamien aura lieu en 1990, les Khmers rouges se préparent déjà à une « contre-offensive générale » qui sera le credo maotiste, doit assurer le victoire finale. Ils en ont les moyens, ils préservent pratiquement tous les cadres et leur organisation. Le prince Sihanouk n'ignore pas que, dans la recherche d'une solution, le principal obstacle est de ce côté. Il continue à proposer des Khmers rouges : « Il ne faut pas les avoir avec nous que nous les avons (5). » Mais quelles illusions peut-il encore nourrir à leur endroit ?

Le « pluralisme politique », idéal de principe et de M. Son Sanna, manquant accepté par M. Hun Sen, se présente les Khmers rouges. Dans les discussions vraiment libres, quelle solution leur paraît-elle, quelle solution leur faut-il, en dehors de ce qui est de ce côté. Il continue à proposer des Khmers rouges : « Il ne faut pas les avoir avec nous que nous les avons (5). » Mais quelles illusions peut-il encore nourrir à leur endroit ?

Le retour des Khmers rouges au pouvoir est redouté par la quasi-totalité de la population khmère, mais aussi par les Etats-Unis et l'Europe, par l'Australie et la Malaisie, par l'Australie sans compter le Vietnam, l'Inde, l'Union soviétique. Mais seule la Chine et, dans une moindre mesure, la Thaïlande ont les moyens de la puissance.

Khmers rouges

venant des Vietnamiens, il leur est difficile de s'opposer à une formule qui, précisément, assure ce retour définitif et dans les meilleurs conditions. Bloquer le progrès amorcé serait prendre une très lourde responsabilité. Et il en est de même pour Pkin et Phnom-Penh. C'est sans doute parce qu'il est assuré d'être soutenu à ses efforts que le prince a accepté de continuer à assurer la présence de la coalition.

En un mot, les perspectives de paix sont relativement encourageantes. Mais le salut et l'indépendance du Cambodge résident dans un statu quo inévitablement réel dont le prince Sihanouk, par son passé et sa personne, est probablement la meilleure garantie. Mieux que quiconque sans doute, il est capable de le négocier.

- (1) L'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, la Malaisie, l'Indonésie, Singapour, la Thaïlande, Brunei et les Philippines.
(2) La lettre du prince Sihanouk à M. Son Sanna, le 24 janvier 1988, prouve que la tentative des deux personnalités reste vive.
(3) Le FUNCIPEC affirme qu'il dispose de 17 000 hommes - dont 9 200 à l'intérieur - et que son concurrent, le FVLPK, ne compte plus, selon la même source, que 10 000 combattants.
(4) Déclaration de prince Sihanouk à l'AFP, 19 décembre 1987.
(5) Ibid, 22 janvier 1988.
(6) Financial Times, 17 décembre 1987.

Edité par la SARL le Monde. Gérant : André FONTAINE. Directeur de la publication : Bernard WOLFF. Imprimerie du Monde, 7, rue des Italiens, 75009 PARIS. Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 438. ISSN : 0026-0395.

Calendrier des fêtes nationales 1-30 avril. 4 BONGRE, 4 SÉNÉGAL, 17 SYRIE, 18 ZIMBABWE, 19 SIERRA-LÉONE, 25 PORTUGAL, 26 TANZANIE, 27 AFGHANISTAN, 27 JAPON, 29 TOGO, 30 PAYS-BAS.

RUBRIQUE IMMOBILIER. Maisons campagne, fermettes, belles demeures. A. V. en SAINTONGE BOISÉE. Liste sur demande : OFFICE FONCIER de SAINTONGE 17270 MONTGUYON.

BICENTENAIRE 89. Lettre de la Mission du Bicentenaire de la Révolution Française et de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. Ce journal officiel porte un double regard sur notre mémoire et notre avenir d'Homme Citoyen. Une fresque historique pour rappeler la Révolution Française, ses événements, ses hommes et sa philosophie. Une tribune ouverte aux grandes signatures de notre époque pour prolonger un idéal à l'aube du 3e millénaire. Un calendrier des grandes manifestations pour commémorer le Bicentenaire et la portée universelle de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

ABONNEZ-VOUS A Politis LE NOUVEL HEBDO DU JEUDI DIRIGE PAR BERNARD LANGLOIS. Abonnez-vous pour 3 mois, 6 mois ou 1 an et payez Politis nettement moins cher. Adressez vos abonnements à Politis-Abonnements, BP 90, 75961 Paris Cedex 24. Tél. : 46.36.24.20. Oui, je désire profiter d'un abonnement à prix réduit à Politis et je choisis un abonnement de : 3 mois, 12 n°, 200 F (au lieu de 240 F) ; 6 mois, 26 n°, 400 F (au lieu de 520 F) ; 1 an, 52 n°, 740 F (au lieu de 1 040 F). Etranger-CEE nous consulter. NOM, PRENOM, ADRESSE, CODE POSTAL, COMMUNE, PAYS. Je joins un chèque de F à l'ordre de la SFNH.

LES CONTRECOUPS DE LA RÉVOLTE PALESTINIENNE

Traumatismes dans la communauté juive américaine

LE nombre de Palestiniens tués en Cisjordanie et Gaza a dépassé la centaine, et l'insurrection se poursuit dans les territoires occupés par Israël. L'impasse politique demeure totale après le refus de M. Shamir d'accepter le plan de paix proposé par le secrétaire d'Etat américain, M. Shultz. Toutefois, au cours de son récent voyage aux Etats-Unis, le premier ministre israélien a pris la mesure des traumatismes provoqués dans la communauté juive américaine par la «révolution des pierres».

Une évolution des esprits est en cours chez de nombreux juifs américains qui considèrent de moins en moins Israël comme «un Etat moralement sans tache».

Par NORMAN BIRNBAUM*

L'avocat new-yorkais Morris Abram est un homme très occupé. Dirigeant du Conseil pour les juifs d'URSS, il anime la campagne des juifs américains en faveur de l'émigration de leurs coreligionnaires soviétiques. En tant que président du Conseil des présidents des principales organisations juives, il joue le rôle de porte-parole de l'ensemble, très fractionné, de la communauté israélienne organisée.

A la veille de la visite de M. Gorbatchev à Washington, en décembre 1987, il a conduit une manifestation de deux cent mille personnes devant le Capitole. Pourtant, la manifestation avait un caractère un peu rituel car aujourd'hui les élites américaines sont déterminées à négocier avec Moscou.

M. Abram a dû renoncer subrepticement à sa propre insistance à faire de l'émigration des juifs soviétiques une condition aux négociations sur le contrôle des armements; il s'a aussi freiné les ardeurs de ses associés qui réclamaient un boycottage des compagnies américaines faisant des affaires avec l'URSS. Cependant, ces embarras de M. Abram paraissent mineurs si on les compare aux problèmes qui lui sont posés depuis que les Arabes de Gaza, de la Cisjordanie et même d'Israël ont entamé leur mouvement de protestation et de résistance.

La première réaction de M. Abram fut sans équivoque: l'OLP, les «terroristes», sont responsables. La peur du «terrorisme», largement distillée depuis une dizaine d'années, en particulier par le lobby pro-israélien, s'est substituée à celle du communisme dans la démonologie américaine. Mais cet épouvantail n'a pas en cette fois l'effet escompté. Les médias, le département

* Professeur à Georgetown University Law Center, Washington.

d'Etat et même l'armée et le gouvernement de Jérusalem ont soutenu le contraire: le soulèvement est totalement indigène. Le dernier à tenir l'OLP ou les «terroristes» pour coupables fut le président Reagan, promptement corrigé par ses propres conseillers.

M. Abram opéra alors une peu délicate retraite. Il dénonça la «distorsion» des faits et le «parti pris» des médias qui permettaient à des dizaines de millions d'Américains de reconnaître instantanément l'agent du Shin Beth, vêtu d'une veste bleue, qui se spécialisait dans la bastonnade des prisonniers palestiniens. Bien que n'étant pas retourné à Gaza depuis 1970, M. Abram affirma que les conditions économiques et sociales y étaient «meilleures qu'en Egypte». Dans un plaidoyer insolite, il déclara qu'Israël, selon les conventions de Genève, a le droit d'exécuter les émeutiers: dans ces conditions les bastonnades, les expulsions et les arrestations doivent être considérées comme un traitement humain.

M. Abram se rendit aussi au département d'Etat pour protester contre

l'abstention de Washington au Conseil de sécurité des Nations unies, au mois de décembre 1987. Il rejeta également comme «impropre» la suggestion du secrétaire d'Etat adjoint, M. Whitehead, aux dirigeants juifs de faire pression sur les officiels israéliens afin qu'ils imaginent des solutions négociées à l'insurrection. Enfin M. Abram trouva aussi le temps de prêter des pressions supplémentaires sur l'URSS visant à accroître l'émigration juive, tout en évitant de commenter l'affirmation de l'administration républicaine qu'Israël, en bloquant la réunification de dix mille familles arabes dans les territoires occupés, violait les droits de l'homme.

M. Abram ne manqua évidemment pas de proclamer que les juifs de la Diaspora ne pouvaient se substituer aux Israéliens pour définir les conditions de la sécurité de leur Etat. Cet argument, aussi usé qu'hypocrite, lui valut une réplique ironique de M. Howard Stegman, du Congrès juif américain: «si les présidents des organisations juives avaient vécu dans l'Israël de l'Ancien Testament, ils auraient critiqué avec indignation les prophètes pour leur manque de solidarité nationale».

En visite en Israël durant la première semaine de mars, M. Abram a finalement reconnu que «le statu quo n'est pas acceptable indéfiniment par les juifs américains... L'occupation est la cause des désordres».

Malgré cette dernière volte-face, il est peu probable que M. Abram et ses collègues suivent désormais une ligne cohérente et critique. Ces embarras et ces retournements n'en traduisent pas moins l'état de démolition des responsables de la communauté juive américaine. L'impasse politique en Israël, l'érosion évidente du soutien à Jérusalem dans l'opinion publique, la consternation et les protestations des juifs, ont submergé les dirigeants du judaïsme américain.

Un renversement du dogme sioniste

CES dirigeants ne représentent pas l'ensemble des six millions de juifs américains (environ 2,5% de la population). Seulement la moitié de cette communauté, plus prospère et mieux éduquée que la moyenne (15% des professeurs d'université sont juifs), appartient à des congrégations religieuses. Les Lumière en général, le réformisme social en particulier (appelé libéralisme aux Etats-Unis), ont été rejetés par les intellectuels juifs néoconservateurs regroupés autour de la revue Commentary et de

M. Reagan, au profit d'un néodarwinisme social vulgaire. Pourtant, une majorité de la communauté, y compris parmi ceux qui vont à la synagogue et sans oublier un nombre non négligeable de rabbins et de théologiens, demeure obstinément libérale. 70% des électeurs juifs ont choisi M. Mondale contre M. Reagan à l'élection présidentielle de 1984, alors que 60% des Blancs protestants votaient pour le candidat républicain.

Israël joue un rôle majeur dans le psychisme des juifs américains. Une majorité d'entre eux acceptent ce renversement paradoxal du dogme sioniste: au lieu qu'Israël garantisse la sécurité de la Diaspora, c'est la Diaspora qui assure la survie d'Israël. Car pour eux, la Terre promise, ce sont les Etats-Unis. Le très faible courant d'émigration vers la Terre sainte est sans commune mesure avec les centaines de milliers d'Israéliens qui vivent dans le Nouveau Monde.

Quand le citoyen américain Jonathan Pollard fut condamné à la prison à vie en mars 1987 pour espionnage en faveur d'Israël, les juifs des Etats-Unis furent durement affectés. De nombreux dirigeants espéraient que la cause des refusés soviétiques permettrait d'unir leurs coreligionnaires menacés par l'assimilation. C'était déjà reconnaître qu'Israël ne pouvait jouer un tel rôle, voire susciter des sentiments ambivalement. L'invasion du Liban en 1982 avait déjà provoqué de profondes divisions: le général Sharon est un héros pour une importante minorité; pour les autres, il est une personnalité répugnante.

L'insurrection arabe a réveillé le traumatisme du débat sur le Liban et rallumé des controverses encore plus passionnées. Mais le traumatisme original remonte bien plus loin, à la guerre de juin 1967, quand les juifs américains découvrirent avec étonnement que nombre de leurs compatriotes ne considéraient plus Israël comme un Etat moralement sans tache. Bien sûr, les néoconservateurs et les adeptes de la «solidarité tribale» réussissent cette mise en cause morale, tout en exigeant le respect des droits de l'homme pour les juifs soviétiques.

La presse communautaire est pleine de lettres de lecteurs expliquant qu'ils ne lisent plus le Washington Post, le Los Angeles Times et qu'ils ne regardent plus les principales chaînes de télévision. Un récent sondage indique qu'au moins une moitié des juifs considèrent les médias comme anti-israéliens; ce pourcentage n'est plus que de 25% pour les non-juifs. Des délégations de dirigeants israéliens ont protesté auprès des principales chaînes de télévision, en particulier contre le parallèle tracé entre Israël et l'Afrique du Sud.

Dans la communauté, on note deux réactions contestataires. L'une provient de cercles qui se sont pas nécessaire-

ment intégrés à des organisations, en particulier l'intelligentsia - ou au moins une fraction influente de celle-ci. Dans un éditorial énergique (1) du journal Tikvah, fondé en 1986 pour contrer Commentary, son directeur, M. Michael Lerner, a lancé un appel contre l'actuelle politique israélienne et a suggéré l'arrêt de l'aide américaine si Jérusalem persistait dans son attitude. Une autre protestation est venue de rabbins juifs, comme le respecté Alexander Schneider, qui soutenu qu'Israël risquait de perdre son âme.

Le judaïsme américain est aujourd'hui assiéé de toute part: des intrusants du Likoud aux dissidents de La paix maintenant, une foule de protagonistes israéliens sont venus aux Etats-Unis pour conquérir l'opi-

nième. L'initiative d'Israël pour la politique étrangère des Etats-Unis explique en partie l'étonnant succès du lobby israélien (4). Si, comme il est probable, l'ensemble de cette stratégie est réévaluée, les relations avec Jérusalem en seront affectées. Cette modification dépendra en partie de la très active et influente communauté israélienne, mais aussi de la prochaine élection présidentielle. Le candidat démocrate Michael

Dukakis, gouverneur du Massachusetts, dispose des plus forts appuis dans la communauté. Par contre, le vice-président George Bush est vu avec suspicion et le sénateur Jesse Jackson avec hostilité - il est le seul prétendant à la Maison Blanche à se prononcer pour des négociations entre Israël et les Arabes et à insister sur le droit des Palestiniens à une patrie.

La crise récente a approfondi le désarroi mais aussi accéléré les changements parmi les citoyens juifs des Etats-Unis. Avec un tel ébranlement à la base, les dirigeants, même les plus obtus, ne pourront rester passifs. Le conflit entre le soutien inconditionnel à Israël et l'attachement aux traditions américaines de défense des droits de l'homme et d'appui au principe de l'autodétermination est maintenant ouvert. Il ne peut plus être ignoré. Une nouvelle phase des relations triangulaires entre Israël, les juifs américains et la politique américaine a commencé.



MANIFESTATION EN FAVEUR DES JUIFS SOVIÉTIQUES A WASHINGTON, LE 6 DÉCEMBRE 1987. Mais le sort des «refusés» ne suffit plus à scinder la communauté.

Les diplomates israéliens se dépendent sans compter, mais, comme le gouvernement qu'ils représentent est divisé, leur performance est peu convaincante. Les affirmations trop souvent rabâchées que les difficultés se réduiraient à une crise des «relations publiques» n'apaisent plus personne.

Les juifs ont été choqués par les sondages indiquant qu'une majorité de l'opinion publique considérait qu'Israël était moralement dans son tort. Les dirigeants catholiques et protestants ont fait savoir à leurs homologues juifs que la communauté se devait d'être plus critique à l'égard de Jérusalem.

M. Shamir a toutefois reçu un prestigieux soutien en la personne de M. Henry Kissinger, qui a suggéré qu'Israël expulse les journalistes des territoires occupés et emploie le maximum de force (2).

Bien plus décisive est la lettre (3) envoyée à M. George Shultz par trente sénateurs (signés par certains juifs influents comme M. Rudy Boschwitz du Minnesota, M. Howard Mankin du New-Hampshire et par des partisans connus d'Israël comme M. Cranston de Californie ou M. Moynihan de New-York). La missive, qui critique sévèrement M. Shamir pour son refus d'échanger la paix contre les territoires, représente un pas considérable, une ingérence dans le débat intérieur à Jérusalem que le lobby pro-israélien cherche à éviter.

Comme les mêmes élus avaient, le 17 décembre, voté, malgré la réduction des dépenses budgétaires, une aide plus substantielle à Israël, il est difficile d'évaluer la signification exacte de cette démarche. La lettre fut conçue par le sénateur juif et libéral du Michigan, M. Carl Levin, qui s'est rendu célèbre par un rapport qui déniait l'existence d'une supériorité conventionnelle soviétique en Europe. Il discute de son contenu avec le lobby israélien (l'American Israel Public

Dukakis, gouverneur du Massachusetts, dispose des plus forts appuis dans la communauté. Par contre, le vice-président George Bush est vu avec suspicion et le sénateur Jesse Jackson avec hostilité - il est le seul prétendant à la Maison Blanche à se prononcer pour des négociations entre Israël et les Arabes et à insister sur le droit des Palestiniens à une patrie.

La crise récente a approfondi le désarroi mais aussi accéléré les changements parmi les citoyens juifs des Etats-Unis. Avec un tel ébranlement à la base, les dirigeants, même les plus obtus, ne pourront rester passifs. Le conflit entre le soutien inconditionnel à Israël et l'attachement aux traditions américaines de défense des droits de l'homme et d'appui au principe de l'autodétermination est maintenant ouvert. Il ne peut plus être ignoré. Une nouvelle phase des relations triangulaires entre Israël, les juifs américains et la politique américaine a commencé.

(1) Tikvah, mars 1988.
(2) International Herald Tribune, 8 mars 1988.
(3) New York Times, 6 mars 1988.
(4) Voir Edward Tivnan, The Lobby: Jewish Political Power and American Foreign Policy, Simon and Schuster, New-York, 1987.

Revue d'études Palestiniennes. Revue trimestrielle publiée par l'Institut des études palestiniennes. LA REVOLTE DES PIERRES. N° 27 Printemps 1988. Le N° 55 F - Abonnement 1 an (quatre numéros), 180 F Etudiants (sur justificatif), 155 F Règlement au nom des Editions de Minuit (CCP Paris 180.43 T) Revue trimestrielle publiée par l'Institut des Etudes palestiniennes Diffusion: les Editions de Minuit - 7 rue Bernard Palissy - 75006 Paris

informations canadiennes. Revue bimestrielle de la Chambre de Commerce France - Canada. Abonnement 120 F Renseignements 9/11 av. Franklin Roosevelt 75008 Paris Tél. 43.59.32.38

Des... REVOLUTIONNARISATION... GRANDE FRAICHE... LE CORPS DE... GAMAR FRA...

Handwritten signature or mark at the bottom center of the page.

LA COURSE A LA PRÉSIDENTIE AUX ÉTATS-UNIS

Des partis prisonniers de leur image

DÉMORALISATION, crise financière, aggravation de la pauvreté, extension des emplois temporaires... : l'élection présidentielle aux États-Unis a lieu cette année dans des circonstances fort complexes. Les Partis démocrate et républicain sentent bien la nécessité de proposer au pays une nouvelle politique et des changements radicaux. Mais ils ne peuvent, pendant les primaires, modifier leur discours traditionnel sous peine de désorienter leurs électeurs et d'encourager l'abstention.

Par STANLEY ARONOWITZ *

Après les élections primaires du super-mardi 8 mars aux États-Unis la situation des candidats à l'investiture des deux grands partis s'était quelque peu éclaircie. Du côté républicain surtout, avec la victoire du vice-président George Bush qui, en écrasant son principal rival, M. Robert Dole, allait le conduire à se retirer de la course à la présidence trois semaines plus tard. M. Pat Robertson, le célèbre télévangéliste, avait certes récolté 13 % des voix, mais n'obtenait que neuf députés. Il serait cependant erroné de penser qu'il n'a plus d'influence sur le parti. Lui et les autres fondamentalistes détiennent la clé de la « stratégie sudiste » des Républicains qui leur a permis, au cours des vingt dernières années, de gagner toutes les élections présidentielles sauf en 1976. Cette année-là, M. James Carter l'emporta. Ce chrétien conservateur, fondamentaliste et sudiste, démontra par sa victoire l'importance qu'a, pour les deux partis, un électoralat de plus en plus nombreux à la fois chrétien, militant et conservateur.

Comme à l'ordinaire, la course à l'investiture démocrate est plus complexe, même si l'élection du 8 mars a simplifié les choses. Comme prévu, le gouverneur du Massachusetts, M. Michael Dukakis, l'a emporté, mais de peu, sur ses deux concurrents, qui recherchaient l'appui des députés du Sud, le révérend Jesse Jackson et M. Albert Gore, sénateur du Tennessee, qui se veut le plus conservateur de tous. M. Richard Gephardt, représentant du Missouri, est arrivé loin derrière et, après le primaire du Michigan, a annoncé son retrait de la compétition. Il avait beaucoup souffert de la montée de M. Gore, qui, comme lui, a exploité les ressentiments traditionnels du Sud contre les politiciens du Nord et les grandes sociétés. A gauche, M. Jackson a mieux usé que M. Gephardt de ses positions hostiles à l'establishment. Sa triomphale victoire ultérieure dans le Michigan place le parti démocrate dans l'embarras et annonce, certes, une lutte plus serrée que prévue entre le pasteur noir et M. Dukakis ; mais rien encore ne permet de dire qu'il a de fortes chances face au gouverneur du Massachusetts ou à des candidats potentiels comme M. Mario Cuomo, gouverneur de New-York, ou M. Edward Kennedy, qui pourrait bien

attendre dans l'ombre. Car si M. Dukakis a mené une campagne très efficace et sait récolter des fonds, sa personnalité ne s'impose pas.

Les débats visant à la sélection des candidats des deux partis n'ont rien apporté de neuf, nul ne pouvant ou ne voulant défendre des idées qui modifieraient leurs idéologies traditionnelles. Chez les républicains, c'est à qui sera le plus conservateur, réduira le plus rapidement le budget fédéral et l'énorme endettement qui a tant affaibli l'économie, sera le plus dur à l'égard des Russes. Seul M. Robertson a promis des changements radicaux : il s'oppose au traité sur les missiles de portée intermédiaire en Europe et veut faire des États-Unis un système théocratique chrétien. Des idées peu prises au sérieux, mais M. Robertson lance partout un réel avertissement aux républicains.

Ses succès montrent que de très nombreux fondamentalistes - des millions peut-être - sont favorables à un pouvoir de droite refusant tout compromis, ce qui crée des difficultés à M. Bush. Car M. Bush, même s'il veut apparaître comme l'héritier de M. Reagan, est un « modernisateur ». Il se situe au centre de son parti, c'est-à-dire certes à droite, mais sa position peut être qualifiée de « réaliste conservatrice ». Il se démarque de l'anticommunisme agressif et du profond conservatisme social des républicains du sud et de l'ouest. Il n'a pas publiquement critiqué les récentes méaventures de l'administration, mais il a, en privé, dit son désaccord avec nombre de mesures. Il a très vite approuvé le traité signé avec Moscou, alors que M. Dole avait hésité à le faire, non qu'il le condamnait, mais il recherchait l'appui de la droite. Plus même que M. Bush, M. Dole incarnait le « réalisme conservateur », repoussant les propositions ridicules de M. Jack Kemp concernant l'économie de l'offre. Même si l'étoile de M. Kemp a pâli, la droite a encore une influence prépondérante sur la définition du programme du parti. M. Bush doit donc à la fois s'identifier à cette base et s'en différencier suffisamment pour, le jour des élections, avoir le soutien d'indépendants modérés, pour qui il est excès de voter démocrate.

Crise et boom économiques

OR, chez les démocrates, la tradition du New Deal et du populisme est bien enracinée, et tous les candidats, au cours de la campagne, s'y sont référés. Tel est le problème majeur auquel doit faire face M. Dukakis. Son image n'est pas éloignée de la tradition du New Deal, mais il a beaucoup fait pour la gommer, sauf lorsque la pression électorale exigeait le contraire. Les fonds considérables dont il dispose proviennent de puissances économiques qui voient en lui une occasion de modifier l'héritage réaganien en ce qui concerne les dépenses militaires, l'ignorance des affaires internationales, qui a multiplié les désastres pendant huit ans, et l'indifférence apparente du gouvernement en ce qui concerne les difficultés économiques. M. Dukakis a toujours favorisé le monde des affaires dans le Massachusetts, refusant de proposer des augmentations substantielles

des dépenses sociales ; mais il a su calmer les syndicats, les minorités et autres secteurs libéraux grâce à des programmes très sélectifs. Conservateur sur le plan social, ce catholique est « pour la famille » et contre l'avortement. Il a certes condamné la politique de M. Reagan en Amérique centrale, mais pas de manière offensive. Et, comme les autres candidats démocrates, M. Jackson excepté, il se tait au sujet des événements au Proche-Orient, révélant ainsi implicitement ses sentiments pro-Israéliens.

Mais la vraie signification de la lutte électorale est occultée. En surface, les candidats font de leur mieux pour se rien dire, de peur de perdre l'appui de secteurs vitaux de la population. Politiciens et experts de l'économie ont le sentiment que les vieux programmes ne font plus le poids. Et pourtant, républicains et démocrates se réclament en masse de ces programmes, car leur base est composée de gens qui s'identifient à leur parti à travers une idéologie

et non la promesse d'un gouvernement moderne et efficace.

L'élection intervient dans des circonstances fort complexes. D'un côté, la crise économique de la décennie passée a faiblement touché les États-Unis, du moins si on les compare avec l'Europe occidentale. Certes, les Américains ont souffert de la désindustrialisation et du déséquilibre des échanges ; ils subissent une extrême polarisation de classes et de revenus à cause de la faiblesse du système de sécurité sociale, des syndicats et du mouvement des droits civiques chez les Noirs. Mais, d'un autre côté, certains éléments ont joué en sens inverse. Le plus important est la capacité de certains secteurs - le tertiaire notamment - à créer des emplois. Le véritable explosion des services financiers, des chaînes de restauration rapide, des entreprises de technologie de pointe a créé presque vingt millions d'emplois en dix ans, même si presque autant ont disparu dans l'aérien, l'automobile, le textile, la construction, etc. Le taux officiel de chômage a pu être maintenu autour de 6 % depuis la fin de la récession en 1983.

L'économie a ainsi donné l'impression de vivre un boom. Certes, nombre de ces nouveaux emplois sont mal payés, et à mi-temps. Ils ont surtout attiré des hommes jeunes, peu qualifiés ou peu diplômés. Les syndicats n'ont pu les mobiliser pour leur faire obtenir de meilleures conditions de travail et une meilleure protection sociale. Et le gouvernement peut dire qu'il a fait ce que nombre de pays européens n'ont pu réaliser. Voilà qui ne peut qu'aider les républicains, surtout dans le Nord-Est, que l'on disait condamné au déclin et qui se développe plus vite que le reste du pays. Dans ces États, les démocrates, sauf dans le Maine, le New-Jersey et la Pennsylvanie, contrôlent sciemment les Chambres et les sièges de gouverneur. La plupart d'entre eux ont été en excellents termes avec le monde des affaires et ont pris des mesures en faveur du développement et de la création d'emplois grâce au secteur privé.

En revanche, le Sud conservateur (Texas, Oklahoma, Louisiane, etc.) souffre de la récession en raison de la baisse du prix du pétrole, de la fermeture d'usines et de la faiblesse des secteurs financier et commercial.

Ainsi, les différences régionales compliquent le tableau politique.

Cependant, le gouvernement fédéral, dont l'influence sur le développement organisé au plan régional a pourtant été assez faible, peut revendiquer les succès remportés, sauf si les démocrates font appel aux fidélités locales et mettent l'accent sur leurs propres relations avec les milieux d'affaires.

Mais plusieurs composantes traditionnelles de la base démocrate sont très attachées à des initiatives nationales, spécialement dans le combat contre la pauvreté et le chômage chez les minorités et les femmes qui ont été peu, voire pas du tout, aidées par la plupart des gouvernements des États, quel que soit le parti au pouvoir. Pour ces groupes, le candidat est jugé selon

ses engagements en faveur de mesures sociales. Tel est le problème qui divise le plus les démocrates, même s'il est peu apparu pendant la campagne. Tous les candidats s'en tiennent au vieux credo, et M. Gephardt avait fait beaucoup pour attirer les voix des travailleurs affectés par la concurrence internationale et prônait le protectionnisme. Si M. Dukakis n'a pas évoqué cette mesure, c'est essentiellement parce que sa base se situe hors de la classe ouvrière et des minorités. Elle dépend du commerce, des industries de haute technologie surtout, situées sur les deux côtes.

Un vide syndical

QUANT à M. Jackson, il a bénéficié du soutien quasiment unanime des Noirs, toutes classes confondues, ce qui signifie un progrès énorme par rapport à 1984. Lui étaient alors hostiles une fraction importante des politiciens noirs et de la classe moyenne, qui ne lui donnaient aucune chance contre M. Walter Mondale et lui reprochaient des remarques antisémites faites pendant la campagne. La détérioration des conditions de vie des Noirs (le chômage les touche deux fois plus que la moyenne nationale, et environ 50 % des jeunes Noirs sont sans emploi) et la chute importante du niveau de vie de millions de Noirs et d'Hispaniques ont provoqué une désaffection massive de ces minorités à l'égard de la direction du Parti démocrate, accusée de n'avoir pas œuvré en leur faveur depuis 1980. M. Jackson sera-t-il à même de faire voter cette base pour un autre candidat ? Des millions de Noirs s'abstiendront-ils parce qu'ils ne voient guère de différences entre les partis ?

En raison surtout de la mauvaise prestation de M. Mondale en 1984, la centrale syndicale AFL-CIO, son principal soutien électoral, est demeurée neutre en 1988. Cependant, au fur et à mesure du déroulement des primaires, des conseils locaux de syndicats ont penché en faveur de MM. Gephardt et Simon, dans le Middle-West surtout, où la désindustrialisation a fait des ravages. Le programme social de M. Simon, le protectionnisme de M. Gephardt font partie des idées traditionnelles des syndicats, bien que les

syndiqués noirs aient soutenu M. Jackson. La faillite relative des deux candidats proches des syndicats souligne le déclin du poids de la classe ouvrière, même au sein du Parti démocrate.

Ce tableau montre le paradoxe des élections de 1988. C'est à l'évidence une année où les deux partis sont obligés de se présenter comme des institutions prêtes à faire une nouvelle politique économique et sociale. Mais ils ne peuvent, pendant les primaires, s'offrir le luxe de promettre des changements radicaux à leurs bases respectives puisqu'ils violeraient leurs croyances fondamentales. Le gouvernement fédéral républicain de ces huit dernières années a engagé de fortes dépenses, mené l'administration centrale à la banqueroute, fragilisé l'économie dans bien des secteurs. Tout futur président aura à préconiser de fortes réductions des dépenses d'armement, à imposer à nouveau une réglementation des banques, des compagnies aériennes et autres moyens de transport, à poursuivre une politique de collaboration avec Moscou.

Un tel changement convient à la majorité des Américains, mais non aux républicains militants, qui jouent un rôle décisif dans les primaires. Pour la même raison, les candidats démocrates ne peuvent se départir de l'image traditionnelle de leur mouvement s'ils veulent obtenir l'investiture. A cause de ces impératifs d'image et d'identité, les questions brûlantes qui se posent au pays ne peuvent être débattues lors de la campagne. Elles attendent pourtant une réponse du futur président.

américain

Affair Committee) qui... d'abord de renoncer à... puis d'éviter de critiquer... refus, et la publication de... être considérée comme... défaite du lobby. Celui-ci a... opéré un certain rétablissement... quant une initiative similaire... Chambre des représentants.



WASHINGTON, LE 6 DÉCEMBRE 1987. Un manifestant à la manifestation.

Dukakis, gouverneur du Massachusetts, dispose des plus forts appuis de la communauté. Par contre, le président George Bush est vu avec méfiance et le sénateur Jesse Jackson est considéré comme le seul présumé à mener les négociations entre Israël et les Arabes et à insister sur le droit de Palestiniens à une patrie.

(1) The New York Times, 6 mars 1988.
(2) International Herald Tribune, 6 mars 1988.
(3) New York Times, 6 mars 1988.
(4) Voir Edward Toppas, The Lobby: Jewish Political Power and American Foreign Policy, Simon and Schuster, New York, 1987.

informations canadiennes. Revue bimestrielle de la Chambre de Commerce France - Canada. Abonnement 120 F. Renseignements: 8/11 av. Franklin Roosevelt, 75008 Paris. Tél. 43.59.32.38

VIANDE FRAICHE ARGENTINE POUR LE CORPS DIPLOMATIQUE (POSSIBILITÉ HALAL-CACHER). Carnar France CD. 17, rue de la Comète - 75007 Paris. Tél: 20 50 88 F - Tél: 47-06-96-81

LE MONDE DIPLOMATIQUE publie le deuxième numéro de sa collection « MANIÈRE DE VOIR ». LE CITOYEN, L'ARGENT ET LA DÉMOCRATIE. La vague libérale déferle sur l'Occident depuis plus de dix ans. A une société asservie par l'Etat succéderait un monde où les libertés seraient assurées par le profit individuel à la portée de tous les citoyens. EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX 96 p. - 38 F.

FRAUDES, ARRESTATIONS D'OPPOSANTS, ÉTAT D'URGENCE

Les ratés de la démocratie au Sénégal

P EU de régimes africains offrent à l'opposition politique la possibilité de s'exprimer au cours des campagnes électorales. Au Sénégal, à l'occasion des élections présidentielle et législatives du 27 février dernier, le président Abdou Diouf et son Parti socialiste ont affronté l'ensemble de l'opposition, dominée par le Parti démocrate sénégalais de M. Abdoulaye Wade. Cette consultation aurait pu devenir un exemple pour tout le continent. En fait, par ses nombreuses irrégularités, elle a surtout mis en évidence les limites de l'expérience démocratique dans ce pays.

Toutes les consultations électorales organisées durant la longue période de despotisme plus ou moins éclairé du président Senghor (1960-1980) avaient invariablement été marquées par la victoire de son parti, l'Union progressiste sénégalaise (UPS, devenu aujourd'hui Parti socialiste), à des majorités écrasantes, de l'ordre de 80 % à 100 % des suffrages. Le chef de l'État étant aussi le secrétaire général de l'UPS, une confusion s'était établie entre l'État et le parti, favorisant au sein de ce dernier le développement d'une mentalité de parti unique encore vivace aujourd'hui.

Cependant, avec l'avènement en 1981 de M. Abdou Diouf, successeur désigné du président Senghor, et après le rétablissement du multipartisme, les élections du 27 février 1983 se déroulent dans un contexte politique très différent. Pour la première fois depuis longtemps, les jeux ne semblaient pas faits d'avance, et les Sénégalais purent assister à une campagne électorale exceptionnellement ouverte, menée essentiellement en langue nationale, et mettant aux prises cinq candidats à la présidence de la République et huit partis aux législatives. L'enjeu principal, alors, n'était pas tant l'élection présidentielle. Car M. Diouf bénéficiait de l'état de grâce que lui avaient valu plusieurs initiatives heureuses : élargissement du multipartisme, convocation des états généraux de l'éducation et de la formation, suppression du visa de sortie obligatoire, annulation des dettes des paysans envers l'État, ou encore création d'une cour spéciale chargée de réprimer l'enrichissement illicite. Aux élections législatives, en revanche, le PS, victime de l'usure du pouvoir et affaibli par des dissensions internes, se

sentait sérieusement menacé par l'opposition montante. La surprise fut générale lorsque, à la veille du scrutin, la Cour suprême, en principe chargée de veiller à la régularité des opérations électorales, rendit un arrêt supprimant l'obligation pour chaque électeur de présenter une pièce d'identité au moment du vote. C'était la porte ouverte à toutes les fraudes... le plus légalement du monde. De surcroît, le jour du scrutin, chacun put constater les mêmes irrégularités massives que par le passé : votes multiples, votes d'étrangers ou de mineurs, falsifications de procès-verbaux, etc. De telle sorte que, lorsque la Cour suprême proclama M. Diouf élu avec 83 % des suffrages, et le PS majoritaire au Parlement avec 111 députés sur 120, les 9 élus de l'opposition dénoncèrent aussitôt ces résultats comme dénués de toute signification et refusèrent de siéger à l'Assemblée nationale.

Cinq ans après, en raison de ce précédent, plusieurs forces politiques, dont le Rassemblement national démocratique (RND), fondé par Cheikh Anta Diop, et le Mouvement démocratique populaire (MDP) de l'ancien président du conseil Mamadou Dia, ont préféré appeler à l'abstention ; pour elles, les conditions d'élections sincères et honnêtes n'étaient pas remplies. Les autres partis d'opposition en lice en février 1988 (trois candidats à la présidence et cinq listes aux élections législatives) n'entendaient nullement, quant à eux, servir de caution à une simple parodie électorale : ainsi, le contrôle de la transparence et de la régularité du scrutin sera-t-il un thème central de la campagne.

riés et l'évêque de Thiès, heurtent de nombreux fidèles.

Le leader du PDS, M. Wade, réussit à capitaliser à son profit la déception générale en se présentant à l'élection présidentielle comme le candidat du changement (*sopi*, en wolof). Malgré l'échec de ses efforts pour être investi candidat unique de l'opposition, il s'est d'emblée imposé comme le seul rival crédible du président sortant. Disposant de gros moyens financiers et misant plus sur le phénomène de rejet d'une équipe usée et discréditée que sur la force de persuasion de leur propre programme, M. Wade et son parti ratissent large en menant une campagne extrêmement vigoureuse où la dénonciation des abus de pouvoir le dispute aux promesses les plus alléchantes : réduction de plus de moitié du prix des denrées de première nécessité, recrutement de tous les « maltristards-chômeurs », amnistie des détenus politiques casamançais, réintégration des quelque mille cinq cents policiers définitivement radiés à la suite de la rébellion d'avril 1987, instauration d'un authentique régime parlementaire... L'une des clés de l'incontestable succès populaire de la campagne du PDS réside, paradoxalement, dans la similitude de ses méthodes avec celles du PS. Car, finalement, le PS et le PDS se disputent la même clientèle, courtoisement de manière semblable les grands électeurs et partisans, malgré les apparences, une seule et même conception de la politique. Tous deux empruntent leurs références doctrinales aux idéologies de la vieille Europe, en se réclamant, respectivement, du socialisme démocratique et du libéralisme. La principale différence tient à ce que l'un dispose de l'appareil d'État hérité du colonialisme

encore des brutalités de la police à l'intérieur du campus lors de la grève de janvier 1987. Elle pensait que la présence des journalistes étrangers à l'occasion des élections lui permettrait de manifester à nouveau son mécontentement sans risquer la répétition de telles exactions. Un mot d'ordre de grève de « cent quarante-quatre heures » fut ainsi lancé à compter du 25 février.

Trois jours seulement avant l'ouverture du scrutin éclatèrent les premiers incidents graves de la campagne électorale. A Thiès, ville ouvrière située à 70 kilomètres environ de Dakar, un meeting du PDS que M. Wade devait présider fait l'objet d'une mesure d'interdiction du gouvernement de la région, invoquant des raisons d'ordre public ; par contre, la tenue du meeting concurrent organisé par le PS va être autorisée. Ce cas flagrant d'inégalité de traitement suffit à mettre le feu aux

podres. Dès son entrée dans la ville, le cortège présidentiel est la cible de haines et de jets de pierres qui déconcertent les officiels et émeut la panique dans leurs rangs ; la riposte, vaine mais tardive, des forces de l'ordre donnera le signal de deux jours d'émeutes particulièrement violentes dans la « cité du rail ».

Fiqué au vit, M. Diouf, enlevant son bonbon de candidat pour revêtir son costume de président de la République, s'en prend, dès le 26 février, aux dirigeants de la coalition conduite par M. Wade. Les qualifiant de « bandits de grand chemin » et d'« hommes de subversion, sans foi ni loi, qui utilisent des enfants comme chair à canon », il va les menacer de ses foudres, ajoutant qu'il les considère comme « responsables du désordre ». « La démocratie sénégalaise est malade », avouera-t-il, affirmant qu'« il faut extirper les mauvaises herbes »...

Vigilance de l'opposition

TOUTEFOIS, la veille du scrutin, le calme était déjà revenu à Thiès. Et le 28 février, les opérations de vote dans l'ensemble du pays se déroulent sans incident majeur et dans une apparente tranquillité. Bien qu'il soit difficile d'évaluer avec précision l'ampleur des fraudes, il semble que la ferme vigilance des délégués de l'opposition dans les bureaux de vote ait imposé de sévères limitations aux possibilités de trucage électorale, au moins dans les villes. Cependant, dans les bureaux de vote légaux (plus de quatre mille, mais, selon M. Wade, il en existait de fictifs), les présidents sont tous dési-

avec une ironie teintée d'amertume, ces résultats officiels appellent plusieurs remarques. La discordance est manifeste entre ces statistiques globales et les chiffres affichés devant chaque bureau de vote, tels qu'ils ont pu être relevés dans diverses circonscriptions du pays, notamment par des journalistes indépendants. L'abstention est estimée à 42 %, mais elle a probablement été sous-évaluée car des lots de cartes usurpées ont été utilisés pour des votes en série. A lui seul cependant, un tel taux, sans doute partiellement lié au mot d'ordre d'abstention de partis influents comme le RND, traduit bien une désaffection générale pour les urnes.

Des dizaines et des dizaines de procès-verbaux ont été annulés par la Cour suprême. Le bruit a couru au palais de justice de Dakar que, partout où M. Wade et l'opposition arrivaient largement en tête, les présidents de bureau avaient refusé de signer les procès-verbaux, qui s'en trouvaient ipso facto invalidés. Bien des Sénégalais ont été choqués lorsqu'un lendemain du scrutin, sans même attendre la publication des résultats définitifs, le premier ministre français a envoyé son conseiller spécial, M. Fernand Wibaux, remettre un message de félicitations au président Diouf pour sa réélection, affirmant que la « démocratie a bien fonctionné » et l'assurant du soutien indéfectible de la France.

En maintenant hors du jeu officiel tout parti d'opposition autre que le PDS, les résultats des élections du 27 février 1988 accentuent la bipolarisation de la vie politique et faussent le fonctionnement des institutions.

Le problème est de savoir quel sens et quel contenu l'on souhaite donner à la démocratie sénégalaise. Alors que l'ensemble de l'opposition proteste contre les entraves à la liberté d'expression, les caciques du parti au pouvoir reprochent en public au président Diouf d'avoir « laissé trop de démocratie » (sic) dans le pays, et le président lui-même estime que ses adversaires sont de « mauvais perdants » ; il parle de la nécessité d'« assainir la démocratie sénégalaise » en la dotant de « garde-fous » contre les « déviations et perversions » qui la menaceraient. Auparavant, peut-être sous l'emprise de la colère, il n'avait pas hésité à stigmatiser une « pseudo-jeunesse malade », qu'il avait promis de « redresser ». Mais quelle serait la force d'une démocratie dont se verraient exclues la jeunesse, qui représente plus de 60 % de la population ? Quel est le contenu réel du multipartisme si toute forme d'alternance au pouvoir est inacceptable ? Enfin, que peut signifier un système de démocratie représentative dont tous les mécanismes institutionnels sont gérés dans une langue étrangère, le français, inintelligible pour près de 90 % des Sénégalais ? Tout prouve suffisamment l'inadéquation du droit au fait politique.

Bien que le débat électoral ait encadré des questions déterminantes pour l'avenir du pays, il aura au moins permis de se demander si la démocratie sénégalaise mérite bien son nom.

(L'auteur, un intellectuel de Dakar, a choisi, pour des raisons de sécurité, de conserver l'anonymat.)

(1) Soit près de 3 milliards de dollars (1 franc CFA = 0,02 franc).



M. ABDOULAYE WADE, LEADER DU PARTI DÉMOCRATIQUE SÉNÉGALAIS

français, que l'autre cherche à lui ravir, vainement jusqu'à présent.

Au fur et à mesure du déroulement des trois semaines de campagne électorale officielle, le ton va monter, la tension s'accroître et les incidents se multiplier - surtout dans les villes où, plus que dans les douze mille villages que compte le pays, l'opposition est mieux à même de surveiller les opérations de distribution des cartes d'électeur. D'innombrables « erreurs matérielles » sont enregistrées dans le traitement, pourtant informatisé, des listes électorales (omissions, double ou triple inscription, non-radiation de citoyens décédés ou simplement émigrés, etc.) ; trop de difficultés et de lenteurs entravent la délivrance des cartes, découragent plus d'un électeur potentiel. Les éditorialistes de l'unique quotidien national, l'« officieux dakarois le Soleil », s'en inquiètent et lancent, de concert avec l'ensemble des partis en lice, des appels pressants à la population pour l'inviter à s'acquiescer de son devoir civique.

Ce décalage entre le pays légal et le pays réel, traditionnel dans toute l'Afrique postcoloniale, se confirme lorsque, en pleine campagne électorale et de façon totalement impromptue, la jeunesse scolaire et étudiante se met en grève. Elle manifeste d'abord pour obtenir la satisfaction de ses revendications matérielles ; puis, une fois rejointe dans la rue par les jeunes chômeurs, elle organise marches et défilés sous la bannière du « *sopi* ». D'une ampleur considérable, la manifestation a bien évidemment été l'objet d'une tentative de récupération par les partis d'opposition, même si à l'origine elle était née d'un mouvement autonome.

La jeunesse en révolte, de même qu'un grand nombre d'adultes, n'était pas tant en faveur de M. Wade et du PDS que contre le PS et le président Diouf. Cette jeunesse se souvenait

gnés par l'exécutif et choisis parmi ses agents. En milieu rural, surtout, il n'est pas rare que le chef de famille vote pour les siens et les chefs de quartier au nom de leurs voisins. Enfin, des dizaines de milliers de cartes d'électeur non retirées par leurs destinataires ont été illégalement distribuées aux responsables du PS.

Aussi, lorsque, tard dans la nuit, le ministre de l'intérieur rend publics les premiers « résultats provisoires et officieux » qui, comme à l'accoutumée, créditent le président sortant et le PS d'une victoire écrasante, cela provoque une explosion aussi violente qu'éphémère, et qui déclenche la répression. Dans la matinée du 29 février, les forces de l'ordre attaquent la permanence du PDS afin d'empêcher M. Wade d'y tenir sa réunion de bilan post-électorale. Du coup, la manifestation tourne à l'émeute et s'étend surtout dans les quartiers populaires de Dakar et de sa banlieue, où le déploiement massif des forces de l'ordre ramène rapidement le calme.

En fin de journée, les autorités arrêtent M. Wade à son domicile avec dix de ses partisans, dont trois étaient pourtant couverts par l'immunité parlementaire. M. Amath Dansokho, chef du Parti de l'indépendance et du travail (PIT), est également arrêté. Peu après, le président Diouf décrète l'état d'urgence avec couvre-feu dans toute la région de Dakar, pour sauver l'« ordre républicain ». Dès lors, la rupture entre la société civile et l'État est consommée.

Ce n'est qu'une fois la situation reprise en main par les autorités que la Cour suprême proclame M. Diouf élu, avec 73 % des voix contre 26 % à M. Wade, tandis que le PS enlève 103 sièges de député, les 17 autres revenant au PDS. Accueillis par une large fraction de la population avec une colère et une frustration constantes, on

Fin de l'état de grâce

LES toutes électorales, en 1988, L'interviennent dans un contexte difficile pour le PS et le président Diouf. Le bilan du quinquennat est marqué par l'application fidèle du plan d'ajustement structurel recommandé par les institutions financières internationales (FMI, BIRD) - dont les conséquences sociales néfastes sont bien connues. Au président sortant, on reproche, pélo-mêle : la vie chère ; les licenciements massifs dans la fonction publique et l'industrie ; la paupérisation croissante du monde paysan ; le chômage des jeunes diplômés de l'Université ; la répression brutale et aveugle du séparatisme diola en Casamance ; la corruption et la concussion généralisées, surtout dans l'entourage immédiat de la présidence ; l'endettement excessif de l'État, contraint d'emprunter sur le marché des capitaux internationaux pour honorer le service de la dette extérieure (celle-ci approcherait les 1 000 milliards de francs CFA) (1), etc.

Toutes ces critiques pourraient se résumer en une phrase : le président Diouf a déçu les espoirs de changement placés en lui. L'ouverture démocratique se réduit à une simple légalisation

des partis, toujours privés, en dehors des périodes électorales (vingt et une jours tous les cinq ans, à raison de trois à cinq minutes par jour), de toute possibilité d'accès aux médias audiovisuels, qui restent un monopole d'État. La renonciation aux poursuites liées à l'enrichissement illicite, l'adoption du projet d'« école nouvelle », rejeté par les élèves et que les syndicats d'enseignants estiment très éloigné des conclusions de la commission de réforme issue des états généraux de l'éducation, la ratification du code de la presse, récusé par les professionnels de l'information, confirment que le gouvernement n'a pas su mener à terme les réformes promises.

Dès la mi-1987, le président Diouf a commencé de battre le rappel de ses troupes, multipliant les comités de soutien à sa réélection et sollicitant activement les chefs religieux et coutumiers pour qu'ils prennent publiquement position en sa faveur. Certains chefs spirituels, dont le khalife général des Tidjanes et le cardinal de l'Église catholique, refusent de se prêter à ces manœuvres. Tandis que des consignes de vote intempêtes, lancées notamment par le khalife général des Mon-

Le Monde sur minitel

ABONNEZ-VOUS RÉABONNEZ-VOUS au Monde et à ses publications

36.15 TAPEZ LEMONDE puis ABO

J.P. Vico 20

lain basse

FRANÇOIS MITTERRAND

Par l'...

...

...

...

...

Petit p sur la bomba

LE LIBÉRALISME

INDUSTRIE D'ARMEMENT ET LIBERTÉS

Main basse sur les crédits militaires français

M. FRANÇOIS MITTERRAND, lors de son intervention du 22 mars à la télévision, rappelait qu'il est du devoir d'un président d'indiquer les orientations, les grands choix, en matière de politique extérieure et de sécurité du pays, de défense. Mais une fois faits « les grands choix » et votés les crédits, les décisions en matière d'armement n'ont plus grand-chose à voir avec les pratiques démocratiques. En France, comme ailleurs, le complexe militaro-industriel est tout sauf un mythe.

Par l'amiral ANTOINE SANGUINETTI

Le 22 décembre 1987 à l'Assemblée nationale française, à propos de l'affaire Luchaire, M. Pierre Messmer, président du groupe RPR, dénonçait à la presse « la dysfonctionnement de l'Etat » et « la désagrégation de l'institution militaire » comme s'il s'agissait d'un phénomène nouveau lié au passage des socialistes au pouvoir. C'est pourtant sous M. Michel Debré, ministre de la défense gaulliste, qu'eut lieu, il y a dix-huit ans, le 24 décembre 1969, le célèbre départ des vedettes de Cherbourg vers Israël, sans que l'opposition tente pour autant de mettre en cause ce ministre, ni l'Etat. Pourtant aussi, l'appareillage clandestin, dans un port de guerre, de cinq petits bâtiments avec équipages étrangers, était certainement plus facile à détecter et à déjouer que le chargement, sur un cargo de passage, de quelques caisses détournées ultérieurement de leur destination déclarée.

temps de paix, les industries concernées - y compris étatiques - fonctionnaient indépendamment les unes des autres : tout comme leurs clients, les armées de terre et de l'air, et la marine, coiffées chacune d'un ministre distinct.

La manie de réorganisation, centralisations et restructurations, de quelques apprentis-sorciers - oubliés de la vieille sagesse des Etats - diviser pour régner - a conduit par étapes successives à l'organisation actuelle. En janvier 1951, la décision de réarmer la France par ses moyens propres a débouché d'abord sur un ministère de l'armement distinct de ceux des trois armées. Mais à ce stade les ministères étaient les intermédiaires obligés entre militaires, industriels et ingénieurs, pour élaborer les programmes ou négocier les solutions.

Très vite donc, ceux qui rêvaient de s'affranchir de ce contrôle politique mirent au point le paradoxe : sous un prétexte de rationalité, le ministre de l'armement devint, dès la même année 1951, ministre adjoint de la défense, chargé de l'armement ; lui-même remplacé dix ans plus tard, en 1961, par un délégué à l'armement, ministériel d'abord, général aujourd'hui. Parallèlement, les trois ministères des armées de terre, de l'air et de la marine sont devenus simples secrétaires d'Etat sous un ministre unique de la défense, avant d'être supprimés.

l'étranger - Europe et maintenant tiers-monde - les récusé, dans la mesure où elles ne répondent plus aux conditions actuelles du théâtre européen ou aux impératifs du combat moderne.

Et la même année, quand nos produits restent exportables, les directives de politique étrangère du gouvernement passent après les intérêts des entreprises dirigées par des membres du corps de l'armement. Celui de la Société nationale des poudres et explosifs (SNPE), qui a été mis en cause et démissionné pour ses ventes à l'Iran, appartenait pour sa part au cabinet des ministres de la défense, de 1974 à 1983.

La situation devient évidemment encore plus insaisissable quand on nomme ministre de la défense non plus un politicien, mais un technocrate comme M. André Giraud : ancien directeur du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), polytechnicien, camarade d'école et parfois de promotion de nombreux ingénieurs en fonction et patrons de l'industrie de l'armement.

On a pu écrire sans qu'il réagisse (Pierre Féan, Secret d'Etat, pages 100 et 113, Fayard, Paris, 1986) qu'André Giraud éprouve « des difficultés à supporter un contrôle démocratique », qu'au CEA, « il voyait d'un mauvais oeil son ministre de tutelle se mêler de ses affaires » et qu'il y « récusait sans cesse l'autorité du président de la République ». Il ne s'agit certainement pas d'une mentalité isolée dans l'élite technocratique. Et sans doute ne faut-il pas chercher ailleurs l'origine des manquements délibérés aux consignes gouvernementales qui ont marqué nos exportations d'armes ou la raison des dissimulations, au public comme aux gouvernements, des enseignements réels de Tchernobyl.

Ceux-ci, amplement discutés aux Etats-Unis et dans le reste de l'Europe, ne sont pas étrangers au renoncement au nucléaire de combat - ou anti-forces - que l'on peut percevoir en filigrane dans le processus d'accords initié par les deux Grands (voir encadré). Et pourtant, en France, la loi de programmation présentée au Parlement par M. Giraud ne tient aucun compte de cette tendance mondiale. De même pour la bombe à neutrons - dont le même M. Giraud se targue d'être le promoteur français (Péan, id., page 113), - le dossier présenté aux politiques a pu leur faire croire qu'il s'agit d'un matériel « d'une nature complètement différente d'une... bombe nucléaire qui ravage tout alentour » (F. Mitterrand, conférence de presse, Hanovre, 22 octobre 1987), bref d'une sorte d'armement conventionnel, alors qu'il s'agit d'une bombe thermonucléaire dans la plénitude de ses effets (voir encadré 2) et de rien d'autre.

On ne saurait mieux conclure que l'ancien directeur de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), Pierre Marion, dans un récent article (Le Monde, 28 novembre 1987) : « La classe politique n'est pas capable de contrôler le complexe militaro-industriel. Elle n'est pas capable de le ramener à sa place, celle d'un exécutant des politiques voulues par le pouvoir civil et élaborées par un processus démocratique. Elle n'ose pas le dénoncer clairement à l'opinion publique. » Il reste à espérer qu'un gouvernement entendrait quand même un jour de rétablir le fonctionnement normal de l'Etat républicain, dans un domaine d'une telle importance.

(1) Sur l'industrie d'armement française et le commerce des armes, voir les articles de Jean-Dominique Merchet, Jean-Paul Hébert et Alain Gresh, Le Monde diplomatique, mars 1988.

Le règne des échelons irresponsables

ACTUELLEMENT, le seul ministre de la défense, regroupant les anciennes attributions de quatre départements ministériels, est ainsi confronté à la fois aux trois armées et à un énorme complexe industriel, dont le contrôle lui échappe évidemment. S'il a, en effet, la tutelle de tout ou partie des industries touchant aux études ou fabrications d'armements, celle-ci est exercée dans la réalité, comme l'indique son titre, par le délégué. Une délégation, c'est une commission qui donne à quelqu'un le droit d'agir au nom d'un autre » (Grand Robert, tome 2, page 87). Le délégué a, de surcroît, le contact direct avec les militaires dans leur ministère commun et, second de la hiérarchie, y a le pas sur eux. Après une période, enfin, où il fut choisi dans le secteur industriel civil, la nomination d'un ingénieur général de l'armement a parachévé la constitution de l'Etat dans l'Etat.

Les décisions ne remontent, dès lors, qu'exceptionnellement au niveau du ministre, et toujours intelligemment tracées d'avance dans ce cas, avec d'autant moins d'alternatives que la voix du délégué est prépondérante sur celles des armées. Mais, conformément à la pratique néfaste de la Cinquième République de délégations d'autorité et de signature à des cabinets irresponsables au sens réglementaire, ce sont couramment ceux du ministre et du délégué qui agissent, discutent et tranchent.

Les cabinets sont le type même de la technocratie, spécifique de la France, qui s'est saisie progressivement

du pouvoir à Paris. Ceux qui travaillent à ce niveau sont discrets, et peu connus, même si quelques « affaires » les met à l'occasion, à leur corps défendant, sous les feux de l'actualité. Le fonctionnement des cabinets a été dénoncé à plusieurs reprises par des personnalités éminentes, comme Edgar Faure, Fernand Gréville, Pierre Racine ou René Massigli, sans aucune amélioration tangible.

Leurs critiques sont les mêmes pour tous : les cabinets se substituent aux bureaux, brouillent ainsi l'articulation normale des attributions et des responsabilités, et font écran entre les ministres et les services. Leurs membres, s'ils sont souvent de bonne qualité et même brillants, sont en général caractérisés par leur jeunesse, leur inexpérience et leur ambition de s'affirmer. Parfois de même origine et formation que les directeurs qu'ils contrôlent, mais moins élevés dans la hiérarchie de leur corps, ils sont en position de les contrecarrer sans en avoir la connaissance des affaires ni les responsabilités réglementaires. Il en résulte évidemment l'altération de la qualité des décisions, l'affaiblissement de l'autorité du ministre et la démolition de la haute administration. En outre, dans ces conditions malheureuses, comme chaque fois que prévient le népotisme ou le favoritisme, les faiblesses individuelles trouvent des possibilités d'expression insoupçonnées.

Dans les cabinets du ministre de la défense, comme dans celui du délégué, les ingénieurs de l'armement sont assez nombreux pour veiller efficacement aux intérêts de la corporation. Ils s'y créent des relations et solidarités utiles - ainsi que leurs collègues inspecteurs des finances ou contrôleurs des armées - et reçoivent les dividendes de leur efficacité et de leur dévouement au pantoufflant dans les postes de direction de l'industrie d'armement, sans abandonner pour autant leurs retraites « militaires ».

Plus grave encore, les chefs militaires de très haut niveau ont été contaminés et se recament, en violation de la loi, dans les mêmes conditions. On veut espérer que ce n'est pas en fonction de la souplesse ou de la compréhension témoignées envers leurs fournisseurs de matériels quand ils étaient en service actif.

La mainmise totale du corps de l'armement sur la tutelle des industries dont il procède a une conséquence immédiate : le complexe tentaculaire ainsi créé avec les principaux secteurs industriels du pays - mécanique, aéronautique, électronique, informatique, nucléaire et chimique depuis peu - est en position de détourner les crédits militaires d'investissements vers un soutien incontrôlable d'intérêts techniques ou financiers particuliers. Les armes ne sont plus étudiées et fabriquées en fonction des doctrines de défense réfléchies à l'échelon politique. Ce sont les doctrines qui sont adaptées, tant bien que mal, à l'emploi des armes produites (1).

Conçus désormais en fonction de concepts techniques ou opérationnels parfois dépassés des camarillas dominantes, ou de luttes intestines, une partie de nos armes perdent progressivement leur qualité ancienne. Si quelque voix autorisée tente courageusement de dénoncer, à ses risques et périls, leurs déficiences, elle est aussitôt rappelée à l'ordre, au nom d'un « devoir de réserve » aussi opportun que contraire à l'intérêt national. Mais c'est un fait

Petit précis sur la bombe à neutrons

L'ARME à rayonnement renforcé, communément appelée « bombe à neutrons », est en fait une bombe H, d'une puissance de 1 à 10 kt. Comme dans toute bombe H, l'armage est effectué par une bombe A, qui donne lieu dans tous les cas à des effets mécaniques et thermiques importants. Sa différence se situe dans la réaction de fusion consécutive à l'armage atomique, armage qui produit une plus grande quantité de neutrons et donc des effets de radiation accrue.

L'explosion d'une arme neutronique aura donc, comme celle de toute arme nucléaire, des effets mécaniques (souffle), des effets thermiques (chaleur) et des effets de rayonnements radioactifs. Mais sa caractéristique essentielle est que ces derniers seront ressentis à une distance plus grande du point d'explosion que les effets mécaniques et thermiques (1).

Un schéma annexé aux lignes précédentes, et comparant les effets de deux explosions, fissile classique et neutronique, de même puissance (1 kt), indique une portée létale (souffle et radiations) de 2 025 m pour la première et 2 800 m pour la seconde, contre 3 573 m pour la seconde. Il y a donc bien un gain, mais relativement léger.

Dans tous les cas, lorsque l'on accroît la puissance de l'explosion, les zones où les effets mécaniques et thermiques sont importants augmentent plus rapidement que celle où les neutrons constituent la principale cause de décès. Finalement, l'effet « bombe à neutrons » n'existe que pour des puissances très faibles, inférieures à deux kts, tandis que les effets collatéraux sur les populations civiles restent toujours très importants (2).

(1) Autrement, voir 55, novembre 1983, « La bombe », p. 76.
(2) La revue du GRIP (Groupe de recherche et d'information sur la paix), Bruxelles, n° 10, hiver 1986, p. 28.

En vente le 11 avril : LE LIBÉRALISME CONTRE LES LIBERTÉS

Manière de voir n° 2

Les enseignements de Tchernobyl

L'ACCIDENT nucléaire survenu le 26 avril 1986 dans une centrale soviétique a tourné à la catastrophe : 31 morts, 299 victimes hospitalisées ; 135 000 habitants évacués ; des dizaines de milliers de cancers prévisibles, en URSS et en Europe, dont des milliers mortels ; plus de 100 000 personnes doivent recevoir des soins le reste de leur vie ; cent millions d'Européens et de Scandinaves, à l'ouest de l'URSS, potentiellement atteints. Au plan matériel enfin, on a appris par bribes, au fur et à mesure de vicissitudes de commercialisation, la contamination de denrées alimentaires, un peu partout en Europe.

Tout cela a matérialisé les dangers extraordinaires découlant déjà d'un simple accident relativement limité, survenu à grande distance, et immédiatement combattu par les hommes au lieu d'être intégré à une action de destruction volontaire et optimisée en conséquence dans ses effets. On a ainsi pris conscience que Tchernobyl, où il n'y a pas eu d'explosion nucléaire, mais une simple fuite de gaz radioactif consécutive à une explosion d'hydrogène, n'apparaît que comme un incident mineur par rapport à toute explosion nucléaire de combat, qu'on la qualifie de tactique ou de préstratégique, dans le cadre surpeuplé de l'Europe. On a aussi compris qu'une telle action, au lieu de renforcer la défense, risquerait d'entraîner au contraire l'écroulement dans la panique de toutes les structures, militaires et administratives, des nations européennes.

Tchernobyl a amené l'opinion, en dépit des communications éhémères, à regarder d'un oeil nouveau les incidents répétés survenus dans les installations nucléaires civiles. Mais dans la pensée politique et militaire française, au contraire, rien n'a encore bougé. Le budget d'équipement de nos armées en 1987 est encore consacré pour 36 % au nucléaire, plus que l'année précédente. De même la loi de programmation 1987-1991 a retenu tous les projets, y compris « préstratégiques », pratiquement sans débat.

On peut mesurer le différentiel de réflexion des autres pays dans le fait que les premiers accords de désarmement, conclus récemment ou à venir, laissent entrevoir la renonciation des Deux Grands au nucléaire comme moyen de combat.

NOUVEAUTES Collection Notes et Etudes Documentaires LA CRISE DU SYSTEME DES NATIONS UNIES L'Afrique australe dans la tourmente Vol. I - La forteresse de l'apartheid Vol. II - Les relations de puissance L'Asean Vingt ans d'existence

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE 31, quai Voltaire Paris 7^e Tél. (1) 40.15.70.00.

RGENCE Sénégal

poudres. Dès son entrée dans le cortège présidentiel est la chute des officiels et sénateurs qui dans leurs rangs ; la riposte, tardive, des forces de l'ordre, violemment violents dans la « cas- rail ».

Piqué au vif, M. Diouf, colonel-bouffon de candidat pour servir le costume de président de la République, s'en prend, dès le 26 février, aux dirigeants de la coalition conduite par M. Wade. Les qualifications de « grand chemin » et d'« homme de subversion, sans foi ni loi, qui va les menacer de ses foudres, qu'il les considère comme « responsables du désordre ». « La démocratie sénégalaise est malade », lance-t-il affirmant qu'« il faut extirper les mauvaises herbes »...

de l'opposition

avec une ironie teintée d'amertume, résultats officiels appelant quelques remarques. La discordance est entre les chiffres officiels et ceux du bureau de vote, tels qu'ils ont été relevés dans divers circonscriptions du pays, notamment par des listes indépendantes. L'abstention estimée à 42 %, mais elle a probablement été sous-évaluée car des listes usurpées ont été utilisées pour voter en série. A lui seul, cependant, tel taux, sans doute partiellement le mot d'ordre d'abstention de plusieurs millions de Sénégalais, traduit une désaffection générale pour le régime.

Des dizaines et des dizaines de procès-verbaux ont été annulés par Cour suprême. Le bruit a couru de palais de justice de Dakar que, par un Mr Wade et l'opposition avaient remporté en tête, les présidents de bureau avaient refusé de signer les procès-verbaux, qui s'en trouvaient ainsi invalidés. Bien des Sénégalais ont été choqués lorsqu'ils ont vu le scrutin, sans même attendre la publication des résultats définitifs, le premier ministre français a envoyé un conseiller spécial, M. Fernand Wilm, présenter un message de félicitations au président Diouf pour sa victoire affirmant que la « démocratie a la fonction » et l'assurant de son inébranlable de la France.

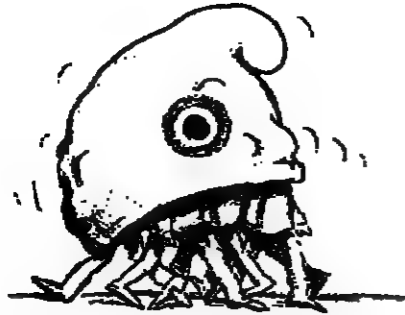
Et maintenant hors du jeu officiel sont partis d'opposition ceux qui PDS, les résultats des élections de 27 février 1988 accentuent la bipartition de la vie politique et favorisent le fonctionnement des institutions.

Le problème est de savoir qui est quel contenu l'on souhaite dans la démocratie sénégalaise. Au sein de l'ensemble de l'opposition présente contre les entraves à la liberté d'opinion, les cadres du parti au pouvoir reprochent en public au président Diouf d'avoir « laissé trop de liberté » (sic) dans le pays, et le président lui-même estime que ses adversaires sont de « mauvais perdants », à qui il faut la nécessité d'« assurer la stabilité sénégalaise » en la dotant de « garde-fous » contre les « déviations et perturbations » qui la menacent. Apparemment, peut-être sous l'impulsion de la colère, il n'avait pas hésité à qualifier ses adversaires de « pseudo-jeune année », qu'il avait promis de « rebaptiser ». Mais quelle serait la force d'un régime de démocratie dont se verrait exclue la jeunesse, qui représente plus de 60 % de la population ? Quel est le contenu réel de multipartisme si toute forme d'alternance au pouvoir est impossible ? Enfin, que peut signifier un régime de démocratie représentative dont tous les mécanismes institutionnels sont gérés dans une langue étrangère, le français, inintelligible par près de 90 % des Sénégalais ? Une preuve suffisante de l'insuffisance de l'Etat au fait politique.

Mal que le débat électoral ait soulevé des questions déterminantes pour l'avenir du pays, il aura au moins permis de se demander si la démocratie sénégalaise mérite bien son nom.

(L'Essor, un intellectuel de Dakar, éditorial, pour des raisons de sécurité, à l'insu de l'auteur.)

(1) Soit près de 3 milliards de dalles (1 dalle CFA = 0,02 franc).



Par IGNACIO RAMONET

Le vice-président américain, M. George Bush, est aujourd'hui fort bien placé pour recevoir l'investiture du Parti républicain pour l'élection présidentielle. Sa campagne pourtant paraissait terne, et il avait même été battu dans l'Etat de l'Iowa par le « télévangéliste » Pat Robertson. Que s'est-il soudain passé pour que M. Bush bénéficie d'une si grande sympathie dans l'opinion conservatrice ?

changer ; et qu'une grande partie de l'opinion se montre de plus en plus excédée par la suffisance de certains présentateurs et par le rôle déterminant que joue la télévision dans les campagnes électorales. A cela s'ajoute le fait que Dan Rather est la bête noire des conservateurs américains ; M. Richard Nixon déjà le détestait parce qu'il fut le premier journaliste à le traiter de « tricheur ». En 1985, des politiciens républicains lancèrent même une cam-

pagne pour acheter la chaîne CBS dans le but de l'éliminer. Leur consigne était : « Achetez vingt actions de CBS et devenez le patron de Rather. »

En osant attaquer ce journaliste, M. Bush a prouvé un sentiment de revanche à des millions d'électeurs républicains. Dès le lendemain de cet incident, ses partisans exhibaient des T-shirts avec des slogans comme : « Votez Bush, licenciez Rather » ou « Bush 1, Rather 0 ».

Des « consommateurs de politique »

CETTE affaire prouve, une fois encore, l'importance de la télévision dans les enjeux électoraux. Les campagnes s'organisent, aussi bien aux Etats-Unis qu'en France, autour de ce média qui demeure l'instrument privilégié pour s'adresser en bloc à la masse des électeurs. La radio n'atteint plus qu'un public trop fragmenté ; l'affichage est de plus en plus considéré comme négligeable ; et les meetings à travers le pays n'ont pour objectif que d'obtenir un passage non payant dans les journaux télévisés des stations régionales. L'un des grands soucis des consultants en communication est d'ailleurs de « créer des événements » autour des candidats pour qu'ils aient accès gratuitement à la télévision.

Tous les hommes politiques font cela. M. Ronald Reagan lui-même, au début février 1988, à la veille d'un vote du Congrès sur l'aide aux « contras », a essayé de lancer à la télévision un « message à la nation ». Mais les trois grands réseaux (ABC, CBS, NBC) qui touchent, à une heure de grande écoute, 70 % des téléspectateurs ont refusé de diffuser ce message en constatant que le discours de M. Reagan « ne contenait rien de nouveau sur

la politique des Etats-Unis en Amérique centrale ». Les chaînes avaient déjà, le 14 octobre 1987, refusé de transmettre un appel du président en faveur de la nomination du juge Bork à la Cour suprême.

Pour avoir accès à la télévision, la meilleure solution consiste, aux Etats-Unis, à acheter du temps d'antenne et à diffuser des « spots politiques ». Mais cela coûte excessivement cher. La production d'un spot revient, en moyenne, à 30 000 dollars, et sa diffusion, à une heure de grande écoute, peut aller jusqu'à 100 000 dollars pour un seul passage. Or il faut produire plusieurs spots et multiplier les passages. La télévision en arrive à absorber ainsi la part prin-

DÉBATS ÉLECTORAUX ET Apothéose des images,

cipale des frais d'une campagne. Pour un résultat intellectuel fort insatisfaisant. Car un spot ne permet pas au candidat de s'expliquer sur le fond, ni de développer une argumentation construite. La politique est une certaine forme de la pédagogie, et il est impossible de faire de la pédagogie en quelques dizaines de secondes. L'apothéose des images implique l'évacuation des idées. En dehors même des spots, le rythme de la campagne interdit tout traitement sérieux des grands problèmes. David Garth, un consultant électoral américain, résume ainsi avec ironie l'époque : « Vingt-neuf débats avant les conventions de chaque parti, avec six candidats par débat, et un meneur de jeu. Chaque candidat a deux minutes pour expliquer son programme de politique étrangère, deux minutes pour son programme politique et économique... (1). »

Les citoyens étant de plus en plus occupés à consommer, les conseillers des candidats les considèrent tout simplement comme des « consommateurs

de politique » ; la fonction des spots tend donc à être la même que dans le domaine commercial. L'un des pères de la communication politique américaine, Rosser Reeves, résumait d'ailleurs ainsi l'objectif des spots : « L'unique que l'électeur dans l'histoire hésite comme dans une pharmacie lorsqu'il s'agit de choisir entre deux pâtes dentifrices. Il choisira finalement la marque dont on lui a le plus parlé (2). »

Cette excessive médiatisation transforme les leaders politiques en vedettes populaires et conduit les chaînes à proposer au public, friand d'indiscrétions, des portraits sans complaisance des candidats. Gare alors à ceux qui n'auraient pas un parcours de vie irréprochable. La télévision enquête sur le passé lointain des candidats, épie leur comportement présent et dénonce tout écart de conduite. M. Gary Hart n'est

(1) Libération, 7 février 1988. (2) Cité par Vance Packard dans La Persécution clandestine, Calmann-Lévy, Paris, 1984, p. 179.



La civilisation libérale

(Suite de la première page.)

Le mythe vieillit, c'est celui du consensus ; les principales composantes de la société communiqueraient dans la poursuite de quelques grands objectifs. Le ralliement des socialistes à la stratégie de dissuasion nucléaire a pu, un temps, créer l'illusion. Mais les dissensions restent grandes en matière de doctrine d'emploi des divers systèmes d'armes. De même, à l'évidence, aucun consensus n'existe sur les principales questions de l'heure : enseignement, recherche, fiscalité, interventions économiques de l'Etat, statut de la Nouvelle-Calédonie, conception du maintien de l'ordre, avenir de la Communauté européenne, relations avec l'Afrique, système monétaire international, etc. Ah ! si l'on pouvait offrir du rêve aux Français, les persuadeur que les vieux clichés droite-gauche appartiennent à la préhistoire de sociétés que l'on prétend postindustrielles...

bien concrets, le portefeuille redécouvert spontanément les allégeances de partis, les oppositions propres au débat contradictoire, essence de la démocratie (5). La nette disparité des ressources financières dont disposent la gauche et la droite devient le superbe hommage que l'esprit partisan rend à la confrontation d'idées et d'intérêts que d'aucuns voudraient noyer dans les brumes du consensus.

Idées et intérêts ? Les premières sont toujours fort utiles pour servir les seconds. Dans tous les camps. Drapés dans l'idéologie floue d'un très vieux néolibéralisme, les forces conservatrices ont depuis deux ans comblé de faveurs leur clientèle et tenté non sans succès de grignoter des « conquêtes sociales » chèrement acquises au fil des générations. Et voilà que soudain, à l'approche du scrutin, la droite vacille sur ses bases, paraît moins sûre de ses dogmes : elle offre une provende de 3 milliards de francs aux agriculteurs, multiplie de généreuses ouvertures en direction de quelconque dispose d'un bulletin de vote. Oubliées les fières dénonciations du « social-étatisme » coupable de fausser le jeu du marché, mises au rancart l'exaltation du goût du risque et la condamnation de cette « mentalité d'assistés » qui paralyse l'économie. Tout bien pesé, le darwinisme social — que le meilleur gagne, et périssent les faibles — est un mauvais argument électoral.

Et les « forces de progrès » ? Encore à leur aise pour vitupérer toute concession au racisme, elles semblent ne plus avoir d'idées claires sur les intérêts

qu'elles doivent défendre. Ceux des couches défavorisées ? Mais qui donc ne leur promet monts et merveilles ? Si bref qu'ait été son passage au pouvoir, la gauche a mis beaucoup d'eau gasconnaise dans son vin social. Nul ne lui en ferait grief si elle proposait une autre manière de gérer strictement, en vue d'une plus grande équité. Mais gêner par gêner... A-t-elle peur de proclamer ses ambitions, ou bien les aurait-elle laissées s'échouer ? Croit-elle encore que, selon la formule naguère lancée par M. Helmut Schmidt, « les profits d'aujourd'hui sont les investissements de demain » ? N'a-t-elle pas compris que, au temps de la robotisation de la production, cette vieille logique a fait long feu ?

Mais alors qu'attend-elle pour préconiser l'extension de l'économie sociale, le développement du secteur non marchand, les sociétés à but non lucratif, toutes activités créatrices d'emplois et qui, sans sacrifier la rentabilité, misent moins sur le profit à court terme que sur la production utile de biens matériels et immatériels ? Si performante soit-elle, une entreprise — qui bénéficie pourtant d'allègements fiscaux et de grandes facilités de licenciement — n'a pas reçu mission de veiller au bien-être de la communauté nationale. Ce rôle appartient à l'Etat, aux pouvoirs régionaux, aux collectivités locales, qui disposent de vastes moyens d'intervention.

Vent-on faire croire à un « consensus » euro-américain pour propulser tout l'Occident sur la route lumineuse d'un libéralisme salvateur ? Passe encore que l'un quelconque des aspirants à la présidence des Etats-Unis et,

en France, les candidats de droite n'osent mettre en cause le non-système monétaire qui profite fastueusement à l'économie américaine au détriment de l'Europe et de autres régions du monde. Mais ce lourd silence de la gauche...

Pourquoi ne pas dire aux Français ce que nul n'ignore aux Etats-Unis ? Par exemple ceci : symbole de la nouvelle société en train de naître, le nombre des sans-abri ne cesse de croître dans la patrie de M. Ronald Reagan — quelque trois millions de personnes selon les estimations officielles ; en décembre dernier, la Conférence des maires a annoncé que vingt-quatre sur vingt-six grandes agglomérations verraient leur flot encore grandir en 1988. Début février, un sondage a révélé que le sort des sans-logis et des affamés — la faim, en Amérique ! — serait le problème numéro deux posé au futur président ; juste après le déficit du budget fédéral, bien avant le contrôle des armes nucléaires et la lutte contre le SIDA (6). Le libéralisme accouche d'une bien étrange civilisation...

CIVILISATION ? Mais oui, c'est bien de cela qu'il s'agit, en France comme aux Etats-Unis, dans ces élections qui interviennent en un moment où tout change en profondeur. Tout : les modes de production et le statut de l'emploi, les valeurs qui imprègnent une société, les relations avec l'Est comme avec le tiers-monde surendetté, la finalité même de l'économie, les normes qui régulent les relations sociales, la communication et la culture de plus en plus livrées aux affairistes...

Et c'est ce monde effervescent, à la fois fascinant et plein de risques, que l'on voudrait aborder avec des idées qui datent du siècle dernier. Peut-être est-ce par pudeur, pour ne pas étaler l'archaïsme de leurs conceptions, que les candidats à la magistrature suprême se paissent de généralités, se complaisent dans les banalités. Mais cette explication ne leur fait-elle pas trop crédit ? Comme leurs prédécesseurs des années 30, qui couraient l'échine en attendant les cinquante millions de morts de la seconde guerre mondiale, faut-il imaginer que, pris au dépourvu, aveuglés par leurs calculs au jour le jour, ils ne voient pas venir les grands déchirements économiques et sociaux annoncés par tant de signes avant-coureurs ?

Une civilisation nouvelle est en gestation, rapide, inséparable et malléable par l'essor des nouvelles technologies, la généralisation de l'accès à l'enseignement, la mondialisation de l'économie, l'élargissement du champ des connaissances. Attendra-t-on

l'effondrement de l'ancienne société pour donner un grand coup de faubert dans des théories économiques périmées ? Ou bien veut-on prendre à bras-le-corps cette chance inspercée d'imaginer un « new deal », une autre définition des règles du jeu, une manière moderne de percevoir les relations entre l'homme et la production ?

De part et d'autre de l'Atlantique, laissons faire les néolibéraux, moins satisfaits de leur bilan qu'ils ne veulent bien le dire, mal consolés de leur impuissance. Et alors se déploieront simultanément sous nos yeux quelques spectaculaires réalisations industrielles et les ravages de la grande pauvreté, d'admirables avancées scientifiques et une régression sociale, l'insultante satisfaction de quelques-uns et la sombre morosité de tous ceux sur qui ne sera pas posé le bienveillant regard des dieux de la fortune. Ainsi se met en place la « civilisation » libérale.

Jamais autant qu'aujourd'hui le capitalisme n'avait administré la preuve de sa capacité d'améliorer le sort des pauvres et d'engendrer des « mœurs démocratiques », affirme M. Michael Novak (7). Mais quelque trente-cinq millions de pauvres et environ 50 % d'abstentionnistes aux Etats-Unis osent ne pas partager cette ardente conviction. Le système, répond M. Robert Lekachman (8), « tend à corrompre les vertus bourgeoises, comme la thésaurisation, qui favorisent l'essor du capitalisme » et, en outre, « mine nos institutions politiques ; l'inégalité de la distribution du pouvoir économique [...] se traduit par une inégalité de la répartition du pouvoir politique ».

Ancien PDG de la banque Citicorp, président du groupe des conseillers économiques de M. Reagan, M. Walter B. Wriston proclame ingénument ce qu'aucun libéral français n'a encore osé avouer : « La morale, sans rapport avec les institutions » politiques et économiques (9). Qui donc voudrait considérer comme une « civilisation » le produit d'un système par lequel le coupable des injustices par lesquelles il gangrène la société ?

CLAUDE JULIEN.

(5) Voir dans ces pages les articles d'Ignacio Ramonet et de Christian de Briet.

(6) Cf. US News and World Report, 29 février 1988.

(7) Auteur notamment de The Spirit of Democratic Capitalism, ancien « catholique de gauche » converti au libéralisme ; dans un débat publié par Harper's Magazine et repris par Dialogue, n° 4, 1987, sous le titre « Capitalisme et morale ».

(8) Auteur de The Age of Keynes et de Good Is Not Enough, dans le même débat.

(9) Même débat.

Advertisement for 'SOCIÉTÉS ÉCLATÉES PLANÈTE ÉCARTELÉE'. It discusses economic sovereignty and proposes unifying the world. The text mentions 'L'humanité n'avait disposé d'autant de richesses ; et pourtant, les inégalités s'aggravent au cœur même des pays les plus prospères. Les sociétés éclatent alors que notre planète elle-même se déchire. Dans les villes surpeuplées du tiers-monde, de nouvelles tensions explosives remettent en cause le modèle de civilisation urbaine. Quel sens donner au progrès, au travail humain quand reculent les principes de la démocratie ?' It also includes a section titled 'Un dossier de huit pages' with bullet points about economic trends in France and Europe, technological costs, and modernity.

EXPLORATION Evacuation

Partial view of an article or advertisement on the right side of the page, partially cut off.



Débo

Partial view of an article or advertisement on the right side of the page, partially cut off.

Partial view of an article or advertisement on the right side of the page, partially cut off.

Handwritten signature or mark at the bottom center of the page.

LECTORAUX les images

de politique... la fonction de... tend donc à être la même que... de la communication politique... comme dans une pharmacie... Cette excessive médiatisation... populaires et conduits en vedette... des portraits sans complaisance... s'auraient pas un parcours de vie... La télévision expose... comportement présent et d'un... écart de conduite. M. Gary Hart

(1) Libération, 7 février 1988.
(2) Cité par Vance Packard dans la... 1984, p. 179.



EXPLORATION DE L'AVENIR évacuation des idées

pas, il s'en faut, la seule victime de ce jeu de massacre qui fait dire à l'historien Jean-Noël Jeanneney : « L'idée est assez effrayante qu'on ne pourra bientôt plus avoir comme président des Etats-Unis que quelqu'un qui aura été élevé sous une cloche de verre ; un garçon qui n'aura pas vu de femmes jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans, à qui on ne présentera une seule, et qui fera des enfants qui seront eux-mêmes élevés sous cloche (3). »

Au regard radicalement puritain que portent les chaînes sur les meurs des candidats s'ajoute l'effet des « négative spots », c'est-à-dire ces spots où l'on démolit l'adversaire en insistant sur les révélations destructrices faites par les médias (4). Conséquence : en 1958, 58 % des citoyens américains avaient confiance dans les hommes politiques ; trente ans plus tard, ils ne sont plus que 19 %. En France aussi grâce à la télévision, les dirigeants sont entrés de plein-pied dans la culture de masse. Or cet oeil-ci concerne essentiellement la vie

privée (celle des stars, des rois, des héros sportifs) et se situe dans la sphère de l'apolitisme ou de l'extrapolitisme. Le public veut donc les voir dans leur comportement quotidien, dans l'univers de leur vie privée qui devient, dans un système très médiatisé, plus importante que leurs opinions strictement politiques. C'est en définitive sur leur comportement privé qu'il seront jugés plutôt que sur leurs idées.

« Chacun est convaincu - dit l'historien Theodore Zeldin - que les hommes politiques ont, en définitive, peu de pouvoir sur les grands problèmes de la vie : le chômage, la pauvreté... Ce qui compte c'est la générosité, la qualité de la relation avec les citoyens, et c'est à travers la télévision que l'on peut se faire une idée du capital de sympathie d'un homme public (5). »

Tel est l'objectif, par exemple d'une émission comme « Questions à domicile » qui voudrait présenter les responsables politiques dans leur contexte familial. Certains ont senti le risque, et au lieu de leur domicile, proposent de recevoir les animateurs de l'émission dans leurs bureaux hâtivement humanisés. Afin que tout reste dans la sphère publique.

En France, les spots politiques demeurent interdits. Aussi, pour avoir accès à la télévision, en dehors des temps d'antenne prévus dans le cadre de la campagne électorale proprement dite, les candidats doivent faire preuve d'astuce. Sont, bien sûr, favorisés ceux qui, en raison de leurs fonctions, ont des acti-

étés pouvant donner lieu à un compte-rendu dans les journaux télévisés. En premier lieu, le chef de l'Etat, M. François Mitterrand, qui n'a pas manqué, en ce début de 1988, de multiplier les déplacements, les visites, les participations à des rencontres internationales et ainsi - sans faire campagne - a été plus souvent présent qu'aucun autre candidat dans les journaux télévisés du soir (6).

M. Jacques Chirac, premier ministre et maire de Paris, n'a pas été en reste.

Tandis que les autres candidats n'accédaient à la télévision qu'à condition de faire le pitre dans des émissions de divertissement et de variétés ; à l'occasion du lamentable jeu des « petites phrases » ou alors, plus dignement, dans le cadre d'émissions canoniques comme « l'Heure de vérité », « Questions à domicile », « 7 sur 7 », « Le Monde en face »... où la force de séduction doit l'emporter sur l'intelligence de l'exposé (7).

La guerre des médiateurs

De plus en plus, en France aussi, les électeurs fondent leur jugement sur les interventions des candidats à la télévision. Mais l'affichage reste malgré tout un espace d'expression privilégié. Même si certains experts en communication le considèrent obsolète : « Pour les présidentielles - dit par exemple Claude Marti - montrer sa tête par voie d'affiche, ça n'a aucun intérêt. L'affichage c'est fini (8). » De surcroît, l'affiche agace les citoyens, car, contrairement à l'émission de télévision que l'on peut ne pas regarder, elle s'impose dans le paysage urbain et les force à la voir. Dans la campagne actuelle, elle illustre bien l'ère du vide et brille par un laconisme qui frôle l'aphasie. Un seul mot pouvant tenir lieu, le plus souvent, de programme : « l'ardeur », « le courage », « la volonté », « génération », « confiance »...

L'image l'emporte sur le verbe, sur les idées. Celles-ci doivent rester assez abstraites, vagues, imprécises. Car tout l'objectif des campagnes est d'essayer de convaincre à peine 10 % d'indécis. C'est pourquoi, interrogés sur le type de campagne qui devait faire M. Mitterrand, certains conseillers n'hésitent pas à proposer « qu'il fasse court et obscur » (Claude

Marti) et que sa campagne soit « brève et floue » (Jean-Claude Parodi) (9). Les électeurs - même ceux, fort nombreux, qui souhaiteraient se déterminer sur de vrais critères politiques - sont donc sollicités d'entrer dans le jeu des oppositions de personnes et dans la stratégie de séduction imaginée par les conseillers en communication des candidats. Ces conseillers savent que le grand public, selon les lois de la culture de masse, demande aux leaders politiques de posséder quatre vertus principales : la chaleur humaine, la conviction, la sincérité et, en dernier lieu, l'intelligence. Aucune de ces qualités n'est forcément politique. Et partant des mêmes données, chaque conseiller en communication cherchera à séduire, au profit du candidat qu'il met en images, le plus grand nombre de citoyens.

Dès les années 50, le leader démocrate américain Adlai Stevenson déclarait : « Pouvoir faire la publicité des candidats à la présidence, comme s'il s'agissait de produits alimentaires est l'ultime indignité infligée à l'esprit démocratique. » Les campagnes électorales deviennent en effet, par la force des médias, une joute où s'affrontent



en réalité, non plus des candidats, mais des médiateurs, des experts en marketing, des conseillers en communication. Le 24 avril et le 8 mai prochains nous saurons, enfin, qui des conseillers des principaux candidats aura effectivement gagné cette élection. M. Jacques Séguéla (Mitterrand), M. Jean-Michel Goudard (Chirac) ou M. Jacques Bille (Barre).

Tel est, chacun l'aura compris, l'enjeu véritable de cette élection qui déterminera, pour la durée d'un septennat, une nouvelle philosophie de la communication. La guerre des médiateurs (avec leurs campagnes, leurs stratégies, leurs offensives, leurs cibles et leurs bombardements d'images) l'emporte en intérêt sur le débat pitre des candidats. Et l'on finit par oublier que c'est la démocratie qui se trouve ainsi humiliée.

IGNACIO RAMONET.

(3) Extrait avec Sylvie Bize et France de Nicolas, in *Dossiers de l'audiovisuel*, numéro 17, spécial « Télévision-spectacle-politique », janvier-février 1988.
(4) Et cela en toute impunité. Les « négative spots » sont protégés par le premier amendement de la Constitution américaine sur la liberté d'expression ; ils peuvent donc contenir les pires contre-vérités sans encourir aucune punition.
(5) *Dossiers de l'audiovisuel*, op. cit.
(6) Marie Guichoux, « Les bonnes recettes pour figurer au menu de vingt heures », *Libération*, 7 mars 1988.
(7) Lire absolument à ce sujet : Noël Nel, *A Jours touchés*, 25 ans de débats télévisés, INA, la Documentation Française, Paris, 1988.
(8) *Le Quotidien de Paris*, 14 janvier 1988.
(9) *Le Nouvel Observateur*, 29 janvier 1988.



Débordement des puissances d'argent

« V ENDEZ vos candidats à la manière dont les entreprises vendent leurs produits », conseillait, dès 1956, le responsable de la campagne électorale du Parti républicain des Etats-Unis, Leonard Hall. Depuis, la leçon a été apprise dans toutes les démocraties occidentales. En France en particulier, où, d'une consultation à l'autre, corruption et publicité tournent en dérision l'élémentaire déontologie qui devrait présider au choix du citoyen.

Si l'argent et la politique ont toujours entretenu des relations intimes, qui s'intensifient en période électorale, un phénomène récent s'est généralisé et amplifié depuis un quart de siècle : l'injection, dans la vie politique, des techniques de vente de la société de consommation. Conçu comme une marchandise, le produit politique est désormais offert sur un marché électoral où tous les moyens sont utilisés pour forcer l'adhésion du consommateur-électeur, davantage traité en cible de campagne promotionnelle qu'en citoyen responsable.

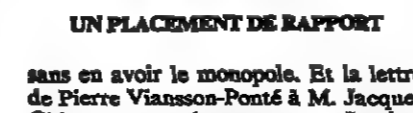
Or le marketing politique coûte cher, très cher, de plus en plus cher, à l'image du marketing commercial auquel il emprunte ses procédés : études de marché, enquêtes et sondages répétés, traitement informatisé des données ; conception, organisation et gestion des campagnes ; fabrication de l'image du candidat ; mise en forme des messages diffusés sur tous les supports utilisables : radio et télévision, cassettes et vidéotex, affichage, bulle-

time, plaquettes, journaux et achats d'espaces dans la presse, grands rassemblements montés en spectacle, campagnes téléphoniques, publicostage sur électeurs ciblés, objets publicitaires divers, etc. S'y ajoutent les frais de transport (avions privés) et d'hébergement de toute une équipe d'accompagnateurs, les locations de bureaux, de matériel et de moyens de communication (téléphone, télex, studios d'enregistrement), les rémunérations versées à une foule d'intermédiaires et de spécialistes, des consultants au service d'ordre. La liste est longue.

Il faut aujourd'hui beaucoup d'argent pour jouer du droit de parler et de participer au débat. En vingt ans, le montant des dépenses électorales a été multiplié par dix, doublant en moyenne à chaque nouvelle consultation, pour atteindre vraisemblablement le milliard de francs aux élections nationales en France, et Allemagne, en Grande-Bretagne, en Italie, le milliard de dollars aux Etats-Unis. Pour l'élection présidentielle française de 1988, on laisse entendre que les trois principaux candidats dépenseront chacun de 200 à 300 millions de francs, ceux du Parti communiste et du Front national, de 80 à 150 millions. Si tel était le prix à payer pour le débat d'idées, l'évaluation critique des programmes et des hommes, il n'y aurait peut-être pas lieu de s'en offusquer. Les protagonistes des campagnes modernes ne manquent pas de souligner que ces dépenses représentent environ 30 francs par électeur, à peine le prix d'une place de cinéma, une fois tous les cinq ans en moyenne ; pour que s'exerce la démocratie politique, ce n'est pas trop cher payer. Mais l'on se doute bien que ce n'est pas de cela qu'il s'agit.

recours aux commissions occultes sur les grands marchés d'armes ou de travaux publics, aux délits d'inflés sur les opérations financières et monétaires.

S'y ajoute la pratique du clientélisme auprès de certaines catégories d'électeurs, sur lesquels sont saupoudrés en temps utile aides et crédits publics. Les démocrates-chrétiens en Italie ou la droite en France s'en sont fait depuis longtemps une spécialité



UN PLACEMENT DE RAPPORT

ans en avoir le monopole. Et la lettre de Pierre Viannson-Ponté à M. Jacques Chirac est restée ouverte : « Pendant des mois, vous arrosez, vous inondez littéralement [le pays] de crédits, de bienfaits et de cadeaux ; à fonds perdus, si l'on ose dire, puisque'il s'agit de nos fonds (2). »

Lorsque toutes ces inégalités se cumulent au profit des droites conservatrices, comme c'est souvent le cas, elles leur procurent un avantage difficile à compenser. Incapables de financer par leurs fonds propres (cotisations et souscriptions) les énormes dépenses qu'ils engagent dans les campagnes, candidats et partis ont recours à des moyens détournés, le plus souvent illicites. Ainsi, corruption et criminalité financière tendent à devenir le nerf de la démocratie. Prise en charge, en espèces ou en nature, d'une partie des frais par des entreprises amies, dont on espère qu'elle rapportera dix fois la mise. Associations et bureaux d'études dont la principale activité est de débiter des fausses factures, prélevant sur les circuits économiques et financiers une dîme qui ira alimenter les caisses noires. Le procédé rodé au début de la V^e République par les gaullistes avec l'aide de professionnels s'est depuis généralisé, en particulier dans les col-

lectivités locales, à l'ensemble des partis (3). Tous les moyens sont bons, et l'imagination en la matière est sans limites (4). L'argent est rarement refusé, d'où qu'il vienne, y compris de la Mafia - en particulier aux Etats-Unis et en Italie - ou de puissances étrangères réputées hostiles. Partout gravitent autour des responsables politiques de discrets impresarios financiers, entourés de correspondants habiles à faire rentrer l'argent par des circuits complexes et secrets, et qui préviennent leur part des profits. L'actualité des démocraties occidentales déborde de ces affaires sulfureuses qui, un moment, attirent l'attention.

Le plupart des pays ont depuis longtemps adopté des législations s'efforçant de moraliser la vie politique. Trois séries de dispositions permettent d'y contribuer : le plafonnement des dépenses électorales des candidats (en Grande-Bretagne ou aux Etats-Unis, dans certains cas), mais il est facilement tourné et rarement respecté ; le financement public des campagnes (aux Etats-Unis sur option, en Italie) et des partis (en Allemagne, en Italie), complétés éventuellement par un financement privé, plafonné et déductible du revenu imposable ; la publicité et le contrôle des comptes, organisés dans tous les pays cités, mais rarement assortis de sanctions dissuasives. La nouvelle loi française du 11 mars 1988, prise dans un contexte d'affaires débordées, reprend les différentes techni-

Des dépenses qui font fuir l'électeur

DANS les pays européens, 85 % à 90 % des électeurs qui participent ont fait leur choix bien avant que la compétition ne s'engage et ne le modifieront pas. Le tapage électoral vise environ 10 % d'électeurs flottants, et les publicitaires reconnaissent qu'une bonne campagne peut déplacer 1,5 % à 2 % des voix. C'est trop cher payé pour un résultat qui risque d'être annulé par celui obtenu en sens inverse par le ou les concurrents.

Il est peut-être temps de s'aviser que les énormes investissements engloutis dans les campagnes électorales sont un échec. Dans aucun pays, ils n'ont amélioré l'information et la participation des citoyens à la vie politique. Au contraire. Aux Etats-Unis, pays à la pointe des dépenses et des techniques de communication, l'abstention s'est accrue avec les coûts de financement ; la moitié des électeurs ne participent pas aux présidentielles, les deux tiers s'abstiennent aux législatives. En limitant la compétition aux coûteuses techniques d'emballage et de promotion de l'image des candidats, les vendeurs de produits politiques font fuir l'électeur,

ques de réglementation, priviliant les dons privés, qui favorisent les citoyens les plus aisés (5).

Sachant qu'au bout du circuit le financement est supporté par le consommateur-contribuable, il est préférable qu'il assure publiquement plutôt que par le biais de généreux donateurs de l'argent des autres. « Rien ne nous interdît, plus tard, d'améliorer les dispositions prises et de poursuivre l'édification d'un temple jamais achevé, celui de la morale politique », conclut le premier ministre Jacques Chirac en présentant la nouvelle loi à l'Assemblée nationale (6), tandis que déjà l'argent rouille. Car les marchands ont envahi le temple, et personne ne s'avise de le en chasser. Un projet pourrait moins utopique qu'il n'y paraît.

Toutes les législations en vigueur tendent seulement à limiter le poids de l'argent dans le marketing et de la publicité dans la démocratie électorale, comme si celle-ci était condamnée à rester sur la défensive, reconnaissant implicitement que la politique est bien une marchandise de plus à consommer, la promotion des ventes électorales un spectacle à financer, dont il faut seulement tempérer les excès. La stricte limitation de la durée des campagnes, des règles déontologiques très précises, le contrôle et la sanction rigoureuse de tous les manquements et débordements devraient contribuer à remonter les choses à leur place.

dès lors que la question n'est plus de savoir s'il reste des différences entre les candidats-produits offerts sur le marché électoral, mais si, en définitive, les différences changent quelque chose.

(1) M. Russell Long, lui-même ancien chéri de l'industrie pétrolière.
(2) Lettre ouverte aux hommes politiques, Albin Michel, Paris, 1976.
(3) Voir parmi les dernières affaires, celle des fausses factures de Nancy ou celle de Lyon.
(4) Y compris le recours aux bienheureux pères d'un honorable convent de missionnaires jacobins dans la fausse facture, comme dans l'affaire Flick, en République fédérale d'Allemagne. Pour l'histoire des financements en France, voir André Campana, *L'Argent secret*, Arthaud, Paris, 1976 ; pour la période la plus récente : les « Dossiers du Camard enchaîné », *L'Argent des élections*, mars 1988.
(5) Plafonnement établi entre 120 et 140 millions de francs des dépenses de chaque candidat à l'élection présidentielle, à 500 000 francs aux législatives ; financement public partiel des campagnes présidentielles, dons privés plafonnés pour les législatives ; publicité et contrôle du Conseil constitutionnel.
(6) Le 2 février 1988.
(7) La politique, la vie et le citoyen », *Bulletin d'information du Centre d'information civique*, n° 86, deuxième semestre 1987.

de l'ancien... donner un grand coup de... des théories économiques... Ou bien veut-on prendre à... cette chance insérée dans... un « new deal », une... des règles du jeu, une... moderne de percevoir la... être l'homme et la producti-

De part et d'autre de l'Adm... que, laissons faire les admi... moins satisfaits et le... bilan qu'ils ne veulent... mal consolés de leur impu... se alors se délecter amu... sans ses yeux quelques speculations... industrielles et la... de la grande pauvreté, d'adm... sciences scientifiques et une régu... sociale, l'insultante satisfaction... quelques-uns et la sombre... tout ceux sur qui ne se sera... bienveillant regard des dieux de la... sans. Ainsi se met en place la «... libérale.

« Jamais autant qu'aujourd'hui... capitaliste n'avait administré la... de sa capacité à améliorer le... des pauvres et d'engendrer les... démocratiques », affirmait... Michael Novak (7) Mais quelle... millions de millions de pauvres et... 50 % d'abstentionnistes au... Une omelette ne se partage point... conviction. Le système, régit... M. Robert Lekachman (8), «... corrompe les vertus bourgeoises... comme la théocratie, qui... sans l'essor du capitalisme... », il « mine nos institutions... ; l'inégalité de la distribution... pouvoir économique [...] se traduit... par une inégalité de la répartition... pouvoir politique ».

Ancien PDG de la banque Citibank... président du groupe des conseillers... de M. Reagan, M. Walter... R. Winston proclame ingénument... qu'un ancien libéral français n'a... : « La morale est une affaire... personnel, sans rapport... avec les institutions... politiques et... (9). Qui donc voudrait... comme une « civilisation... le produit d'un système par lequel... des injustices par lesquelles... la société ? »

CLAUDE JULIEN

(7) Voir dans ces pages les articles d'op... de Raymond et de Christian de Br... (8) *CJ US News and World Report*, 25 janvier 1988.
(9) Auteur notamment de *The Spirit of American Capitalism*, ancien « conseiller... du général » converti au libéralisme ; son... publié par Harper's Magazine en... *Liberalism*, n° 4, 1987, sous le titre «... et... ».

L'ENTREPRISE A L'ASSAUT

L'offensive libérale contre

LA spectaculaire réhabilitation de l'entreprise, nouveau « maître à penser », ne s'est guère accompagnée jusqu'à présent en Europe de la révolution culturelle et du partage du pouvoir qu'elle devait engendrer...

Par JACQUES LE GOFF *

Tragique évidence : le droit du travail traverse l'une des périodes les plus sombres de sa brève histoire. Prétre pratiquement tous les pays (1). En Grande-Bretagne, aux Etats-Unis, en RFA, en Italie... partout la précarité gagne du terrain (2), tandis que batent en retraite les organisations syndicales, les institutions représentatives du personnel, les grands droits collectifs...

libéraux. Leur puissance de séduction leur assure une diffusion capillaire qui amplifie très sensiblement la crise du droit du travail. Crise de la technologie et des pratiques juridiques, mais aussi crise du discours idéologico-culturel, ébranlé non seulement par la nouvelle donne économique mais également, et peut-être surtout, par le retour en force du modèle libéral contre lequel s'était édifié le droit du travail.

« La situation actuelle pose la question des rapports de l'économie et du social (6) ». A partir de 1983, cette question devient centrale ou plutôt le redevient. Et le plan de rigueur du gouvernement socialiste en est la preuve la plus éclatante. Il est vrai que l'euphorie de la période de croissance avait engendré l'illusion d'un social soumis aux seules lois de son propre développement, affranchi des contraintes d'une économie assez prospère pour autoriser tous les espoirs.

Travailler comme des Asiatiques

Le débat n'en demeure pas moins très ouvert sur le point de savoir jusqu'où peut et doit aller le réajustement du social au « maître » qui vient de découvrir sans pudeur son visage. Deux grandes thèses s'affrontent. La thèse socialiste ou « deuxième gauche », qui prend acte des exigences impérieuses de l'économie tout en refusant de lui offrir le social en holocauste.

De leur côté, les libéraux de stricte obédience, si prompts à déchiffrer dans cette malédiction « naturelle » le signe de quelque châtement expiatoire, prêchent l'humilité devant les faits « qui prennent leur revanche... On vous avait mis en garde. Voyez où vous présumption prométhéenne nous a conduits... »

* Docteur en sciences politiques, inspecteur du travail.

« constructivistes », et « artificialistes », retour donc au « sérieux », conversion à la réalité et à ses lois : « L'économie détermine le social (10) ».

N'imistons pas sur l'argumentation d'un discours bien connu (11). Soulignons, en revanche, sa banalisation dans les pratiques qui en dévoilent les ressorts : réhabilitation du profit et du pouvoir patronal sous couvert de restauration de l'économie dans son primat. Comment ne pas être frappé de l'impudence, voire du cynisme crûment affichés depuis quelque temps par certains chefs d'entreprise qui n'hésitent plus à annoncer bruyamment des licenciements pour « améliorer le taux de profit » ou à mettre en garde leurs salariés par des propos jusqu'alors inédits : « Si vous ne travaillez pas comme des

Asiatiques, nous sommes foutus ». La « revanche des faits » ne serait-elle pas aussi, en de nombreux cas, une revanche des hommes, soucieux de maximiser l'effet de situation ?

« Entre 300 000 et 400 000 embauches supplémentaires ». Chacun garde en mémoire le nombre mythique avancé par M. Gattaz pour vanter les mérites de la suppression de l'autorisation administrative de licenciement économique (lois des 3 juillet et 30 décembre 1986). Ici et là on s'était pris à rêver d'une nouvelle terre promise. On connaît la suite... Nous ne sommes pas sortis du désert. Tant s'en faut. Car outre l'échec prévisible, et prévu, de cette mesure, il faut souligner son influence délétère sur le climat social de nombreuses entreprises (12). Les salariés ont, en effet, eu le sentiment de perdre une protection importante, de se trouver privés, dans un contexte précaire, d'un instrument d'équilibrage des relations

calibrément en matière de représentation du personnel).

D'autres mesures empreintes d'un libéralisme moins intransigent visent une adaptation du social sur un mode tempéré. L'objectif est d'assouplir le droit en vue de le mettre au service de la politique de l'emploi. Objectif certes louable. Mais il faut bien constater qu'en pratique l'assouplissement confine à une véritable abdication.

La loi du 17 juin 1987 sur l'aménagement du temps de travail est révélatrice de cette dérive. Un an auparavant, M. Michel Delebarre, par une loi de février 1986 portant sur le même objet, s'était efforcé de maintenir social et économique dans un rapport de tension, d'échange donnant sur le mode du « donnant-donnant ». Tout aménagement de quelque ampleur, tel que la modulation de la durée du travail, devait trouver sa contrepartie dans une réduction de la durée moyenne du travail. Par ailleurs, tout accord d'entreprise était subordonné à un accord-cadre au niveau de la branche. Or, avec la loi de juin 1987 non seulement le second garde-fou disparaît, mais il n'est plus fait mention de mesures de compensation obligatoires aux atermoiements de l'aménagement. L'affaire est laissée à la discrétion des partenaires sociaux : « Même si la réduction du temps de travail paraît être la contrepartie la plus naturelle des variations d'horaires imposées aux salariés, il appartient aux partenaires sociaux de définir librement par voie conventionnelle la nature et l'importance des contreparties au bénéfice du personnel (13) ». Hormis quelques



Selçuk

avec l'employeur. Le fort taux d'autorisation n'empêchait pas l'intervention de l'inspecteur du travail d'appareiller comme une garantie contre l'arbitraire, comme un moyen de contenir le pouvoir de l'employeur sur un point stratégiquement décisif, spécialement dans les entreprises dépourvues de représentation du personnel. A l'heure actuelle, la déstabilisation que suscite la crainte de perdre son emploi a d'indéniables effets entropiques sur l'ensemble du droit du travail, déstabilisé et paralysé dans sa mise en œuvre par peur de se singulariser. Et de proche en proche, la subordination brutale du social à l'économie provoque un mouvement en chaîne de stérilisation du droit (particulièrement de l'entreprise) et du contrat de travail temporaire procédés d'une même inspiration. Amorcés par la loi du 25 juillet 1985, à l'initiative du gouvernement socialiste, le mouvement s'est trouvé nettement amplifié par l'ordonnance du 11 août 1986 supprimant un élément important du dispositif limitatif (liste des cas de recours) tout en rappelant sous forme de pétition de principe le caractère de droit commun du contrat à durée indéterminée : « Le contrat à durée déterminée ne peut avoir pour objet de pourvoir durablement à l'activité normale et permanente de l'entreprise ». Ce faisant, et malgré le maintien de certaines dispositions protectrices, le champ du travail précaire a connu une croissance accélérée. Selon l'INSEE, 70 % des recrutements de 1986 dans les entreprises de plus de 50 salariés se sont faits avec un contrat à durée déterminée (14). En France, comme aux Etats-Unis ou en Grande-Bretagne, de plus en plus de salariés doivent quitter leur statut de permanent pour être dans bien des cas réembauchés presque immédiatement sous régime précaire. Banalisés, les contrats à durée déterminée et les contrats de travail temporaire tendent à devenir des instruments

ordinaires de gestion de la main-d'œuvre.

Il ne fait plus de doute que les divers régimes dérogatoires instaurés en faveur de catégories particulières de demandeurs d'emploi (surtout les jeunes) alimentent cette tendance. Les stages d'insertion à la vie professionnelle (SIVP) (15), en particulier, sont « utilisés à tort et à travers par ceux qu'ils coûtent moins cher aux patrons (16) », avec les conséquences que l'on sait pour les travailleurs permanents. Dès avril 1987, l'ANPE attirait l'attention sur les « effets d'éviction au détriment d'autres classes d'âge ». Le diagnostic s'est confirmé.

Enfin, pas de stratégie active qui ne passe aujourd'hui par la « mobilisation du social » autour d'un « projet », et d'un « programme » ou d'un « plan ». Il s'agit de faire de la dynamisation des salariés un facteur de prospérité. Dans son principe, cet objectif ne présente rien de choquant. Et d'ailleurs, le succès des cercles de qualité et autres « groupes » de progrès montre bien l'intérêt qu'y portent les travailleurs, dans le fond satisfaits de voir ainsi reconnues et valorisées des compétences souvent en jachères (17).

Il est néanmoins permis de se demander si une telle stratégie ne se passe incidemment porteur de graves menaces pour un social pourtant promu au rang de « moteur du progrès ». Elle repose en effet entièrement sur le pos-

tulat d'une nécessaire coïncidence d'intérêts entre les salariés et l'entreprise. La coïncidence est sans doute réelle pour une bonne part comme le soulignent les progrès de l'esprit d'entreprise. Mais sous prétexte de valoriser le social on vient finalement, par le néo-corporatisme (18) et le patriotisme qui l'accompagne, à nier son autonomie, fut-elle relative, et à reconnaître un minimum de distance entre les diverses composantes de l'entreprise et la possibilité offerte d'exprimer les divergences à travers le réseau des contre-pouvoirs. L'unanimité et le conformisme qu'il engendre ne font pas habituellement le meilleur ménage avec la démocratie. Que la productivité devienne le seul critère d'appréciation de la qualité du social, voilà qui ne laisse pas d'effrayer. A ce compte, il faudra sans tarder frapper d'ostracisme tous ceux (handicapés divers, inadaptés sociaux...) dont la rentabilité n'est pas avérée. La mobilisation du social se paiera-t-elle d'exclusion renforcée du monde du travail ? Le risque est réel.

Baisse des effectifs syndicaux (19), recul de la participation aux élections professionnelles (20), relative désaffection vis-à-vis des institutions représentatives du personnel, pénurie de candidatures, doute quant à l'efficacité de ces instances, recours de plus en plus fréquent au référendum... l'entre-

EN SUÈDE

Un droit étendu et renforcé

L'ON de restreindre le droit du travail à la faveur de la crise, les Suédois l'ont renforcé et la loi - mais cela vaut dans tous les domaines - est en général appliquée. La puissance des syndicats - la centrale ouvrière (LO) a 2,2 millions de membres pour une population de 8,4 millions - et le faible taux de chômage (11,8 %) expliquent qu'il n'y ait pas de pressions patronales ou économiques pour remettre en cause les acquis sociaux. Les années 70 ont vu arriver successivement la loi sur la sécurité de l'emploi (LAS), qui ne permet les licenciements que pour des raisons strictement économiques, la loi sur la représentation du personnel dans les instances de l'entreprise et au conseil d'administration et la fameuse loi sur la participation des salariés aux décisions (MBL), qui a donné lieu à une longue bataille et fait que toute décision importante, en dehors des salaires, doit être discutée avec les personnes concernées.

Elles ont été suivies dans les années 80 par une nouvelle loi sur les congés-formation, une extension de la loi sur les vacances et une loi sur l'égalité des sexes dans le monde du travail.

L'extension du droit du travail a eu pour conséquence de multiplier les recours au tribunal du travail (AD). Celui-ci, qui existe depuis 1928, s'est vu adjointer deux nouvelles chambres. Le nombre des juges est passé de sept à vingt et un.

Les « grèves sauvages » menées en période de conventions collectives sont toujours interdites. En principe, les contrevenants sont passibles d'une amende de 200 couronnes (autant de francs). Mais le nombre de salariés condamnés est faible. Et ce sont les syndicats qui paient l'amende. Le patronat proteste contre le fait que cette loi soit mal appliquée. C'est un vieux débat.

Un nouveau projet propose de nommer des représentants du personnel dans les groupes de travail qui préparent les conseils d'administration des sociétés, afin de mieux participer aux décisions. Le patronat pousse des hauts cris, parle de rigidité, de bureaucratie, mais les sociaux-démocrates, au pouvoir depuis 1932 (avec une interruption de 1976 à 1982), veulent faire voter la réforme.

On comprend que, dans un tel contexte, les sociétés d'intérim ne puissent prospérer. Les agences d'emploi privées sont interdites. Toute offre d'emploi doit, en principe, être notifiée à l'Agence pour l'emploi (AF). Il existe cependant des sociétés d'intérim pour secrétaires ou ouvrières de l'industrie mécanique, mais elles restent marginales.

GUY DE FARAMOND.

L'ATELIER SAHARIEN
études de voyages et expéditions dans le territoire du désert.
ALGERIE, NIGER, MAURITANIE
Projeteur ou construire votre voyage
AVEC D'AUTENTIQUES GUIDES SAHARIENS et des SPÉCIALISTES INCONTESÉS du désert
Renseignements sur l'ensemble de nos voyages : L'ATELIER SAHARIEN « le Village » 38410 Saint-Martin-d'Uriage Tél. : 76-89-52-19

CONQUÊTES
Le monde
AUROYAUME-UNI
L'inflexible logique
P...
L'Association française des cercles de qualité (AFCEQ) ont réuni 12 000 personnes en juin 1987.
(18) Cf. Alain Sapiot, « Notes sur le néo-corporatisme en France », Droit et Société, 1987, n° 6.
(19) Selon l'Institut syndical européen, « le taux de syndicalisation se situait dans une fourchette comprise entre 12 et 16 % » ; cité par Michel Nobécourt, « Les syndicats peaux de chagrin », Le Monde du 19 novembre 1987.
(20) Taux d'abstention de plus de 50 % aux dernières élections prud'homales de décembre 1987.

Handwritten signature or mark at the bottom center of the page.

A L'ASSAULT

Contre

de gestion de la...
plus de doute que les...
dégâts...
catégories...
d'emploi...
insertion...
VP) (15), en particulier...
à tort et à travers...
avec les conséquences...
travailleurs...
1987, l'ANPE...
effets d'éviction...
clauses d'âge...
confirmé...
de stratégie...
aujourd'hui...
autour d'un...
gramme...
d'un...
facteur de progrès...
hoquant...
Et d'ailleurs...
cercles de qualité...
de progrès...
l'y portent...
satisfaits...
et valorisés...
en jachère...
néanmoins...
si une telle...
issement...
un social...
moteur du...
? Et entières...

DES CONQUÊTES SOCIALES
le monde du travail

prise est devenue au cours des dernières années le cadre idéal de stratégies fondées sur le primat militant de l'individu libéré des contraintes de l'idéologie taylorienne (21) pour être immédiatement réintégré dans des collectifs très homogènes. Ce double mouvement est très bien analysé par Philippe Messine lorsqu'il décrit la « stratégie du grain de sable » qui contribue « à ce que les particules soient aussi dures et abrasives que possible en évitant qu'elles ne s'agglomèrent malencontreusement. Le regroupement des travailleurs sur des objectifs définis de manière indépendante, donc critique, risquerait de dynamiser le projet. Aussi est-il souhaitable que l'individu se situe totalement à son entreprise que l'enfant à sa famille... (22) ». En fait, ce qui est ainsi mis en évidence c'est très exactement le modèle libéral des relations sociales, tel qu'on l'a vu fonctionner pendant tout le dix-neuvième siècle et plus tard. Le social n'est plus, dans cette perspective, le lieu de constitution d'une identité collective, stable, prenant place dans un jeu de pouvoir, mais l'instrument de libération et de maximisation du potentiel des individus dans un processus inscrit dans une logique d'efficacité et de productivité.

Il y a dans ces pratiques nouvelles, qui ne sont pas à rejeter d'un revers de main, motif à désappointement mais aussi à affronter audacieusement la question désormais centrale de la réarticulation entre l'individu et le collectif, de l'invention d'un « nouveau social ». M. Jean Auroux avait bien pressenti l'importance de cet enjeu lorsqu'il conçut l'idée des groupes d'expression des salariés. La réponse s'est avérée insuffisante (23), mais le sillon mérite encore d'être creusé. Est-il surprenant que le droit du travail subisse rudement les contrecoups de tels changements ? La logique contractualiste, civiliste, a déjà regagné une partie du terrain cédé pas à pas, pendant un siècle, à la logique statutaire avec l'affermissement et l'extension du dispositif légal et

conventionnel. Elle explique que, en présence de propositions de modification des conditions d'emploi et de travail, les salariés en principe « libres » de refuser n'aient en fait d'autre choix que l'accord ou... le licenciement. Et cette pratique se généralise. Nombre d'entre eux « acceptent » les accommodements, voire renoncent à certaines garanties prévues par les textes. Puisqu'ils sont « d'accord » pourquoi protesteraient-ils ? Ainsi, par touches

successives et parfois avec l'aval des juges (24), le droit du travail basculait insensiblement du statut vers le contrat individuel avec un risque considérable d'aggravation de la crise de confiance dans les vertus du collectif. Un autre danger majeur menace le droit du travail : le déplacement d'une part de plus en plus importante de l'activité normative du centre (loi, conventions de branche) vers la périphérie, vers l'entreprise désormais parlée de toutes les vertus (25).

loquel la règle deviendrait l'« accord collectif d'entreprise » (30) et l'exception la loi et le règlement. Alors qu'actuellement la dérogation doit être expressément prévue par les textes, dans ce système, elle serait de plein droit - sauf mention contraire. Ainsi la loi deviendrait-elle une « solution supplétive » (31). On ne pouvait aller plus loin dans la déréglementation.

D'autre part, le risque de voir s'engager des négociations factices. Pour être crédible, une négociation suppose un minimum d'équilibre entre les forces en présence. Cet équilibre peut cacher se réaliser au niveau de la branche et de l'interprofession. Mais, hormis les grandes entreprises très minoritaires en nombre, qui peut affirmer que dans les établissements de petite et moyenne taille cette condition sera remplie ? De nombreux exemples montrent déjà que les sections syndicales ne font pas véritablement le poids dans ce dernier cas. Et la négociation, au lieu de se jouer sur le mode du « donnant-donnant », prend souvent des allures de plan Orsec : « Vous signez ou je licencie... Vous avez le choix » ! Et là où les syndicats ne sont pas implantés, la tentation sera forte de « négocier » avec le comité d'entreprise ou les délégués du personnel, voire directement avec le personnel sollicité par référendum. Les accords pudiquement dénommés « dérogatoires » alors qu'ils sont parfaitement illégaux ont proliféré depuis deux ou trois ans et l'on ne voit guère pour l'heure le moyen d'en contenir le flot. Signalons d'ailleurs que cette pratique va tout à fait dans le sens des propositions d'Entreprise et progrès qui mettent hors jeu le délégué syndical au profit de « mandataires élus » plus « conscients des contraintes qui s'imposent à leur propre entreprise, plus ouverts aux souplesses demandées par la direction pour accroître une productivité sans laquelle aucune réponse satisfaisante ne peut être fournie aux aspirations des mandants (32) ».

Ce très net retour au « privé » est corroboré par la réurgence de certains des traits caractéristiques du patronat

« Vous signez ou je licencie... »

EN l'espace de cinq ans, les positions des uns et des autres ont considérablement évolué au point de se présenter aujourd'hui à l'envers. C'est la CNPF, le changement d'analyse est particulièrement saisissant. 1981 : le rapport Auroux préconise un développement de la négociation d'entreprise en harmonie avec la négociation de branche (26). M. Yvon Choizat proteste et fait part de sa crainte que « les conventions collectives qui déterminent pour l'ensemble des entreprises d'une branche les salaires et les conditions de travail ne deviennent... un échelon qui perde petit à petit de l'importance par rapport aux accords d'entreprise (27) ». Et M. Barrot, au cours des débats de 1982, dénoncera le risque de « balkanisation des rapports sociaux (28) ». 1987, M. Périgot plaide pour « la décentralisation de la négociation collective ». M. Guillen précisait pour sa part que « la CNPF recommande un redéploiement de la politique contractuelle. En dehors des problèmes relatifs à la prévoyance sociale, il importe de renvoyer au plan des entreprises le maximum de questions afin qu'elles soient traitées au plus près des réalités (29) ». La loi du 22 juin 1987 sur l'aménagement du temps de travail leur donne entière satisfaction sur ce point... comme sur les autres. L'article L. 212-2 indique en effet qu'« il peut être dérogé par convention ou accord col-

lectif étendu ou par convention ou accord d'entreprise ou d'établissement à celles des dispositions... relatives à l'aménagement et à la répartition des horaires de travail à l'intérieur de la semaine, ainsi qu'aux modalités de récupération des heures de travail perdues... ».

Un tel déplacement de l'activité normative, du centre vers la périphérie, comporte certains avantages incontestables (souplesse, meilleure adéquation du social aux exigences économiques), mais il recèle également de très graves dangers pour le droit du travail.

D'une part, le risque d'une flexibilité généralisée : l'incidence de textes comme celui de juin 1987 débordé, en effet, très largement son objet. Ils affectent, par contagion, d'autres domaines en donnant à penser de proche en proche que tout ou presque est négociable, y compris les règles répétées d'ordre public. L'inquiétude paraît d'autant plus fondée que depuis quelques années, des associations patronales n'hésitent pas à mettre en cause très ouvertement l'ordre public social « carcan hiérarchique et institutionnel » et plaident pour une inversion de la situation actuelle. Ainsi Entreprise et progrès, le mouvement Entreprise à taille humaine industrielle et commerciale (ETHIC) et l'Institut de l'entreprise préconisent-ils un système juridique particulièrement flexible dans

de droit divin, plus sûr que jamais de son bon droit. Il est le signe indiscutable d'une crise de l'espace public dont l'histoire prouve qu'il constitue le support naturel des conquêtes démocratiques.

Sans céder au catastrophisme, on a tout de même des raisons de se montrer inquiet de l'avenir du droit du travail, menacé par le retour en force d'un modèle socio-économique et idéologico-culturel historiquement éprouvé, avec les conséquences que l'on sait. Il va de soi qu'il n'est pas question d'en revenir à l'effrayant silence des fabriques du dix-neuvième siècle. Mais si la tendance devait se poursuivre qui peut dire ce qu'il adviendrait de la parole des travailleurs, si chèrement conquise ?

JACQUES LE GOFF.

- (21) Le rapport entre l'affirmation de l'individu et la crise du taylorisme est bien mis en évidence par Jean Baudrillard dans « Le réenchantement de l'entreprise », Sociologie du travail, mars 1986, p. 262.
(22) Liberté, égalité, modernité, Laffont, Paris, 1985, p. 88.
(23) En dépit des changements positifs des pratiques de pouvoir (cf. notre ouvrage : Du silence à la parole, Calligrammes, Paris 1985, p. 333 et suivantes), le dispositif a rapidement assisté ses limites et, comme le souligne Daniel Martin : « Il n'a pas produit, sans dans de petites organisations à fonctionnement démocratique, la révolution culturelle que certains appelaient de leurs vœux. » (« L'expression des salariés : technique de management ou nouvelle institution ? », Sociologie du travail, février 1986, p. 192).
(24) Cf. l'article intitulé de Gérard Lysès-Casas : « Les juges brisent le code du travail », Le Monde du 3 décembre 1987.
(25) Cf. Bernard Cassen, « Un nouveau maître à penser, l'entreprise », Le Monde diplomatique, août 1987.
(26) Cf. la loi du 13 novembre 1982.
(27) Revue des deux mondes, 1982, p. 21.
(28) Assemblée nationale, J.O. Débats 1982, p. 2129.
(29) Assemblée générale du CNPF (Liaisons sociales, du 5 juillet 1987).
(30) Cf. la brochure intitulée Le Contrat collectif d'entreprise, février 1987.
(31) Ibid.
(32) Ibid.

AU ROYAUME-UNI
L'inflexible logique du démantèlement

POUR rendre son tonus à l'économie, le gouvernement britannique veut « libérer le marché de l'emploi » et réduire les facteurs inflationnistes (dépenses publiques et prélèvements obligatoires) qui gênent l'investissement. C'est pourquoi se mettant en place, le 1er avril 1988, avec une inflexible logique, un remodelage de la protection sociale et une diminution de la fiscalité pour les gros revenus, tandis que se poursuit la réforme du droit syndical. En bref, on brise les syndicats et on brade la protection sociale.

La protection du droit de grève repose, au Royaume-Uni, sur l'immunité. Celle-ci n'intervient désormais que si les salariés concernés ont voté la grève à bulletin secret, procédé qui interdit l'urgence et la souplesse (1). En outre, tout développement du conflit hors de ses limites d'origine, toute action de solidarité, toute grève dite « politique » est possible de lourdes amendes et autorise les employeurs à licencier sans préavis ni indemnité avant de demander des dommages et intérêts aux syndicats. Un employeur qui s'estimerait gêné par une grève dans une entreprise autre que la sienne pourra bientôt traîner les grévistes devant les tribunaux.

En attendant, les employeurs proposent des « sweetheart's agreements » aux plus offrants d'entre les syndicats, qui doivent faire les jolis coeurs auprès des patrons, renoncer même à la grève licite, en échange d'un monopole de représentation, mais non d'embauche. C'est le fin de fin (ou la fin dernière ?) de la démocratie sociale : ce n'est plus le salarié qui choisit son syndicat, c'est le patron qui choisit pour lui entre les syndicats concurrents (2). Il est vrai qu'il reste au travailleur, mieux défendue que jamais, la liberté de ne pas se syndiquer...

Le système de protection sociale du Royaume-Uni ignore le salaire minimum garanti, à l'exception de quelques secteurs de petites entreprises où des commissions paritaires nationales fixent des minima obligatoires. Mme Thatcher a réduit le nombre de secteurs protégés et a « libéré » les jeunes de l'autorité des commissions. Mais les salaires ainsi déterminés peuvent être inférieurs au minimum vital, et c'est alors le contribuable qui verse la différence, qui subventionne de fait les bas salaires. Ce système concerne également tous ceux qui, pour une raison ou une autre, se trouvent démunis : l'Etat assure un revenu minimum à chacun (3). Telle est la philosophie d'un système complexe où chaque situation, chaque activité de la vie, peut donner droit à des prestations « complémentaires » du revenu.

Les ministres successifs des affaires sociales n'y ont rien changé sur le fond. Par contre, ils ont modifié le vocabulaire, le niveau et la distribution des prestations. Avec la dernière réforme, selon The Economist, « un tiers des plus pauvres seront plus pauvres encore (4) ». Par exemple, six millions de foyers vont perdre leur allocation logement en totalité ou en partie, tandis qu'un projet de loi prévoit une substantielle augmentation des loyers. Des chercheurs de l'université de Nottingham, quant à eux, estiment que ces changements lésent 80 % des intéressés et ne bénéficient qu'à 17 % d'entre eux. Pour l'essentiel, il s'agit d'une redistribution entre les plus pauvres, au bénéfice de ceux qui ont un emploi : la réforme décourage, sinon le chômage, au moins le chômeur.

Mme Thatcher s'estime responsable de l'incontestable redémarrage d'une partie de l'appareil productif. Sur le plan social, c'est un sinistre retour en arrière. Mais la docilité des salariés paraît s'émousser sérieusement dans les entreprises où renouissent simultanément le conflit et le profit. Et les tensions inflationnistes reprennent dans une société profondément divisée.

FRANÇOIS POINER.

- (1) Voir François Poinier « Les coups de bonnet de Mme Thatcher », Le Monde diplomatique, février 1986.
(2) Voir, sur la situation syndicale au Royaume-Uni, la Revue française de civilisation britannique, vol. 4, n° 3 (1987) et vol. 4, n° 4 (1988).
(3) De 1 000 F à 2 000 F par mois environ, selon les situations et la combinaison de prestations. Le coût de la vie est à peu près le même qu'en France.
(4) 12 mars 1988.

CERTAINES VOITURES EN DISENT LONG SUR VOTRE STATUT.
Le 1er privilège Volvo : le luxe du choix.
L'autre privilège Volvo : le luxe en hors taxe.
Volvo France - 138, Avenue des Champs-Élysées - 75008 Paris
Tél : 42.25.60.70 - Téléc : 642.932
VOLVO

nécessaire coïncidence...
et les salariés et l'ém...
tendance est sans dou...
e bonne part comme l...
y progrès de l'espru...
Mais sous prétexte de...
cial on en vient final...
fo-corporatisme (18) et...
qui l'accompagne à air...
fut-elle relative, et l...
minimum de finiss...
trées composantes de...
la possibilité offre...
divergences à travers...
ntre-pouvoirs. L'usa...
reformisme qu'il cog...
habituellement le m...
la démocratie. On...
devienne le seul critè...
le la qualité du sou...
se pas d'effrayer à ce...
ra sans tarder frapper...
us ceux (handicapés...
a sociaux...) dont le...
pas avérée. La mobi...
le paiera-t-elle d'ach...
u monde du travail ?

COMMENT CONCILIER LA LUTTE CONTRE LE PROTECTIONNISME

Négociations au GATT dans

LE commerce mondial se porte bien en dépit de la crise économique : il a progressé de 4 % en volume l'an dernier. Et pourtant, les grandes négociations multilatérales qui ont commencé voilà plus d'un an à Genève à l'initiative du GATT se déroulent dans un climat d'affrontement. Un regain de nationalisme économique aux Etats-Unis - en partie suscité par le déficit de leur balance commerciale - contribue à aggraver les rivalités entre les grands pays industrialisés, tandis que les pays en voie de développement en sont encore à lutter pour améliorer leur accès aux marchés du Nord. Ils doivent aussi se garder des nouvelles convoitises des industries des services, devenues les véritables moteurs des sociétés post-industrielles.

Par MIREILLE LEMARESQUIER

Guerre des céréales, des vins ; bagarre de la chaussure ; mais aussi guerre de l'acier et conflit entre Airbus et Boeing ; le commerce international a ses luttes fratricides, car ses enjeux se chiffrent en milliards de dollars. En toile de fond : les emplois d'un monde industrialisé confrontés depuis plus de dix ans au chômage, et la persistante précarité des conditions de vie dans le tiers-monde.

Si le commerce mondial s'est accru en volume de 4 % l'an dernier, pour atteindre le chiffre record de 2 450 milliards de dollars - la croissance la plus forte des années 80, - le recours au protectionnisme n'a pas diminué et les pays en voie de développement, grands exportateurs de produits de base, attendent toujours un prix plus équitable des matières premières. Le dynamisme du commerce ne doit cependant pas être interprété, selon les experts de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), comme l'indice d'un boom de la production ou de l'emploi. Un signe encourageant pour les pays en voie de développement : l'amélioration de leurs exportations et le fait que les quinze pays le plus lourdement endettés (1) aient enregistré un net redressement de leurs résultats commerciaux. En 1987, leurs exportations ont augmenté de 10 % en valeur et leurs importations de 7 %.

Le GATT insiste, dans son dernier rapport sur le commerce international, sur l'essor des exportations des « quatre tiges » : Corée du Sud, Taiwan, Hongkong et Singapour. Le fait qu'ils soient inclus dans le groupe des « pays en voie de développement » suscite un véritable tollé dans bien des négociations internationales. Le 29 janvier dernier, le président Ronald Reagan a annoncé que les Etats-Unis leur retireraient le bénéfice de tarifs douaniers préférentiels, puisqu'ils « ne sont plus en voie de développement », selon

un communiqué de la Maison Blanche. Une opinion qui est généralement partagée par les autres pays occidentaux.

La décision du président des Etats-Unis, soumise maintenant au Congrès, consiste à retirer ces quatre Etats de la liste des cent quarante et un pays bénéficiant du système des préférences généralisées, puisqu'ils enregistrent d'importants excédents dans leur commerce avec les Etats-Unis. La réaction la plus vive est celle de la Corée du Sud, qui entend faire appel devant le GATT.

Cette affaire témoigne d'un nouveau renforcement du protectionnisme américain, estiment les pays du tiers-monde, alors qu'à Genève on négocie depuis un an la libéralisation du commerce international. L'objectif de l'Uruguay round, troisième grande négociation commerciale multilatérale,

n'est rien d'autre que la levée de tous les verrous protectionnistes, l'assainissement des marchés, qui ne devraient plus être soumis aux partages des pays industrialisés, et la libéralisation des échanges de services.

Plus de deux milliards d'hommes vivent du travail de la terre et d'autres activités rurales, alors que l'agriculture est à l'origine des tensions commerciales les plus graves de ces dernières années. Une illustration exemplaire en est donnée par le conflit permanent entre la CEE et les Etats-Unis, où les agriculteurs restent toujours d'un poids politique important en période électorale. Mais le secteur agricole est également capital pour les pays du tiers-monde, où il fournit parfois les deux tiers des recettes d'exportation. La crise des marchés agricoles s'est nettement aggravée : les échanges mondiaux de céréales et de produits alimentaires stagnent, après avoir connu une croissance annuelle de quelque 35 % en moyenne de 1972 à 1982. Aujourd'hui, sept cent trente millions d'hommes souffrent de la faim alors que les surplus des pays industrialisés, engendrés par la multiplication des subventions, entraînent la chute des cours mondiaux. Les premières victimes en sont souvent les pays en voie de développement - pour le blé, le sucre, le riz, etc. - qui ne trouvent plus d'acheteurs. Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), les subventions agricoles auraient augmenté ces cinq dernières années de 70 % aux Etats-Unis, de 36 % dans la Communauté européenne et de 18 % au Canada (le cas de l'Australie, avec 38 %, doit être apprécié différemment car en ce pays le recours aux subventions est plus récent).

pour les Etats-Unis). « Des exportateurs efficaces, dont l'Australie, avait expliqué le premier ministre australien, M. Robert Hawke, en ont assez d'être pris sous le feu croisé de la surenchère des subventions entre les Etats-Unis et la CEE, assez de se voir interdire des marchés. » Tout en se définissant comme une « troisième force », le groupe de Cairns a adopté des positions qui ne sont pas aux antipodes de celles de Washington, demandant notamment l'abolition totale de toute forme de subvention à l'agriculture dans un délai de dix ans. La CEE est la cible désignée.

Depuis un an, une dizaine de propositions ont été déposées sur la table des négociations, dont les plus importantes sont celles des Etats-Unis, de la CEE, du groupe de Cairns et, plus récemment, du Japon, premier importateur agricole mondial (voir le tableau ci-dessous).

Les Etats-Unis, qui militent pour une privatisation totale de l'agriculture dans un délai de dix ans, ont fait du dossier agricole la pierre angulaire de toute la négociation de l'Uruguay

des subventions aux exportations. « Nous nous efforçons d'obtenir à la conférence de Montréal un texte spécifique, substantiel et clair, démontrant que le round a fait des progrès importants », affirme l'un des négociateurs du Canada, l'un des principaux pays du groupe de Cairns. Quant à la CEE, elle souligne au GATT que les récentes décisions prises au sommet de Bruxelles, en février dernier, pour la réduction des surplus agricoles (taux de corresponsabilité sur les céréales, par exemple, du même type que celles appliquées sur les quotas laitiers, et mise en jachère d'un million d'hectares) sont des mesures difficiles à faire accepter certes, mais efficaces, alors que les autres négociateurs restent inactifs. « J'ai l'impression que les autres nous regardent et disent : c'est bien, continuez, et ne font rien », estime M. Guy Legras, directeur des affaires agricoles à la Commission européenne. Pour ce dernier, on bien il y a une crise agricole et il faut aujourd'hui prendre des mesures immédiates ; ou alors il n'y a pas de crise, contrairement à ce qu'affirment les Etats-Unis, l'Aus-

Agriculture : la bataille des subventions

LE montant des subventions agricoles de la CEE et des Etats-Unis aurait varié ces dernières années de 26 à 30 milliards de dollars. Mais les Américains affirment qu'on peut parler de 100 milliards de dollars pour l'Europe des Douze en y incluant ce qu'ils appellent les « onze subventions à la consommation ». Devant de tels calculs, chacun jure de son innocence et dénonce le voisin, attendant que les concurrents se sacrifient avant de démanteler ses propres mécanismes de soutien.

C'est essentiellement parce que la CEE est le premier exportateur agricole mondial que les Etats-Unis demandent, depuis la réunion de la conférence ministérielle du GATT en novembre 1982, une négociation multilatérale sur l'agriculture, s'insurgeant en permanence contre la politique agricole commune. D'autant plus aujourd'hui que leur balance agricole est en déficit depuis 1986, ce qui ne s'était pas vu depuis trente ans. Pour eux, le recul a été particulièrement sévère sur les marchés agricoles d'Asie et de la Communauté européenne. Leurs exportations de maïs, blé et soja (pour ce dernier produit, la concurrence est brésilienne) sont en chute libre.

C'est ainsi que l'agriculture représente la négociation la plus difficile de l'Uruguay round. La déclaration de

Punta-del-Este, adoptée le 20 septembre 1986, véritable tremplin des nouvelles négociations commerciales multilatérales, souligne la nécessité d'examiner non seulement les subventions à l'exportation mais aussi « les autres mesures qui affectent indirectement le commerce agricole ». Il s'agit là surtout des aides directes accordées par les Etats-Unis à leurs agriculteurs. Ce qui a fait dire aux ministres français du commerce extérieur, M. Michel Noir, et de l'agriculture, M. François Guillaume, qu'« on avait élargi au maximum le champ de la négociation ».

Celle-ci a été entreprise à Genève au début 1987. Bien que multilatérale, elle se déroule entre trois groupes : les Etats-Unis, la CEE et le groupe de Cairns. Ce dernier, constitué en juillet 1986 dans la ville australienne de Cairns, rassemble treize pays dont les politiques économiques sont fort différentes : Australie, Nouvelle-Zélande, Canada, les pays développés du monde occidental : Argentine, Chili, Brésil, Colombie, Uruguay, Thaïlande, Indonésie, Malaisie, Philippines, pour le tiers-monde ; et, pour le camp socialiste, la Hongrie, qui est l'un des rares pays de l'Est membres du GATT. Le groupe de Cairns, qui représente 550 millions d'habitants, assure 25,6 % des exportations agricoles mondiales (contre 31 % pour la CEE et 13,6 %



MANIFESTATION DE PAYSANS EUROPEENS A LUXEMBOURG
Les manifestations de soutien au GATT

round. « On jugera de l'avancement de cette négociation sur les progrès du dossier agricole », expliquait le 7 mars dernier le représentant commercial américain M. Clayton Yeutter. Au début de l'année, ce dernier avait averti la CEE qu'elle aurait à payer un prix beaucoup plus élevé pour sa politique de soutien à l'agriculture si aucun accord international n'intervenait dans le cadre de l'Uruguay round. Les Américains attendent de la conférence qui s'ouvrira à Montréal le 5 décembre prochain pour dresser le bilan de l'Uruguay round à mi-parcours des résultats bien concrets en matière d'agriculture, tandis que, pour la CEE, il s'agit plutôt de faire le point sur les progrès de ces deux premières années. Quelques sénateurs américains, venus récemment à Genève pour appuyer dans le forum de négociations la position de l'administration Reagan, ont affirmé qu'en l'absence, précisément, de résultats concrets la législation des Etats-Unis pourrait devenir beaucoup plus dure en 1990.

Du côté du groupe de Cairns, on attend un accord-cadre avec des engagements bien précis sur l'élimination

et bien d'autres. La Communauté se serait en effet entendue répondre à Genève, après l'annonce des mesures drastiques du sommet de Bruxelles, que de telles propositions ne s'inscrivaient pas dans la philosophie générale et à long terme de l'Uruguay round.

Enfin, dans la perspective d'un démantèlement des subventions agricoles, tout le monde est d'accord pour utiliser, dans le calcul des coupes des fameux soutiens directs ou indirects, le système ESP - équivalent subvention à la production, - élaboré par l'OCDE et qui permet de quantifier les niveaux de protection et de soutien budgétaire dans le secteur agricole. Grâce à cette méthode, il sera possible d'associer la négociation sur une connaissance précise des sommes d'argent insuffisées directement ou indirectement dans l'agriculture chaque année.

Banques, investissements, assurances, télécommunications, trans-

(1) Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Côte-d'Ivoire, Equateur, Maroc, Mexique, Nigéria, Pérou, Philippines, Uruguay, Venezuela, Yougoslavie.

Deux exceptions : la Chine et l'URSS

Le GATT compte aujourd'hui quatre-vingt-seize parties contractantes, à l'exception notable de deux géants : la Chine et l'URSS. La Chine faisait partie des vingt-trois membres fondateurs de l'organisation en 1947 ; mais, après la révolution de 1949, le siège fut occupé par Taiwan jusqu'à ce que l'ONU prive Formose de cette place, depuis lors restée vacante.

En 1983, la Chine a commencé les premiers sondages en vue de sa réintégration et, depuis 1984, elle jouit d'un statut d'observateur. Conformément à la procédure prévue au GATT, Pékin a adressé l'an dernier un mémorandum décrivant son système économique, ses échanges avec l'étranger et les réformes envisagées ou déjà entrées en vigueur. La Chine, qui participe, à la différence de l'URSS, à l'Uruguay round, doit être traitée, disent les Américains, comme un candidat normal et non comme un pays réintégré. Mais le retour prendra du temps, même si le commerce extérieur de Pékin « pèse » plus de 80 milliards de dollars.

En revanche, l'accession de l'URSS est beaucoup plus délicate. Moscou effectue des sondages au GATT depuis l'arrivée de M. Mikhaïl Gorbatchev au pouvoir et n'a pour le moment demandé que son admission à l'Accord multilatéral (AMF). Sa demande de participer à l'Uruguay round a été refusée. Les Etats-Unis s'opposent à l'adhésion des Soviétiques : bon nombre de pays occidentaux - dont ceux de la CEE - souhaitent d'abord pouvoir juger de la réalité des réformes entreprises par l'équipe de M. Gorbatchev. Ils redoutent surtout la création au sein du GATT d'un bloc qui réunirait autour de l'URSS les Etats socialistes ayant déjà adhéré à l'Accord (Hongrie, Tchécoslovaquie, Pologne, Roumanie et Cuba).

NÉGOCIATIONS AGRICOLES : CE QUE PROPOSENT LES PRINCIPAUX PARTENAIRES

	CEE	ETATS-UNIS	GRUPPE DE CAIRNS	JAPON
OBJECTIF	● Réduction du déséquilibre entre l'offre et la demande, en tenant compte des facteurs sociaux et ruraux.	● Libéralisation totale du secteur agricole.	● Libéralisation du commerce agricole et élimination des politiques agricoles qui ont des effets de distorsion.	● Abolition progressive et totale des subventions aux exportations agricoles (sur une période à négocier).
CHAMP D'APPLICATION	● Ensemble des produits agricoles, de base et transformés, avec une priorité aux secteurs en difficulté.	● Tous les produits agricoles, forestiers et de la pêche.	● Tous les produits agricoles.	● Tous les produits agricoles, forestiers et halieutiques.
MESURES D'URGENCE	● Engagements ponctuels pour un an sur la discipline des prix. Réduction des quantités à exporter pour les céréales, le lait et le sucre.	(Pas de proposition)	(Pas de proposition)	● « Gel » des subventions à l'exportation à leur niveau actuel.
MESURES A COURT TERME	● Engagements sur la réduction du soutien à la production, en tenant compte des mesures déjà prises.	● Idée d'un <i>fast track</i> (rythme accéléré) prévoyant des mesures à partir de 1988.	● Elimination progressive du soutien global, priorité aux subventions directes à l'exportation.	● Elimination progressive des subventions à l'exportation en excluant de cette démarche les soutiens indirects, partie intégrante des politiques agricoles.
MESURES A LONG TERME	● Réduction notable et concertée du soutien. Réaménagement de la protection extérieure pour réduire les distorsions existantes.	● Libéralisation totale du secteur en dix ans, à dater de la fin des négociations.	● Programme de réforme pour une libéralisation durable du commerce, sur la base d'un nouveau code de règles et disciplines du GATT.	● Fixation de prix à l'exportation pour les principaux produits agricoles, selon une formule rationnelle tenant compte de la spécificité des produits.
POUR LES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT	● Traitement spécial et différencié, en tenant compte des besoins du développement.	(Pas de proposition)	● Traitement différencié et plus favorable.	● Traitement spécial et différencié.

البيانات

LA RECHERCHE
du clima

... la recherche...
... du climat...
... les effets...
... de la pollution...
... sur l'environnement...
... et sur la santé humaine...
... il est essentiel...
... de mener à bien...
... ces travaux de recherche...
... afin de mieux comprendre...
... les mécanismes...
... de ces phénomènes...
... et de trouver...
... des solutions...
... efficaces et durables...
... pour y faire face...
... dans un cadre...
... scientifique et...
... international.

L'Atelier de...
... les experts...
... ont convenu...
... de recommander...
... que les gouvernements...
... prennent des mesures...
... immédiates...
... pour réduire...
... les émissions...
... de gaz à effet...
... de serre...
... et pour protéger...
... les écosystèmes...
... vulnérables...
... et les populations...
... les plus...
... vulnérables...
... de la planète...
... contre les effets...
... néfastes...
... du changement...
... climatique.

... les pays...
... en développement...
... ont besoin...
... d'un accès...
... plus équitable...
... aux technologies...
... et aux connaissances...
... nécessaires...
... pour adapter...
... leurs économies...
... et leurs sociétés...
... à ces changements...
... climatiques...
... et pour améliorer...
... leur résilience...
... face aux...
... aléas...
... climatiques.

... la coopération...
... internationale...
... est essentielle...
... pour relever...
... ces défis...
... mondiaux...
... et pour construire...
... un monde...
... plus juste...
... et plus durable...
... pour tous.

LES ESPACES
D'ISRAËL
Alain Dieckhoff
DOCUMENTATION
75007 PARIS

ET LA RECHERCHE DE NOUVEAUX DEBOUCHES

un climat d'affrontement

PROTECTIONNISMES ATT dans

des subventions aux exportations... Mais nous efforcerons d'obtenir...



Devant tant de méfiance, une formule sans précédent a été retenue pour traiter le dossier des services...

ports, tourisme, spectacles, loisirs, et toutes les formes de la technologie... Les services sont aujourd'hui le secteur économique le plus important de la société post-industrielle...

de l'Uruguay round. Les Américains en avaient même fait une condition préalable à l'ouverture des nouvelles négociations dans lesquelles, en revanche, les pays en voie de développement refusaient de les inclure...

ensuite des accords sectoriels. Les Américains mettent en avant les principes de la transparence, de la non-discrimination et de l'application du traitement national aux fournisseurs étrangers...

pour les deux nouveaux dossiers de l'agriculture et des services. En fait, rien ne peut se faire sans eux, même si les Etats-Unis, la CEE et le Japon sont les trois piliers de la négociation.

Mais le tiers-monde n'est pas un groupe homogène, moins que jamais aujourd'hui. Une trentaine d'Etats, en Asie et en Amérique latine, sont désormais qualifiés de « nouveaux pays industriels »...

GATT. Les intérêts des « quatre tiges » - Taiwan, Hongkong, Singapour et Corée du Sud - ne peuvent être identifiés à ceux du Bangladesh ou des pays africains...

L'affaire des riches ?

EN fait, les pays du tiers-monde ont estimé d'entrée qu'ils n'avaient rien à gagner à une telle négociation. Les plus pauvres craignent en effet de laisser envahir leurs marchés par les services des pays développés...

du tiers-monde ne soient pas tenus à l'écart d'un tel enjeu. L'autre grand problème concerne le rythme des négociations. Les Etats-Unis, la CEE et d'autres pays de l'OCDE souhaitent que l'on avance très vite...

La Communauté européenne a une approche plus nuancée, préconisant notamment l'élimination de toutes les réglementations établissant une discrimination entre fournisseurs étrangers de services...

Sur les quatre-vingt-seize Etats ayant adhéré au GATT, 70 % sont des pays en voie de développement. Ceux-ci ont participé très activement, et souvent de façon déterminante, à la préparation de l'Uruguay round, notamment

L'attente des pays du tiers-monde

CE qu'attendent néanmoins de l'Uruguay round l'ensemble de ces pays, c'est d'abord l'élimination de toutes les mesures protectionnistes qui font obstacle à leurs exportations, notamment de produits manufacturés et semi-finis...

Mais les pays en voie de développement souhaitent aussi pouvoir écouler leurs exportations agricoles et leurs produits alimentaires sur de nombreux marchés qui leur sont encore fermés...

craignent cependant que cette levée des soutiens ne provoque la hausse des prix mondiaux.

En octobre dernier, la Communauté européenne a fait des propositions bien précises pour les produits tropicaux : elles portent sur 5 % du commerce mondial, mais représentent 40 % des exportations du tiers-monde. L'offre communautaire distingue les produits tropicaux industriels - tels que cacao, thé, café, bois tropicaux, caoutchouc naturel, jute, etc. - et les produits tropicaux agricoles comme les épices, les huiles essentielles, les fruits, etc.

Cette initiative de la CEE est à ce jour le seul projet substantiel qui ait été formulé en faveur d'une libéralisation du commerce des pays tropicaux. Elle représente donc pour les pays en voie de développement une ouverture importante. Alors que leur dette extérieure dépasse globalement les 1 000 milliards de dollars, il est évident que, si les plus endettés doivent continuer d'en payer les intérêts, il faut leur donner les moyens d'accroître leurs recettes d'exportation...

Une concertation toujours recommencée

L'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), en vigueur depuis quarante ans, s'applique à définir les règles propices à l'essor du commerce international : non-discrimination, concurrence loyale, règlement rationnel des différends, libéralisation du commerce, utilisation des droits de douane plutôt que des contingents, etc.

négociation fut la réduction par les pays industrialisés des droits à l'importation et autres obstacles au commerce qui frappaient les produits tropicaux exportés par les pays du tiers-monde.

LE URUGUAY ROUND. - Le 20 septembre 1986, les ministres du commerce de quatre-vingt-deux pays du GATT, réunis à Punta-del-Este (Uruguay), ont lancé une nouvelle grande négociation commerciale multilatérale. La déclaration de Punta-del-Este, considérée comme un engagement politique, traite du commerce des marchandises, mais aussi, et surtout, elle ouvre des négociations sur le commerce des services et sur l'agriculture...

LE KENNEDY ROUND. - Le principal objectif du GATT est « la réduction substantielle des tarifs douaniers et autres entraves aux échanges ». On commença donc, dans les années 60, à réduire les droits de douane. Pour la première fois fut adoptée une méthode générale, ou linéaire, de réduction tarifaire pour les produits industriels...

LES NEGOCIATIONS OU LE TIERS-MONDE EST LE PLUS CONCERNE. - Le début des années 60 ayant été marqué par l'adhésion au GATT de nombreux pays en voie de développement, les parties contractantes, réunies en session spéciale en février 1965, décidèrent un traitement préférentiel pour les pays pauvres...

LE TOKYO ROUND. - Devant les bons résultats obtenus par l'abaissement des tarifs - essentiellement entre pays industrialisés - on enchaîna avec les obstacles non tarifaires (entraves au commerce autres que les droits de douane). Quatre-vingt-neuf pays ont participé, dans le cadre du Tokyo round, à la négociation d'une vaste série d'accords portant sur les questions tarifaires et non tarifaires...

L'ACCORD MULTIFIBRE (AMF). - Signé en janvier 1974 et portant sur le commerce international des textiles, il intéresse au premier chef les pays du tiers-monde, et notamment ceux d'Asie. Provoqué en 1978, 1982 et 1986 pour une nouvelle période de cinq ans, cet accord vise à promouvoir l'expansion et la libéralisation progressive du commerce des produits textiles, tout en évitant une désorganisation des marchés et des capacités de production...

L'Accord multifibre constitue une dérogation aux règles libérales d'échanges du GATT : en limitant les exportations de textiles et vêtements des pays où la main-d'œuvre est bon marché, il apporte au commerce des pays du tiers-monde une restriction supplémentaire.

MIREILLE LEMAREQUIER.

(2) Selon les statistiques de la CEE, le commerce des services de 1979 à 1984 représente une moyenne annuelle de 5 552 milliards d'ECU pour la CEE, 1 984 milliards pour les Etats-Unis, 1 236 milliards pour le Japon et 289 milliards pour le Canada (1 ECU = 7 F environ). La France arrive au premier rang des exportateurs de la CEE.

Table with 2 columns: JAPON and various trade-related points such as 'Abolition progressive et totale des subventions aux exportations agricoles'.

Advertisement for FEDN (Fédération Nationale des Invalides) featuring 'LES ESPACES D'ISRAËL' by Alain Dieckhoff. Price: 130 F.

Advertisement for 'inter-livres' featuring 'LA CULTURE FRANÇAISE... PARTOUT DANS LE MONDE'. Includes contact information for 'VOTRE LIBRAIRIE A DOMICILE'.

MONDIALISATION DE LA PRODUCTION ET INTÉRÊTS NATIONAUX

Les filiales américaines contre l'économie des Etats-Unis

SOUVENT accusés de vassaliser les économies de leurs pays d'accueil, les multinationales américaines mettent aujourd'hui en difficulté... le commerce extérieur des Etats-Unis. Raisonnant à l'échelle planétaire, et en seuls termes de profits, elles ont largement délocalisé leurs sites de fabrication en créant des filiales dont la production concurrence les exportations américaines et se trouve, pour partie, réexportée vers les Etats-Unis, creusant d'autant leur déficit commercial. Par un effet de boomerang, l'idéologie libérale se retourne ainsi contre le gouvernement qui la proclame avec le plus de force.

Par JEAN LEMPÉRIÈRE

A la racine du déséquilibre des échanges commerciaux des Etats-Unis se trouve la nouvelle répartition mondiale de la production induite par la stratégie des multinationales, avec la spécialisation de l'industrie américaine dans les secteurs de pointe. Et les difficultés actuelles mettent en évidence les contradictions entre les calculs des grandes entreprises et l'intérêt national.

Les multinationales ne forment pas un bloc solidaire : il s'agit de sociétés à part entière, concurrentes, à l'étranger comme aux Etats-Unis, que la recherche du profit maximal a conduites à réorganiser leur production par-delà les frontières dans un cadre plus large. Mais les échanges des Etats-Unis sont influencés par cette politique de façon décisive pour trois raisons :

- Les échanges avec les filiales et leur place dans le commerce des Etats-Unis ont une incidence directe sur la balance commerciale ;

- La répartition des investissements sur le territoire américain y oriente la production vers la haute technologie aux dépens des industries traditionnelles (1) ;

- L'activité propre des filiales sur les divers marchés crée une nouvelle donne de la production et de la concurrence aux effets indéniables sur les importations et, surtout, sur les exportations américaines.

Le développement inégal des industries aux Etats-Unis et le déploiement

d'industries américaines à l'étranger stimulent les échanges. Le déficit commercial apparaît comme un effet secondaire et logique d'une production qui n'est plus répartie dans le cadre national.

Dans une étude récente (2), le rôle des filiales, et plus particulièrement celui des échanges intrafirmes, dans le commerce des Etats-Unis, a fait l'objet d'une première évaluation. Mais, à partir des mêmes sources (3), l'activité de production propre aux filiales industrielles, et leur présence sur les marchés locaux et les marchés tiers, offre un autre éclairage, complémentaire mais plus large. Il s'agit, en somme, de replacer le commerce des Etats-Unis, comme d'ailleurs celui de leurs partenaires, dans son contexte : celui de l'organisation internationale de la production en cours.

En 1984, le total des ventes de produits manufacturés des filiales industrielles majoritaires atteignait 284 milliards de dollars, soit près de 29 % des ventes des multinationales américaines elles-mêmes. Pour 1985, l'*International Herald Tribune* (15 janvier 1988) indique 294 milliards de dollars. Avec l'affaiblissement du dollar, les ventes de ces filiales ont dû diminuer, dans la mesure où les produits américains redevenaient plus compétitifs. Mais, même si elles étaient ramenées à 260 milliards de dollars, elles seraient encore du même ordre que les exportations des Etats-Unis...

Une stratégie sélective

CETTE distinction entre activités des filiales installées à l'étranger et celles du groupe aux Etats-Unis a quelque chose de superficiel face à une stratégie globale qui cherche à utiliser au mieux une décentralisation de la production, mais elle donne une idée plus claire des effets de l'internationalisation et de leur ampleur.

Au total, le réseau des filiales américaines représente, à lui seul, une capacité productive comparable à celle de puissances industrielles moyennes. Les commentaires sur les chiffres, ne prenant en considération que les lieux de production et les balances commerciales, devraient être sérieusement nuancés pour tenir compte des activités contrôlées par les capitaux étrangers.

Que montrent, en effet, les productions des filiales industrielles américaines, leur répartition géographique et sectorielle, et l'orientation de leurs ventes ? Dans les neuf dixièmes des cas on constate que la création de ces filiales n'indique pas une diversification de la firme mais une spécialisation dans son secteur : la répartition de leurs branches d'activité est très proche de celle des maisons mères (4), ces dernières s'étant plutôt diversifiées vers les services.

Les implantations industrielles américaines à l'étranger révèlent, à l'évidence, une spécialisation guidée par une stratégie très sélective. Les ventes des filiales représentent 40 % de celles des maisons mères pour la chimie, l'industrie pharmaceutique et l'automobile, 50 % pour l'informatique et jusqu'à 70 % pour les composants électroniques. Mais elles n'atteignent pas 15 % pour les appareils de radio, de télévision et le matériel de télécommunications, 11 % pour les textiles et l'habillement, 7 % pour la sidérurgie ou les articles en cuir. Dans ces secteurs, certaines sociétés américaines ont naturellement profité d'une main-d'œuvre abondante et à bas prix pour accroître leurs profits, mais elles n'ont pas considérablement développé leur production.

La production des filiales s'effectue principalement dans les pays développés (84 %), le Canada venant largement en tête (29 %), même sans compter le matériel automobile, qui constitue 46 % de leurs ventes. Mais, avec des ventes s'élevant à 146 milliards de dollars en 1984, le centre de production des filiales américaines est incontestablement l'Europe, où plus de la moitié de leur activité est concentrée presque à égalité au Royaume-Uni et en Allemagne.

* Conseiller commercial.

Ce rapprochement donne une première idée de l'importance de la production industrielle contrôlée à l'étranger par les capitaux américains, de la situation particulière où se trouvent nombre d'exportateurs et, finalement, des limites de toute offensive commerciale de Washington. Sans doute, les multinationales modifient particulièrement leur politique d'investissements aux Etats-Unis pour profiter, par exemple, de la chute du dollar et de l'amélioration de la compétitivité. Avec le temps, des résultats seront enregistrés, mais cela n'indique pas l'adoption d'une démarche plus « nationale », l'adaptation à des conditions nouvelles étant dans la logique même d'une stratégie planétaire d'organisation de la production en fonction des profits.

L'orientation des ventes est, en fait, très diverse selon les secteurs et les régions, car le rôle imparté aux filiales et leurs rapports avec l'industrie américaine peuvent être très différents.

La taille des marchés a joué un rôle décisif dans la création des filiales, surtout au début. Les ventes au marché local l'emportent très largement dans tous les grands pays industriels, principalement en Europe, mais aussi par exemple au Brésil, pays le plus industrialisé du tiers-monde. Autre cas de figure : les pays de taille moyenne ser-

secteurs (automobile, électronique, informatique) ont induit, dans les deux sens, d'importants circuits d'échanges caractérisés par la réexportation après transformation de pièces envoyées des Etats-Unis. A eux seuls, ces trois secteurs représentent 67 % des envois des filiales aux Etats-Unis (contre 59 % en 1977) et la moitié des livraisons totales des Etats-Unis aux filiales (5).

Les ventes sur marchés tiers des filiales industrielles dépassaient 66 milliards de dollars en 1984, soit près de la moitié des exportations américaines de produits manufacturés. En Europe, leurs livraisons aux pays voisins sont même supérieures aux envois des Etats-Unis. Elles sont comptées dans les statistiques comme exportations des pays d'accueil, et représentent souvent une part non négligeable : 9 % pour la RFA, 7 % pour la France, 14 % (hors pétrole) pour le Royaume-Uni et les Pays-Bas, sans grand changement en sept ans.

Il s'agit le plus souvent, d'échanges intrafirmes. Très rares dans les ventes sur place (4 %), ils constituent la règle dans les envois aux Etats-Unis. Dans les ventes aux marchés tiers, les filiales s'adressent, dans les deux tiers des cas, à des membres du groupe, surtout dans les catégories de produits dont les multinationales américaines tiennent à contrôler la production et la distribu-

tion dans le secteur de la chimie. En 1985, les filiales des multinationales étrangères ont importé pour 105 milliards de dollars hors pétrole, ce qui représente plus du tiers des importations américaines, et leur part a progressé rapidement au cours des années récentes (2). Il s'agit, pour les deux tiers, de livraisons directes des sociétés étrangères à leurs filiales.

La stratégie adoptée par les multinationales non américaines a été souvent différente de celle des multinationales américaines. Une conception moins radicale de la restructuration a prévalu, maintenant l'équilibre de la production dans leur pays, ce qui s'est traduit par un comportement finalement plus conforme à l'intérêt national.

La comparaison s'impose, par exemple, avec les deux autres grands producteurs mondiaux que sont l'Allemagne et le Japon. Leurs grandes sociétés, très actives dans le monde entier, ont pourtant conservé sur place une production satisfaisante, autant que possible, la demande interne. La est le fondement de leurs remarquables résultats. La solidité de leurs industries traditionnelles et de leurs secteurs de demi-produits constitue à la fois une barrière contre la concurrence étrangère et une source de profits très appréciables. A eux seuls, sans la chimie, les



L'INFORMATIQUE DÉLOCALISÉE EN ASIE
A la recherche d'une main-d'œuvre qualifiée et bon marché

vent de plate-forme pour la pénétration du marché européen. Les livraisons aux marchés tiers absorbent alors l'essentiel des productions des filiales américaines : les deux tiers en Belgique et au Pays-Bas, les quatre cinquièmes en Irlande.

La situation est très différente dans le tiers-monde, et surtout en Asie, où les filiales envoient aux Etats-Unis plus de la moitié de leur production, servant ainsi d'ateliers pour l'industrie américaine. Quant aux filiales canadiennes, les ventes aux Etats-Unis sont de 36 %, contre 3 % seulement pour les filiales implantées en Europe.

Les délocalisations de production qui se sont développées dans quelques

secteurs (automobile, électronique, informatique) ont induit, dans les deux sens, d'importants circuits d'échanges caractérisés par la réexportation après transformation de pièces envoyées des Etats-Unis.

De nombreuses études ont polarisé l'attention sur ces exemples de concentration de la production et sur le développement très poussé des échanges intrafirmes. Mais il ne faut pas en tirer de conclusions hâtives : ces choix ont comme contrepartie un désengagement à l'égard de secteurs moins rémunérateurs laissés aux producteurs étrangers, le rôle des multinationales étant en effet minime dans de nombreuses branches, qui regroupent plus de la moitié de la production industrielle.

L'internationalisation n'est effective pas à sens unique. Elle intervient de plus en plus, aux Etats-Unis comme ailleurs, dans la production comme dans les échanges. Attirées par le plus grand marché du monde, dont l'expansion contrastait avec la stagnation générale, les sociétés étrangères y ont multiplié leurs implantations. Le mouvement s'est amplifié avec la chute du dollar. Même aujourd'hui, après le krach boursier, dans la sélection sévère imposée aux entreprises pour leurs investissements, la taille d'un tel marché peut contrebalancer les perspectives d'une récession.

On examine à la loupe les importations américaines de produits manufacturés, et pourtant la production sous contrôle étranger apporte maintenant plus qu'elle à la consommation américaine. Déjà, de 1977 à 1982, sa part dans la production totale des Etats-Unis avait plus que doublé (de 3,7 à 8,2 %), portant à plus de 17 % le taux de pénétration étrangère effective du marché américain (6). Ce mouvement s'est certainement accentué dans les cinq dernières années, mais dans quelles proportions ? En 1985, 185 milliards de dollars de produits avaient été vendus par les filiales industrielles étrangères aux Etats-Unis dont un tiers

demi-produits apportent à la RFA 39 % de son bénéfice commercial et au Japon 37 % de son solde bénéficiaire (12 % sans la sidérurgie), mais entraînent aux Etats-Unis 23 % du déficit total.

C'est en effet la production qui fonde la richesse, d'où l'erreur, pour une grande nation, de la négliger, même partiellement, au profit d'intérêts particuliers.

Les difficultés actuelles des Etats-Unis montrent quels obstacles rencontre une mondialisation de la production, surtout en période de stagnation ou de récession. Les intérêts nationaux s'insurgent. Une organisation fondée sur la recherche du profit maximal à l'échelle mondiale se révèle moins rationnelle qu'il ne paraissait, et pleine d'embûches.

(1) Jean Lempérière, « Quand les Etats-Unis achètent à l'étranger leur matériel de production », *Le Monde diplomatique*, septembre 1986.

(2) Jean Lempérière, « Rôle des filiales américaines dans les échanges des Etats-Unis », *Tiers-Monde*, tome 29, n° 113, janvier-mars 1988.

(3) Enquête annuelle du département américain du commerce sur les activités des multinationales américaines et de leurs filiales (*US Direct Investment Abroad*) et commentaires du *Survey of Current Business*.

(4) Souligné dans les marges commentaires du département du commerce.

(5) Le Center on Transnational Corporations (CTC) de l'Organisation des Nations unies soulignait, en 1985, que les mesures de protection qui se sont multipliées concernant surtout les secteurs et régions où les livraisons des filiales sont très faibles : vêtements, textiles, chaussures, articles en cuir, appareils de télévision, tous produits pour lesquels les filiales fournissent moins de 2 % des importations américaines.

(6) Cf. *Industrie mondiale : la compétitivité à tout prix*, sous la direction de Michel Fouquin, CEPII-Economica, Paris, 1986.

Les échanges avec les filiales et leur place dans le commerce des Etats-Unis ont une incidence directe sur la balance commerciale ;

La répartition des investissements sur le territoire américain y oriente la production vers la haute technologie aux dépens des industries traditionnelles (1) ;

L'activité propre des filiales sur les divers marchés crée une nouvelle donne de la production et de la concurrence aux effets indéniables sur les importations et, surtout, sur les exportations américaines.

Le développement inégal des industries aux Etats-Unis et le déploiement

Le lent

Par FRANÇOIS SAVIGNON

CETTE distinction entre activités des filiales installées à l'étranger et celles du groupe aux Etats-Unis a quelque chose de superficiel face à une stratégie globale qui cherche à utiliser au mieux une décentralisation de la production, mais elle donne une idée plus claire des effets de l'internationalisation et de leur ampleur.

Au total, le réseau des filiales américaines représente, à lui seul, une capacité productive comparable à celle de puissances industrielles moyennes. Les commentaires sur les chiffres, ne prenant en considération que les lieux de production et les balances commerciales, devraient être sérieusement nuancés pour tenir compte des activités contrôlées par les capitaux étrangers.

Que montrent, en effet, les productions des filiales industrielles américaines, leur répartition géographique et sectorielle, et l'orientation de leurs ventes ? Dans les neuf dixièmes des cas on constate que la création de ces filiales n'indique pas une diversification de la firme mais une spécialisation dans son secteur : la répartition de leurs branches d'activité est très proche de celle des maisons mères (4), ces dernières s'étant plutôt diversifiées vers les services.

Les implantations industrielles américaines à l'étranger révèlent, à l'évidence, une spécialisation guidée par une stratégie très sélective. Les ventes des filiales représentent 40 % de celles des maisons mères pour la chimie, l'industrie pharmaceutique et l'automobile, 50 % pour l'informatique et jusqu'à 70 % pour les composants électroniques. Mais elles n'atteignent pas 15 % pour les appareils de radio, de télévision et le matériel de télécommunications, 11 % pour les textiles et l'habillement, 7 % pour la sidérurgie ou les articles en cuir. Dans ces secteurs, certaines sociétés américaines ont naturellement profité d'une main-d'œuvre abondante et à bas prix pour accroître leurs profits, mais elles n'ont pas considérablement développé leur production.

Handwritten Arabic text at the bottom center of the page.

NATIONAUX les Etats-Unis

dans le secteur de la chimie. En 1987, les filiales des multinationales ont exporté pour 105 milliards de dollars hors pétrole, ce qui représente plus du tiers des importations américaines, et leur part a progressé sensiblement au cours des années récentes. Il s'agit, pour les deux tiers, de sociétés directes des sociétés étrangères.

La stratégie adoptée par les multinationales non américaines a été assez différente de celle des multinationales américaines. Une conception plus radicale de la restructuration a été mise en œuvre, maintenant l'équilibre de la production dans leur pays, ce qui s'explique par un comportement finaliste plus conforme à l'intérêt national.

La comparaison s'impose, par exemple, avec les deux autres grands producteurs mondiaux que sont l'Allemagne et le Japon. Leurs grandes sociétés sont très actives dans le monde entier, mais ont conservé sur place une production satisfaisante, au moins en ce qui concerne la demande interne. La conséquence est la solidité de leurs industries traditionnelles et de leurs secteurs à demi-produits constitués à la fois de biens et de services destinés à la concurrence internationale. A eux seuls, sans la chimie,



des produits apportent à la RFA 29 % de son bénéfice commercial et au Japon 37 % de son solde bénéficiaire (12 % sans la sidérurgie), mais seulement aux Etats-Unis 23 % de déficit.

C'est en effet la production qui crée la richesse, d'où l'erreur, par une grande nation, de la séparer, même partiellement, au profit d'autres particuliers.

Les difficultés actuelles des Etats-Unis montrent que les obstacles restent une mondialisation de la production, surtout en période de stagnation ou de récession. Les intérêts nationaux s'affaiblissent. Une organisation fondée sur la recherche du profit maximal à l'échelle mondiale se révèle moins rationnelle qu'il ne paraissait, et plus d'ambitions.

(1) Jean Lemprière, « Quand les Etats-Unis subissent à l'étranger leur matériel de production », *Le Monde diplomatique*, septembre 1984.

(2) Jean Lemprière, « Rôle des Etats-Unis dans les échanges des Etats », *Thème-Monde*, tome 29, n° 113, janvier 1984.

(3) Enquête annuelle du département américain du Commerce sur les activités des multinationales américaines et de leurs filiales (US Investment Abroad) et communiqué du Bureau of Current Business.

(4) Souligné dans les marges comme dans le département du Commerce.

(5) Le Centre on Transnational Corporations (CTC) de l'Organisation des Nations Unies, en 1985, que les multinationales ont des activités dans tous les continents, mais que les secteurs où les multinationales sont très fortes (fibres, vêtements, chimie, aluminium, articles en cuir, appareils électroménagers) sont produits pour lesquels le marché américain absorbe moins de 2 % des exportations.

(6) *XX Industrie mondiale : la compétition à tout prix*, sous la direction de Michel Bourdieu, CEFIL-Economica, Paris 1984.



Dans le corps à corps industriel qu'est devenue la compétition économique mondiale, le pillage des technologies est moins coûteux que l'effort de recherche et de mise au point. Quant à la contrefaçon, elle a pris une dimension planétaire, s'organisant au point d'investir quel marché dans le monde.

Le détournement de technologies, de savoir-faire et d'appellations commerciales n'est pas pour autant l'appauvrissement d'un petit groupe de pays nouvellement industrialisés. Régulièrement, des procès retentissants opposent entre elles de puissantes multinationales (Kodak et Polaroid, IBM et Fujitsu). Quant aux services spéciaux des grandes nations, ils prêtent volontiers main-forte aux firmes pour protéger leur patrimoine technologique ou parfois forcer les secrets des concurrents.

Dans la mutation profonde que traverse le système productif, les idées, l'intelligence, les investissements immatériels prennent une importance décisive : les distinctions entre pillage défilé, copie, imitation, inspiration, sont de plus en plus difficiles à établir.

Brevets et marques dans la guerre commerciale

Alors que la contrefaçon traditionnelle s'apparente plutôt au marché noir ou à l'économie souterraine, l'intellectualisation des nouveaux processus de production ouvre un espace vertigineux aux formes modernes de cette véritable « zone grise » de l'économie. Le domaine des logiciels met d'ores et déjà en relief le vacillement des catégories juridiques d'invention, d'originalité et de forme.

Des privilèges royaux accordés par Wenceslas IV en Bohême, au quatorzième siècle, pour l'exploitation minière, jusqu'aux problèmes épineux de propriété industrielle dans les biotechnologies, les Etats ont mis en place de complexes dispositifs réglementaires pour garantir aux inventeurs et aux entrepreneurs une protection de leurs inventions et de leur savoir-faire, de leurs marques et de leurs dénominations commerciales. Ces « règles du jeu » avaient aussi pour objectif, plus ou moins explicite, la promotion et la protection de leurs industries (1).

Aujourd'hui ces réglementations et de ces traités se sont édifiées des institutions - les offices de propriété industrielle, - chargées d'enregistrer marques et inventions et, dans une certaine mesure, de faire respecter les règles du jeu. Pour moraliser la compétition commerciale et technologique, elles ont conclu traités et conventions, ce tissu enchevêtré d'accords sur la propriété industrielle tenant un peu lieu de droit de la guerre économique.

De négociations en ratifications, d'accords bilatéraux en conventions internationales, une diplomatie parallèle, technologique et commerciale, se met ainsi en place avec, comme enceintes, l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) et, chaque jour davantage, l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT).

MAURICE RONAL

(1) Voir Philippe Deroux, « Brevets : la France peut mieux faire ! », *Sciences et technologie*, février 1988.

Le lent cheminement de la propriété industrielle

C Par FRANÇOIS SAVIGNON

EST à l'époque de la Révolution française que l'expression « propriété industrielle » entre dans le langage pour désigner uniquement le droit de l'inventeur sur son œuvre. En 1878, lorsque s'ouvre à Paris un « congrès international de propriété industrielle », l'usage en a déjà étendu le sens aux dessins et modèles, aux marques et au nom commercial. Cinq ans plus tard, en 1883, la signature de la convention de Paris constitue l'acte de naissance de la propriété industrielle moderne. Cependant, on peut considérer que chacun de ses objets a suivi, après comme avant cette convention, un développement historique particulier.

elles pourront ainsi mieux organiser leurs marchés à l'échelle planétaire.

Quand l'intérêt de l'Etat prévaut, les privilèges sont accordés - au mieux - si et dans la mesure où la réalisation des objectifs d'industrialisation du pays paraît l'exiger. Au pis, ils récompensent des courtoisies ou sont mis à l'encan. Ces abus sont à l'origine du célèbre Statute of monopolies de 1624, qui limite le pouvoir du roi d'Angleterre au seul cas de privilèges « pour un mode d'industrie inconnu dans le royaume » et pour une durée maximale

de quatorze ans. En passant de l'arbitraire royal au contrôle judiciaire, le système anglais allait acquiescer, au dix-septième et dix-huitième siècles, certains des traits du brevet moderne : délivrance des brevets à tous les demandeurs, sans réserve de quelques exigences comme celle d'une description complète de l'invention. En France, avant comme après Colbert, des privilèges de toutes sortes seront accordés en vue de stimuler des entrepreneurs trop peu entreprenants au gré du pouvoir.

qui, imposé par les Etats-Unis, se substitue au principe libéral du traitement national, base de la convention de Paris. Les frontières entre les découvertes scientifiques, exclues du domaine des brevets, et les inventions protégeables créent des difficultés, en particulier dans les techniques biologiques. De toute part sont réclamés des efforts d'imagination et de renouvellement, mais on voit surtout apparaître des palliatifs.

Les marques, en tant que signes d'identification du propriétaire d'un objet, d'un animal ou d'un esclave, ont une origine qui se perd dans la nuit des temps. Dès l'Antiquité, elles acquièrent une valeur commerciale et entraînent des imitations. La marque se généralise à la fin du quatorzième siècle, mais elle avait surtout alors une fonction d'identification de l'artisan afin de permettre le contrôle de l'observation des règlements corporatifs. N'ayant pas un but publicitaire, elle était généralement discrète et peu perçue par le public.

Après l'abolition des corporations en France, en 1791, par la loi Le Chapelier, la marque réapparaît et change progressivement de caractère, pour devenir, au dix-neuvième siècle, un

moyen de ralliement de la clientèle. C'est seulement après 1850 que le législateur intervient partout pour définir et délimiter les droits qui lui sont attachés : France, 1857 ; Etats-Unis, 1870 ; Royaume-Uni, 1873 ; Allemagne, 1874. Dans ce domaine également, la convention de Paris a joué un rôle important en matière de protection internationale. Elle a permis, en particulier, la création entre Etats membres d'un accord portant sur un système d'enregistrement international (Arrangement de Madrid, 1895) qui, une fois obtenue la protection dans le pays d'origine, en organise l'extension aux autres pays.

Au plan européen, l'idée d'un droit unifié des marques, lancée au début des années 60, devrait prochainement déboucher sur la création d'un Office communautaire des marques. Les législations nationales devraient être largement harmonisées, en même temps que serait ouverte la possibilité de recourir à une marque communautaire unique valable pour l'ensemble des Douze.

(1) Loi française du 11 juillet 1970.
(2) Loi française du 3 juillet 1985.
(3) Loi française du 4 novembre 1987.

Favoriser la science et les arts utiles

LES révolutions américaine et française provoquèrent l'adoption presque simultanée de lois reconnaissant le droit au brevet pour toute invention. La Constitution américaine assigne au Congrès la mission de « favoriser le développement de la science et des arts utiles, en garantissant, pour une période de temps déterminée, aux auteurs et inventeurs le droit exclusif à leurs livres et à leurs inventions ». La loi française du 7 janvier 1791 pose le principe que « toute découverte ou nouvelle invention, dans tous les genres d'industrie, est la propriété de son auteur ». Ce principe, régnant déjà de facto en Angleterre, s'étendit à toute l'Europe, en particulier grâce à l'influence qu'exerça la loi française dans les pays conquis par Napoléon.

Le texte de la convention, amendé à de nombreuses reprises, facilitera chaque fois davantage la protection dans plusieurs pays. Au cours des années 1960 et 1970, l'adhésion de nombreux pays en voie de développement, en particulier des anciennes colonies européennes, entraîna la contestation des brevets comme agents de transfert des techniques et - attitude que l'on retrouve aujourd'hui en filigrane des débats sur la contrefaçon (voir l'article d'Yves Plassezand, p. 22) - mit un terme à cette orientation de la convention de Paris. Le mouvement d'internationalisation ne s'est pas arrêté pour autant, mais il a emprunté soit la voie d'unions régionales, soit celle d'accords spéciaux comme le brevet européen et le traité de coopération (voir encadré p. 24). Ce mouvement a rapproché les législations et rendu à peu près universels les critères de brevetabilité, de nouveauté, d'activité inventive et d'application industrielle.

L'évolution de la propriété industrielle n'est pas achevée. Les développements technologiques ont suscité des besoins de protection auxquels l'institution des brevets n'a pas répondu immédiatement, de sorte que c'est en dehors d'elle qu'ont été recherchées des solutions plus ou moins satisfaisantes : systèmes particuliers pour les nouvelles obtentions végétales (1), recours aux dispositions du droit d'auteur pour la protection des logiciels (2), lois spéciales pour les topographies de semi-conducteurs (3). Dans ce dernier domaine, c'est la notion de réciprocité

La première moitié du dix-neuvième siècle vit un développement quantitatif des brevets qui engendra lui-même le perfectionnement du système : les introducteurs de techniques étrangères cessèrent d'être traités aussi favorablement que les inventeurs véritables, et les procédures furent révisées en fonction de l'expérience. Seuls, toutefois, les Etats-Unis introduisirent, en 1836, l'examen de fond des demandes de brevet. Sans doute, les étrangers étaient-ils généralement admis à déposer des demandes aux mêmes conditions que les nationaux, mais des difficultés pratiques rendaient très difficile la protection d'une invention dans de multiples pays.

Cette situation devint de plus en plus gênante pour les grands exportateurs de produits « modernes » lorsque, à partir de 1850, le libre-échange et les transports à vapeur créèrent les condi-

Lire pages suivantes

PAGE 22 : La lucrative industrie de la contrefaçon, par Yves Plassezand ; Offices nationaux et organisations internationales ;

PAGE 23 : Des formes nouvelles de transfert de technologie, par Marie-Angèle Hermite ; Dessins et modèles : des législations disparates, par Pierre Cousin ;

PAGE 24 : Le système des appellations d'origine, par Y. P. ; L'absence de défilé de grâce, par Ernest Gutmann.

CENTRE UNIVERSITAIRE D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE (CUERI)

FACULTÉ DE DROIT DE GRENOBLE UNIVERSITÉ DES SCIENCES SOCIALES

Le Centre universitaire d'enseignement et de recherche en matière de propriété intellectuelle, créé en 1965, est rattaché à la faculté de droit de l'université des sciences sociales de Grenoble ; il est, d'autre part, associé au Centre national de la recherche scientifique qui lui a confié le statut d'équipe de recherche du CNRS depuis le 1^{er} janvier 1974.

La direction du Centre et la responsabilité de l'édifice de recherche sont assurées par un chercheur du CNRS (actuellement Marie-Angèle Hermite, directeur de recherche au CNRS). Le personnel habituel de recherche est constitué par des enseignants, des chercheurs professionnels (CNRS ou chercheurs sur contrat), des chercheurs associés, des étudiants de 3^e cycle.

Les activités du Centre s'orientent en trois directions : la recherche, l'enseignement, la formation.

1. LA RECHERCHE

La recherche est l'objectif essentiel du Centre : son programme à long terme porte sur l'ensemble des problèmes actuels qui existent, tant en droit interne que sur le plan international, l'évolution des divers droits de propriété intellectuelle (brevets d'invention, marques de fabrique, dessins et modèles industriels) ou de droits d'auteur.

Le Centre travaille en liaison étroite avec les principaux organismes intéressant la propriété intellectuelle (en particulier, l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) ; l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) ; il participe à toutes les associations nationales ou internationales de propriété intellectuelle ou de droit d'auteur, et entretient des rapports suivis avec les services de propriété industrielle d'un grand nombre d'entreprises.

Les travaux débouchent essentiellement sur des publications (ouvrages, thèses, articles) de caractère individuel ou collectif. Une revue spécialisée concernant les droits de propriété intellectuelle dans les pays socialistes d'Europe de l'Est est, en outre, éditée annuellement.

Le Centre organise périodiquement des colloques, tables rondes ou journées d'études de caractère scientifique et ayant généralement une dimension internationale. De fréquentes missions sont, en outre, effectuées à l'étranger, soit à l'occasion de réunions internationales, soit dans le cadre universitaire.

Le CUERI collabore enfin avec de nombreux centres français ou étrangers poursuivant des recherches analogues, en particulier avec tous les instituts de propriété intellectuelle des pays de la CEE et de pays de l'Est.

2. L'ENSEIGNEMENT

Le CUERI sert de support aux enseignements spécialisés de 2^e et 3^e cycle qui sont dispensés à l'université des sciences sociales de Grenoble dans le cadre de la maîtrise en droit et du DEA droit des affaires, mention « propriété industrielle » : il apporte également son concours à d'autres universités françaises ou étrangères, notamment en assurant un enseignement de droit comparé au Centre d'études internationales de propriété industrielle de l'université de Strasbourg.

3. LA FORMATION

Le Centre a enfin pour objectif de promouvoir la connaissance de la propriété intellectuelle dans les milieux intéressés : dans ce but, il organise des sessions de formation professionnelle, au double niveau de l'initiation et du perfectionnement, s'adressant aux chefs d'entreprise, ingénieurs, cadres responsables de services de propriété industrielle ou praticiens des cabinets conseils et des professions judiciaires.

«IMPOT DE DÉVELOPPEMENT» OU DÉLINQUANCE MONDIALE?

La lucrative industrie de la contrefaçon

Par YVES PLASSERAUD *

LES grandes marques, en particulier de vêtements, de sacs, de parfums, et les produits de l'informatique et de l'électronique - cassettes, logiciels, microprocesseurs - constituent aujourd'hui les champs d'élection privilégiés de la contrefaçon. Une histoire aussi ancienne que celle du commerce : dans l'Antiquité déjà, les viticulteurs de la Narbonnaise tentaient de faire passer leur vin pour italien en apposant sur le bouchon de cire des amphores de faux sigilla (marques de commerce ou de fabrication).

La révolution industrielle entraîna une véritable prolifération de produits imités (en horlogerie, les Suisses étaient alors de redoutables contrefacteurs) et de marques (surtout pharmaceutiques) contrefaites. Ce phénomène sera à l'origine de la signature, en 1883, de la convention de Paris pour la protection de la propriété industrielle.

Si la contrefaçon fut d'abord locale et européenne (Français et Italiens se taillèrent longtemps une solide contre-réputation), la problématique Nord-Sud a aujourd'hui pris le relais. Le Nord a des marchés solvables, le Sud

des hommes et des besoins de devises. Au début des années 70, les techniques de reproduction et de fabrication de masse se développant à un rythme rapide, les chefs de file de la nouvelle piraterie étaient Hongkong et le Japon. Au fil des années, respectabilité et crédibilité technologique obligent, le Japon, Hongkong et les autres « dragons » d'Extrême-Orient (Corée, Taïwan) qui leur avaient emboîté le pas ont progressivement quitté le devant de la scène (1) et ont été relayés par la Thaïlande, l'Indonésie, le Mexique, le Nigeria, la Turquie, la Venezuela ou Singapour.

Réalisées dans des ateliers éparpillés et éphémères, les copies sont difficiles à contrôler, d'autant que leurs auteurs bénéficient parfois de la complicité des autorités locales. Plusieurs nouveaux pays industrialisés tendent, en effet, à ne voir dans les contrefaçons qu'une compensation à ce qu'ils qualifient de « pillage néocolonialiste », en même temps qu'une manière d'acquiescer un indispensable savoir-faire. « Impôt de développement », la contrefaçon serait ainsi un raccourci vers l'industrialisation. En fait, tous les pays à économie de marché semblent passer, lors de leur industrialisation, par une phase de copie.



NEW-YORK, 1985 : 25 000 PAIRES DE LUNETTES EN MIEUXES. Les services des franges à l'export.

d'action privilégié. Elle se figurait dans l'arsenal législatif, de façon réelle et efficace, que dans quelques pays (R.F.A., Irlande, Royaume-Uni...). Les Etats-Unis, où des entreprises comme Levi Strauss, Revlon, Kodak, Samsonite, Westinghouse, Herman Wouk inspirent particulièrement les contrefacteurs, ont innové à cet égard en adoptant, le 12 octobre 1984, une loi particulièrement circonstanciée sur la contrefaçon de marques. Seule une véritable collaboration internationale serait cependant en mesure de lutter efficacement contre un phénomène qui, notamment du fait de l'implication du grand banditisme - la Mafia y

« blanchirait » une partie de ses revenus, - à désormais une ampleur mondiale. Il y a peu à attendre d'un renforcement des mesures prévues par la convention de Paris : certains Etats n'y ont pas adhéré, et la majorité, maintenant constituée de pays en développement, est opposée à toute aggravation des sanctions. C'est donc au « Tokyo Round » (1978) de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) que les Etats-Unis ont lancé l'idée d'un code sur le commerce des contrefaçons, actuellement dénommé code sur la propriété intellectuelle. Ce projet a reçu l'aval de la Commission

des Communautés européennes, qui a introduit un dispositif de protection aux frontières de ses Etats membres dans un règlement (6) du conseil des ministres du 1^{er} décembre 1986, interdisant « la mise en libre pratique des marchandises de contrefaçon ». Enfin, le Conseil de coopération douanière (CCD) prépare une loi-type sur la saisie à l'importation des marchandises contrefaisantes.

Contrairement à la CEE et au Japon, qui s'en tiennent aux procédures de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, les Etats-Unis, sous la menace de sanctions commerciales, s'efforcent d'imposer des accords bilatéraux passant, en particulier, par l'adoption, par les pays « contrefacteurs », de législations nationales conformes aux normes du GATT. Ainsi, pour protéger leurs industries pharmaceutiques et agro-alimentaires, ils sont parvenus à faire prendre au gouvernement coréen des mesures freinant la contrefaçon et ils continuent d'exercer de fortes pressions sur les Philippines, l'Indonésie, la Thaïlande et souhaitent trouver un accord bilatéral avec la Chine, dont la loi de 1985 sur les brevets laisse sans protection ces deux secteurs (7).

Quelle que puisse être l'efficacité des mesures juridiques adoptées ou en préparation, on fonde actuellement de grands espoirs sur le développement de nouveaux moyens techniques (hologrammes, marquage laser, etc.) d'identification des produits originaux qui permettraient une surveillance plus efficace du marché. Des contrats d'assurance contre le risque de contrefaçon sont également proposés.

La manière la plus efficace de marginaliser les contrefacteurs et leurs produits est cependant de faire comprendre aux Etats abritant les « pirates » et aux acheteurs qu'ils agissent, en dernière instance, contre leur propre intérêt.

(1) Voir, notamment, le rapport au Conseil économique et social de M. Jean de Sainté : « Le problème des contrefaçons » (Journal officiel, avis et rapports au Conseil économique et social, 9 juillet 1983).

(2) Selon le comité de liaison pour la lutte anti-contrefaçon, celle-ci représente entre 3 et 5 % du commerce mondial et ferait perdre à la seule CEE 100 000 emplois.

(3) Voir Financial Times, 6 janvier 1988.

(4) Voir l'ouvrage de Y. Plasseraud, « Commercial Counterfeiting : la Droite et pratiques du commerce international », Vol. 12, n° 2, 1986, p. 233.

(5) N° 3842/86.

(6) Voir Catherine Grossier-Fournier et Yves Plasseraud, Le Nouveau Droit chinois des brevets, EGYPT, Paris, 1987 (67, bd Haussmann, 75008 Paris).

Piratage : 60 milliards de dollars

LA dimension du phénomène est impressionnante : selon certaines estimations, 60 milliards de dollars de manque à gagner et des dizaines de milliers d'emplois perdus (2) pour les économies européennes. Pour les Etats-Unis, l'ordre de grandeur est identique : le piratage et la contrefaçon de copyrights, marques, secrets de fabrication, brevets, topographies de semi-conducteurs et logiciels coteraient à l'industrie américaine entre 50 et 60 milliards de dollars par an (3). A Singapour, soixante-dix millions de cassettes de musique sont contrefaites chaque année, dont cinquante millions destinées à l'exportation (4). Certaines contrefaçons de médicaments (amphétamines, antibiotiques) ont même entraîné des décès (5).

A l'imitation traditionnelle de marques ou de produits couverts par un brevet répondait bien la notion de contrefaçon que les Anglo-Saxons appellent *infringement*, et qu'ils distinguent du *counterfeiting* qui peut recou-

vrir des activités certes contraires à la morale commerciale, mais conformes à la lettre du droit. On utilise parfois en français le terme de *piraterie*, qui présente cependant l'inconvénient de répondre à une autre définition en droit maritime. Cette difficulté terminologique cache un problème pratique : l'arsenal juridique des Etats est insuffisant pour lutter contre des pratiques multiformes (contrefaçons de brevets, de marques, de dessins et modèles), volatiles (vente à la sauvette sans structures commerciales) et internationales (fabrication, montage et vente dans des pays différents). La plupart des Etats ont entrepris de compléter leur législation (en France, par la loi du 3 juillet 1985 sur la protection du logiciel et celle du 4 novembre 1987 sur les topographies des semi-conducteurs) et, en même temps, d'avoir la main plus lourde : procès plus nombreux, sanctions plus sévères.

C'est en général à l'exportation que se réalisent les plus beaux « coups ». C'est donc aux frontières que les produits pirates - s'ils ont suivi les circuits officiels - ont des chances d'être appréhendés. La saisie en douane est, de ce point de vue, un instrument

* Conseil en brevets d'invention, coauteur, avec François Savignon, de l'Etat et l'Invention. Histoire des brevets, La Documentation française, Paris, 1986.



INSTITUT DE RECHERCHE EN PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE HENRI-DESBOIS

FORMATION CONTINUE 1988

- DROIT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
 - I - Protection des inventions en France
 - II - Défense et exploitation du brevet
 - III - Protection des inventions à l'étranger
 - IV - Protection des marques
 - V - Exploitation et défense de la marque
 - VI - Les créations protégées par le droit d'auteur
- DROIT D'AUTEUR ET AUDIOVISUEL
- PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET C.E.E.
- PROTECTION JURIDIQUE DES INNOVATIONS INFORMATIQUES
- PROTECTION DES DESSINS ET MODÈLES EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER
- DROIT COMMUNAUTAIRE ET LICENCES DE BREVETS
- LE DROIT D'AUTEUR AU REGARD DES CONVENTIONS INTERNATIONALES
- PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE AU JAPON

APPUI AUX ENTREPRISES

PUBLICATIONS

- COLLECTION "LE DROIT DES AFFAIRES - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE"
 - Vers une érosion du droit des brevets d'invention ?
 - L'examen des marques à l'épreuve de la pratique
 - La Commission nationale des inventions de salariés
 - Les licences de brevets et le droit communautaire
 - Droit d'auteur et droits voisins - La loi du 3 juillet 1985
 - Banques de données et droit d'auteur
 - La protection des produits semi-conducteurs
- COLLECTION "DOCUMENTATION PRATIQUE"
 - Les marques de fabrique, de commerce ou de service
 - Les inventions de salariés

CENTRE DE DOCUMENTATION

Renseignements



2 place de la Bourse 75002 PARIS

Tél. (1) 40.26.83.12

UNIVERSITÉ DE DROIT, D'ÉCONOMIE ET DE SCIENCES SOCIALES DE PARIS



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

Offices nationaux et organisations internationales

LES offices nationaux de propriété industrielle portent des dénominations diverses et revêtent des formes administratives variées. Ils assurent, dans chaque pays, les fonctions d'enregistrement et de délivrance des titres de propriété industrielle, ainsi que l'information du public. L'office national français est l'Institut national de la propriété industrielle (INPI), qui a son siège à Paris et dispose de centres régionaux à Bordeaux, Lyon, Marseille, Nancy, Nice, Rennes et Strasbourg.

L'INPI, outre ses fonctions d'examen et d'enregistrement des demandes de titres de propriété industrielle et de délivrance de ces titres, tient le Registre central du commerce et des actes des sociétés, source d'information juridique essentielle sur les entreprises. Son dispositif d'information comprend :

- une bibliothèque technique et juridique, riche de nombreux ouvrages et périodiques sur la technologie, le droit et la jurisprudence de la propriété industrielle ;
- des salles de consultation des brevets (français, européens et étrangers), des marques françaises et internationales, des dessins et modèles ;
- des bases de données sur les brevets français et européens, les offres et les demandes de techniques cassables ; sur les marques françaises et internationales ; sur les comptes et bilans des sociétés anonymes (SA) et des sociétés à responsabilité limitée (SARL) établies en France.

Deux prestations supplémentaires sont offertes aux consultants :

- le service d'information rapide, qui fournit, sous vingt-quatre heures, les renseignements extraits des bases de données et la photocopie des documents ;
- le service aux entreprises, qui répond « sur mesure » aux questions concernant brevets et marques.

Outre des bulletins officiels (l'édition Brevets publie les abrégés de toutes les demandes), l'INPI publie *Propriété Industrielle-Bulletin documentaire*, revue d'information, de doctrine et de jurisprudence. Institut national de la propriété industrielle, 28 bis, rue de Leningrad, 75008 Paris Cedex 08. Tél. : (1) 42-93-21-20 ; télex : 290388 INPI Paris.

Dans le cadre de la prime ou de l'aide à l'innovation, l'Agence nationale de valorisation de la recherche (ANVAR) finance une partie des travaux des entreprises liés à la propriété industrielle. 143, rue Caumartin, 75436 Paris Cedex 08. Tél. : 42-66-93-10.

Les conseils en brevets sont regroupés au sein de la Compagnie des conseils en brevets d'invention. 21, rue de Leningrad, 75008 Paris. Tél. : 45-22-55-11.

Aux niveaux international, européen et africain, on dénombre quatre organisations :

- l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) : institution spécialisée des Nations unies, ayant son siège à Genève et compétente en matière de droits d'auteur et de propriété industrielle. Chargée, notamment, de l'administration des conventions de Berne (droits d'auteur) et de Paris (cadre de cette dernière, notamment du PCT) ;
- l'Organisation européenne des brevets (OEB) regroupe les pays membres de la CEE (sauf le Danemark, l'Irlande et le Portugal) ainsi que l'Autriche, le Liechtenstein, la Suède et la Suisse ; elle délivre des brevets européens (voir l'encadré de François Savignon, page 24) et a son siège à Munich en RFA ;
- l'Organisation africaine de propriété intellectuelle (OAPI) : regroupe actuellement treize Etats africains francophones et a son siège à Yaoundé au Cameroun ;
- l'African Regional Industrial Property Organization (ARIPO) regroupe actuellement treize Etats africains anglophones et a son siège à Harare au Zimbabwe.

BREVETS ET MARQUES

Des formes

Par MARE-ANGÈLE HERMITTE *

La notion de forme est un concept juridique qui a évolué au fil du temps. Elle désigne l'aspect extérieur d'un objet, sa configuration spatiale. En droit de la propriété industrielle, elle joue un rôle crucial pour la protection des inventions. Les formes peuvent être protégées par des brevets ou des droits de marque, selon leur nature et leur nouveauté. Cette protection permet aux créateurs de bénéficier d'un monopole temporaire sur leur invention, favorisant ainsi l'innovation et le développement technologique.

Le droit de la forme est régi par des conventions internationales, telles que l'Accord de Paris de 1883 et l'Accord de Bruxelles de 1900. Ces traités ont permis l'harmonisation des législations nationales et ont facilité la reconnaissance mutuelle des droits de propriété industrielle. Aujourd'hui, de nouvelles initiatives sont en cours pour renforcer la protection des formes dans un contexte de mondialisation croissante.



Dessins et modèles :

Par MARE-ANGÈLE HERMITTE *

Les dessins et modèles sont des créations artistiques ou techniques qui ont une valeur esthétique ou industrielle. Ils sont protégés par le droit de la propriété industrielle, ce qui permet aux créateurs de bénéficier d'un droit exclusif sur leur œuvre. Cette protection est essentielle pour encourager la créativité et l'innovation dans les domaines de l'architecture, de l'art et de l'industrie.

Le droit de la forme est régi par des conventions internationales, telles que l'Accord de Paris de 1883 et l'Accord de Bruxelles de 1900. Ces traités ont permis l'harmonisation des législations nationales et ont facilité la reconnaissance mutuelle des droits de propriété industrielle. Aujourd'hui, de nouvelles initiatives sont en cours pour renforcer la protection des formes dans un contexte de mondialisation croissante.

Le droit de la forme est régi par des conventions internationales, telles que l'Accord de Paris de 1883 et l'Accord de Bruxelles de 1900. Ces traités ont permis l'harmonisation des législations nationales et ont facilité la reconnaissance mutuelle des droits de propriété industrielle. Aujourd'hui, de nouvelles initiatives sont en cours pour renforcer la protection des formes dans un contexte de mondialisation croissante.

Le droit de la forme est régi par des conventions internationales, telles que l'Accord de Paris de 1883 et l'Accord de Bruxelles de 1900. Ces traités ont permis l'harmonisation des législations nationales et ont facilité la reconnaissance mutuelle des droits de propriété industrielle. Aujourd'hui, de nouvelles initiatives sont en cours pour renforcer la protection des formes dans un contexte de mondialisation croissante.

Le droit de la forme est régi par des conventions internationales, telles que l'Accord de Paris de 1883 et l'Accord de Bruxelles de 1900. Ces traités ont permis l'harmonisation des législations nationales et ont facilité la reconnaissance mutuelle des droits de propriété industrielle. Aujourd'hui, de nouvelles initiatives sont en cours pour renforcer la protection des formes dans un contexte de mondialisation croissante.

Handwritten signature or mark at the bottom center of the page.

DES USINES CLÉS EN MAIN A L'ASSURANCE QUALITÉ

Des formes nouvelles de transfert de technologie

Par MARIE-ANGÈLE HERMITTE *

La quête d'un instrument adéquat pour assurer le commerce de la technologie entre opérateurs de niveaux de développement différents commença, dans les années 70, avec la contestation de la propriété industrielle: l'institution du brevet visé, en effet, à réaliser le commerce d'une innovation, segment technique étroit, alors que les pays du tiers-monde ont besoin d'acquiescer une technologie dans son intégralité. Simple description écrite qui, aux termes de la loi, doit être suffisamment précise et claire pour être décryptée par les hommes de métier, le brevet est inefficace en pays sous-développés, où ces hommes sont rares.

Facilité par l'expansion du système financier international. Très vite l'investissement étranger fut banni des pays sous-développés « conscients », car la soumission de la politique de développement à la logique d'une multinationale n'avait que des inconvénients; l'un d'entre eux était dirimant: dans l'espace de la multinationale, la technologie reste captive. Et ce fut la grande vague d'achats d'usines clés en main.

La simple intégration du brevet et du savoir-faire à l'ensemble industriel s'avéra rapidement insuffisante, le personnel local ne parvenant pas à utiliser ce savoir-faire qui, contrairement à ce que le mot évoque, n'est encore que de l'écrit. C'est alors que s'est dégagée la distinction entre le savoir-faire, dont le transfert reste inefficace en pays sous-développés, et le savoir-produire, acquisition concrète d'une compétence technique collective, pour laquelle n'existe aucun outil juridique connu susceptible d'en assurer la transmission. Telle fut la cause de la longue dérive économique-juridique d'un type de contrat à l'autre: toujours plus perfectionné, toujours plus lourd, toujours plus cher.

L'évolution a été d'abord marquée par une accumulation de prestations intellectuelles, disposées en strates successives: au contrat clés en main, on ajouta la formation du personnel, de l'assistance technique, du management, des contrats de commercialisation du produit fini... Puis, devant les échecs, on fit porter la revendication sur l'obtention de garanties non seulement pour les prestations matérielles, mais aussi pour la formation et l'assistance, passant ainsi aux contrats produits ou marchés en main. En ajoutant aux prestations matérielles le coût des prestations intellectuelles, puis le coût de la garantie de ces dernières, on en était arrivé, sans toujours s'en rendre compte, à doubler le prix des installations.

Il est difficile d'apprécier les effets de cette fuite en avant, les progrès techniques, moins incertains qu'on ne l'a parfois avancé, ayant été occultés par l'endettement qui en est partiellement résulté. Il reste, malgré tout, un début de structure industrielle, anarchique bien sûr, et la présence des premières générations d'ingénieurs dotés d'une certaine expérience; on n'achète et on ne construit pas la dixième cimenterie d'un pays comme on a acheté et construit le premier.

Trois éléments caractéristiques des années 70 ont disparu: on ne demande plus de technologies ultra-sophisticquées. On trouve au contraire, dans certains contrats, l'idée que le constructeur fournira un procédé et des équipements qu'il utilise lui-même depuis plusieurs années. On cherche, quand c'est possible, à confier la construction de l'usine à un fabricant du produit désiré et non plus à l'une de ces entreprises d'ingénierie, structures polyvalentes sans expérience industrielle propre, qui ont longtemps dominé l'industrialisation du tiers-monde. Enfin, l'exigence de garanties très lourdes, comme celles qui avaient abouti au contrat produit en main, a disparu. Les prestations de formation professionnelle et d'assistance technique, à l'inverse, sont totalement entrées dans les moeurs, et le mouvement vers l'entreprise conjointe (joint-venture) se confirme partout dans le monde.

Le phénomène est déjà ancien, mais une meilleure maîtrise du fonctionnement efficace de la minorité de blocage permet à certains pays sous-développés d'abandonner l'idée qu'il leur fallait, en tout état de cause, détenir 51 % du capital. Ici aussi, des opérations moins onéreuses peuvent être envisagées. Mais ce qui est le plus caractéristique des opérations récentes, c'est la marginalisation de l'idée de transfert de technologie au profit de celle d'un transfert de qualité. De nouvelles figures contractuelles sont en train de voir le jour dans cer-

tains pays ayant déjà un ensemble d'expériences, échecs et réussites confondus. Le contexte est très répétitif: il s'agit d'industries légères et de technologies sans sophistication extraordinaire. La première phase de l'opération est l'achat d'un procédé à un fabricant de stature internationale, qui sera ensuite chargé, autour de ce procédé, de mettre en place l'usine adéquate, la formation adéquate, etc. Derrière le mot « procédé », on trouve un ensemble de prestations intellectuelles classiques, comprenant les licences de brevet et la vente du know-how, mais surtout une licence de marque qui devient, en fait, le cœur de l'entreprise.

C'est en effet sur la licence de marque que l'industriel du Sud compte pour que son partenaire, dont le nom est impliqué, s'engage totalement dans l'affaire. Les contrats prévoient qu'une part non négligeable de la production sera exportée par les services commerciaux du fabricant dans les mêmes conditions que celles faites aux filiales.

A partir de cet accès au marché international, tout s'enchaîne logiquement: parce qu'il commercialise les produits sous licence comme les siens, le fabricant transfère ses propres

normes de qualité dans tout le processus de production: équipements identiques, matières premières identiques du point de vue de l'origine ou de la composition, mêmes contrôles aux mêmes étapes de la fabrication, mêmes contrôles sur le produit fini. Il y a en quelque sorte une reproduction à l'identique de l'outil et, surtout, des méthodes de production, ce qui élimine à peu près tout risque de distorsion entre les productions des deux partenaires.

En fait, le système permet de penser que l'industriel du Sud est assuré d'une excellente prestation sur le plan matériel et pour tout ce qui concerne le transfert de la documentation technique, entendue dans son sens le plus large. A l'inverse, le contrat ne tente pas du tout d'assortir la formation du personnel d'une quelconque garantie: elle est réalisée dans de bonnes conditions, puisque le personnel local est formé d'abord dans une usine du fabricant, identique à celle qui est en cours de construction, puis au poste de travail qu'il occupera effectivement. Le risque formation reste donc entre les mains de l'acheteur.

Rationaliser le procès de production

L'ASPECT véritablement original de ces contrats, qui ressemblent par ailleurs aux grandes opérations Est-Ouest des années 60, est l'accent mis sur le transfert des procédures d'assurance de la qualité, méthode utilisée chez le fabricant, qui vise à obtenir, par la rationalisation du processus de production la maîtrise de la qualité. Dans les rapports Nord-Sud, ces procédures, testées de longue date, peuvent garantir les qualités et quantités convenues. Elles constituent certainement un excellent support de transfert, à la condition que les équipes d'encadrement de l'acheteur aient déjà une certaine compétence collective dans la branche industrielle concernée. Elles seraient, en revanche, insuffisantes dans des pays de sous-développement total. On peut les qualifier d'instruments de développement intermédiaire.

Pas de changement juridique fondamental dans les rapports industriels Nord-Sud depuis quelques années, mais une certaine professionnalisation de la relation, et une redistribution des cartes qu'il ne faut pas ignorer. De nouveaux pays industriels quittent le camp de la contestation du brevet parce qu'ils deviennent eux-mêmes innovateurs. A l'inverse, les pays de la CEE,

distantes dans certains domaines, se lancent dans une politique d'entreprises conjointes avec les Etats-Unis pour obtenir des transferts de technologie: c'est ce qui s'est passé dans le domaine des fibres optiques, utilisables pour les télécommunications, les réseaux câblés... Le retard européen était difficilement rattrapable mais, dans les secteurs dépendant des marchés publics, il était difficile à des entreprises étrangères de s'implanter. La société Corning Glass imagina donc un réseau d'entreprises conjointes fonctionnant dans le marché commun: elle fournirait sa technologie, et les Européens le marché.

L'affaire se fit sous la haute surveillance des autorités de Bruxelles, qui appliquèrent à la lettre les théories tiers-mondistes - les licences de brevet exclusives furent transformées en licences non exclusives, un certain nombre de pratiques restrictives supprimées, les droits de vote et de gestion des représentants de la société mère américaine réduits - et qui en utilisèrent même la terminologie, puisque l'objectif visé est de maîtriser « le moment et le rythme auxquels Corning Glass transfère sa technologie ».

* Chargée de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS).



Dessins et modèles: des législations disparates

Par PIERRE COUSIN *

Le carrefour de l'art, de l'industrie et du commerce, les dessins et modèles sont à la recherche de leur identité. Sur le plan juridique, cette situation se traduit par des problèmes de frontières entre le droit des brevets et les autres droits de propriété industrielle et artistique. La loi française actuelle les a résolus par des mécanismes d'exclusion, de coexistence, ou encore de cumul.

Exclusion vis-à-vis des brevets: dans le système français, si une forme est nécessairement dictée par sa fonction, la protection par dessins et modèles lui est interdite, seule celle de la fonction pouvant éventuellement être recherchée par brevet. D'où le risque de laisser sans aucune protection un effort tel que celui du design.

Coexistence avec les marques, la loi française admettant qu'une marque puisse être constituée non seulement par un signe surajouté au produit, mais par la forme même de celui-ci. Il y a, cette fois, le risque d'un court-circuit du droit temporaire des dessins et modèles par celui, perpétuel, des marques.

Cumul avec la propriété artistique, le droit français n'ayant pas voulu distinguer l'art pur de l'art appliqué, évitant ainsi de transformer les juges en arbitres du bon goût.

L'équilibre est délicat mais il donne satisfaction à ses utilisateurs en France. Les autres législations nationales ne l'ayant cependant pas trouvé dans les mêmes termes, il en résulte des disparités entre les protections dont la même œuvre peut bénéficier selon les pays, notamment en Europe.

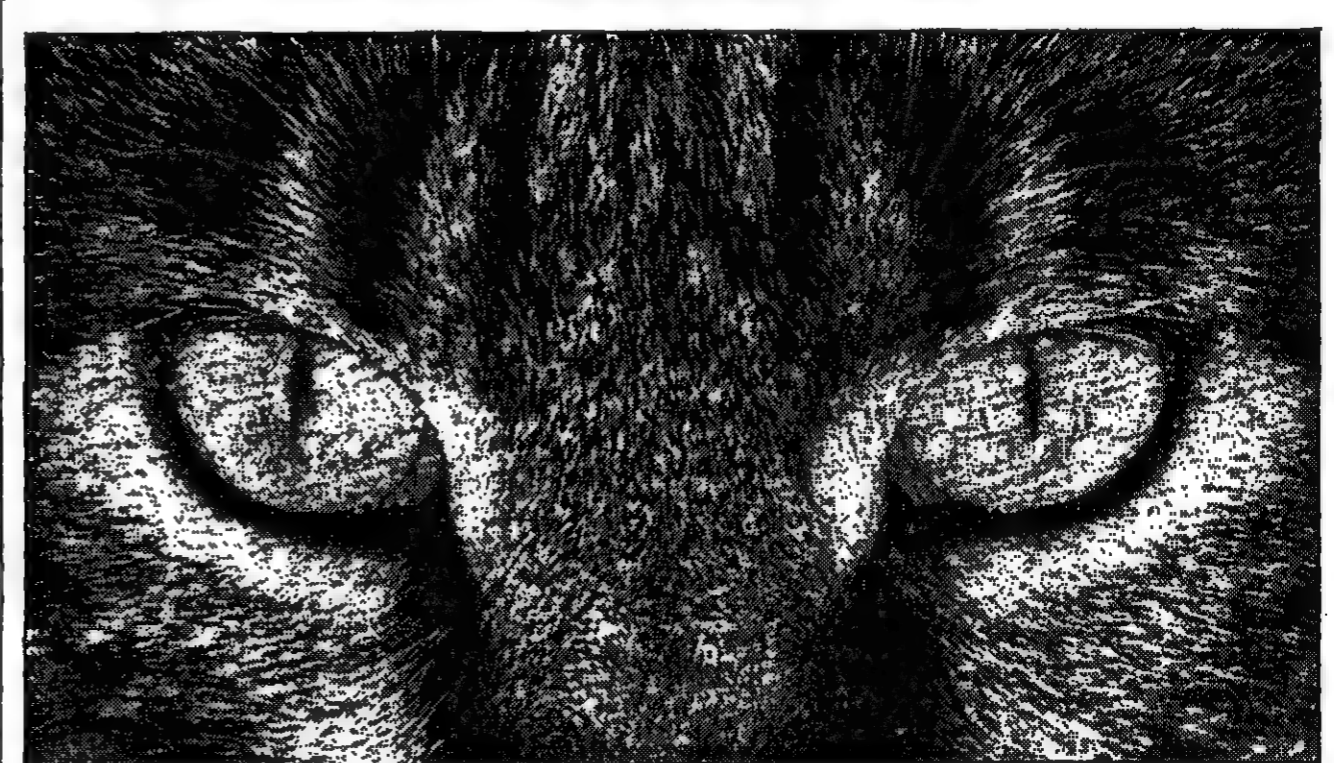
Ainsi, les législations nationales n'admettant pas toutes la théorie de l'unité de l'art, la même œuvre se verra soumise, d'un pays à l'autre, à des régimes différents. Une œuvre d'art appliquée ayant, en France, vocation à être protégée tant par le droit des dessins et modèles que par celui de la propriété artistique se verra, par exemple, refuser toute autre protection que celle des dessins et modèles en Italie et même... en France si sa première divulgation a eu lieu en Italie ou si elle a été conçue par un Italien! De même, si la divulgation d'une œuvre n'empêche pas son dépôt ultérieur à titre de dessin et modèle en France, elle l'interdit en République fédérale d'Allemagne.

De telles différences de régime sont difficilement admissibles dans le marché de plus en plus unifié de la CEE. Un effort d'harmonisation s'imposait donc et il est maintenant entamé. Dans le passé, Paris a su prendre l'initiative de nombre de conventions internationales dans le domaine de la propriété industrielle. En sera-t-il de même en matière de dessins et modèles, alors que l'Organisation européenne des brevets est implantée en RFA et qu'il apparaît de moins en moins probable que l'Office communautaire des marques soit installé en France?

* Avocat à la Cour.

CEIPI - STRASBOURG

Licences et Transfert de Technologie Licensing and Transfer of Technology 1er module du 7 au 10 juin 1988 Contrats de Licence et de transfert de technologie Agreements on the transfer of technology and licenses 2e module du 4 au 7 octobre 1988 Stratégies et lois des transferts de technologies et des coopérations techniques Strategy and Rules in Transfer of technology and Technical Cooperation Langues: français et anglais COORDINATEUR: M. Jacques-Henri GAUDIN, CGE-Group, Paris Frais d'inscription, Inscription fees: 3 500,00 FF par personne et module Pour tout renseignement complémentaire Please contact for more information N° Pouvatohy, CEIPI, place d'Athènes, 67000 Strasbourg (France) Tél.: 88-61-56-04



VOIR PLUS LOIN

L'information dans le domaine de la propriété industrielle est une clé fondamentale pour la stratégie de votre entreprise: surveillance de vos concurrents, veille technologique, dépôt de brevets, création de marques. Telesystemes Questel, premier serveur européen de banques de données, vous offre l'accès à: plus de 25 millions de brevets du monde entier, toutes les marques en vigueur en France, et ce sur votre micro-ordinateur ou sur votre minitel. Avec des partenaires prestigieux tels: l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI) à Paris, en relation avec l'Office Européen des Brevets (La Haye)/l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (Genève), Derwent Publications

Ltd. (Londres), et Compu-Mark (Anvers). Telesystemes Questel, l'information stratégique pour votre Entreprise. Contactez-nous. Telesystemes Questel 83-85, boulevard Vincent-Auriol 75013 Paris. Tél.: 16 (1) 45.82.64.64 - Téléc.: 204.594.4. Questel Inc. 5201 Leesburg Pike, Suite 603, Falls Church, VA 22041 USA. Tél.: (703) 845-1133 - Toll-free: (800) 424-9600.

INDIALE? façon

des Communautés européennes, introduit un dispositif de protection aux frontières de ses Etats membres dans un règlement (6) du conseil des ministres du 1er décembre 1986, disant: « la mise en libre pratique de marchandises de contrefaçon ».

Contrairement à la CEE et à l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, les Etats-Unis, sous la menace de sanctions commerciales, s'efforcent de sanctionner les contrefaçons par des accords bilatéraux passant, en particulier, par l'adoption, par les pays contrefaçeurs, de législations nationales conformes aux normes du GATT.

- (1) Voir, notamment, le rapport au Conseil économique et social de M. Jean de Süss... (2) Selon le comité de liaison pour le... (3) Voir Financial Times, 6 janvier 1988... (4) Voir New York Times, 9 février 1987... (5) Voir Vincent Carmin, « Commercial Law », le Droit et pratique de Commerce International, Vol. 12, n° 2, p. 233... (6) N° 1242, 16... (7) Voir Catherine Grosset-Fournier et Yves Pissierand, le Nouveau Droit des Brevets, EGY, Paris, 1987 (N° 1), 150 pages, 75000 Paris.

les nationaux des internationales

Les législations nationales portent des dénominations administratives variées. Elles assurent, en France, l'intégrité et de dévotion des intérêts de l'Etat. L'Office national de la propriété industrielle (ONPI) qui a son siège à Strasbourg, Lyon, Marseille, Nancy, Noisiel, etc.

Les législations nationales des autres pays sont également variées. Elles assurent, en France, l'intégrité et de dévotion des intérêts de l'Etat. L'Office national de la propriété industrielle (ONPI) qui a son siège à Strasbourg, Lyon, Marseille, Nancy, Noisiel, etc.

« LA GUERRE NOUVELLE », de Gisèle Charzat

Une stratégie de l'amont

Par le général GEORGES BUIS

DEPUIS mai 1945, l'Europe occidentale, vaincue, humiliée, un temps exsangue puis économiquement forte, se cherche. Dans le désordre. Sans grand dessein politique. Son passé tumultueux pèse sur elle et aussi - nouveauté - la pression sans nuances de chacune des deux grandes puissances.

Aussi bien dans les faits : « l'Europe ! la défense de l'Europe ! » ne sont plus objectifs mais incantation.

Ses Lotharingiens, conditionnés par des siècles de vie en conglomérat, se satisfont orgueilleusement de la tutelle américaine. L'Angleterre, à quelques satisfactions d'amour propre près, court au-devant des exigences d'outre-Atlantique. Seule, la France s'est attachée à ce fourre-tout en 1966. Peut-être, sans doute, demain, l'Espagne... Et un théâtre sud ?

Quarante ans viennent ainsi de s'écouler, secoués de rudes crises dans les rapports Est-Ouest, qui n'impliquent pas directement, mais trois fois les supergrands. Ils s'en sont d'ailleurs très bien tirés. Sans cesse. Ces convulsions, et beaucoup d'autres, furent vécues avec angoisse par les Européens en situation passive de glaciés.

Chaque menace, chaque grand-peur ne pouvait que provoquer de la part des hommes politiques du continent - dont certains furent grands - des initiatives qui se traduisirent par une multitude de conférences, d'accords, voire de

traités. Ainsi acquiescent l'alliance atlantique, l'OTAN (qui étouffa au passage l'Union européenne occidentale (UEO), seule organisation de défense européenne), le traité de Rome, la CEE et combien d'autres non négligeables. Toutes furent insuffisantes - ou même s'opposèrent - à la réalisation d'une entité européenne apte à l'affrontement du siècle des technologies exotiques et émergentes et, par là même, à assumer pour tout ou partie sa défense.

Ces quarante années virent la fondroyante mutation de la guerre conventionnelle en menace nucléaire, d'abord, en compétition vitale pour la maîtrise de l'espace, ensuite.

Les hommes qui nous gouvernent les ont vécues dans la discontinuité du pouvoir. La génération montante n'entretient que des sigles sans signification pour elle. Il était temps que tout cela fût ordonné et mis en situation.

Gisèle Charzat (1) le fait avec rigueur mais aussi avec vigueur en 150 premières pages denses et alertes, ponctuées de jugements sonnants clairs. C'est là une « mise à plat » indispensable pour que le Français de 1988 puisse, sachant où il en est et pourquoi, se poser raisonnablement la question du « que faire ? »

Interrogation capitale. Le temps est en effet arrivé où les Européens dispersés et concurrents se trouvent devant le plus formidable défi que l'Amérique se soit jamais lancé à elle-même et au monde après les projets Manhattan (bombe à fission) et Apollo (l'homme sur la Lune) : l'initiative de défense stratégique (IDS).

Que le fantastique projet d'architecture de l'espace et le ciel de boucliers antimissiles nucléaires aboutisse ou non est paradoxalement de seconde importance. Ce qui compte est que l'Amérique, créant à son profit un troisième et gigantesque appel d'air pour les chercheurs du monde entier, a entrepris de s'assurer la maîtrise des technologies extrêmes qualifiées pudiquement d'« exotiques » nécessaires à la réalisation d'un projet apparemment démenté par le plan militaire. Point n'est besoin d'énumérer ici les recherches et découvertes du Livermore Laboratory ou de tels autres centres américains. Gisèle Charzat en fait son affaire, qui démontre, en sus, combien la soustraction aux firmes européennes (3 % du budget de l'IDS) leur lie de fait les mains.

Dans le même temps, le Pentagone retrouve l'esprit de victoire, refuse le match nul d'une défense statique sur les positions qui décomptent en tranches les territoires sud-européens de l'OTAN. Lignes franchement comiques lorsque l'on sait que le C3 (commandement, coordination, communication) permet d'appréhender la guerre en temps réel à l'échelle de la planète. Aussi bien les Etats-Unis se sont-ils, depuis 1980, dotés d'un nouveau régime de manœuvres : le FM 100-5, dont un avatar a été proposé comme panacée à l'OTAN sous le nom, très haute couture, de Follow on Forces Attack (FOFA).

Ne pas vouloir se contenter d'une pure défense aéroterrestre et se proposer - cependant que l'on bloque sur place l'échelon de tête - de le couper

de ses renforts opérationnels par une attaque dans la profondeur, est certes une vision digne de la puissance et du ressort américains. Fâcheusement pour les Européens, fait remarquer Gisèle Charzat, la réalisation de FOFA repose sur l'intégration de technologies dont l'Amérique a seule commencé à assurer la maîtrise, ce qui constitue, de fait, une considérable avance. D'un seul coup les réalisations européennes en matière d'armements conventionnels s'en trouvent déclassées. Sans un formidable sursaut communautaire pour s'accrocher au peloton de tête, les soldats de la Vieille Europe vont se trouver en tout - commandement et exécution - dépendants du Pentagone à un point encore jamais atteint.

Avec Ariane, Hermès, Columbus, Eureka ; avec les projets européens : ESPRIT (technologies de l'information), Britic (recherche fondamentale), Race (Communications), la France s'efforce désespérément depuis trente ans - et depuis 1981 en particulier - de relancer une coopération européenne sur les technologies qui signifient la compétitivité au vingt et unième siècle.

A de très rares exceptions près, ces projets sont - non suivis - et désorientés financièrement. En chaque occasion l'Angleterre, qui ne veut pas plus d'Europe continentale que Pitt ne voulait d'Europe napoléonienne, se défile en chantonnant « une chanson d'esclave heureuse » (Max Jacob). La RFA est immobilisée par l'Est comme par l'Ouest. L'Italie se veut la bonne élève de l'OTAN, côté dollars.

Alors, abandonner ?

Non. Dans un dernier chapitre hardiment intitulé « A la France », Gisèle Charzat entonne une *Marseillaise* de l'espoir, de la capacité de notre pays de se donner les moyens de renouveau de sa défense. De Gaulle l'a fait en son temps, incompressible de tout le monde politique mais instinctivement soutenu par l'opinion.

S'adapter aux technologies nouvelles ? Pour cela d'abord couper le bois mort des armements conventionnels : chars, porte-avions, chasseurs-bombardiers, armements qui furent prestigieux parce que déterminants dans la bataille d'hier et qui ne sont plus que ruineuse quinquillerie ; se doter d'un grand projet de l'espace ; passer de la « nation en armes » née en 1792 et morte en 1940 à la « nation armée » ; de la défense fondée sur la stratégie des moyens à celle à laquelle les moyens proposent une stratégie. C'est assez dire que la défense change de plan. De la militarisation intégrale elle passe dès aujourd'hui à la mobilisation permanente des cerveaux comme du tissu industriel et économique de la nation. La guerre c'est « avant ». Cette conception, Gisèle Charzat la dénomme très joliment : stratégie de l'amont.

D'un tel sursaut dépend à court et moyen termes la place de la France dans le monde et, par voie de conséquence, la liberté du citoyen de l'an 2000.

(1) Gisèle Charzat, *La Guerre nouvelle*, Stock, Paris, 233 pages, 89 F.

Dans les revues...

- DÉFENSE NATIONALE. - M. Borelli, *Le rôle de la défense nationale*, 100 F. - L'Harmattan, Paris.
- AFRIQUE CONTEMPORAINE. - Tendances et perspectives de la démographie africaine. (N° 145, premier trimestre, trimestre, 35 F. - La Documentation française, Paris.)
- ARAB STUDIES QUARTERLY. - Les relations entre les Etats-Unis et le Maroc, en particulier les conséquences de leur soutien à Rabat dans le conflit du Sahara occidental. (Vol. 9, n° 4, automne 1987 (dernier reçu), trimestre, 5 dollars. C/O AAU, 506 Third Street, Belmont, MA 02178, Etats-Unis.)
- ARABES. - La « diversification de la politique étrangère algérienne et l'amélioration des relations avec les Etats-Unis. (N° 15, mars, mai, 30 F. 78, rue Joffroy, 75017 Paris.)
- MONDES EN DEVELOPEMENT. - Une analyse de l'économie de guerre en Irak et une étude sur les tendances de la crise économique en Iran. (N° 58-59, 1987, trimestre, 150 F. - GORDON, C/O Institut de sociologie, bureau 1105, CP 124, avenue Jeanne, 446-1050 Bruxelles.)
- LE MESSAGE DE L'ISLAM. - Première partie du message historique de l'imam Khomeini aux pèlerins de La Mecque en août dernier, dont le texte sera intégralement reproduit en français en plusieurs livraisons. (N° 51, 52, 53, quatrième trimestre 1987 - premier trimestre 1988, trimestre, 120 F. - 88, rue Saint-Dominique, 75007 Paris.)
- L'ARABIE. - La réaction des juifs de France aux événements dans les territoires occupés par Israël. « Ils sont à 95 % derrière Israël », écrit la revue du Fonds social juif unifié. (N° 371, mars, mai, 22 F. - 14, rue Georges-Berger, 75017 Paris.)
- JOURNAL OF PALESTINE STUDIES. - Quels sont les mythes arabiques sur le Proche-Orient ? Comment la politique de Washington influence-t-elle la situation dans la région ? (N° 66, hiver, trimestre, 4,95 dollars. - JPS, Georgetown Station, PO Box 23301, Washington, DC 20077-3343.)
- CULTURES ET SOI. - Un numéro spécial consacré au « drame des Palestiniens, aux violences du sionisme et au silence des nations ». (N° 122, mars-avril 1988, mensuel, 20 F. - 5, rue Sabin-Hélène, 69082 Lyon.)
- LE JOURNAL DE LA PAIX-PAX CHRISTI. - Un éditorial de Jacques

- Duquesne fort critique à l'égard d'Israël, et une « lettre aux candidats à l'élection présidentielle » à propos du désarmement et du commerce des armes (Mars, mensuel, 12,50 F. - 44, rue de la Santé, 75014 Paris.)
- STUDIUM DIPLOMATICUM. - Jean-Claude Pype, *Les relations diplomatiques*, 20 F. - Boite postale, 80, Paris cedex 11.)
- NON-VIOLENCE. - Un dossier sur les menaces de régression du droit d'asile dans plusieurs pays européens. (N° 112, mars, mensuel, 20 F. - 28, rue Diderot, 45200 Montargis.)
- MIGRATIONS INTERNATIONALES. - L'immigration multiculturelle au Canada, les effets de la récession sur les jeunes migrants en Europe de l'Ouest et aux Etats-Unis. (Vol. XXV, n° 4, bi-mensuel mensuel pour les migrations, Cp 71, 1211 Genève 19.)
- CROISSANCE DES JEUNES NATIONS. - Un numéro spécial sur le thème « Valence le racisme » comportant de nombreux témoignages et enquêtes. (N° 303, mars, mensuel, 25 F. - 163, boulevard Malesherbes, 75017 Paris.)
- INFORMATIONS ET COMMENTAIRES. - Sur le thème « Habitat et développement », quelques articles consacrés à la situation des pays en développement. (N° 1967, trimestre, 40 F. - Centre de recherche des jeunes nations, 31, place Bellecour, 69002 Lyon.)
- REVUE INTERNATIONALE DU TRAVAIL. - Plusieurs articles sur l'emploi et le chômage, en particulier : « La participation des travailleurs comme moyen de vaincre le chômage ». Lire aussi : « La biotecnologie et l'agriculture : vers un recul de la misère dans le tiers-monde ? » (Vol. 127, n° 1, 1988, six numéros par an, 15 F. - 87, CH-1211 Genève 22.)
- ASSOCIATIONS TRANSNATIONALES. - Une critique radicale des ONG, comme cheval de Troie, et le rôle des ONG dans les pays asiatiques du Commonwealth. (1988, n° 1, mensuel, abonnement annuel : 300 francs belges. - Union des associations internationales, rue Washington 40, 1050 Bruxelles.)
- REVUE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE. - Un numéro presque entièrement consacré aux « Troubles et tensions internes ». (N° 769, janvier-février, 5 francs suisses. - 17, avenue de la Paix, CH-1202 Genève.)
- FUTURIBLES. - Deux articles sur les perspectives de propagation du SIDA en

- Europe et aux Etats-Unis, et une contribution de Michel Godot sur les défis et la crise mondiale des systèmes éducatifs (N° 1118, février, mensuel, 50 F. - 55, rue de Valenciennes, 75431 Paris Cedex 07.)
- BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES AMÉRICANISME DE HOLLANDE. - Présentation de l'œuvre du philosophe et poète libanais assassiné en mai 1987. (N° 1, mars, 20 F. - BP 55, 69340 Montroville.)
- FRANK. - Cette revue artistique et littéraire américaine publiée à Paris présente un dossier sur le libanais philippin et de nombreux poèmes écrits en anglais ou traduits du tagalog (N° 8-9, hiver 1987-1988, bi-annuel, 60 F. - David Applefield, 31, rue Colonne-Delorme, 69004 Lyon.)
- POSTITIP. - Un entretien avec le meilleur documentariste français, Raymond Depardon, et un dossier sur les réalisateurs étrangers en France. (N° 325, mars, mensuel, 35 F. - 1, quai Canal, 75006 Paris.)
- REVUE DE L'INSTITUT DE SOCIOLOGIE. - Un dossier : « Etudes de cas », par une vingtaine de spécialistes. (N° 3-4, mars, mensuel, 400 francs belges. - 44, avenue Jeanne, 1050 Bruxelles.)
- LE FRANÇAIS DANS LE MONDE. - Louis-Jean Calvet relève les mots de l'année 1987-1988, du « lundi noir » à la « perestroïka ». Egalement, une première reconnaissance des projets à la veille du bicentenaire de la Révolution française. (N° 215, février-mars, 6 numéros par an, 40 F. - 26, rue des Fossés-Saint-Jacques, 75005 Paris.)

BIBLIOGRAPHIE

Les problèmes d'actualité vus par les organisations internationales

Organisation de coopération et de développement économiques.

JUSTICE À MEXICO

Le 5 novembre 1986, Ivan Mendez qui dirigeait à Mexico l'édition du *Monde diplomatique* en langue espagnole, était retrouvé mort, ballonné et attaché dans le coffre de sa voiture (1). C'était le quatorzième journaliste assassiné au Mexique depuis 1980. Jamais les auteurs de ces crimes n'avaient été arrêtés ; mais cette fois - malgré les étranges circonstances entourant le meurtre - un suspect, M. Rodolfo Andy Limón, quarante-deux ans, allait très vite être accusé de l'assassinat de notre ami.

Il vient d'être condamné, le 18 mars 1988, à quarante ans de prison, peine maximale prévue par le code pénal mexicain. Le jugement a établi la responsabilité de l'accusé, reconnu coupable de meurtre « commis avec préméditation ».

(1) Cf. Claude Julien, « Assassinat », *Le Monde diplomatique*, décembre 1986.

LA GUERRE COMMERCIALE AP POUR L'EUROPE «délai de grâce»

divulguer. Celle-ci réalisée, à l'encore demander une protection efficace le dépôt d'un brevet dans l'Union et - sous certaines réserves - au Japon.

Faut-il supprimer ce délai de grâce à tous les pays ? La question au cœur du projet de traité sur l'harmonisation des droits de brevets que l'heure actuelle l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI).

protection et intérêt public

protection efficace, leurs droits peuvent aisément, à partir d'une autochtones, se lancer à la conquête des marchés européens alors que l'inverse, la perte de brevets aujourd'hui insurmontable en Europe pour toute invention brevetable.

Les pays dans lesquels le droit de brevet n'y renoncera pas, ce qui est le sort ultime du traité de l'OMPI. L'incorporation dans les droits de brevets en Europe de leur attrait à des inventions abandonnées et rétablir une situation de concurrence plus saine au niveau international. Cela suppose que soient aussi préservées la cohésion et la sécurité juridique des tiers, les investisseurs eux-mêmes de prendre conscience qu'une telle décision ne les protégerait pas nécessairement contre des publications de brevets divulgués par leurs propres divulgués.

Il reste que, pour un inventeur, il est de préserver ses droits au moment du brevet, le bénéfice du délai de grâce constituera jamais un substitut à un dépôt de brevet.

européen coopération (PCT)

Le PCT sert à faciliter une invention à fonctionner sur le globe, le PCT permet d'établir le traité de coopération PCT (Patent Cooperation Treaty).

Le PCT sert à faciliter une invention à fonctionner sur le globe, le PCT permet d'établir le traité de coopération PCT (Patent Cooperation Treaty).

Le PCT sert à faciliter une invention à fonctionner sur le globe, le PCT permet d'établir le traité de coopération PCT (Patent Cooperation Treaty).

Le PCT sert à faciliter une invention à fonctionner sur le globe, le PCT permet d'établir le traité de coopération PCT (Patent Cooperation Treaty).

Le PCT sert à faciliter une invention à fonctionner sur le globe, le PCT permet d'établir le traité de coopération PCT (Patent Cooperation Treaty).

Le PCT sert à faciliter une invention à fonctionner sur le globe, le PCT permet d'établir le traité de coopération PCT (Patent Cooperation Treaty).

Le PCT sert à faciliter une invention à fonctionner sur le globe, le PCT permet d'établir le traité de coopération PCT (Patent Cooperation Treaty).

Le PCT sert à faciliter une invention à fonctionner sur le globe, le PCT permet d'établir le traité de coopération PCT (Patent Cooperation Treaty).

Le PCT sert à faciliter une invention à fonctionner sur le globe, le PCT permet d'établir le traité de coopération PCT (Patent Cooperation Treaty).

Le PCT sert à faciliter une invention à fonctionner sur le globe, le PCT permet d'établir le traité de coopération PCT (Patent Cooperation Treaty).

Le PCT sert à faciliter une invention à fonctionner sur le globe, le PCT permet d'établir le traité de coopération PCT (Patent Cooperation Treaty).

Le PCT sert à faciliter une invention à fonctionner sur le globe, le PCT permet d'établir le traité de coopération PCT (Patent Cooperation Treaty).

Le PCT sert à faciliter une invention à fonctionner sur le globe, le PCT permet d'établir le traité de coopération PCT (Patent Cooperation Treaty).

Le PCT sert à faciliter une invention à fonctionner sur le globe, le PCT permet d'établir le traité de coopération PCT (Patent Cooperation Treaty).

Le PCT sert à faciliter une invention à fonctionner sur le globe, le PCT permet d'établir le traité de coopération PCT (Patent Cooperation Treaty).

Le PCT sert à faciliter une invention à fonctionner sur le globe, le PCT permet d'établir le traité de coopération PCT (Patent Cooperation Treaty).

Le PCT sert à faciliter une invention à fonctionner sur le globe, le PCT permet d'établir le traité de coopération PCT (Patent Cooperation Treaty).

Le PCT sert à faciliter une invention à fonctionner sur le globe, le PCT permet d'établir le traité de coopération PCT (Patent Cooperation Treaty).

Le PCT sert à faciliter une invention à fonctionner sur le globe, le PCT permet d'établir le traité de coopération PCT (Patent Cooperation Treaty).

Le PCT sert à faciliter une invention à fonctionner sur le globe, le PCT permet d'établir le traité de coopération PCT (Patent Cooperation Treaty).

L'ÉDITION A L'ENCAN

L'édition est depuis quelques années le terrain de grandes manœuvres financières internationales - fusions, offres publiques d'achat (OPA) sauvages ou amicales, participations croisées - dont l'ampleur et la brutalité ne le cèdent en rien à celles qui ont cours dans d'autres domaines touchant de moins près à la création intellectuelle.

Perçue comme un secteur sensible - et donc justiciable de mesures spécifiques, comme la loi Lang sur le prix unique du livre, - la production éditoriale n'est rien d'autre pour les grands groupes qu'une matière première, certes auréolée d'un grand prestige, des industries multimédias de la communication. Des industries dont l'implacable logique de rentabilité les conduit graduellement à subordonner le contenu du « produit » livre à son mode de commercialisation sur des marchés internationaux de plus en plus uniformisés, et donc à rechercher la standardisation au détriment de l'originalité (voir ci-contre l'article de Jean-Guy Boïn et Jean-Marie Bouvaist).

Le lamentable spectacle qu'offre aujourd'hui le paysage audiovisuel français sous le règne de l'Audimat, des séries américaines et du tronçonnage des films par la publicité annonce-t-il la mutation à venir d'un monde de l'édition que l'opinion associe encore à de grandes figures comme celle de Gaston Gallimard, aux cafés littéraires de la rive gauche, voire aux débats ou intrigues des comités de lecture (1) ? L'enjeu est considérable, et c'est pourquoi le même ministre de la culture et de la communication dont la loi a ouvert la voie au décrevillage télévisuel a malgré tout jugé bon de s'interroger sur l'avenir du livre français. Sans être encore alarmant, le constat ne porte guère à l'optimisme (2).

Et ce n'est pas l'accélération de la concentration de l'édition française - dont le récent rapprochement, au sein du Groupe de la Cité, de la Compagnie européenne de publications qui contrôlait déjà Larousse et Nathan, et des Presses de la Cité est le dernier exemple en date - qui rassurera tous ceux, pour qui ni le livre ni non plus le journal ne sont des produits comme les autres. Deux empires dont la colonne vertébrale industrielle - la Compagnie générale d'électricité (CGE) pour le Groupe de la Cité et Matra pour Hachette - est à cent lieues de la littérature ne partagent désormais plus de la moitié du chiffre d'affaires de l'édition française. Et chacun - la récente tentative d'OPA d'Hachette sur le groupe américain Grölier en témoigne - ressent le besoin de s'internationaliser pour mieux résister aux concurrents britanniques, néerlandais, italiens ou allemands.

Paradoxalement, au moment même où, comme les industriels des autres secteurs, les éditeurs européens renforcent leur implantation outre-Atlantique (3), c'est le modèle éditorial américain qui s'impose en Europe : recherche du best-seller déclinable sur tous les médias, marginalisation des œuvres atypiques...

Si, en France, la lecture et le marché de l'édition stagnent depuis neuf ans, les pays en développement, aux structures éditoriales fragilisées par l'état général de leurs économies, voient progresser le nombre de lecteurs sans livres (voir ci-dessous l'article d'Ezzedine Mestiri). Rien n'indique que les restructurations mondiales en cours remédient en quoi que ce soit à cette situation.

BERNARD CASSEN.

(1) Voir le livre-témoignage canadien que vient de publier Michel Deguy, ancien lecteur chez Gallimard, le Comité Champ Vallon, distribution Diotique, Paris, 1988, 208 p., 89 F.
(2) Patrick Cahaut, Le livre français a-t-il un avenir ? Rapport au ministre de la culture et de la communication, La Documentation française, Paris, 1988, 181 p., 60 F.
(3) Voir Herbert R. Lotman, « The Internationalization of Publishing », The Bookseller, Londres, 19 février 1988.

Par
JEAN-GUY BOÏN *
et JEAN-MARIE
BOUVAIST **

DEUX géants dominent aujourd'hui l'édition française : Hachette, contrôlé par Matra, et le Groupe de la Cité, sous la coupe de la Compagnie générale d'électricité (CGE) et d'Havas. Assurant, à eux seuls, plus de la moitié du chiffre d'affaires de la production de livres (10,6 milliards de francs au total en 1986), et près des deux tiers de celui de la diffusion, de la distribution et des clubs (sur un total de 4,7 milliards de francs en 1986) (1), leur puissance rassure les uns, inquiète les autres.

Face aux grands groupes américains et européens, la France dispose donc désormais de structures d'une taille suffisante pour affronter les batailles, présentes et futures, des industries de la communication, dans lesquelles le livre a encore un rôle à jouer. Mais surtout le renforcement continu de ces deux empires et la répartition de leur capital font entrer l'édition de livres dans une logique et des modèles d'organisation privilégiant la rentabilité aux dépens de la création.

Quand un groupe industriel et financier investit dans un secteur nouveau, l'une de ses premières préoccupations est d'en contrôler la distribution. En ce qui concerne le livre, le problème est complexe : 270 000 titres réputés disponibles, 15 000 nouveautés par an, et jusqu'à 30 000 points de vente pour certains ouvrages de grande diffusion. L'entrée dans l'édition des techniques de la logistique puis de la distribution (2) a multiplié la puissance des appareils commerciaux des Deux Grands. Recherchant l'effet de dimension, pour remodeler le réseau de vente à leur gré, ils contraignent leurs concurrents à renforcer leurs structures pour survivre. Mais les nouvelles machines à distribuer coûtent cher : non seulement elles limitent les capacités d'investissement des éditeurs dans des « produits » nouveaux (recherche d'auteurs, livres dits « à risque »), mais, progressivement, elles conduisent la distribution à modeler le produit lui-même.

Depuis les années 50, les techniciens de la vente directe (par correspondance et par courtage) recherchaient des produits-livres adaptés à leur système. Avec la « livre de poche » lancé

* Directeur commercial et financier des éditions Le Découvreur.
** Professeur à l'université Paris-Nord.

La création sous

par Hachette en 1953, une technique de production industrielle de grande série permettait un abaissement considérable des prix de vente, la standardisation des formats facilitant le stockage et les manutentions. Résultant des titres qui avaient déjà fait leurs preuves sur le plan commercial, le « livre de poche » était, sans risque, mis en place dans un nombre considérable de points de vente.

An fil des années, les grands éditeurs et quelques moyens lancèrent à leur tour, avec des succès inégaux, des collections bon marché au format de poche. La majorité de ces collections présentent elles aussi des rééditions. Le développement des clubs a complété le poids de ces dernières. Ainsi Franco-Loisirs, filiale du Groupe de la Cité, réalise 11 % du chiffre d'affaires de toute l'édition avec environ trois cents titres sélectionnés parmi les meilleures ventes réalisées en librairie.

Les séries standard renforcent l'industrialisation de la production. Il s'agit de « nouveautés » conçues sur un même modèle « fidélisant » les clients. Harlequin a été la plus belle réussite commerciale dans ce domaine. La recherche de l'effet de dimension ne passe pas seulement les rééditions et

les séries. Aux politiques de catalogue et de constitution de fonds durables se substituent les mises en place massives de nouveautés et le développement accéléré des rotations (un titre classe l'autre) qui rentabilisent davantage les investissements effectués dans la distribution que les réservoirs d'ouvrages à vente régulière, mais à rotation lente.

Pour que leurs distributives fassent du profit, tout en occupant une place prépondérante chez les détaillants, les deux grands groupes sont amenés à diversifier leur production et à couvrir tout les secteurs : littérature, éducation, jeunesse, sciences humaines et sociales, livres de référence, beaux livres, livres pratiques, bandes dessinées, etc. Cette préoccupation se traduit par la création de nouveaux départements ou de nouvelles filiales, par le rachat d'entreprises, par une présence directe ou indirecte dans toutes les spécialités et par l'utilisation de tous les circuits de vente. Le livre est désormais davantage un moyen qu'un objectif : contrôler un groupe d'édition et de distribution constitue le « ticket d'entrée » le moins élevé pour prendre pied et se développer dans les industries culturelles et celles de l'information et de la communication.

Le satellite contre le manuscrit

HACHETTE et le Groupe de la Cité sont aussi, avec des approches et à des degrés différents, des groupes de presse importants. Hachette-Matra est le deuxième éditeur et le premier diffuseur de presse. Le Groupe de la Cité est le sixième éditeur de presse et le premier dans les publications professionnelles spécialisées, grâce à la Compagnie européenne de publications (CEP). Il est toujours majoritaire dans le groupe Express, contrôle le groupe Média et les publications Denis Jacob. Les liens privilégiés avec les filiales françaises de Bertelsmann-Grüner und Jahr (*Prima, Géo, Ça m'intéresse*) permettront de nouvelles synergies.

Mais, au-delà de la presse, la diversification vers les médias audiovisuels, considérés comme source de haute rentabilité à terme, semble être l'objectif principal de repreneurs déjà largement présents dans la radio, la télévision, le cinéma, le câble et le satellite, le vidéo-cassette, le CD-ROM, les logiciels et les bases de données. De la « novellisation » à la « déclinisation » sur tous supports d'un même concept éditorial, la

tendance paraît davantage à élaborer des produits-livres, dérivés de séries de télévision, qu'à concevoir des adaptations cinématographiques, télévisuelles ou radiophoniques à partir de livres. De plus, le grand « boom » audiovisuel et électronique tardant à se déclencher, il faut, pour être présent dans tous les secteurs prometteurs, payer cher les indispensables observatoires qui permettent de « voir venir ».

M. Jean-Luc Lagardère, patron de Matra, avait présenté sa prise de contrôle d'Hachette comme « le mariage du satellite et du manuscrit ». A plusieurs reprises M. Yves Sabourat, directeur général du groupe, a répété que les profits qu'Hachette allait réaliser dans l'audiovisuel permettraient de financer la survie du livre. Or, aujourd'hui, c'est le livre et la presse

(1) Chiffres tirés de Patrick Cahaut, Le livre français a-t-il un avenir ? La Documentation française, Paris, 1988, 181 pages, 60 F.
(2) Alliance de la robotique, de l'information et de la télématique au service de la distribution.

Tradition et enseignement

Cherchez-vous une école? **Canton de Vaud** (Région du Léman) Suisse

Le canton de Vaud - mondialement connu pour son enseignement privé - vous offre plus de 50 écoles privées répondant aux besoins de vos enfants.

AVDEP c'est: Internats et externats Ecoles primaires et secondaires, préparation: maturité suisse, baccalauréat français et international et examens anglais et américains

Cours de: commerce, informatique, secrétariat, hôtellerie, tourisme, langues modernes, économie domestique, architecture et cours de vacances

ANDIAVOX FRANÇAIS Cours intensifs: 4-11 semaines. Pour adultes des 16 ans. Externat. Objectif: réajustement professionnel. Diplômes officiels. - Beauvieu 18, C.P. 138, CH-1000 Lausanne 8 Tel. 194121/37 88 15

ST. GEORGE'S SCHOOL CH-1828 Clarens-Montreux Internat international anglais de Jeunes Filles (9-19ans). Etudes secondaires complètes. Progr. anglais et américain. Musique, peinture, théâtre, développement de la personnalité. Sports. Cours d'été pour garçons et filles (10-16ans) Tel. 194121-964 34 11; Telex 463133 geor ch

ECOLE BLANC CH-1820 Montreux Dir.: P. A. Ruchat Rue Industrielle 29, tel. 194121/22 63 52 Cours de secrétariat, Cours supérieurs d'études commerciales et de langues, informatique, Préparation à l'apprentissage, Diplômes. Cours de français étrangers, Traitement de texte. Fondée en 1923

Baccalauréat (séries A, B, C, D) Statut officiel de Collège et de Lycée français à l'étranger. Admission dès 10 ans. Aussi avec internat dès 15 ans. Ambiance calme et studieuse. Excellents résultats. 3, ch. de Prévaille - CH-1001 LAUSANNE Tel. 194121/20 15 01 - télex 460.900 al ch - Fax 194121/22 67 00

A coeducational boarding school: Oxford University GCE "A" & "O" levels. Computer Science. American College Entrance (SAT, ACT, ACT & TOEFL). Advanced Placement & CLEP. Cambridge Exams. In English. Language (including EFL). Holiday language courses. 57, Av. de Chillon, CH-1820 Montreux, Tel. 194121-963 35 41, Fax 194121-963 47 83, Telex 453 267 ross ch

Patronné par l'Association Vaudoise des Ecoles Privées (AVDEP) et l'Office du Tourisme du Canton de Vaud (OTV).

LE SERVICE SCOLAIRE DES ECOLES PRIVÉES vous conseillera gratuitement et sans engagement 60, Av. d'Ouchy, 1000 Lausanne 6 - Tel. 194121-27 72 55 - Telex 464.290

L'ABSENCE

Par
EZZEDINE
MESTIRI *

ABSENCE de support écrit n'a pas empêché la transmission des connaissances dans certaines sociétés où une tradition orale et une mémorisation poussée ont pu sauvegarder le savoir. Si le mode oral reste aujourd'hui dominant dans différentes cultures et civilisations, notamment africaines, il est inexistant d'affirmer le caractère exclusif. Il n'y a pas de peuple sans écriture. Tous, à un moment donné de leur histoire, ont accédé à l'écrit.

Sait-on, par exemple, que la découverte de papyrus sur les rives du Nil montre que le continent africain a été le premier à produire des livres ? Le métier d'écrivain et d'éditeur est né sous une forme embryonnaire, grâce au travail de quelques scribes égyptiens. Par la suite, l'extension de l'islam sur le continent et l'afflux des marchands arabes vers les grands centres urbains ont aidé au développement de l'écrit.

Aujourd'hui, à chaque minute de chaque jour un nouveau livre paraît dans le monde. Plus de 80 % de ces ouvrages sont publiés dans les pays industrialisés. Ainsi en 1983, sur une production mondiale de 772 000 titres, seuls 191 000 ont été imprimés dans les pays en voie de développement, dont à peine 10 000 en Afrique.

L'essor du livre dans le tiers-monde dépend essentiellement de quatre facteurs : la réussite des politiques d'alphabétisation, la création de maisons d'édition locales, la mise en place de réseaux de libraires et le développement des bibliothèques. Durant la décennie écoulée, si quelques initiatives et de louables projets ont vu le jour, le tableau dans son ensemble reste sombre. Le nombre d'analphabètes est malheureusement en augmentation : 760 millions en 1970, 824 millions en 1980, et, si les tendances actuelles se maintiennent, 912 millions d'ici à la fin de ce siècle.

* Membre du comité de rédaction de *Croissance des jeunes nations*, Paris.

Des lecteurs

privés d'éc

Dans les pays en voie de développement, et plus particulièrement en Afrique, les petites maisons d'édition naissent pour parfois disparaître rapidement. Le réseau de diffusion est quasi-inexistant, le coût du livre est élevé et la qualité très inégale, tant du point de vue littéraire que de celui de la présentation. Mais publier dépend d'abord des conditions économiques et techniques de fabrication. Or, depuis 1970, l'augmentation du prix de la tonne métrique du papier a creusé le fossé séparant le tiers-monde et les pays industrialisés dans la consommation du papier culturel. L'Afrique en utilise moins de 1 000 kilogrammes par

habitant et par année, l'Asie 2 000, l'Amérique latine 3 500 et les États-Unis, premiers consommateurs du monde, 38 000, soit sept fois plus que la moyenne internationale. De surcroît, l'industrie papetière est l'un des secteurs économiques où la concentration géographique est la plus forte : Amérique du Nord, pays scandinaves et Europe de l'Ouest. Même concentration au plan financier autour de quelques sociétés multinationales très liées les unes aux autres.

Au-delà des difficultés matérielles, l'édition dans le tiers-monde est souvent pénalisée par deux phénomènes spécifiques : la

Donner des livres pour préserver l'avenir du français

LA vitesse croissante de rotation des dépôts de livres chez les libraires, et donc des inévitables retours, fait que, souvent, le sort d'un ouvrage - indépendamment de sa qualité - se décide, par médias interposés, en quelques semaines. Résultat : des millions d'exemplaires passent chaque année au pilon.

Dans le même temps, dans de très nombreux pays en développement, des centaines de milliers, voire des millions de lecteurs potentiels, en particulier les professeurs de français et leurs élèves, dépourvus des revenus leur permettant d'acquérir des ouvrages, sont privés de livres.

C'est pour remédier partiellement à cette situation aberrante que des dizaines des milliers d'ouvrages promis au pilon ou, chez les particuliers et les bibliothèques, à la poubelle, ont été fournis gratuitement à des pays comme Haïti ou la Guinée. C'est aussi ce que vient de faire la Maison de l'Amérique latine à Paris (1) en collectant 100 000 ouvrages, dont la moitié fournis par les Librairies de France, et en les envoyant au Brésil où ils seront répartis entre les bibliothèques des soixante-quinze implantations des Alliances françaises.

Dans les prochains mois, la Maison de l'Amérique latine, avec l'aide des Lions clubs de France, de la Compagnie générale maritime (CGM), de plusieurs contingents d'ouvrages de littérature générale à l'Argentine, au Brésil, à Cuba, à l'Uruguay et à plusieurs autres pays. En même temps, la Maison répondra, de manière plus sélective, à d'autres besoins spécifiques : ouvrages de référence, livres et revues scientifiques, livres pour la jeunesse, bandes dessinées, etc.

Loins de concurrencer les exportations, ces opérations peuvent créer, recréer ou maintenir un appétit de lecture en français qui risque de s'éteindre, faute d'être alimenté, et qui, un jour, constituera une demande solvable.

B. C.

(1) 217, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris - Tél. : 42-22-97-60.

Les fourcs

Les fourcs... (Text is mostly illegible due to high contrast and noise in the image)

Nouvelles

Nouvelles... (Text is mostly illegible due to high contrast and noise in the image)



DANS UNE... (Text is mostly illegible due to high contrast and noise in the image)

les fourches caudines de la rentabilité ?

qui doivent dégager des marges suffisantes pour financer les investissements dans les autres supports. Et d'abord en restreignant les frais de recherche et les risques de l'innovation. Les investissements vont actuellement aux études de marché pour les produits de grande consommation et aux budgets de promotion sur les produits sûrs : rééditions, séries, « coups ». Mais la « loi de Diderot » (sur dix livres, six font perdre de l'argent, trois équilibrent à peu près recettes et dépenses, un seul fait du profit) s'applique aussi aux « coups » commerciaux. Aux Etats-Unis, 50 % des « poche grand public » sont pilonnés, et le pourcentage des retours de *hard covers* oscille entre 35 et 55 % (3). La France est ainsi en train de rejoindre, dans l'absurdité, le grand modèle américain.

Chaque année, 13 % environ des titres produits en France sont des œuvres traduites et, si l'on isole la caté-

gorie de la littérature générale, près de 60 % des nouveautés sont des traductions. L'anglais arrive en tête, suivi de l'américain : plus de 80 % à eux deux. L'allemand vient loin derrière (8 %), puis l'italien (4 %). Dans l'autre sens, on peut estimer que 15 à 20 % des titres de littérature générale publiés en français sont traduits à l'étranger. Il s'agit surtout de documents, biographies, livres d'histoire et de sciences humaines, quelques romans aussi et, bien sûr, des livres de cuisine. Compte tenu du travail de prospection pour trouver des acquéreurs, la rentabilité est souvent incertaine, surtout lorsqu'il s'agit de pays à monnaie faible et à aire linguistique étroite. Et, malgré les aides publiques françaises aux éditeurs étrangers qui traduisent des livres français, le maintien d'un département spécialisé digne de ce nom est régulièrement remis en cause dans bon nombre d'entreprises.

ont changé et les grands groupes français, à l'image de leurs concurrents européens, ne limitent pas leurs ambitions au seul Vieux Continent.

« Pour nous battre à armes égales avec nos concurrents étrangers, nous devons devenir éditeurs à part entière dans leurs pays », déclarait M. Yves Sabouret en novembre 1987 (5). Certes, depuis plusieurs décennies, Hachette contrôle des éditeurs scolaires en Amérique du Nord et du Sud, mais Bertelsmann fait mieux. Après avoir pris le contrôle de vingt-trois maisons d'édition en RFA, imposé ses clubs de livres (et de disques) dans dix-neuf pays (totalisant plus de 16 millions d'adhérents), le groupe allemand, qui contrôle Bantam Books et Doubleday, est devenu le premier éditeur de « poche » sur le marché américain. Multinational, Bertelsmann est également multi-médias. Grüner und Jahr, qu'il contrôle à 75 %, rassemble trente et un magazines : vingt en RFA, les autres en France et en Espagne. Géo s'est installé en Grande-Bretagne en 1987. L'année précédente, le rachat, aux Etats-Unis, de RCA, numéro trois de l'industrie musicale, et de Sonopress, deuxième distributeur de disques, a placé Bertelsmann au tout premier rang de l'industrie musicale. Et l'on trouve le groupe allemand bien



pten et international, dans tous les domaines de la communication ».

C'est en avançant des arguments semblables pour le marché mondial des encyclopédies qu'Hachette a lancé le 14 mars dernier une offre publique d'achat (OPA) sur l'un des dix premiers éditeurs américains, Grolier. Une démarche très ambitieuse, puisque le coût total de l'acquisition s'élevait à 2,3 milliards de francs et ferait de l'empire de M. Jean-Luc Lagardère le troisième groupe mondial d'édition.

On dirait de leurs protagonistes, les concentrations en cours dans l'Hexagone — la dernière en date étant l'acquisition des éditions Rombaldi par Hachette — devraient compenser le pertes d'une filiale par les gains d'une autre, donnant ainsi à l'entreprise un difficile temps de se remettre à flot. De même, grâce à la diversification des produits et des supports, la récession d'un secteur serait équilibrée par le développement d'un autre. Avec l'internationalisation, la baisse de consommation d'un pays ou d'une aire linguistique verrait ses effets amortis par l'extension des ventes dans un autre pays ou une autre zone.

Comme chaque groupe réaffirme sa volonté de préserver l'autonomie éditoriale de ses composantes, le livre se trouverait donc renforcé par les grandes manœuvres en cours. Mais cette autonomie n'est-elle pas limitée à quelques variations personnalisées et mineures d'une même politique éditoriale ? Le risque n'est-il pas celui d'une mondialisation des marchés par l'uniformisation de l'offre ? Là encore les assortiments de la plupart des librairies américaines ont de quoi inquiéter !

L'obligation de conformité à la norme mondiale n'a certes pas encore envahi l'ensemble de la production nationale ; l'édition française n'est pas colonisée par des capitaux étrangers et, en matière de livre, la situation n'est pas, pour le moment, celle de l'audiovisuel, où les Etats-Unis produisent, le reste du monde diffusant et consommant leurs produits. C'est pourquoi entre la jeune francophonie et les traditions culturelles de l'Europe occidentale, entre l'Amérique latine et quelques foyers de sympathie épars à travers le monde, la pensée, la littérature, la langue française, l'édition française donc, ont encore une chance de survie et de développement. Pour la saisir, face à une « reprocuture » qui envahit et envahira de plus en plus les grands empires de la communication et de l'édition, il s'agit aujourd'hui d'inventer des structures efficaces de résistance. En portant le regard au-delà des frontières nationales, au-delà de la seule défense du patrimoine et de l'artisanat de luxe.

JEAN-GUY BON
et JEAN-MAIRE BOUVAIST

- (3) Lewis A. Crow, Charles Kadish, Walter W. Powell, *Books, The Culture and Commerce of Publishing*, The University of Chicago Press, Chicago, London, 1985.
- (4) Philippe Schauer, *Éditeurs aujourd'hui*, Retz, Paris, 1987.
- (5) *Livres Hebdo*, n° 40, 28 septembre 1987.
- (6) Hadmat Holten, « Bertelsmann, la tradition de l'écrit », *Médias Poétiques*, n° 6, mars 1987.

entre ses domaines d'excellence et les occasions qu'offrent les progrès techniques. En Europe le groupe semble privilégier le lancement de nouveaux produits, mais aux Etats-Unis le déploiement s'effectue par le rachat d'entreprises (6). Son développement intègre d'autant plus l'édition française que les liens avec le Groupe de la Cité (France-Loisirs), mais aussi Bordas, semblent de plus en plus étroits.

Hachette, pour sa part, semblait, jusqu'à ces dernières semaines, privilégier la presse. Aux Etats-Unis, la période de *Elle* et le contrôle à 90 % de Curtis Circulation Company, deuxième distributeur de presse — qui vient renforcer la filiale Edit 7 Inc., — ont contribué à la progression de volume d'activités réalisées à l'étranger par le groupe français (35,2 % du chiffre d'affaires total en 1986). En juillet 1987, un accord a été signé avec l'italien Rizzoli-Corriere della Sera, avec participations croisées pour « renforcer de manière durable les liens entre les groupes en vue d'une stratégie de développement commune au niveau euro-

Jean-Denis Philippe

implanté dans le cinéma, la télévision, le câble, le satellite, le vidéo-disque, l'édition électronique...

Présence et prévalence dans les nouveaux médias, investissements lourds dans l'imprimerie (quinze imprimeries en Allemagne, aux Etats-Unis, en Amérique du Sud, en Italie), la stratégie ambitieuse de Bertelsmann consiste à valoriser ses savoir-faire, et à acquérir dans des domaines nouveaux, à faire fructifier tous les croisements possibles

Nouvelles tendances

POURTAUT se confirme en France une tendance qui s'est imposée aux Etats-Unis depuis plus de dix ans : au pouvoir des directeurs littéraires traditionnels se substitue celui des acheteurs et vendeurs de droits, ce qui entraîne quatre risques majeurs sur les politiques éditoriales :

- on ne publie sur le marché national que si l'on est sûr d'un achat en « poche » et en club ;
- on privilégie les « produits » qui pourront se « décliner » sur plusieurs supports ;
- on réduit le risque en éditant des titres qui ont déjà connu un succès public dans au moins un pays étranger ;
- certains décideurs, convaincus qu'un succès ne peut devenir international s'il ne séduit pas d'abord le marché américain, ont tendance à « américaniser » leurs auteurs nationaux. Et les modèles ne sont pas, bien sûr, prisés chez Faulkner ou Dos Passos.

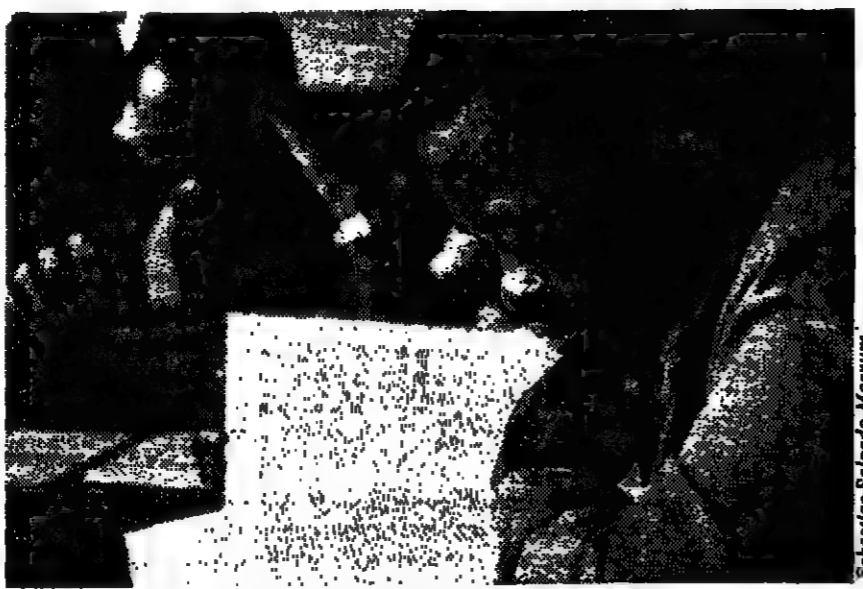
Les progrès techniques ont rendu possibles, puis nécessaires, les coéditions entre éditeurs français et étrangers dans le domaine des livres illustrés. Le partage des frais de conception du prototype et les compressions à la suite en plusieurs langues autorisent des abaissements sensibles de prix de revient. De magnifiques réalisations, surtout en livres d'art, ont ainsi été menées à bien à des prix abordables, mais aussi beaucoup de *coffee-table books* luxueux et inutiles. Et, surtout,

domine la standardisation la plus banale dans une grande partie de l'édition pour la jeunesse (exploitant les séries télévisées internationales) et les livres pratiques.

Les coproductions internationales, résultant de la mise en commun des capacités les plus compétitives de plusieurs éditeurs, sont parfois plus appréciées encore, et réservées le plus souvent à des « produits lourds » (chers), dans lesquels durures et quadrichromies comptent davantage que les contenus. Elles font entrer l'édition dans ce que Philippe Schauer appelle l'« édition à répétition » (4), c'est-à-dire la réutilisation des mêmes documents iconographiques, d'un livre à l'autre, pour illustrer des textes empruntés au catalogue des éditeurs concernés et le « prêt à éditer » avec ses formes diverses de robotisation intellectuelle.

Dès la naissance du livre imprimé, l'Europe s'est imposée aux éditeurs comme un marché naturel. De Venise à Nuremberg et d'Anvers à Paris, des stratégies d'alliance entre les entrepreneurs concurrents s'étaient imposées pour parvenir aux seuils de rentabilité que les frontières de chaque pays ne permettaient pas d'atteindre. Les langues internationales de communication culturelle que constituaient encore le latin et le grec facilitaient les échanges. Cinq siècles plus tard, l'Europe est à nouveau présentée comme le marché d'avenir des producteurs français de livres, mais les enjeux

Des lecteurs privés d'écrit



DANS UNE BIBLIOTHÈQUE, AU CAMEROUN
La soif de lire se heurte souvent au prix exorbitant des ouvrages

bureaucratie et la censure. Ainsi en Tunisie, la Société tunisienne de diffusion, organisme étatique, dispose du monopole de l'importation du livre et s'attribue la presque totalité de celui de la messagerie. Autant à Tunis qu'à Rabat, l'Etat exerce une influence sur ce qui doit être lu en pratiquant une censure qui ne dit pas son nom. Quelques libraires tunisiens et marocains peuvent certes importer directement, mais, chez les autorités, la peur du livre est réelle. En Algérie, la tenue du Salon international du livre d'Alger provoque, chaque année, une immense ruée des lecteurs. Achetant des ouvrages par coffins entiers, les amateurs se hâtent, en venant parfois aux mains pour acquérir aussi bien des romans que des livres pour enfants, des manuels de bricolage ou des dictionnaires que des encyclopédies. L'édition algérienne reste cependant limitée et peu imaginative face à la demande énorme et variée des lecteurs, et l'Entreprise nationale algérienne du livre (ENAL) détient le monopole de l'édition et de la diffusion.

En Amérique latine, la situation est indiscutablement meilleure, mais le monde du livre, sauf au Brésil, qui dispose de puissantes entreprises d'édition, reste fragmenté et déséquilibré. La demande des pays hispanophones du continent américain est confrontée à une offre essentiellement localisée en Espagne. L'ensemble du sous-continent de langue espagnole produit annuellement 24 000 titres et l'Espagne à elle seule 32 000, dont 4 000 dans d'autres langues. Cette faiblesse des structures éditoriales est aussi une des conséquences des politiques officielles, beaucoup de gouvernements ne considèrent toujours pas le livre comme un indispensable instrument de développement.

Dans le tiers-monde, la soif de livres bute sur leur prix, qui atteignent des niveaux malheureusement très supérieurs à celui préconisé lors de l'année internationale du livre en 1972 : l'équivalent d'une heure de travail payé au minimum garanti. Reste, en théorie, le recours aux bibliothèques, mais elles sont peu développées dans de nombreux pays hors des stricts besoins scolaires. Ainsi, au-delà des contraintes

scolaires, l'enfant n'est pas encouragé à lire, on ne peut pas.

Au Maghreb, ces dernières années, les bibliothèques se sont transformées en salles de classe pour lycéens. Les quelques lecteurs venant pour emprunter des livres s'y sentent rapidement étrangers... Ce phénomène inquiétant s'explique par l'insuffisante capacité d'accueil des établissements scolaires et universitaires.

Les bibliothèques du tiers-monde pourraient tenir un rôle important dans les campagnes d'alphabétisation et de lecture. C'est le cas en Tanzanie, où 3 000 des 8 000 villages que compte le pays disposent d'une bibliothèque rurale, certes pas toujours bien garnie, mais qui joue un rôle essentiel : soutenir les alphabétisés dans leur pratique de lecture. Malheureusement, les publications manquent cruellement dans quelques pays où le fonds d'ouvrages disponibles ne dépasse pas quelques centaines de titres. Au grand centre bibliographique d'Abidjan, sorte de « mini-Beaubourg », le budget consacré à la climatisation dépasse de loin celui destiné à l'acquisition de livres !

Le tiers-monde ne manque ni d'écrivains, souvent publiés à l'étranger, ni de lecteurs. Mais trop souvent le sort et l'avenir des livres y sont confiés à des ministères et à des bureaucraties, sa diffusion et sa distribution demeurent une chasse gardée des structures étatiques. Pourtant, les progrès de la scolarisation y font surgir un potentiel de lecteurs avides de trouver l'écrit à leur portée.

EZZEDINE MESTRI

(Publié)

Des professionnels de l'écriture à votre service pour Rédiger, remanier, enregistrer le livre que vous portez en vous.

Ecrire à :
SOS Manuscrit
11, Rue Boyer-Barret
75014 Paris

COLLOQUE A PARIS

Les Journées européennes du livre et de la lecture

LES 14 et 15 avril, pendant le Salon du livre, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO organisent, avec le soutien du ministère de la culture et de la communication et celui de divers médias et institutions (1), des Journées européennes du livre et de la lecture.

Ces journées prendront la forme de cinq tables rondes réunissant des personnalités françaises et européennes pour débattre des grands enjeux de la création, de la production, de la diffusion et de l'utilisation du livre en Europe. Elles se tiendront à l'UNESCO (salle 11, place Fontenay, 75007 Paris) selon le calendrier suivant :

Jeudi 14 avril à 15 heures : Le médier d'écriture ; à 17 h 30 : La lecture, une activité en péril ?

Vendredi 15 avril à 10 heures : L'avenir des librairies ; à 15 heures : Statut et influence des critiques littéraires ; à 17 h 30 : Les éditeurs et l'internationalisation du marché du livre.

Les tables rondes « Statut et influence des critiques littéraires » et « Les éditeurs et l'internationalisation du marché du livre » seront respectivement présidées par Joysane Savigneau, journaliste au *Monde des livres*, et par Claude Julien, directeur du *Monde diplomatique*. Une publication regroupant diverses contributions sur ces thèmes sera mise en vente à l'occasion de ces journées.

Les lecteurs du *Monde diplomatique* sont cordialement conviés à l'ensemble de ces sessions, le présent encadré tenant lieu d'invitation pour accéder à l'UNESCO. (Renseignements : Marianne, Inter Echanges, 9 bis, rue de Valence, 75005 Paris. Tél. : 43-37-66-99).

(1) Le *Monde diplomatique*, le *Monde des livres*, les fondations espagnoles Santillana et German Sanchez Ruizperez, la Maison des écrivains, l'Association de Libraires L'œil de la lettre, la revue *Encrages* et IRM-France.

En vente le 11 avril :

LE LIBÉRALISME CONTRE LES LIBERTÉS

Manière de voir n° 2

Édition sous

les séries. Aux politiques de culture et de constitution de fonds de soutien substituent les mises en place de nouveautés et le développement d'autres qui rentabilisent davantage les investissements effectués dans la vente régulière, mais à rotation lente. Pour que leurs distributions soient du profit, tout en occupant une prépondérance chez les détaillants, deux grands groupes sont parvenus à diversifier leur production et à toucher les secteurs : littérature de jeunesse, livres de référence, sociales, livres de référence, livres pratiques, livres de poche, etc. Cette préoccupation a conduit par la création de nouvelles sociétés d'entreprises, par une spécialité et par l'utilisation de circuits de vente. Le livre est donc davantage un moyen qu'un objet de contrôle un groupe d'édition et d'entrée le moins élevé pour le pied et se développe dans les pays culturels et celles de la transition et de la communication.

contre le manuscrit

tendance paraît davantage à être des produits-livres, dérivés de séries télévisées, qu'à concevoir des séries cinématographiques, séries ou radiophoniques à partir de livres. Plus, le grand « boom » audiovisuel électronique tardant à se décliner, faut-il pour être présent dans ces secteurs prometteurs, payer des indemnités observables, payer des mises de « voir venir ».

M. Jean-Luc Lagardère, patron de Matra, avait présenté sa prise de contrôle d'Hachette comme le mariage du satellite et du manuscrit. A plusieurs reprises M. Yves Sabouret, directeur général du groupe, a cité que les profits qu'Hachette allait engranger dans l'audiovisuel permettraient de financer la survie du livre. Aujourd'hui, c'est le livre et le

(1) Chiffres tirés de Patrick Colla, *Livres, France, 1987-1988*, La Documentation Française, Paris, 1988, 181 pages.

(2) Alliance de la robe, de l'écrit, de la télévision et de la radio pour le service de la culture.

Des lecteurs

habitant et par année, l'Amérique latine 3 500 et la France 3 000, premiers consommateurs du monde, 33 000, soit sept fois plus que la moyenne internationale. De même, l'industrie papetière est l'un des secteurs économiques où la concentration géographique est la plus forte : Amérique du Nord, pays scandinaves et Europe de l'Ouest. Même constatation au plan financier autour de quelques sociétés multinationales et de leurs unes aux autres.

Au-delà des difficultés matérielles, l'édition dans le tiers-monde a souvent subi des pénalités par des phénomènes spécifiques :

pour préserver le français

des dépôts de livres chez les libraires, et de la mise en place de fonds de soutien, le sort d'un ouvrage — indépendamment de sa qualité — est souvent déterminé par médias interposés, en quelques semaines passant chaque année au plus.

En de nombreux pays en développement, les pouvoirs publics ont tenté de protéger les lecteurs potentiels, en particulier en imposant des revenus leur permettant de payer des taxes.

En France, la censure arbitraire qui a été mise en place au cours des années 1970 a été remplacée par une censure officielle et contrôlée par le Ministère de la Culture. En Argentine, au Brésil, au Chili, au Mexique, la Maison de l'Amérique latine a été créée pour promouvoir la culture et les arts de ce continent. En Espagne, des œuvres de référence ont été publiées, bandes dessinées, etc.

En France, ces opérations peuvent créer, mais elles ne peuvent que se limiter, tant que la demande n'est pas solvable.

ÉVÉNEMENT

Reste

Toucher à la banque, c'est un mauvais cas, où il s'était mis. Une...

les grandes rafles ont fonctionné dans les environs, j'ai pas vu...



qu'il se remuait, que des fois il me regardait, que c'était parti de moi...

ils ont mis le grappin sur Jésus, Cédron. Ils sont arrivés à deux...

pour du prétoire. Et Gesmas me regardait de sa cellule. Y avait un...

SINGULIERS A JÉRUSALEM avec nous

pourpre, comme un manteau de cérémonie - pour faire plus ressemblant, plus royal et encore plus drôle - ça faisait qu'il était tout rouge, absolument rouge, de la tête aux pieds; la figure aussi.

On lui avait beaucoup craché dessus; et, en supplément, le petit Samuel, une fois que Jésus avait en les menottes, il lui avait allongé un coup de poing personnel dans la figure, de toutes ses forces.

J'en pouvais plus, et il n'y avait pas moyen que je m'en aille. C'était tellement incompréhensible! Mais qu'est-ce qu'il voulait, ce type? Qu'est-ce qu'il avait voulu au juste? Qui c'était? Oui, qui c'était? Immobile. Sans une plainte. Si prodigieusement, si terriblement courageux!

Je reconnais des amis dans la foule, des camarades de combat. Eh bien! mon vieux, ils gueulaient aussi, sans blague, ils l'engueulaient aussi, probablement parce qu'ils avaient cru en lui, un moment, pour la délivrance, et qu'il les avait déçus comme Gesmas. Et puis, tu sais l'espèce d'entraînement qu'on subit, c'est connu, quand ça braille autour de vous. Et mes types glapissaient: «A mort! A mort!» comme les autres. On m'a dit que le meilleur copain de Jésus, le Képhas, quelques heures plus tôt, chez Calphe, il l'avait plaqué comme un ignoble, il l'avait renié à fond, à bloc, crevant de peur; il avait déclaré devant tout le monde: «Je le connais pas! Je l'ai jamais vu! Vous m'embêtez! Qu'est-ce que vous me voulez avec ce coco-là?» Les hommes, quand même, hein, quelle misère qu'on est!



Jean Minervaud

Poncepil, il a eu brusquement une idée pour se tirer des pattes. Il a levé la main pour qu'on l'écoute. Il a dit: «Voilà! Après-demain, c'est votre fête; c'est Pâques après-demain. On doit célébrer ça. Moi, je respecte vos traditions, comme aussi César il les respecte. Vous savez que c'est dans les usages de faire une amnistie. Eh bien! J'amnistie quelqu'un, celui que vous voudrez, ou bien le Jésus, ou bien un autre. Tiens - qu'il a dit - Barabbas, par exemple» (c'était un bandit, Barabbas, un assassin, une vraie «terreur»).

«Chiche que je vous relâche Barabbas ou Jésus!» Il se disait: je tiens le bon bout; ils oseront pas choisir Barabbas parce que c'est couru que, dès qu'il serait relâché, Barabbas, y aurait du sang, une bonne femme coupée en morceaux, quelque part, ou un micheton arrangé en tranches; ils vont forcément choisir l'autre, qui n'a tué personne. Eh bien! pas du tout! Pas une seconde d'hésitation, tu m'entends! Tous ceux qui gueulaient ont gonflé «Barabbas!» d'une seule voix, d'un seul coup, comme un commandement. A n'y pas croire. J'ai levé la tête, à ce moment-là, du côté de la prison. Et qu'est-ce que j'ai vu? Gesmas, derrière ses barreaux, oui, Gesmas, qui tendait le poing et qui s'égoillait lui aussi: «Barabbas!».

L'autre, il avait entre ses mains liées un petit roseau sec - pour imiter un sceptre - un tout petit roseau absurde, avec son plumage gris. On pouvait pas voir ses yeux à cause du sang.

Le cortège s'est organisé. Oh! Te figure pas un machin à grand appareil. Minable, au contraire, bléclé, une vraie pagaille. Et puis, c'est pas long, de chez Pilate au Golgotha, mais ça monte raide, par exemple. T'as jamais vu le coin? Droit au sortir de l'enceinte, par la porte de la Décharge, c'est-à-dire la porte des ordures; parce que c'est le dépôt municipal, à cet endroit; on vide les poubelles. Le petit tertre naturel, il grimpe de niveau constamment, à ce système; c'est plein de tessons de bouteille, de bidons crevés et de chats morts. Le Champ-du-Crâne qu'on appelle ça, je ne sais pas pourquoi, le Golgotha. Terrain de décharge et emplacement des exécutions. On plante les croix dans les débris. Ça tient comme ça peut avec des grosses cales, et les crucifiés, ils dominent pas de bien haut la situation. S'ils passent la nuit, les chiens errants viennent leur bouffer les pieds, et ce qu'ils peuvent du bas des jambes.

DONC le défilé a eu lieu. Le Nazaréen allait devant. Je veux dire qu'il y avait d'abord deux cavaliers, pour faire le passage, et des gosses qui étaient sur anges, dans cette nouba et qui gambadaient en se bousculant et en se jetant des peaux de banane. Puis, tout de suite, lui, avec ce qui lui restait de linge sur le corps. Et derrière, Gesmas, et un autre condamné de droit commun, arrêté pour meurtre la semaine d'avant; on expédiait tout le lot, en vitesse, à cause de la fête imminente. Des gendarmes, de chaque côté, avec leurs matraques, un peloton de légionnaires, et puis les suiveurs, en masse. Un drôle de mélange. C'est curieux, la jubilation des gens était tombée. Peut-être les nerfs trop tendus depuis le matin et qui se détendaient tout seuls.

Ça ne criait presque plus; y avait des femmes qui pleuraient. On disait que sa mère, au Nazaréen, elle était par là-

dedans aussi. On n'avancait pas vite. Presque tout de suite, il y avait eu un premier à-coup, un arrêt brusque, les gens qui se cognaient le nez dans le dos des autres. «Il est tombé!» qu'on disait. Pas étonnant. Il tenait plus debout. On l'avait tellement battu, déchiré! Il en avait perdu, des pintes de sang! Déjà, quand on lui avait chargé la croix sur le dos, j'avais vu le moment qu'il s'affalait. Il avait ocellé, comme saoul. Un coup de trique sur les reins l'avait remis d'aplomb. Voilà qu'il était tombé à présent! Fallait que je le voie! La rue était tellement étroite que je n'avais aucune chance de passer par les côtés, le long des maisons; on s'écrasait contre les murs. Je suis entré dans un couloir, j'ai sauté à travers des jardins, j'ai gagné comme ça de l'avance, et j'ai pu ressortir par un autre couloir au moment où passaient devant les cavaliers qui ouvraient la marche. Je l'ai bien examiné, ah! de tous mes yeux! J'avais le cœur qui sautait comme une bête folle, par-dedans moi. Il avait de la salive et du sang, la nuque aplatie sous la poutre qu'il essayait de tenir en équilibre entre ses épaules, avec ses bras tordus en arrière. Et, naturellement, il est encore tombé sur les genoux.

Je pensais plus à rien, plus aux Romains, plus aux fricoteurs, plus même à Gesmas, le pauvre copain, qui était là, à deux pas de moi, et qui allait mourir. Je regardais le Nazaréen. Il s'appuyait avec ses deux mains aux pavés. Et comme je le regardais, le dos contre mon mur, tout béant, lui aussi, il m'a regardé. Il m'a regardé, moi, une seconde, deux secondes, dans

les yeux; moi, bien moi, il m'a regardé. Tu peux pas comprendre. Il m'a regardé, et alors... Ah! je sais pas te dire: je peux pas. Voilà. Il m'a regardé.

Il n'arrivait pas à se relever. Le troisième condamné, derrière Gesmas, s'est mis à pousser des cris de sauvagerie: qu'il en avait marre, que le Roi des Juifs il faisait exprès de se foutre par terre pour ne pas aller au Golgotha, que c'était un capon et un saoulin, et il disait aux gendarmes: «Casez-le! Allez-y! Assommez-le! Il nous empoisonne!» Il avait même appuyé sa croix par terre, par un des bouts de la branche, et il demandait aux gens: «Tenez-la moi une minute que j'aille le dresser, ce salaud!» Il posait, il faisait l'intéressant; il se taillait un succès. Mais Gesmas, à ce moment-là, il s'est retourné, avec sa croix qu'il tenait sous un seul bras - il était fort comme Samson, Gesmas, - et il a dit à l'excité: «Tu vas la fermer, non?» Et il a dit ça d'un tel ton, sans hausser la voix, et c'était encore pire, d'un tel ton que le brailard s'est arrêté net, et qu'il s'est tenu médusé.

J'ai plus envie de continuer. J'ai pas suivi, je suis resté là. Toute la foule a passé devant moi, en me marchant sur les pieds. J'ai dû rester là comme un ahuri, pas mal de temps. Quand j'ai entendu les coups de marteau, ça m'a réveillé. Je me suis approché tout de même. Je les ai vus quand on les a hissés sur la croix tous les trois, un par un, tout nus. On l'avait mis entre Gesmas et l'autre homme, à la place d'honneur. Trois arbres, on aurait dit, qui avaient poussé en un quart d'heure sur le tas d'ordures.

C'ÉTAIT midi. Il faisait une chaleur énorme, pas raisonnable, beaucoup trop grosse pour la saison. Le temps s'est couvert. Ça s'est mis à tonner. Il ne pleuvait pas; un faux orage extraordinaire; j'aurais dit que le ciel essayait de vomir, qu'il se convulsait pour pleuvoir, et il ne pouvait pas. Tout était devenu sombre, et j'ai senti la terre remuer. Les gens sont partis. Sur la butte, y a bientôt plus eu que les gardes et un petit tas de personnes que je ne connaissais pas, blotties les unes contre les autres. J'étais sous la voûte de la porte avec quelques gamins enrégés qui voulaient voir aussi jusqu'au bout.

Un moment, il s'est produit quelque chose que je n'ai pas compris. Mais Gesmas, il s'est mis à parler au Nazaréen. Qu'est-ce qu'il lui a dit? Impossible d'entendre. J'étais trop loin. Stirement qu'il l'insultait pas, parce que Jésus, j'ai bien vu qu'il n'avait jamais répondu à personne de ceux qui l'insultaient; tandis qu'il a répondu à Gesmas, j'en suis sûr. J'ai vu qu'il tournait la tête vers lui, tant qu'il pouvait, pour

lui adresser la parole, une toute petite phrase. Et alors Gesmas a crié quelque chose, de toutes ses forces, en levant le menton vers les nuages et j'ai vu sa poitrine qui se gonflait, qui s'abaissait, qui remontait, quatre fois, dix fois, vingt fois, comme quelqu'un qui est haletant, ou qui pleure à gros sanglots; et je sentais qu'il était heureux, tu m'entends, que c'était de joie qu'il pleurait; je le savais! Je le savais!

A PRES? que tu demandes. Eh bien! quoi, y a pas d'après. C'est fini. Qu'est-ce que tu veux qu'il y ait après? Il est mort, là. Gesmas est mort. L'autre type est mort. Ils sont tous morts, et on les a mis dans la terre. Et moi j'ai filé; ça suffisait comme ça les bécasses. Deux copains encore qu'on avait cueillis, le jour même. Le petit Samuel me connaissait; il m'avait vu avec Gesmas; j'avais pas envie d'y passer. Une fameuse imprudence que j'avais faite, en restant dans la ville. Le bon sens me revenait tout de même. J'ai pris mon sac, je suis parti. Je suis parti et me voilà. T'es pas content? T'en veux encore? J'ai plus rien à dire, ça suffit.

...Ah! et puis zut, Tant pis! Oui, il y a eu une suite! Oui, il y a encore quelque chose! Oui, j'ai essayé de la boucler pour ne pas que tu te foutes de moi; mais y a pas moyen, je peux pas me taire, faut que ça sorte. Ecoute, je serai pas long.

Le premier jour de la semaine - ça fait donc six jours, tu vois, - j'étais planqué dans un patelin, pas tellement loin de la ville. Ça n'allait pas; le cafard; ça tournait dans ma tête: j'y étais plus. Rends-toi compte. Alors sur le coup de 7 heures, je suis allé dans un bistrot. Il faisait doux. J'étais bien. Je m'étais assis près d'une fenêtre pour respirer. Je regardais les champs où le blé commençait à se faire haut. Personne dans la cambuse, où le patron qui dormait et moi, qui buvotais tout doucement. Le soleil se couchait. Un calme, mon vieux, un calme. Ah! que ça faisait du bien! Et voilà que j'ai vu trois types qui émergèrent d'entre les blés du côté de la ville. Ils avaient l'air de venir ici; j'ai posé mon verre; j'étais prêt à me lever; à filer; je guignais, le cou tendu, sans me laisser voir. Ils approchaient. Je les voyais très bien maintenant. C'était pas des mouches. Ils avaient de bonnes têtes. Les deux de chaque côté entouraient celui du milieu, un grand qui parlait, qui leur expliquait des choses. Ils se sont arrêtés devant la porte. Le grand leur disait au revoir; il devait aller plus loin mais eux insistaient: «Oh non! qu'ils disaient, demain, vous irez demain; le soir approche, le jour est sur son déclin; reste avec nous.» Le grand a cédé. Ils sont entrés dans la salle où j'étais. Ils ont pris une table près de la cheminée. Ils causaient toujours pendant que le patron mettait le couvert.

J'essayais bien de ne pas les gêner, de ne pas avoir l'air trop curieux et impoli en les regardant tout le temps. Mais y avait quelque chose d'étrange, j'aurais pas pu dire quoi, de bizarre et d'épatant et à chaque seconde plus épantant, comme un grand bonheur qui me coulait partout dans le corps, comme si j'étais plus où j'étais, comme si cette auberge était plus une auberge, mais ma maison pour toujours, notre maison, à moi, aux deux types que j'avais jamais vus avant et que - ah! c'est idiot - je me sentais aimer tout pareil que de vieux amis; et le grand surtout, j'aurais voulu m'approcher, m'asseoir avec lui, mettre ma main sur sa main, rester là à l'écouter, et me plus bouger, jamais. Oh donc que je l'avais déjà rencontré? Je retrouvais pas, et pourtant je le connaissais, je l'avais déjà vu, c'est sûr!

Le patron avait posé le pain sur la table. Il était reparti dans sa cuisine où on l'entendait faire de la friture.

Alors le grand a pris le pain. Je reverrai ça jusqu'à ce que je meure. Il a pris le pain. Il le tenait dans ses deux mains pour le rompre; il a fait une prière avant; il a cassé la mie en deux morceaux, l'un à droite, l'autre à gauche, il a donné à chacun un morceau, rien pour lui. Et à ce moment, juste à ce moment, on a été debout tous les trois, oui, les deux types à la table et moi dans mon coin; on a sauté sur nos pieds; on tremblait, on était comme fous. Le grand, il avait la tête toute illuminée, et son vêtement aussi s'illuminait. Je te jure que je te mens pas et que je suis pas un piqué. Je le jure! J'y étais! J'ai vu. Je dormais pas, tu peux me croire. Il faut que tu me croies! Comme des écailles qui nous tombaient des yeux: l'enterré, le crucifié, l'homme mort, oui, quoi, le Nazaréen...

Et, une seconde après, il était plus là. Tu peux aller voir l'endroit. Tu demanderas au patron si je mens. L'auberge s'appelle «Au grand poisson». Le village se nomme Emmaüs.

Neuchâtel, Pâques 1944.

(Copyright Editions La Baconnière, Boudry Suisse. Diffusion en France: Champion-Slatkine, 7, quai Malaquais, 75006 Paris.)

FAITES LE POINT SUR LES GRANDS DOSSIERS DE L'ACTUALITÉ

Collection Problèmes Politiques et Sociaux

Titres parus:

- La précarisation du travail
- Télécommunications et développement
- Réformes politiques en Chine.

Prochaines parutions:

- L'Europe de l'espace
- Les négociations soviéto-américaines de désarmement.

Le numéro 241 • Abonnement annuel (24 N°) 350F • Abonnement pour envoi par avion 198F • Numéro 400 • Supplément pour envoi par avion 198F

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE
31, quai Voltaire Paris 7^e Tél. (1) 40.15.70.00.

دولتي ١٥٥٥

livre

ASIE

CHINA, JAPAN AND THE ASIAN ECONOMIC STRUCTURE AND ANALYSIS... Economist Intelligence Unit London 1987... 194 pages, 118 livres.

SOUS L'ŒIL DU DRAGON, LES BRAS DE LA CHINE AVEC LES PAYS DE L'ASEAN... Fondation pour les études de la région de l'Asie du Sud-Est, Paris, 1988, 311 p., 140 francs.

La Chine a toujours eu des contacts avec l'Asie du Sud-Est... L'Asie du Sud-Est est le cadre de la zone géographique de l'Asie.

d'une femme pays dépecé

BEE-CANDY-MAN, de Bepi Sibwa... Bepi Sibwa, Londres, 1983, 277 pages, 11,95 livres.

Qui sous parle d'un monde incertain... Bepi Sibwa, dans l'espoir de proposer une sécurité en Inde à l'abri de la violence.

Le résultat direct de la partition de l'Inde... L'Inde, l'ancienne civilisation, poursuit-elle continuer à exister.

GERALD MOORE

du mois

SOCIÉTÉ

VIGILANCE, VIEILLES TRADITIONS EXTREMISTES ET DROITES NOUVELLES - Marie-José Chombart de Lauwe... Ligne des droits de l'homme et EDH, Paris 1987, 206 pages, 80 F.

Avec une introduction de Madeleine Rébérioux et une postface d'Yves Louf, voici la réédition d'un texte très précieux pour se guider dans le labyrinthe des organisations d'extrême droite.

CLAUDE JULIEN.

SOUS LES BIDONS, LA VILLE... De Manilla à Mexico à travers les bidonvilles de l'espérance... Noël Canat... L'Harmattan, Paris, 1988, 280 pages, 130 F.

Nous vivons la plus grande migration des peuples de l'histoire... L'urbanisation, Noël Canat la définit comme un processus étroitement lié au système mondial.

CLAUDE LIAUZU.

ÉCONOMIE

LE SYSTÈME NATIONAL MONDIAL HÉRARCHISÉ - Michel Beaud... La Découverte, Paris, 1987, 132 pages, 88 F.

Une nouvelle lecture du capitalisme mondial... L'auteur n'oublie jamais la dimension historico-géographique du phénomène.

J. D.

LE BLUFF TECHNOLOGIQUE - Jacques Ellul... Heuchez, Paris, 1988, 486 pages, 178 F.

Il y a plus de trente ans que Jacques Ellul a entrepris l'étude de l'« enjeu » qui est la technique pour ce siècle.

L'auteur n'aperçoit présentement aucun frein au pouvoir de ce discours, dans une société où l'« irresponsabilité générale » est le fait d'experts, de pouvoirs, de techniciens.

Y. F.

CULTURE

POUR UNE SOCIOLOGIE DE LA LECTURE : LECTURE ET LECTEURS DANS LA FRANCE CONTEMPORAINE - Sous la direction de Martine Poulain... Cerole de la librairie, Paris, 1988, 242 pages, 160 F.

Le paysage général qu'expose Martine Poulain dans une des contributions à cette Sociologie de la lecture est que seulement 55,9 % des Français achètent un livre au cours d'une année.

Quant à la « consommation », seuls 74 % des Français ont lu au moins un livre en une année et moins de 15 % de ceux d'entre eux âgés de plus de quinze ans sont inscrits dans une bibliothèque.

B. C.

L'ANNÉE DES LETTRES 1988 - Sous la direction de François Tallier... La Découverte/ministère de la culture et de la communication, Paris, 1988, 356 pages, 98 F.

Une publication de synthèse qui manquait à l'édition française... L'histoire des lettres et des écrivains en France permet de bien comprendre les peurs et les angoisses de chaque époque.

B. C.

Le « Condorcet » d'Elisabeth et Robert Badinter

Par YVES FLORENNE

CONNU du public, on l'espère, depuis l'école, comme l'un de ces savants dont la République n'avait pas besoin, peut-être aussi comme le dernier de ces pères de la Révolution à qui elle eût coupé la tête.

Mais il avait une qualité que les révolutions ne goûtent pas longtemps, et le dessin du livre se déclare dans son sous-titre qui, d'un seul mot, l'actualise : Un intellectuel en politique (1).

Ce n'est point par mode que les auteurs s'arrêtent à l'enfance et à la jeunesse de leur modèle ; elles éclairaient des traits peu prisés des tempéraments « virils » ; ce besoin de mères, outre la sienne - et non moins de pères (il n'avait pas connu le sien).

Longtemps, il n'aura « connu » aucune femme, pas même Amélie Suard, qui ne demandait pas mieux, et avec laquelle il entrerait pendant vingt ans une correspondance révélatrice, jusqu'à l'indéfini, et qui complète la biographie (2).

Très belle, grand esprit, jamais bas-bleu, en accord parfait avec Condorcet, elle fit de sa maison le « foyer de la République », selon Michelet, qui a tracé d'elle un portrait raphaélite (3).

Et c'est le moment où se font entendre les premiers grondements de l'orage dévoré. C'est pour lui l'engagement total. Il se déclare ce qu'il savait être au fond de lui : républicain.

On ne résume pas ce livre, pas plus que cette vie. Nous n'avons pas affaire ici à une carrière, mais à un destin. Allons au terme. La menace suspendue, encore épinglée par Saint-Just, Condorcet aurait pu, comme d'autres, se faire oublier et se berner à survivre.

GRACE au courage de Sophie et de leurs amis, Condorcet est sauvé de la guillotine. Il passera sept mois caché. Décreté hors la loi, lui ou quiconque l'approche sera exécuté sur-le-champ, sans jugement.

A peine l'achève-t-il, au printemps 1794, qu'il doit fuir, dans l'heure, son refuge. Il gagne la proche campagne, entre trois jours, malade, blessé, dormant sur la terre. Ce vagabond sans identité est bientôt arrêté ; on attend son transfert, on l'enferme dans une prison de village.

Dans leur millier de pages, ces deux livres unissent de façon indissoluble l'histoire d'un homme - et d'une femme - à l'Histoire. C'est la première biographie totale de Condorcet. Nourrie aux sources, vraie, vivante, à la fois sereine et passionnée, elle ressuscite cette double histoire dans la lumière la plus juste.

- (1) Elisabeth et Robert Badinter, Condorcet, Fayard, Paris, 1988, 660 pages, 140 F.
(2) Elisabeth Badinter, Correspondance inédite de Condorcet et M^{me} Suard, ibid., 266 pages, 99 F.
(3) Histoire de la Révolution, livre V, chap. 4, tome II, édition Lacroix, 1868.
(4) Ibid., livre VIII, chap. 2, tome IV.

HISTOIRE

LES MALHEURS DU TEMPS - Sous la direction de Jean Delumeau et Yves Lacroix... Larousse, Paris, 1987, 620 pages, 220 F.

L'histoire des désastres et des calamités en France permet de bien comprendre les peurs et les angoisses de chaque époque. Donc, les imaginaires des temps de crise. Ce livre dresse une synthèse terrifiante des malheurs qui ont frappé les Français.

Les auteurs observent que les grandes terreur subsistent parmi nous : le chômage redoutable, l'insécurité aggravée par le terrorisme, les épidémies engendrées par les avaries des centrales nucléaires et des usines chimiques.

I. R.

GRAMMAIRE DES CIVILISATIONS - Fernand Braudel... Archaud-Flemmarion, Paris, 1987, 610 pages, 130 F.

« Qui mène le rôle de l'histoire ? » interroge Fernand Braudel dans la préface de cet ouvrage qui est la réédition d'un manuel publié en 1963, pour les classes terminales des lycées.

Brandel définit ici le concept de « civilisation » en se référant à l'espace, à la société, à l'économie et aux mentalités collectives saisies dans la longue durée.

I. R.

COMMUNICATION

L'ÉCONOMIE DES MÉDIAS - Nadine Toussaint-Desmouins... PUF, coll. « Que sais-je ? », Paris, 128 pages, 26 F.

Aujourd'hui les médias se trouvent confrontés à un environnement en constante évolution. L'auteur constate leur croissance industrielle.

A l'aide de nombreux tableaux chiffrés, de graphiques, de statistiques mises à jour, et dans un constant souci de clarté, l'auteur établit la spécificité économique des médias (presse et radio-télévision), analyse les coûts de production et de distribution et enfin l'influence du financement dans les structures.

Il ne néglige pas les principales données historiques (rôle des syndicats, lois sur la presse, etc.) ou politiques ; et bien que essentiellement consacré à la France, chaque aspect est systématiquement comparé aux réalités des autres grands pays occidentaux.

I. R.

DROIT

DROIT DES RELATIONS INTERNATIONALES. ÉLÉMENTS DE DROIT INTERNATIONAL PUBLIC - Simone Dreyfus... Coles, Paris, 1987, 488 pages, 180 F.

Voici la troisième édition attendue (revue et complétée) d'un classique destiné, pour l'essentiel, aux étudiants en droit et en science politique.

En parfaite pédagogie et en grande précision du monde international, Simone Dreyfus nous offre d'abord une fresque remarquable du monde d'aujourd'hui en étudiant sa composition, son cadre normatif et les relations entre ses membres.

Elle étudie ensuite les mécanismes d'association dans la société internationale, ce qui la conduit à donner un panorama détaillé des organisations internationales (à vocation universelle ou régionale).

L'ensemble est présenté avec clarté et avec un souci constant du concret.

EDMOND JOUVF

ÉDITIONS A. PEDONE
13, rue Soufflot, 75005 PARIS
DROIT INTERNATIONAL PUBLIC
D. Carreau - Droit international
DROIT DE LA MER
M. Remond-Gouillon - Droit maritime
P. Weil - Perspectives du droit de la délimitation maritime
DROITS DE L'HOMME
Dimensions internationales de droit humanitaire
POLITIQUE CRIMINELLE
Archives de politique criminelle
DROIT PUBLIC
« Collection vie locale »
Les Citoyens et la politique locale
DIPLOMATIE
A. Plantey - De la politique entre les Etats
HISTOIRE DIPLOMATIQUE
E.F. Guyon - Diplomates et voyageurs de Machiavel à Claudel
- PORTE DE VERSAILLES -
Salon du Livre - Stand 3 M 6
Tél. : 43-54-05-97

ECONOMICA
LES TIERS NATIONS EN MAL D'INDUSTRIE
Jacques DE BRANDT et Philippe HUGON 95 F
L'ÉTAT RÉPUBLICAIN AU SERVICE DE LA FRANCE
Paul BERNARD 145 F
LES NATIONS ARMÉES
Maurice FAVRE 175 F
LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL ET LES PARTIS POLITIQUES
Louis FAVOREU 60 F
DÉCENTRALISATION ET EMPLOI : DES INITIATIVES LOCALES POUR LE DÉVELOPPEMENT
Xavier GREFFE 95 F
LES MOTS ET LES HOMMES
Philippe GUILHAUME 145 F
LA DÉMOCRATIE
Hans Kelsen 85 F
DE LA VIOLENCE INTERNATIONALE
Charles MAGAUD 98 F
GÉOGRAPHIE POLITIQUE
Friedrich RATZEL 195 F
L'ART DE LA GUERRE
Sun Zi 125 F
LA PROTECTION DES RÉFUGIÉS EN FRANCE (2^e édition)
Frédéric TIBERGHIEN 195 F
L'ÉTAT, ACTEUR ÉCONOMIQUE
Luc WEBER 185 F
LES ENTREPRISES DE HAUTE TECHNOLOGIE ET L'EUROPE
Philippe de WOOL 155 F
Chez votre LIBRAIRE ou chez ECONOMICA :
49, rue Harcourt, 75015 PARIS - Tél. 45-79-83-88 / 46-78-12-82

LE MONDE DIPLOMATIQUE

POUR UNE EUROPE DE LA DÉTENTE

La peur ou la paix

Par JEAN TOULAT *

« **O** PÉRATION de séduction », « marché de dupes », « un parfum de Yalta », « un Munich nucléaire », « l'Europe menacée par le désarmement ». Ainsi a été salué en France, par certains éditorialistes et dirigeants politiques, l'accord historique entre M. Reagan et M. Gorbatchev qui, enfin, amorce ce fameux « désarmement réciproque, progressif et contrôlé », dont on parlait toujours sans jamais le réaliser. Avec le traité de Washington, le monde n'est pas sauvé, mais il respire mieux. En saluant l'événement comme « un rayon d'espoir à l'horizon du monde », Radio-Vatican traduit le sentiment général des peuples.

Quels sont donc les arguments de nos prophètes de malheur ? L'Europe, disent-ils, va être « nue », « dénucléarisée ». En fait, elle sera pratiquement ramenée à la situation antérieure à 1977, avant l'installation des SS-20 soviétiques et des euromissiles américains. Elle gardera sur son sol les missiles américains Lance, tandis que les missiles chargés sur les bombardiers basés au Royaume-Uni et en RFA, et sur les porte-avions croisant en Méditerranée, poursuivront leur mission de dissuasion. De même, subsisteront les trois sous-marins Poseidon, totalisant plus de trois cents charges stratégiques, que l'OTAN a détachés pour la défense de l'Europe. Et les forces de dissuasion française et britannique seraient-elles subitement devenues non opérationnelles ? Ceux qui disent : « L'Europe n'aura plus de fusées capables d'atteindre l'Union soviétique » sont de véritables agents de désinformation qui traduisent l'inquiétude du complexe militaro-industriel devant toute tentative de ralentir la course aux armements. Ils veulent justifier l'effort de surarmement que comporte la création d'un bloc de défense européen, avec Paris et Bonn comme piliers, et qui se traduit dans le budget militaire français de 1988 par une augmentation de 4,42 % : au total, 177 milliards de francs, soit une dépense de 20 millions par heure, alors que périment l'éducation, la recherche, la justice, les prestations familiales, la jeunesse et les sports, et que deux millions et demi de Français sont atteints par la grande pauvreté. Tout ce déploiement est essentiellement justifié par un motif : la peur d'une agression soviétique, la peur de voir les chars de l'armée rouge déferler jusqu'aux approches du Rhin, comme le montrait l'émission « La guerre en face », commentée par Yves Montand (1).

Le poids de la menace

QUEL est, en fait, le poids d'une telle menace ? « Je ne crois pas aux intentions belliqueuses de l'Union soviétique. Pas du tout (...) Je suis convaincu que M. Mikhaïl Gorbatchev veut la paix pour la paix. (2) » Cette déclaration de M. François Mitterrand ne correspond-elle pas à la réalité ?

S'il est un peuple qui a horreur de la guerre, c'est bien le peuple soviétique. Sa lutte contre le nazisme lui a coûté 20 millions de morts (7 millions à l'échelle de la France). S'y ajoutent, dans la mémoire collective, les incursions plus anciennes : Mongols de Gengis-Khan, chevaliers teutoniques, Suédois, barons polonais, Napoléon...

Le chef du Kremlin lui-même est accordé à son peuple. Selon son biographe (3), sa vision du monde est dominée par ses souvenirs de la

* Prêtre et écrivain ; auteur de *Oser la paix*, Le Cerf, Paris, 1986.

guerre : à six ans, il a vu son village natal, Privolnoye, envahi par les nazis ; il a traversé Stalingrad en ruine. Ces images indélébiles peuvent expliquer sa déclaration du 15 janvier 1986, où il propose de libérer la Terre, par étapes, d'ici à l'an 2000, de toutes les armes nucléaires. Et depuis, il n'a cessé de multiplier les offres de désescalade. Il a même, unilatéralement, suspendu ses essais nucléaires. Et, par deux fois, espérant être suivi des autres puissances atomiques, il a prolongé le moratoire. En vain. Néanmoins, il persiste : « Nous sommes tous passagers d'un même vaisseau. Nous sommes tous responsables de l'avenir du monde. Il faut passer de l'équilibre de la terreur à l'équilibre de la raison, de l'égoïsme national à la coopération (4). »

Restaurer la confiance

C E défi ne mérite-t-il pas d'être relevé, avant que les faucons, là-bas, ne redressent la tête ? Une réponse a été donnée, en mars 1987, à Dieburg, en Allemagne fédérale, où étaient réunis les présidents des conférences épiscopales de vingt et un pays « de toute l'Europe ». Ils ont lancé un appel - trop peu répercuté - à « bâtir la paix, en restaurant la confiance entre les peuples de l'Est et de l'Ouest (...). A vous, catholiques, nous demandons de vous engager sans hésitation pour la paix (...). Le Christ attend que nous fassions les premiers pas, et prenions des risques pour arriver à la réconciliation... ». Certes, les libertés, en particulier la liberté religieuse, sont mal respectées en certains pays. Il faut aider ces derniers à évoluer, « non par la menace ou la violence, mais par des moyens pacifiques (5) ». En somme, construire l'Europe de la détente plutôt que l'Europe de la défense.

Comme en écho aux déclarations de Dieburg, M. Mikhaïl Gorbatchev consacre un chapitre de son livre *Perestroïka* à l'Europe, qu'il appelle « notre maison commune ». Il reprend une idée gaullienne : « L'Europe, de l'Atlantique à l'Oural, c'est une entité historique et culturelle, soudée par l'héritage commun de la Renaissance et du siècle des Lumières, ainsi que par les grands enseignements philosophiques et sociaux des dix-neuvième et vingtième siècles. » Il n'oublie pas les liens religieux : « La vieille Russie a été unie à l'Europe par le christianisme, et l'on va fêter le millénaire de son arrivée sur la terre de nos ancêtres (...). J'en suis venu à ressentir, avec une acuité croissante, le caractère artificiel de la confrontation entre blocs, et la nature archaïque du rideau de fer. » Il ajoute : « Les deux moitiés de l'Europe ont un intérêt commun à résoudre un problème extrêmement aigu, le problème Nord-Sud. Elles pourraient conjuguer leurs efforts pour faciliter le développement du tiers-monde (6) ».

Gorbatchev met le doigt sur la question majeure de notre époque, celle dont de Gaulle, encore, disait : « La grande affaire mondiale, c'est de tirer de la misère et d'orienter vers le développement 2 milliards d'hommes dépourvus ». Comme l'a dit M. François Mitterrand : « La vraie bombe, c'est le sous-développement. »

Devant la misère du tiers-monde, M. Mitterrand, par contraste, rêve aux fabuleuses richesses de la Sibérie, qu'il a contemplée du haut de l'avion qui le conduisit de Moscou à Irkoutsk. Il la scrute sur les cartes de géographie et citant la prédiction de Lomonossov : « La puissance russe sera sibérienne », il

ajoute : « Brejnev, rompant avec la diplomatie du soupçon, invite les pays industriels d'Occident à investir leurs capitaux et leurs techniques en échange de matières premières. C'est une course de vitesse, le match du vingt et unième siècle. La paix et la guerre se font toujours au même endroit. Je les vois avancer l'une et l'autre pour un rendez-vous où se décidera le sort de l'univers (7) ».

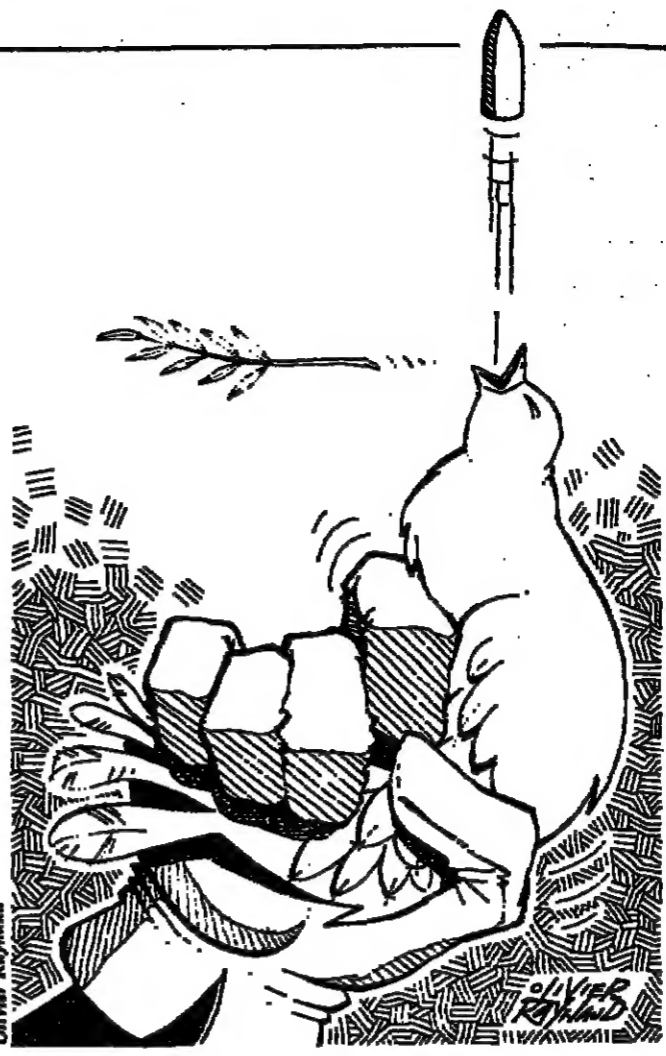
Nous voici à l'heure du grand rendez-vous. Sur ce point, le premier ministre français, M. Jacques Chirac, semble d'accord avec M. François Mitterrand. Le 15 mai 1987, à 20 heures, en direct de la place Rouge, avant de quitter Moscou, il confiait à Antenne 2 : « J'ai évoqué avec M. Gorbatchev un point qui me paraît très important. Nous sommes très frappés par les conséquences que comporte la misère croissante des pays en voie de développement ; au point qu'ils ne sortiront pas de leur situation sans une grande initiative. Voilà un terrain sur lequel l'Est et l'Ouest devraient parfaitement s'entendre (...). M. Gorbatchev a été parfaitement ouvert à notre suggestion. Et nous avons décidé de poursuivre cette discussion. »

Ces propos, que la presse française, à ma connaissance, n'a pas reproduits, doivent être rappelés au chef du gouvernement, en lui demandant, ainsi qu'aux autres candidats à l'Élysée : que comptez-vous faire, pratiquement, pour associer l'Est et l'Ouest dans une grande entreprise en direction du Sud ?

Un plan Marshall mondial ?

P REMIÈRE urgence : avancer dans la voie du désarmement réciproque. Car le surarmement aggrave le sous-développement. Là encore, on relève des convergences. Reprenant une proposition faite par M. Valéry Giscard d'Estaing, aux Nations unies, en 1978, M. Mitterrand, à l'ONU aussi, en septembre 1983, avait demandé une conférence « désarmement-développement ». Celle-ci a fini par se tenir en août 1987, à New-York. La France a proposé la mise en route d'études pour quantifier les économies pouvant résulter des accords de désarmement et souhaité la création d'un « observatoire de l'ONU » pour évaluer les dépenses militaires dans le monde. Propositions accueillies favorablement par l'Union soviétique, mais rejetées par l'administration américaine, qui avait boudé la conférence, prétendant qu'il n'existe aucun lien entre désarmement et développement. M. Gorbatchev, toutefois, ne désespère pas de faire évoluer Washington : « Nous en appelons au gouvernement américain pour qu'il nous donne la main afin de rechercher ensemble des solutions aux problèmes du tiers-monde (8) ».

Dans cette perspective, certains parlent d'une sorte de plan Marshall mondial, qui engloberait l'Occident, avec sa technologie et ses capitaux, l'Union soviétique, aux immenses ressources, et le tiers-monde, qui, outre ses propres matières premières, offrirait un immense marché à ses partenaires. Ce serait concrétiser la stratégie recommandée par



Saint-Exupéry à celui qui veut réconcilier des adversaires : « Fais leur construire ensemble une tour, et tu en feras des frères. » Ce fut également, après la deuxième guerre mondiale, l'intuition de Robert Schuman et de Jean Monnet : pour « neutraliser » l'Allemagne et l'empêcher de revenir à ses vieux démons, ils ont voulu l'insérer dans un ensemble en créant avec elle des solidarités d'intérêts. Et ce fut, en 1950 - bien avant le traité franco-allemand de 1963, - la proposition révolutionnaire : mettre en commun les deux matières premières de la guerre, le fer et l'acier, un pool qui posait la première pierre de la petite Europe.

L'heure est venue de poser la première pierre de la grande, de la véritable Europe, en associant l'Union soviétique au grand défi du vingt et unième siècle. N'a-t-elle pas déjà été unie à l'Occident dans la lutte contre le nazisme ? Ne pas saisir cette chance serait pour la France une infidélité à sa vocation. Halte, donc, à la France championne des ventes d'armes, qui, aux Nations unies, vote pour le cessez-le-feu entre l'Irak et l'Iran, mais qui, en fait, continue d'alimenter le feu. Halte à la France qui vend son âme à la bombe et torpille le Rainbow Warrior.

Que revive, au contraire, la France promotrice de justice et de paix, qui s'apprete à célébrer les grandes idées - droits de l'homme, liberté, égalité, fraternité - qu'elle a répandues à travers le monde il y a deux cents ans.

Vergennes, ministre des affaires étrangères de Louis XVI, disait : « La France a besoin de la paix. Mais la paix a besoin de la France. »

- (1) FR 3, 18 avril 1988.
- (2) Entretien avec Jean Daniel, le *Nouvel Observateur*, 15-24 janvier 1987.
- (3) Dev Murraria, *Gorbatchev*, Ramsay, Paris, 1987.
- (4) *Perestroïka*, Flammarion, Paris, 1987.
- (5) « Messages aux catholiques, à tous les chrétiens et aux hommes de bonne volonté de toute l'Europe », la *Documentation catholique*, Paris, 5 avril 1987.
- (6) *Perestroïka*, op. cit., lire le chapitre : « L'Europe et la politique étrangère soviétique ».
- (7) *La Paix et le Grain*, Flammarion, Paris, 1975.
- (8) *Perestroïka*, op. cit., page 274.

Dans ce numéro :

PAGE 2 :
Courrier des lecteurs.

PAGE 3 :
PANAMA : La croisade de Washington contre le général Noriega, par Jean Lapèze.

PAGES 4 et 5 :
LES SACRIFICES ET L'ESPOIR DES SOCIÉTÉS D'EUROPE DE L'EST : En Roumanie, la faillite d'une économie d'état de guerre, par Edith Lhomel. - L'indispensable réforme est-elle possible en Pologne ?, par François Bafoll.

PAGES 6 et 7 :
DIVISIONS DE LA RÉSISTANCE ET CONFLITS ÉTHNIQUES - HYPOTHÈQUE L'AVENIR DE L'AFGHANISTAN, par Saïg S. Harrison.

PAGE 8 :
Le Cambodge à la recherche d'une réelle neutralité, par Philippe Devillers.

PAGE 9 :
L'interminable dépendance de l'Iran, par Ahmad Faroghy.

PAGE 10 :
Traumatismes dans la communauté juive américaine, par Norman Birnbaum.

PAGE 11 :
Aux Etats-Unis, des partis prisonniers de leur image, par Stanley Aronowitz.

PAGE 12 :
LES RATÉS DE LA DÉMOCRATIE AU SÉNÉGAL.

PAGE 13 :
Main basse sur les crédits militaires français, par l'amiral Antoine Sauguinetti.

PAGES 14 et 15 :
DÉBATS ÉLECTORAUX ET EXPLORATION DE L'AVENIR : La civilisation libérale, suite de l'article de Claude Julien. - Aporthèse des images, évacuation des idées, par Ignacio Ramonet. - Débordements des puissances d'argent, par Christian de Brié.

PAGES 16 et 17 :
L'OFFENSIVE LIBÉRALE CONTRE LE MONDE DU TRAVAIL, par Jacques Le Goff. - En Suède : un droit étendu et renforcé, par Guy de Faramond. - Au Royaume-Uni : l'inflexible logique du démantèlement, par François Poirier.

PAGES 18 et 19 :
Négociations au GATT dans un climat d'affrontement, par Mireille Lemauresquier.

PAGE 20 :
Les filiales américaines contre l'économie des Etats-Unis, par Jean Lemprière.

PAGES 21 à 24 :
BREVETS ET MARQUES DANS LA GUERRE COMMERCIALE : Le lent cheminement de la propriété industrielle, par François Savignoz. - La lucrative industrie de la contrefaçon, par Yves Plasseraud. - Des formes nouvelles de transfert de technologie, par Marie-Angèle Hermitte. - Le système des appellations d'origine (V. P.). - L'absence de « défilé de grâce », par Ernest Gutmann.

PAGE 25 :
Une stratégie de l'amont, par le général Georges Bois.

PAGES 26 et 27 :
L'ÉDITION A L'ENCAN, par Bernard Cassen. - La création sous les Fourches Caudines de la rentabilité ?, par Jean-Guy Bouin et Jean-Marie Bourvalet. - Des lecteurs privés d'écrit, par Ezzeldine Mestiri.

PAGES 28 et 29 :
« Reste avec nous », une nouvelle d'Henri Guillemin.

PAGES 30 et 31 :
LES LIVRES DU MOIS : le « Condorcet » d'Elisabeth et Robert Badinter, par Yves Florenzo. - « Vers le port d'origine » de Juan Bosch, par Ignacio Ramonet. - « Ice-Candy-Man » de Bapsi Sidhwa, par Gerald Moore.

Le Monde diplomatique du mois de mars 1988 a été tiré à 188 000 exemplaires.

Avril 1988

LE I
4 pages - 307

La fabri
des
exclus

La devise proférée
l'agrégation économique
des années. Le 1^{er} janvier
apparaissent les ministres :
c'est la culture, le langage
de leurs paroles.
surtout les « lettres
présentes ». Gambier pré
par son. Les Français se
surtoutement social. Le 1^{er}
ment creusé aux pays de
Tourisme de tout
d'abord parce que l'écart
ité et le Sud sous-déve
de la terre mondiale, entre
pouvoir et l'homme
résales, abandonnées à la
Mondialisation de la
sion aussi des multination
comme elles désarticulent
sité d'un équilibre instable
formais toujours espéré.
Les évolutions techn
des tensions frontalières
dramatiser que l'indologie
dramatiser. Au Nord
fabrique des exclus, qui s
extremismes.

DANS CE NUMÉRO

Le Monde diplomatique du mois de mars 1988 a été tiré à 188 000 exemplaires.

Avril 1988

2136 - 413 - 15 88

92273615009

Handwritten signature or stamp at the bottom center of the page.